N° 440 — Tome CXVII 16 Octobre 1916

MERCVRE

DE

FRANCE

Vingt-septième Année

Paraît le 1er et le 16 de chaque mois



GUILLAUME APOLLINAIRE, EDMOND BARTHÈLEMY, M.-Y. BITAR, R. DE BURY, ALBERT DAUZAT, MARCEL DUMINY, LOUIS-DUMUR, PAUL LOUIS, JEAN MARNOLD, HENRI MAZEL, CHARLES MERKI, PAUL MORISSE, JEAN NOREL, CARL SIGER, THÉODORE STANTON, FRITZ-R. VANDERPYL, DOCTEUR PAUL VOIVENEL.

PRIX DU NUMÉRO

France : 1 fr. 50 *net*. | Étranger : 1 fr. 75.

DIRECTEUR

ALFRED VALLETTE

PARIS

MERCVRE DE FRANCE

XXVI, RVE DE CONDÉ, XXVI

—

MCMXVI

SOMMAIRE

—

N° 440. — 16 OCTOBRE 1916

LES MANUSCRITS NE SONT PAS RETOURNÉS

Les auteurs non avisés dans le délai de DEUX MOIS de l'acceptation de leurs ouvrages peuvent les reprendre au bureau de la Revue, où ils restent à leur disposition pendant un an.

Les avis de changement d'adresse doivent nous parvenir, accompagnés de 0,50 en timbre-poste, au plus tard le 10 pour le numéro du 16, le 25 pour le numéro du 1er du mois suivant.

EXTRAIT DU CATALOGUE

DES EDITIONS DV MERCVRE DE FRANCE

Histoire — Critique — Littérature

Agathon
L'Esprit de la Nouvelle Sorbonne........ 3.50

Hortense Allart de Méritens
Lettres inédites à Sainte-Beuve........ 3.50

Guillaume Apollinaire, Fernand Fleuret et Louis Perceau
L'Enfer de la Bibliothèque Nationale........ 7.50

L'Arétin
Les Plus belles Pages de l'Arétin........ 3.50

Aurel
Jean Dolent........ 1 »
La Semaine d'Amour........ 3.50

Henri Bachelin
Jules Renard et son Œuvre 0.75

J. Barbey d'Aurevilly
L'Esprit de J. Barbey d'Aurevilly........ 3.50
Lettres à Léon Bloy........ 3.50
Lettres à une Amie........ 3.50

J.-M. Barrie
Margaret Ogilvy........ 3.50

Charles Baudelaire
Lettres, 1841-1866........ 3.50
Œuvres posthumes........ 3.50

Léon Bazalgette
Walt Whitman. L'Homme et son œuvre........ 7.50

Christian Beck
Le Trésor du Tourisme :
L'Italie Septentrionale........ 3.50
Rome et l'Italie Méridionale. 3.50
La Suisse........ 3.50

Dimitri de Benckendorff
La Favorite d'un Tzar........ 3.50

Paterne Berrichon
Jean-Arthur Rimbaud........ 3.50
La Vie de Jean-Arthur Rimbaud........ 3.50

Albert de Bersaucourt
Etudes et Recherches........ 3.50
Les Pamphlets contre Victor Hugo........ 3.50

Louis Bertrand
Gustave Flaubert........ 3.50

Ad. Van Bever et Paul Léautaud
Poètes d'aujourd'hui, *Morceaux choisis*, 2 vol........ 7 »

Ad. Van Bever et Ed. Sansot-Orland
Œuvres galantes des Conteurs italiens........ 3.50
Œuvres galantes des Conteurs italiens, IIe série........ 3.50

Léon Bloy
L'Ame de Napoléon........ 3.50
La Chevalière de la Mort........ 2 »
Celle qui pleure........ 3.50
Les Dernières Colonnes de l'Eglise........ 3.50
Exégèse des Lieux Communs 3.50
Exégèse des Lieux Communs, II........ 3.50
Le Fils de Louis XVI........ 3.50
L'Invendable........ 3.50
Le Mendiant ingrat........ 5 »
Mon Journal (pour faire suite au *Mendiant Ingrat*)........ 3.50
Pages choisies........ 3.50
Le Pèlerin de l'Absolu........ 3.50
Quatre Ans de Captivité à Cochons-sur-Marne........ 3.50
Le Sang du Pauvre........ 3.50
Au Seuil de l'Apocalypse........ 3.50
Le Vieux de la Montagne........ 3.50

Léon Bocquet
Albert Samain........ 3.50

Bottom
Ainsi parlait Jéroboam........ 2 »

Wacyf Boutros Ghali
Le Jardin des Fleurs........ 3.50

Georges Brandès
Essais choisis........ 3.50

Georges Buisseret
L'évolution idéologique d'Emile Verhaeren........ 0.75

Mélanie Calvat
Vie de Mélanie........ 3.50

Gaston Capon
Les Vestris........ 3.50

Louis Cario et Ch. Régismanset
L'Exotisme........ 3.50

Jane Carlyle
Jane Welsh Carlyle........ 3.50

Thomas Carlyle
Lettres de Thomas Carlyle à sa mère........ 3.50
Lettres d'Amour de Jane Welsh et de Thomas Carlyle, 2 vol........ 7 »
Olivier Cromwell, sa Correspondance, ses Discours, I........ 3.50
Olivier Cromwell, sa Correspondance, ses Discours, II........ 3.50
Olivier Cromwell, sa Correspondance, ses Discours, III........ 3.50

Eugène Carrière
Ecrits et Lettres choisies.. 3.50

Félix Castigat et Victor Ridendo
Petit Musée de la Conversation........ 3.50

Fernand Caussy
Laclos........ 3.50

F.-A. Cazals et Gustave Le Rouge
Les Derniers jours de Paul Verlaine........ 3.50

Charles Cestre
Bernard Shaw et son œuvre 3.50

Chamfort
Les plus belles pages de Chamfort........ 3.50

Paul Claudel
Connaissance de l'Est........ 3.50
Art poétique........ 3.50

Jean des Cognets
La Vie intérieure de Lamartine........ 3.50

Charles Collé
Journal historique inédit... 7.50

Vicomte de Colleville
Un Cahier inédit du journal d'Eugénie de Guérin........ 2 »

J.-A. Coulangheon
Lettres à deux femmes........ 3.50

Marcel Coulon
Témoignages........ 3.50
Témoignages, IIe série........ 3.50
Témoignages, IIIe série........ 3.50

Cyrano de Bergerac
Les plus belles pages de Cyrano de Bergerac........ 3.50

Eugène Defrance
Catherine de Médicis........ 3.50
Charlotte Corday et la Mort de Marat........ 3.50
La Conversion d'un Sans-Culotte........ 3.50
La Maison de Madame Gourdan........ 3.50

Paul Delior
Remy de Gourmont et son Œuvre........ 0.75

Eugène Demolder
L'Espagne en auto........ 3.50

René Descharmes et René Dumesnil
Autour de Flaubert, 2 vol.. 7 »

Henry Detouche
De Montmartre à Montserrat (*illustré*)........ 3.50

Diderot
Les plus belles pages de Diderot........ 3.50

Dostoïevski
Correspondance et Voyage à l'étranger........ 7.50

Pierre Dufay
Victor Hugo à vingt ans... 3.50

Georges Duhamel
Paul Claudel........ 2.50
Les Poètes et la Poésie........ 3.50

Edouard Dujardin
La Source du Fleuve chrétien........

Louis Dumur
Les Enfants et la religion. 0.50

LE DROIT DES PEUPLES
ET LA GUERRE

—

Les aspects de la guerre mondiale sont innombrables. On pourrait écrire des volumes sur les particularités qui s'y révèlent, sur les contrastes qui s'y affirment, sur les problèmes de toute nature qu'elle soulève. Je voudrais aujourd'hui revenir sur un sujet que j'ai déjà effleuré ici, mais qui m'était apparu sous un angle différent.

Deux conceptions, sinon juridiques et philosophiques, du moins politiques sont aux prises : d'un côté, la thèse de l'Etat ancien, de l'État aux pouvoirs que rien ne limite, et qui laisse libre carrière à ses appétits d'expansion ; de l'autre, celle du droit des peuples. Ce sont ces deux conceptions que je me propose d'examiner, d'analyser, d'illustrer par des exemples.

§

J'appellerai la première la conception impérialiste, encore que ce mot, susceptible d'interprétations variées, ne la couvre qu'imparfaitement. On avait employé jadis cette formule : l'impérialisme anglo-saxon, pour caractériser l'effort britannique dont Chamberlain était l'un des initiateurs, et qui tendait à rassembler dans une fédération fermée toutes les communautés anglo-saxonnes. Cet effort, tel quel, n'était pas nécessairement exercé en négation du droit des peuples. L'impérialisme, dont je parle ici, comporte cette négation. A sa base, au surplus, on peut trouver deux systèmes différents : l'un est essentiellement archaïque, c'est celui qui s'exprime dans

les tendances gouvernementales austro-hongroises; l'autre, s'il accepte des idées qui semblent surannées à la plupart des hommes de notre génération, a essayé de rénover sa justification en s'adressant à des idées plus modernes et qui passent même pour révolutionnaires, — mais qu'il a détournées de leur sens originel : c'est celui qui a pris corps dans le pangermanisme et qui, plus ou moins discrètement ou hypocritement, a été adopté par le cabinet de Berlin.

L'Autriche-Hongrie est le meilleur type que l'on puisse donner de l'Etat dynastique. L'Etat dynastique est ainsi qualifié, parce qu'il n'a d'autre fondement, d'autre raison d'être que l'intérêt d'une maison souveraine, que ses velléités de durée ou d'annexion. Il sort, en réalité, du fief primitif. Le seigneur qui a droit sur les biens et sur les personnes, élargit graduellement son domaine, sans se soucier des préférences des vassaux, de leurs désirs d'indépendance, de leurs antipathies réciproques; il les juxtapose, il les additionne les uns aux autres, il les pétrit en un seul bloc. Un tel Etat n'a point une conscience nationale, une volonté collective pour support. Il rappelle les empires asiatiques, qui se faisaient et se défaisaient au hasard des victoires et des échecs. Tous les hommes qui y sont incorporés demeurent des sujets, qui ne possèdent que des droits octroyés d'en haut et souvent que des droits bigarrés et échelonnés, le souverain pratiquant la division pour mieux assurer son règne.

L'empire austro-hongrois a été créé par des rassembleurs de terre, les Habsbourg, qui n'ont jamais consulté, pour fixer leur politique et déterminer leurs actes, que leurs convoitises personnelles. Il n'est pas d'exemple, au cours de leur longue histoire, qu'ils aient songé à s'enquérir des aspirations des éléments ethniques tyrannisés par eux, ou même, les connaissant, qu'ils aient essayé sincèrement de leur donner satisfaction. Les empereurs arrondissaient l'Etat par des guerres ou par des mariages, traitant comme autant de fermes les provinces qu'ils s'appropriaient, et comme autant de troupeaux les populations nouvelles qu'ils faisaient passer sous leur joug. — C'était jadis la maxime et c'était la pratique courante. Mais les Habsbourg ont été rebelles, beaucoup plus qu'aucune autre lignée royale ou impériale, aux courants nouveaux. Ils ont essayé de défendre cette conception de plus en plus caduque

même en dehors des limites de leur empire : l'Europe de 1815, fondée sur l'arbitraire et sur le mépris du droit des peuples, a été en grande partie leur œuvre, l'œuvre de Metternich qui fut le meilleur interprète de leur doctrine.

Ici le despotisme gouvernemental est la règle de tout ; c'est en lui que les nations assujetties trouvent leur unité. L'Autriche, qui jugeait expédient de s'appuyer sur une oligarchie allemande, pour imposer silence à tout sursaut national, a d'abord foulé sans clémence tout ce qui n'était pas allemand, les Hongrois y compris. Puis, quand la nécessité des temps lui eut dicté un premier remaniement de sa structure, elle associa l'oligarchie magyare à l'allemande ; il y eut dans l'empire deux bureaucraties également impitoyables, soupçonneuses, vexatoires, dont l'une pesait sur les Italiens, les Tchèques et les Slovènes, dont l'autre s'exerçait sur les Slovaques et les Roumains.

Un tel Etat, qui n'a d'autre motif de subsister, ou de s'agrandir, que les appétits de son monarque ou de sa caste gouvernante, peut restreindre son territoire, ou même l'abolir, ou, tout à l'inverse, se développer avec l'unique souci de ses intérêts et de ses ambitions. Les hordes barbares du début de notre ère cheminaient droit devant elles, fauchant tout sur leur passage : elles cherchaient leur nourriture. L'Etat austro-hongrois est une horde tantôt assoupie, tantôt réveillée, un empire de proie et qui ne peut invoquer aucun principe d'action avouable : ses velléités d'expansion se justifiaient aussi peu que son existence elle-même.

A quel besoin répond l'Etat austro-hongrois? Les groupements humains qu'il a associés sous son commandement n'aspirent qu'à se dissocier. Ils n'ont entre eux d'autre lien que l'abus de la force : la plupart des facteurs ethniques de la double monarchie ne connaîtraient le bonheur, la joie de la liberté, que s'ils pouvaient transformer du tout au tout leur régime. Il n'y a pas de peuple autrichien, mais des peuples rassemblés sous la domination de l'Autriche; il y a un peuple hongrois, mais qui, asservi lui-même à une féodalité terrienne ou administrative, reste l'instrument de cette noblesse étroite contre des millions d'autres hommes. Une dynastie, une camarilla de cour, un état-major, une bureaucratie : voilà les bases solides ou précaires — comme l'on veut — de l'Empire danu-

bien. Supprimez-les ; il ne demeure plus rien de cet empire, dont les ressortissants ou les sujets s'éparpillent alors aux quatre coins de l'espace.

Ces sujets n'ont jamais accepté bénévolement leur condition. Metternich avait cru dompter pour toujours les nationalités. Ces nationalités, durant les deux derniers tiers du XIXe siècle et le début du XXe, ont multiplié les protestations, les sursauts de révolte. L'histoire de l'Europe est faite en partie de leurs résistances et de leurs soulèvements. Reprenez les dates maîtresses : 1848, 1859, 1866, l'insurrection hongroise et l'insurrection tchèque, les efforts de l'indépendance italienne, l'agression bismarckienne qui escomptait l'affaiblissement intérieur de l'Autriche. Et il se trouve que la grande guerre européenne de 1914 se rattache elle-même à ces fermentations de peuples, que la politique autrichienne entretenait, exaspérait par sa sottise, son inintelligence des choses, son mépris de toute pensée. La raison ou le prétexte du conflit continental, n'était-ce point le mouvement panserbe qui inquiétait le centralisme brutal des Habsbourg? Et d'Æhrenthal n'avait-il pas coutume de comparer les ambitions qu'il attribuait à la Serbie à celles qui, un demi-siècle plus tôt, avaient animé le Piémont ?

L'Etat austro-hongrois n'a même jamais essayé de colorer, de masquer ses entreprises de domination. Jamais il n'a tenté d'imputer à sa diplomatie un mobile élevé. Il n'admettait pas le droit des nationalités ; il ne le contestait même point dans ses raisonnements, il ne le discutait pas ; il ne s'abaissait pas à discuter avec lui. Il eût pu, par prudence, s'abstenir de s'engager dans une conquête continue, progressive des Slaves du sud ; il eût pu savoir qu'en poursuivant cette besogne redoutable, il accroissait ses périls de dislocation ; son aveuglement était tel qu'il n'hésita pas un seul instant : Bismarck, du moins, avait eu un temps d'arrêt devant l'annexion de Metz. Rassembler des terres sans rechercher qui les habitait ; dominer pour dominer, pour pressurer, pour exploiter, ce fut la maxime des Habsbourg. Chaque fois qu'un réformateur leur suggéra l'idée d'un fédéralisme même atténué, ils le chassèrent. Il n'est pas sûr qu'en autorisant la poussée vers Salonique, que d'Æhrenthal, Berchtold et Burian proclamaient nécessaire, François-Joseph ait eu la vision nette d'un impérialisme économique,

Il comprit seulement que s'il réussissait, il pourrait ajouter des milliers de kilomètres carrés au domaine que lui avaient légué ses ancêtres. Rien chez lui ne venait tempérer la notion d'Etat dont il avait hérité. Il serait malaisé de découvrir dans le monde un autre gouvernement qui eût conservé à un égal degré les traditions dont l'Autriche-Hongrie est demeurée le champion. Le pangermanisme au moins a essayé de se doter d'une base quasi scientifique. A la vérité, ce pangermanisme a évolué à travers les cent dernières années,—car il n'a pour lui ni la jeunesse, ni l'attrait de l'inédit.

Dans une phase initiale qui correspond au soulèvement de l'Indépendance après Iéna, il se réclame du facteur ethnique. Fichte, en ses discours, fait de la communauté de langue la base même d'une conscience nationale. Tout peuple qui parle l'allemand ou un dialecte dérivé de l'allemand doit être incorporé à l'Allemagne. Dès le lendemain du congrès de Vienne, il se trouve outre-Rhin des publications pour proclamer les droits du germanisme sur toute une partie du Danemark, pour justifier par avance la guerre des Duchés qui surgira bien plus tard, et qui sera le premier acte de l'entreprise bismarckienne. On invoque la langue, et l'on invoque aussi la race. Les anthropologistes viennent au secours des linguistes. Avant même d'être unifiée ou affranchie, l'Allemagne esquissait des visées de conquête. Pas un instant, ceux qui enseignent ou écrivent en son nom ne songent à alléguer le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. A l'heure même où la question danoise préoccupe si légitimement le monde, — car ses répercussions ont été innombrables et illimitées, un historien fameux, et qui fut l'un des collaborateurs intellectuels du chancelier de fer, trace cette phrase lapidaire : « Le droit des Slesvigois et des Holsteinois à se déterminer eux-mêmes est limité par les droits et les intérêts de la nation allemande. » Il suffit que cette dernière s'arme de la solidarité de race ou de langue, ou de tout autre solidarité, pour que tombe tout argument contraire.

L'histoire est un champ où les pangermanistes ont travaillé sans se lasser pour se trouver des titres. Ils continuaient dignement la tradition de Frédéric II, qui « prenait » d'abord et s'adressait ensuite aux « pédants » pour qu'ils excusassent son acte. Remontant plus haut, ils auraient pu dire qu'ils restaient

fidèles à tous les préceptes de l'ancien régime, en quelque pays qu'on l'envisageât. Pendant plusieurs siècles, à chaque décès de souverain, les légistes se mettaient à l'œuvre pour découvrir à leurs maîtres des chances d'héritage, et c'est ainsi que s'engagèrent tant de guerres de succession. — Bismarck n'eut garde de laisser perdre ce système fructueux, et les pangermanistes de son temps lui préparaient d'ailleurs ingénieusement les voies. Quelques mois après le traité de Francfort, Treitschke (1) publie un article où s'étale froidement toute la thèse : « Le pays allemand que nous réclamons est nôtre par la nature et par l'histoire... Nous, Allemands, qui connaissons l'Allemagne et la France, nous savons ce qui convient aux Alsaciens, mieux que ces malheureux eux-mêmes... Nous voulons, contre leur volonté, leur rendre leur être propre. »

Mais le pangermanisme ne se contente pas de cette première catégorie d'arguments. L'expansion industrielle et commerciale, qui caractérise l'activité allemande dans les quarante dernières années, va lui en fournir d'autres. Après la légitimation ethnographique, linguistique ou historique, il recherche la légitimation économique. L'Empire a besoin des bouches de l'Escaut, de la Meuse et du Rhin pour exporter ses produits, et d'ailleurs Rotterdam et Anvers ne vivent-ils pas de lui? Donc la Belgique et la Hollande doivent lui être annexées, assujetties sous une forme ou sous une autre; de même, à l'ouest, il jette son dévolu sur notre bassin métallurgique de Briey; de même au sud, il convoite Trieste qui sera le grand port de la région danubienne; de même à l'est, la création de la *Mitteleuropa*, c'est-à-dire d'une fédération douanière, qui englobera l'Autriche, la Hongrie, la Serbie conquise, la Bulgarie, la Turquie, que sais-je encore, et qu'il régira directement, lui assurera le passage vers le Bosphore, l'Asie antérieure et l'Inde. C'est l'impérialisme capitaliste dans toute sa splendeur; tout Etat a le droit de conquérir ou de mettre en vassalité, par un régime quelconque, les contrées qui lui servent de couloirs commerciaux. Mais comme certaines contrées servent forcément de couloirs commerciaux à plusieurs Etats, cette thèse, qui fait de prime abord table rase du droit des peuples secondaires, aboutit à organiser la guerre quasi permanente.

(1) Cité par M. Hauser : *Le problème des nationalités* (brochure, Alcan, 1916).

L'autre thèse — de la liberté illimitée des grandes puissances vis-à-vis des petites — se rattache à la précédente. Retenons-la, car elle est capitale, et domine au moment actuel toutes les élucubrations pangermanistes, celles des conservateurs de vieille roche, comme celles des socialistes qui ont profité de la crise pour se rapprocher du gouvernement impérial.

Elle est au surplus très simple en son expression. — L'heure est passée où une petite agglomération humaine pouvait vivre repliée sur elle-même; elle appartient aux grands groupements, qui seuls peuvent entretenir une activité économique suffisante. Le marché tend à s'élargir sans répit, et le progrès est fait de son élargissement. Les Etats de second et de troisième ordre qui s'enferment dans leurs frontières, qui prétendent à une existence indépendante, qui refusent ou de perdre des prérogatives nationales ou de s'agréger à un vaste organisme douanier, sont imbus de conceptions périmées ; leur égoïsme paralyse le développement général. Plus la circulation des produits s'intensifie, plus les échanges se multiplient, et plus leur maintien apparaît anachronique. Ils ne trouvent plus leur raison de vivre que dans une idéologie caduque ou dans une sentimentalité dérisoire : leur fonction a cessé dans un monde qui évolue contre eux ; pourquoi survivraient-ils à cette fonction ? Pourquoi sauvegarderait-on des organismes qui n'ont pas uniquement perdu leur utilité, qui sont devenus nuisibles ? C'est en se fondant sur de tels arguments qu'après avoir visé la Belgique et la Hollande, le pangermanisme revendiquait les colonies hollandaises de l'Insulinde, les colonies portugaises de l'Afrique australe, le Congo belge. Au demeurant, voulez-vous un exposé officiel de la thèse? Le voici dans la bouche de M. de Jagow, secrétaire d'État allemand aux Affaires étrangères, et je le trouve dans le dernier *Livre Jaune* français. J'ai déjà ici même signalé ce document caractéristique, et qui mérite d'entrer dans l'histoire : on me permettra aujourd'hui de l'évoquer à nouveau.

Au mois d'avril 1914, quelques mois par suite avant l'ouverture du conflit européen, notre ambassadeur à Berlin, M. Jules Cambon, dînant chez M. de Jagow, lui demanda quelques éclaircissements sur une conversation qui avait eu lieu entre le ministre allemand des Colonies et notre chargé d'affaires : il s'agissait d'une entente entre l'Empire et la Ré-

publique, en vue de la construction et du raccordement des voies ferrées en Afrique.

M. de Jagow ayant répondu à notre ambassadeur qu'un accord sur ce point lui semblait en effet désirable, M. Jules Cambon fit remarquer que la Belgique avait également, en l'espèce, des intérêts à défendre et qu'il serait bon de la convier au débat et même de fixer à Bruxelles le siège de cette conférence. Le secrétaire d'Etat impérial eut un sursaut d'étonnement ; il prétendit tout de suite écarter la Belgique, en ajoutant que c'était aux *dépens de cette puissance* que l'arrangement devait intervenir. M. Cambon exprima à son tour sa surprise, et son interlocuteur reprit, en des formules d'une clarté singulière et qui ne dissimulaient rien des conceptions générales de la diplomatie d'outre-Rhin : « Ne trouvez-vous pas que le roi Léopold a placé sur les épaules de la Belgique un poids trop lourd ? La Belgique n'est pas assez riche pour mettre en valeur ce vaste domaine. C'est une entreprise au-dessus de ces moyens financiers et de ses forces d'expansion. Elle sera obligée d'y renoncer. » En somme M. de Jagow proposait à la France une liquidation concertée du Congo belge. M. Cambon riposta qu'il ne partageait pas les vues du ministre. Mais celui-ci tenait à développer intégralement sa pensée, et il choisit des termes, dont les pangermanistes ont sans doute salué le cynisme : « *Les petits Etats ne pourront plus mener, dans la transformation qui s'opère en Europe au profit des nationalités les plus fortes, par suite du développement des forces économiques et des moyens de communication, l'existence indépendante dont ils ont joui jusqu'ici. Ils sont destinés à disparaître ou à graviter dans l'orbite des grandes puissances.* »

Voilà le dernier mot, et il n'émane pas d'un publiciste inconnu ; il n'a pas été jeté dans un meeting populaire : il a été prononcé par un ministre responsable, qui avait médité sa proposition et pesé sa phrase.

§

En opposition avec la conception de l'Etat dynastique et avec la doctrine pangermaniste, qui aboutissent en somme à même conclusion, se dresse le droit des peuples. Peut-être n'y a-t-il pas lieu de s'appesantir longuement sur cette théorie qui se définit d'elle-même. Cependant, comme le principe des

nationalités a été appelé par certains une « fausse idée claire », des précisions apparaissent indispensables. Une nationalité ne se fonde pas sur une simple communauté de langue : des groupements humains qui parlent la même langue ne se rassemblent pas obligatoirement dans un Etat unique : des groupements qui parlent des langues différentes peuvent s'associer en un même Etat : c'est le cas de la Belgique et de la Suisse. Une nationalité ne s'étaye pas davantage sur la simple communauté de races, en admettant qu'il y ait des races, et les exemples se pressent pour justifier cette allégation ; elle ne dérive pas non plus exclusivement de l'histoire, qui peut avoir séparé des hommes soucieux de se réunir, et réuni des hommes désireux de se séparer : le fait accompli, — qui n'est que la consécration de la force, — n'a aucune valeur dans le domaine où se meut cette discussion. La nation ne saurait résulter que de la volonté de ceux qui y participent ; elle repose sur un quasi-contrat permanent : telle est la grande idée que la Révolution Française a proclamée et qui domine tout le développement historique du xixe et du xxe siècles, même à travers les déviations douloureuses qu'il a subies. Ecoutez les instructions rédigées par Lazare Carnot, au nom du comité diplomatique (1):

Les nations sont entre elles, dans l'ordre politique, ce que sont les individus dans l'ordre social ; elles ont comme eux leurs droits respectifs ; or la loi naturelle veut qu'on respecte ces droits... Pas d'annexion, si les communes ne l'ont demandée par l'émission d'un vœu libre et formel. Puisque la souveraineté appartient à tous les peuples, il ne peut y avoir de communauté ou de réunion qu'en vertu d'une transaction formelle et libre : aucun d'eux n'a le droit d'assujettir l'autre à des lois communes sans son exprès consentement.

Cette citation se suffit à elle-même ; elle contient toute la doctrine, et chacun sait que les premières annexions qu'opéra la France révolutionnaire furent précédées de consultations solennelles. « La République de Mulhouse se donne à la République Française » : telle était une des formules du temps. Entre l'impérialisme austro-hongrois ou l'impérialisme allemand, et cette thèse du droit des peuples, qui est d'origine si éminemment française, l'antagonisme est absolu. Nous ne voulons pas dire qu'aucun Etat ait été, depuis un siècle, constamment fidèle à cette maxime des libres nationalités. Com-

(1) Cité par H. Hauser dans la brochure déjà indiquée.

ment oublier les marchandages de Napoléon III avec Bismarch ? — Mais c'est chez nous, dans les partis démocratiques héritiers plus ou moins directs des hommes de 89, de 92 et de 93, qu'elle a trouvé ses plus ardents champions. A cette heure, la France s'est proclamée l'amie, la protectrice des petites nations qui défendent leur vie et cette seule affirmation doit qualifier, jusqu'au bout, son action dans la guerre mondiale.

Cette guerre a commencé par l'agression de l'Autriche-Hongrie contre une petite nation, la Serbie, et par la violation du territoire d'une autre petite nation, la Belgique, par l'Allemagne. Les peuples secondaires qui avaient réussi à se libérer du joug étranger depuis le congrès de Vienne ont senti la menace s'appesantir sur eux ; un peuple de premier rang, le peuple italien, qui s'était constitué de 1859 à 1870 au nom de ce même principe, la volonté nationale, — que Carnot formulait, — s'est jeté dans la lutte pour compléter son unité. En face de l'Entente, il n'y a que des Etats qui subjuguent des éléments ethniques violentés, — Allemagne, Autriche-Hongrie, Turquie, ou qui rêvaient, — Bulgarie, — d'une hégémonie fondée sur la force et sur la négation du droit d'autrui. Ainsi se manifeste l'opposition d'idées qui, en dépit des réserves ou des critiques qui se présentent à l'esprit, apparaît comme une des caractéristiques du conflit actuel.

Que sera l'Europe de demain ? Si notre cause triomphe, le droit des peuples devra prévaloir. Si la coalition adverse l'emportait, ce droit subirait de nouvelles atteintes, et la structure du monde deviendrait encore plus précaire qu'auparavant. Mais nous écartons cette hypothèse, parce que les événements qui se déroulent de semaine en semaine excluent la possibilité d'une victoire du pangermanisme.

Plus il subsistera de peuples assujettis, une fois la paix conclue, et plus cette paix sera chancelante et menacée. L'expansion même du régime capitaliste, pour des motifs que j'ai maintes fois exposés ici, nous préparait de longue date des conflagrations sanglantes ; mais les aspirations à l'indépendance des nationalités maîtrisées contribuaient à l'instabilité de la structure générale. Reprenons le passé : guerre de la liberté hellénique, guerres d'Orient où sont intéressées les nationalités serbe, bulgare, roumaine, monténégrine, guerres de

l'unité italienne et de l'unité allemande, et songeons à lui. Les peuples esclaves n'attendent jamais que l'occasion propice pour secouer leur servitude : la diplomatie a toujours eu le tort de prendre les atermoiements pour des solutions et de ruser avec la conscience des masses. Ne recommençons pas les fautes tant de fois commises, et qui n'ont jamais abouti qu'à provoquer de redoutables secousses.

Plus nous libérerons de peuples assujettis, plus nous achèverons d'unités nationales, et plus nous aurons chance de donner à nos descendants une paix durable. Je ne suis pas de ceux qui disent : cette guerre sera la dernière; je n'ai point une telle assurance,encore que je souhaite que les générations futures soient soustraites à un tel cataclysme. Il faudrait que l'univers eût une contexture politique et sociale toute différente pour que la force cessât d'y exercer ses fantaisies sanglantes, — mais on aurait déjà accompli une œuvre hautement utile, si l'on avait limité les causes d'incendie. Une nationalité qui a rassemblé tous ses éléments et qui ne déborde sur aucune nationalité voisine, qui a réalisé tout son droit, et qui ne touche pas au droit d'autrui, peut être un principe d'ordre, de calme, d'équilibre : multiplions de tels principes.

Il est devenu de mode en quelques milieux français, je ne sais trop pourquoi,puisque nous prétendons défendre le droit, de ridiculiser ceux qui parlent de la liberté des peuples, et qui évoquent notre grande maxime révolutionnaire. Ceux-ci sont qualifiés d'utopistes dangereux. On leur oppose le froid réalisme des pangermanistes. On ne voit pas qu'en critiquant et en flétrissant une conception qui a été l'honneur de notre pays et qui lui a valu les sympathies efficaces de tant de communautés humaines, on donne des armes à nos adversaires. Le froid réalisme des pangermanistes a déjà subi une rude leçon; il pourrait en subir de plus rudes encore, et je me demande, au surplus, pourquoi la volonté des peuples ne serait pas un facteur de classement ou d'organisation aussi puissant que tel autre facteur, dont les écoles d'ancien régime entreprennent la glorification. Ces écoles nous prépareraient-elles une autre Europe à la Metternich, au risque de mécontenter certains de nos alliés d'aujourd'hui, qui se réclament justement de nos principes traditionnels pour légitimer leurs aspirations? La vraie tradition française, en cette matière, est celle de la Con-

vention : je n'en connais point d'autre et je n'hésite pas à l'affirmer. C'est parce que d'aucuns y renoncèrent volontiers ou même la sacrifieraient avec enthousiasme que s'est obscurcie, chez nous, la question austro-hongroise, déjà assez confuse et complexe en elle-même. D'autres, au dehors et principalement chez nos adversaires et pour d'autres motifs, cherchaient à lui assigner des solutions conformes aux vues pangermanistes. En réalité, il n'est pas de domaine où les deux thèses que j'ai résumées au début s'affrontent plus directement. Certains publicistes, parmi ceux de l'Entente, préconisent la conservation de l'Empire danubien et considéreraient sa dislocation comme une solution funeste. Je ne rechercherai point, encore que cette enquête ne soit pas dénuée d'intérêt, leur pensée de derrière la tête. Je m'en tiendrai aux arguments qu'ils développent.

L'Autriche-Hongrie, aux yeux de quelques historiens ou hommes politiques, qui vivent volontiers dans le passé et qui, de plus, peignent ce passé de couleurs attrayantes, est un élément pondérateur dans l'Europe. Il serait permis, en principe, de se demander comment un Etat aussi factice, aussi dédaigneux du droit et de la liberté, peut être un élément d'équilibre, et d'harmonie. Mais c'est là un problème un peu théorique : les faits les plus récents attestent que le cabinet de Vienne, sous la double pression du germanisme et du magyarisme, a été un agent de perturbation : en 1908, il a manqué mettre le feu au continent, en annexant la Bosnie-Herzégovine, c'est-à-dire en bouleversant brusquement, arbitrairement et sans avoir consulté les puissances signataires du traité de Berlin, — hormis une seule, — le statut des Balkans, et du coup il a plongé le monde sud-slave en fermentation. Si la guerre générale n'a pas éclaté en 1909, François-Joseph n'a rien fait pour nous l'épargner. Quatre ans plus tard, le même monarque ou ses ministres incitent la Bulgarie à se ruer sur la Grèce et la Serbie et ils eussent dès ce moment tenté d'écraser le serbisme, si l'attitude de l'Italie et de la Roumanie ne les eût détournés de cette entreprise ; en 1914, ils lancent l'ultimatum au cabinet de Belgrade, avec la ferme volonté de procéder cette fois, coûte que coûte, à une exécution militaire.

L'autre argument des défenseurs de l'Empire danubien ne vaut pas mieux. Que cet Empire s'émiette, disent-ils, et vous

créez un chaos gigantesque, vous fomentez un désordre qui s'étendra bien vite à l'Europe entière. Il est bizarre que cette allégation se produise à une heure même où notre continent traverse la crise la plus angoissante qu'il ait peut-être jamais subie; mais si on l'examine en elle-même, elle paraît faible et inopérante. Supposons que le principe du droit des peuples s'exerce pleinement ici : une partie de l'Empire s'agrège à la Serbie ; une autre à la Roumanie ; une autre à l'Italie; une autre encore à la Pologne. Il restera les provinces allemandes, les provinces tchèques et la Hongrie habitée par les Magyars. Certes, d'aucuns peuvent appréhender que les provinces allemandes n'aillent s'adjoindre à l'Allemagne. A ceux-là, on serait en droit de répondre que la subordination actuelle de toute l'Autriche-Hongrie au germanisme est autrement dangereuse; mais rien ne prouve non plus que leurs prévisions se réaliseraient. On peut supposer, à la place de l'Etat d'aujourd'hui, un Etat bien plus restreint, un Etat triunitaire, où se juxtaposeraient les Allemands de Vienne, d'Innsbrück et de Græiz, les Magyars et les Tchèques, et qui, n'opprimant plus personne, et ne disposant plus que d'une population réduite, cesserait d'être une menace perpétuelle pour la paix.

Mais consolider ou ressusciter l'Empire des Habsbourg, sur ses bases traditionnelles, serait la pire des fautes. Ce serait en même temps l'abandon des maximes au nom desquelles le peuple français, le peuple anglais, d'autres encore ont combattu, le reniement de l'idée qui a été la source de notre vigueur morale durant ces longs mois de lutte sans trêve, et plus encore la consécration de la servitude où gémissent tant de nationalités mutilées, auxquelles l'histoire a été impitoyable. L'Allemagne, si l'on exclut les provinces usurpées par elle au Nord, à l'Est et à l'Ouest, repose sur une base nationale. L'Autriche-Hongrie ne peut subsister, avec sa configuration présente, que si l'on déserte la cause du droit des peuples, pour embrasser la théorie de l'Etat de la force, et s'humilier devant l'autocratie et la bureaucratie de droit divin.

§

On ne saurait s'étonner qu'à Vienne des publicistes et des professeurs se soient rencontrés pour justifier l'existence de l'Empire danubien dans le passé et pour démontrer l'utilité, non pas seulement austro-hongroise, mais encore internatio-

nale, de sa conservation dans l'avenir. Ce qui est plus surprenant, c'est que des socialistes, et des socialistes dont la plume faisait autorité, se soient attachés à cette même démonstration. Il ne semblait pas qu'entre la formule de l'Etat dynastique et celle de l'Etat fondé sur la volonté nationale il y eût place pour une autre conception ; elle a été cependant exposée récemment par Karl Renner, qui, en matière de politique étrangère, est un spécialiste réputé. Et il s'agit bien ici de politique étrangère, puisque plusieurs peuples, et dont la plupart regardent vers d'autres pays, sont juxtaposés sous la domination de François-Joseph.

Le socialisme a toujours affirmé le droit des nationalités : il a toujours contesté à un pouvoir quel qu'il fût la faculté d'opprimer un facteur ethnique, de lui donner une administration, un régime imposés du dehors ; il suffit de consulter les délibérations des congrès des dernières années, pour discerner la continuité de la doctrine. Karl Renner, s'il s'en fût tenu à ces préceptes admis et consacrés, eût dû purement et simplement souscrire à la segmentation de l'Empire, chaque élément cédant à ses affinités propres. Mais il a écarté cette solution. Il estime que l'Etat des Habsbourg peut et doit subsister avec une structure interne remaniée.

Le maintien d'une Autriche-Hongrie intacte, c'est-à-dire qui garde ses limites actuelles et qui comprenne les mêmes provinces, lui apparaît indispensable dans l'intérêt des peuples qui l'habitent. Il oppose donc l'*intérêt* à la *volonté*, et c'est à peu près l'idée que Treitschke exprimait, quand il cherchait à légitimer la conquête bismarckienne... Il estime que si la désagrégation pouvait survenir, les Yougo-Slaves seraient infailliblement opprimés par les Italiens, les Tchéco-Slovaques par les Allemands et les Roumains de Transylvanie par les Russes. Renner reprend à peu près le mot de Palacky : « Si l'Autriche n'existait pas, il faudrait l'inventer », mot qu'il convient d'interpréter en songeant au temps où il fut prononcé. Notre auteur se défend, au reste, de vouloir sauver le centralisme bureaucratique : il lui oppose le fédéralisme qui respectera les libertés essentielles, et, pour conclure et renforcer son système, il apporte cet argument d'ordre économique : la thèse de l'Etat strictement national n'est pas conforme aux exigences du développement capitaliste. Cet Etat risque d'être trop

limité, de paralyser les progrès de la production. Il faut envisager la possibilité, la nécessité de l'Etat international, et l'Autriche-Hongrie surgit ici comme un type excellent. Comme l'on voit, il n'est plus question d'un Empire issu de la force, mais le principe démocratique, révolutionnaire, du droit des peuples, est relégué à l'arrière-plan comme s'il était à tout jamais périmé.

La discussion est ouverte. On cherche vainement quel intérêt des Italiens, Slovènes, Roumains, etc., peuvent avoir à rester accolés dans l'Etat austro-hongrois : si ces éléments nationaux étaient totalement isolés dans le monde, livrés à eux-mêmes, je veux dire, s'ils n'entendaient pas l'appel de peuples libres organisés, l'argument de Karl Renner ne serait encore que spécieux, car il appartiendrait à ces éléments de statuer, et non à une autorité extérieure; mais il y a une Italie indépendante, une Serbie, une Roumanie, et il suffit de laisser libre carrière aux aspirations de telle ou telle province de l'Etat danubien, pour que ce grave problème politique se règle spontanément. Au fond, Renner défend l'intérêt de l'Etat en soi et non celui des groupements qui l'habitent. Lorsqu'il prétend que les Yougo-Slaves seront infailliblement en butte à l'oppression italienne et les Roumains menacés par la Russie, il émet des hypothèses que rien ne justifie. Je ne conteste pas que des frottements aient eu lieu entre les alliés d'aujourd'hui, que ceux-ci aient discuté passionnément la question de Dalmatie ou celle de Bukovine, mais des accords sont intervenus ; un équilibre des forces peut s'établir ; il s'établira même d'autant mieux que les solutions adoptées s'approcheront davantage de la justice, et en tout cas le péril que comporte en soi la conservation de l'Empire des Habsbourg a fait suffisamment ses preuves. L'Orient ne saurait connaître de péril plus grave.

J'entends bien que Renner préconise, pour son Empire sauvegardé, un large fédéralisme : mais qu'attend-il de ce régime ? Celui-ci viendrait trop tard, à une heure où toutes les aspirations nationales sont surexcitées, où la cohabitation est devenue impossible entre les communautés ethniques, où les haines réciproques sont telles, que la séparation seule apparaît comme un moyen d'apaisement; et puis Vienne et Budapest ont montré qu'elles ignoraient la pratique de ce

fédéralisme, — qui suppose une notion de liberté, une maxime d'égalité bannies par les oligarchies allemande et magyare. Il est plus aisé de remplacer l'Etat danubien par une nouvelle structure, en libérant les nationalités, que de lui imposer des règles politiques auxquelles il serait incapable de s'adapter.

Quant aux concepts économiques de Renner, ils ont une valeur générale, mais ils ne valent pas spécialement pour justifier la conclusion qu'ils tâchent d'étayer. Les intérêts économiques des Slovènes inclinent vers l'Adriatique plutôt que vers le Danube; ceux des Italiens de la Vénétie « guilienne » ne se concentrent pas à Vienne; ceux des Transylvains ne convergent pas forcément vers Pesth. Certes, les grandes fédérations,— pour la production et pour l'échange,— seront la formule de l'avenir, mais elles se créeront librement, en vertu de l'attraction que les marchés exerceront les uns sur les autres. L'Autriche-Hongrie ne représente à aucun égard l'une de ces fédérations,car elle ne se suffirait pas à elle-même, et les peuples libres qui s'élèveraient à sa place formeraient, s'ils le voulaient, un groupement bien plus ample et de circulation autrement puissante.

La thèse de Renner ne se soutient pas mieux à nos yeux que toutes les autres thèses consacrées à la défense de l'Autriche-Hongrie. Elle est moins brutale, plus ingénieuse que celles dont le droit dynastique reste la base plus ou moins masquée; mais, je le répète, entre ce droit et le droit des peuples, il n'est point de compromis. C'est vers la consécration de ce droit des peuples que le monde a évolué depuis un siècle, et en dépit des sarcasmes des conservateurs, qui dénoncent les « nuées » démocratiques en adhérant instinctivement à des formules dignes des pangermanistes, cette évolution est loin d'être terminée : tout homme qui en nie la légitimité avoue son inintelligence de la crise mondiale actuelle.

Les Etats qui sont ligués contre nous embrassent tous la théorie de la force pure et sont entraînés, par leur développement historique même, à piétiner les petites nationalités : ni l'Allemagne, ni l'Autriche-Hongrie n'eussent consenti à l'instauration du Home Rule, que la démocratie britannique a enfin imposé à l'Unionisme conservateur. Je ne dis pas que tous les Etats alliés aient été, dans le passé, des champions actifs du droit des peuples ou qu'en adoptant ce droit, ils

aient cédé exclusivement à leur respect pour l'idée pure : mais au seuil de cette guerre, ils ont pris des engagements catégoriques : plusieurs d'entre eux ont tiré de cette conception leur existence, leur raison d'être, leur force d'expansion. L'Entente, au congrès final, sera tenue de la faire prévaloir, sous peine d'affaiblir son action et de trahir de regrettables dissidences. Sa victoire ne pourra être que celle des principes que la France, il y a cent vingt-cinq ans, a proposés au monde.

PAUL LOUIS.

POÈMES

—

UNE OMBRE

La plaine est comme ouverte à ce jour d'été large.
Suivant la terre, en ordre, ainsi, continûment,
Droite, la grande route a l'air d'être une marge...
Et le silence efface au loin des mouvements...

Toute la moisson monte et se tend : l'heure est celle
Où les pointes du blé taillent des étincelles ;
Les sommets bruns du seigle épinglent du beau temps
Et les prés réguliers marquent de grands espaces
Coupés entre les blés et les seigles distants ;
Un carrefour qui semble une petite place
Appelle, — dirait-on, — de ses quatre sentiers :
Sa halte de lumière est comme une amitié...

Puis, ce sont d'autres blés avec la couleur ferme,
Des fortes fleurs des champs, sœurs des filles de fermes,
Et, là-bas, touchant au village préféré,
L'avoine suspend en gouttes son grain doré.

. . . .

Je songe au jour semblable où ton âme indécise
De l'heure et du beau temps suivit le doux conseil
Sur le chemin, tirant son câble de soleil.
Je te vois... Et ma peine à l'ombre s'est assise.

AU PASSAGE D'AVERSES EN ÉTÉ

De village en village,
L'averse est comme une surprise ;
Des éclats de nuages
Sur des pays coiffés d'églises
Font leur tapage
Et puis, s'épuisent.

—

Sur des clochers en parapluies,
L'averse abat
En oblique une aile de pluie ;
Et les cloches de haut en bas,
Qui font des signes,
Égarent leurs notes flottantes
Par les milliers de lignes
De l'averse battante.

—

Piquant, penchant
L'été des champs
L'averse traverse
Les chemins finis en sillages,
Les haies frisées en courts feuillages ;
Elle renverse
Ou gonfle au cœur les fleurs contentes,
Déchire aux meules impotentes
Sa robe d'eau,
Et les terres font le gros dos
A l'horizon
Sans maison
Que perce
L'averse.

—

Dans les forêts, sur les allées
Par l'averse pilées
L'instant se ride;
Et l'on croit voir, comme au travers
De grillages humides,
Des tunnels verts.

—

Et va, l'averse surprenante
De forêts en villages,
De village en village,
Enterrer la chute sonnante
De ses nuages.

UN PLEIN SOLEIL

Un paysage vert. Seul brille un carré d'or
Où sont les blés ; leur terre en paraît couronnée.
Le bleu du ciel se fonce à la courbe du Nord:
Midi monte au soleil le cœur de la journée.
Rien, dans le champ haut sur ses tiges, n'a bougé.
La lumière le fixe, ardente, et l'unifie.
Les blés ont un aspect de rayons prolongés.
Une immobilité de lignes sur la vie
Semble définitive et le jour divisé
Grave le sceau profond d'un silence sévère.
Un fort après-midi sur ce calme est posé.
Et la saison du pain, tenace, persévère...

MARCEL DUMINY.

CE QUE FUT MALINES

—

Malines, avant les ravages de la guerre actuelle, était une des plus jolies et précieuses villes de la Belgique; vieille cité qui fut enfermée autrefois de rébarbatives murailles, — maintenant ouverte, accueillante, pleine d'arbres, de jardins, d'eaux vives où viennent se refléter des petites maisons qui viennent même se baigner les pieds dans la rivière, et d'anciens édifices, évoquant les souvenirs et les fastes du passé. — La Dyle coule ici comme à Louvain; mais que la verdure transforme de choses! Alors que la ville universitaire, l'ancienne capitale du duché de Brabant, gardait des aspects renfrognés, presque rébarbatifs, malgré la dentelle précieuse de son Hôtel de ville, c'est à Malines le frisselis de la verdure que la brise penche dans le courant; des coins de futaies, — partout des jardins, et lorsque nous pénétrons dans la ville maintenant en partie détruite, — petit coin de province après avoir été au vieux temps un centre mondain et politique, une cité d'art, d'érudition, de science, — le soleil dans son éclat matinal dore les vieilles pierres, passe à travers les branches et apporte comme une joie délicieuse la tiède caresse des matins d'été.

Une route qu'on prend en quittant la gare traverse la Dyle au Pont de la Fontaine, — d'où l'on aperçoit, au-dessus des maisons qui se reflètent dans le courant avec leurs cadres de jardins, l'abside haute, la tour et les clochetons de l'église Notre-Dame-au-delà-de-la-Dyle, — tandis que dans l'Est un autre chemin conduit à Notre-Dame d'Hanswyck, église du XVIIe siècle sans guère d'intérêt autre qu'une Vierge miraculeuse qui remonte, paraît-il, au XVe siècle. — La rue Bruel

commence après le pont et mène directement à la Grand'-Place, — qui n'est pas un simple carrefour comme à Louvain, mais une vaste esplanade dont une partie porte le nom de place Saint-Rombaut, et que bordent les Halles, l'ancienne maison Echevinale ou Vieux Palais, — d'autre part une rangée de petites maisons aux pignons ondulés et l'Hôtel de Ville du XVIIIe siècle; au delà, la masse imposante de la cathédrale dont on aperçoit, par delà les toitures, le bas-côté et la tour gigantesque, où éclatent les cercles d'or d'énormes cadrans. — Au centre de la Place se dresse une statue de Marguerite d'Autriche, veuve de Philibert le Beau et gouvernante des Pays-Bas, — la tante de Charles-Quint, qui avait fait de Malines une petite capitale, mais n'a recueilli qu'un assez médiocre monument, — celui d'une femme debout sur un petit socle, avec la date de 1849. — Sur la place même, et autour de la statue, on a eu l'idée bizarre de tracer un cercle de dalles, pour donner une idée de la grandeur des cadrans de Saint-Rombaut, qui atteignent, paraît-il, 13 m. 70 de diamètre.

§

Mais c'est à la cathédrale qu'il faut aller de suite comme à l'œuvre maîtresse de la ville, — celle qui explique en partie son histoire même, — et d'ailleurs se trouve un des édifices les plus remarquables de toute la Belgique (1). De la Grand'Place, elle apparaît, nous l'avons dit, bordée de petites maisons qui en font ressortir encore plus la masse gigantesque; au delà, sur la place Saint-Rombaut, elle élève à 97 mètres sa tour carrée, guillochée, taillée, sculptée comme un bijou et que devait primitivement surmonter une flèche de pierre s'élevant, d'après le projet, à 600 pieds, mesure du lieu (2). Elle fut commencée en 1452 et sa construction dura jusqu'au milieu du XVIe siècle ; on arrêta ensuite les travaux, et cette masse

(1) « Une première église fut construite au commencement du XIIIe siècle et achevée en 1312. Cet édifice sur lequel on ne possède pas d'autres renseignements ayant été détruit par un incendie en 1341, on entreprit peu de temps après la construction de la vaste église actuelle, qui doit avoir été élevée en majeure partie au XIVe siècle, car les trois nefs, les transepts et les murs latéraux du chœur appartiennent au style ogival secondaire. » Quelques détails intérieurs sont peut-être restés du XIIIe siècle ; d'autres se rapportent au XVe. — Schayer, *Hist. de l'architecture en Belgique*, tome II, p. 203-206.

(2) Un dessin des parties hautes de ce clocher projeté, fait d'étages en retrait du même style que la tour, a été publié dans l'ouvrage de Schayer et nous ne regrettons nullement l'état dans lequel a été laissé la tour de Malines, qui eût été certainement gâtée par l'adjonction de ce dangereux échafaudage. Cf, *ib.*, p. 206.

énorme, — plus belle peut-être d'être restée en travail inachevé (1), — s'arrête au-dessus des cadrans, par une balustrade derrière laquelle apparaissent des pierres d'attente qui auraient formé les assises du clocher, et d'en bas ressemblent à un crénelage. Lourde et même grossière à la base, la tour s'élève en délicates broderies sur les contreforts, — se garnit de jolies découpures à la balustrade de faîte. Les cadrans placés en hauteur, — un sur chaque face, — cercles d'or, ténus, légers dans leur circonférence sur la pierre, ont un diamètre, comme nous l'indiquons plus haut, d'environ 14 mètres.

Un très beau porche ogival se creuse sous cette tour; mais c'est par le bas-côté qu'on pénètre de coutume dans l'église. Extérieurement du reste, la cathédrale de Malines, élevée autrefois au milieu d'un cimetière planté de beaux arbres, n'est guère remarquable que par ses dimensions. Comme à Bruges, comme à Gand ou à Anvers, la grandeur, les vastes proportions des édifices religieux remplacent leur beauté ; il semble que l'autorité ecclésiastique, dans les anciennes provinces qui ont constitué la Belgique, se soit trouvée jalouse du pouvoir populaire des communes, tant qu'il lui fallut élever des églises plus hautes, plus vastes que les Hôtels de ville, que les Beffrois et les Halles des métiers. — Les façades du transept également sont pauvres, et pour le corps de l'église, nef et chœur, ce sont de simples galeries à deux étages de larges fenêtres ogivales, au reste d'une jolie décoration au tympan, et que séparent des contre-forts. C'est la cathédrale réduite à son schéma. — L'architecture religieuse, dans ce pays, est toujours inférieure à l'architecture civile, constatons-le une fois de plus, — et nous avons en France plusieurs centaines d'édifices au moins qui méritent autrement notre admiration.

L'intérieur de la cathédrale de Malines, toutefois, offre de la grandeur avec ses files de colonnes cylindriques à chapiteaux octogones ; le triforium qui décore la nef et, — un peu modifié, — se continue dans le chœur ; les meneaux rayonnants des fenêtres. Mais les vitraux anciens ont été, pour la

(1) Des ordonnances du magistrat en 1478 et 1510 prescrivent à tous les marchands de poissons étrangers venus au marché de Malines de fournir un poisson de moyenne grandeur que la ville faisait vendre et dont le produit était appliqué par moitié, partie à une image de la Vierge, pour l'église Notre-Dame, et partie à l'achèvement et aux réparations de la tour de Saint-Rombaut. Cf. *La Belgique monumentale*, tome II, *Prov. d'Anvers*, par A. Van Hasselt, p. 249.

plupart brisés par les protestants de la fin du XVIe siècle, qui pillèrent de même le trésor de l'église. Le XVIIe arriva avec ses statues d'apôtres qui gesticulent sur les colonnes, tant qu'on ne peut guère remarquer dans la métropole qu'un *crucifiement* de Van Dyck, quelques volets de retables ; des tombeaux et surtout,au bas-côté gauche,une suite de petits tableaux sur bois (XVe et XVIe siècle) retraçant la vie du saint auquel est consacré l'église. — Certains de ces panneaux sont malheureusement noircis; mais la plupart sont bien conservés et gardent avec le coloris, la joliesse des détails, — la délicate exécution des têtes, des costumes, des architectures.

§

Il n'est pas inutile cependant de flâner sur la Grand'Place de Malines et aux alentours de sa cathédrale lorsqu'on veut se remémorer l'histoire de la ville, retrouver ses fastes, ses aventures, comme sa prospérité perdue. — On ignore, à peu près, d'où peut venir le nom même de l'endroit, ou du moins on en a donné des étymologies diverses et fantaisistes. Ce fut, croit-on aussi, dès le VIe siècle, le siège d'une seigneurie appartenant à Guy d'Ardenne, qui la vendit à Monulphe, fils du comte de Dinant et XXIe évêque de Liége ; mais, selon d'autres dires, c'est seulement en 910 que le Roi Charles le Simple fit don de Malines aux prélats indiqués.— Toutefois, ce n'était à l'époque qu'une petite agglomération qui s'était constituée autour d'une chapelle élevée à saint Rombaut, missionnaire écossais qui prêcha l'Evangile dans le pays, et qui fut martyrisé sur le lieu à peu près vers le milieu du VIIIe siècle. La bourgade n'occupait, on peut le croire, qu'un territoire fort exigu, mais qui comprenait la colline où fut ensuite bâtie l'église Notre-Dame. Des pèlerins nombreux venaient à l'oratoire de Saint-Rombaut et, en 960 ou 970, l'évêque de Liége, Notger, plaça dans la première cathédrale un collège de douze chanoines. Il entoura également la primitive Malines d'une enceinte ou palissade. — Les incursions des Normands étaient survenues, dont le passage se trouva pour le pays un véritable désastre ; mais ce ne fut qu'un moment d'angoisse et la prospérité revint bientôt pour la nouvelle ville. Sa première enceinte fut bientôt débordée, les maisons gagnant la rive droite de la Dyle; des églises, des chapelles, des monastères s'y bâtirent et, vers l'an 1300, on éleva enfin une ceinture de solides

murailles. — Les Berthaut, seigneurs de Grimberghe, avoués de l'église de Liége depuis 1213 s'y étaient arrogé bientôt une autorité qui contrebalançait celle des évêques. L'industrie des draps se développait en même temps à Malines et, en 1370, on y trouvait, paraît-il, 3700 métiers. Puis il y eut des guerres contre les évêques suzerains, contre les ducs de Brabant. Après les drapiers, les tanneurs et les bouchers reçurent certains privilèges, — surtout honorifiques, — comme de faire paraître un des leurs, le faucon sur le poing, à la grande procession des reliques de saint Rombaut. Les bâteliers, de même, obtinrent de porter à la cérémonie la châsse du saint ; puis ce furent les fondeurs de cuivres et de canons qui se trouvèrent érigés en corporation et se soutinrent si bien qu'après le sac de Dinant par Charles le Téméraire (1466) les batteurs de cuivre de l'endroit demandèrent comme un honneur d'être reçus chez leurs confrères de Malines. — La ville avait alors ses bastions, ses remparts, « contre lesquels l'épée des ducs de Brabant s'était plus d'une fois ébréchée et qui avait tenu bon contre la crosse épiscopale de Liége ». Outre sa fabrication de draps, de cuirs, de dinanderie, elle avait ses navires sur l'Escaut, dont les voyages lui permettaient un opulent trafic. — Mais en 1342 un terrible incendie la dévasta ; quatre paroisses furent anéanties, la cathédrale Saint-Rombaut fut elle-même atteinte et faillit disparaître. — Ces ruines du reste furent vite réparées. Dès le milieu du XIVe siècle, Malines travaillait à sa basilique, élevait sa maison échevinale (*Shepen-huse*) dont l'époque moderne a fait un musée, et les portes de ses remparts, mutilées en 1578 et dont il n'a subsisté que la Nouvelle Porte de Bruxelles, que nous franchirons en nous éloignant tout à l'heure.

§

En même temps, on commençait la construction de la Halle-aux-Draps, « édifice resté inachevé, dit M. de Van Hasselt (1), à cause des dissentions civiles qui troublèrent bientôt la cité, et qui a perdu sa physionomie primitive par suite des changements de toute nature qu'on lui a fait subir ». — C'est le monument vers lequel nous nous dirigeons de suite, de l'autre côté de la place, — en quittant la cathédrale dont la

(1) André Van Hasselt, *Malines*; cf. *La Belgique monumentale*, Bruxelles 1844, tome II, p. 242-243.

haute tour s'aperçoit de toutes les rues environnantes et même par-dessus les maisonnettes qui les bordent, — comme par exemple de la rue des Béguines.

La Halle aux Draps de Malines n'est pas l'édifice énorme et majestueux qui fut construit à Ypres ; mais elle a de l'imprévu et du pittoresque, — ayant été très remaniée, — avec sa haute toiture, son pavillon central cantonné de tourelles, ses appentis ajoutés et ses hautes fenêtres flamandes. On devait primitivement construire l'édifice sur le modèle de celui de Bruges; mais avec les troubles qui se produisirent bientôt dans la ville, non seulement il ne fut jamais achevé, mais il a perdu sa physionomie primitive par suite des mutilations et des changements de toute nature qu'on lui a fait subir. « Le pavillon central devait servir ainsi de base à un beffroi qui n'a jamais été construit ; les fines et légères fantaisies dont l'art ogival l'avait décoré ont disparu, — ou du moins il n'en reste que des traces rares et frustes; ses galeries latérales, dont les ouvertures presque lancéolées étaient ornées de délicates sculptures ont été bouchées », et les restaurations modernes n'en ont rétabli qu'une partie, — encore par à peu près, — tant que la façade a été rendue méconnaissable. — Quant au style qu'on appelle *espagnol* en Belgique, et qui eut réellement son origine en Flandre, on peut voir qu'il est surtout venu gâter les éléments du gothique, comme l'attestent le pignon ondulé de cette façade et les tourelles octogonales qui la surmontent.

§

La seigneurie de Malines, après avoir été longtemps un sujet de contestations entre le Brabant, la Flandre et la Gueldre, avait fini par entrer dans la maison de Bourgogne par le mariage de Marguerite de Brabant avec Philippe le Hardi, et son petit-fils, Philippe le Bon, en fit une des dix-sept provinces des Pays-Bas. Charles le Téméraire avait établi dans la ville un Parlement ou Grand Conseil Souverain, qui contribua à sa prospérité comme à sa splendeur, tant qu'elle devint bientôt la résidence favorite des souverains. Le duc Charles l'avait assignée comme douaire à sa femme Marguerite d'York, qui s'établit en 1497 dans un palais de l'évêque de Cambrai, qu'elle fit transformer et où elle mourut en 1503. En 1490, l'empereur Frédéric III avait érigé en Comté la Seigneurie, tant que Malines eut depuis lors un blason : l'aigle de sable aux ailes

éployées, brochant sur son écu d'or aux trois pals de gueule. — En 1493, enfin, Marguerite d'Autriche y établit sa résidence; mais de son palais, dit-on, qu'il n'est resté qu'une tourelle, à côté de l'église des Jésuites, alors qu'ont disparu « sa tour façonnée en forme de tête de quille et ses pignons sur lesquels étaient accroupis des lions armés de bannières ». C'est là que fut élevé Charles-Quint, dont Marguerite était la tutrice, — et l'on raconte que le manoir était alors le rendez-vous de « nombreux artistes et savants dont la fille de Marie de Bourgogne aimait à s'entourer pour se distraire des chagrins qui affligèrent sa vie ». C'est là que Bernard Van Orley rêva de ses plus délicieuses peintures ; là qu'accouraient les musiciens dont les noms sont restés grâce aux pages de Rabelais, qu'on accueillait Erasme, — avec le respect dû à l'esprit et à la science. Puis il y avait des fêtes, qu'annonçaient avec leurs clairons les infatigables sonneurs du pays de Waes. On lançait un cerf que poursuivait le jeune Charles par les rues même de la ville, aux abois des chiens et au bruit des cors. C'était aussi les parades des chambres de rhétorique, dont les membres défilaient « vêtus de soie, de velours et de drap d'or, montés sur des chevaux somptueusement caparaçonnés ou traînés sur des chars antiques décorés d'emblèmes et d'allégories », — tandis que Marguerite d'Autriche et Charles-Quint, du haut d'un balcon, assistaient aux mystères et soties représentés devant leur demeure souveraine.

Au XVIe siècle cependant, on voulut construire un nouveau palais pour la Cour suprême de Justice ou Grand Conseil de Malines. Ce fut un monument conçu sur de vastes proportions, d'une décoration fastueuse, mais qui ne fut élevé que jusqu'à la hauteur du premier étage. Les guerres continuelles de l'Empereur, le manque d'argent arrêtèrent les travaux. — A l'angle de la rue de Beffer qui longe la Halle aux Draps, on en retrouvait, il y a quelques années, les restes incorporés à une bâtisse dont le pignon donnait sur la Grande-Place, spécimen curieux de la profusion ornementale qui caractérise l'architecture de l'époque. Commencé en 1530, le palais du Grand Conseil de Malines aurait certainement rappelé pour le style l'Hôtel de ville de Gand, s'il avait été terminé. Au rez-de-chaussée, on y pouvait reconnaître des courbes d'arcades bouchées ; au-dessus, des restes de sculpture décorative, une tourelle d'angle

construite à mi-hauteur; on avait ensuite ajouté, sur la partie formant encoignure, un toit avec une lucarne. Lorsque nous sommes passés à Malines, il était question de démolir cette vieille bâtisse pour en mettre une toute neuve à la place et y loger la poste, — comme s'il n'y avait pas dans Malines, où le terrain ne fait pas faute, un emplacement plus convenable, et où l'on aurait eu, du moins, l'avantage de ne rien détruire (1).

§

En suivant la rue de Beffer, on passe cependant un pont sur un cours d'eau (2) l'on arrive au palais de Marguerite d'Autriche (xve et xvie siècle) qui sert maintenant de Palais de Justice, et d'ailleurs ne semble pas avoir d'autre intérêt. Tout proche, sur la place du Marché au Bétail, se trouvent une église des Jésuites et une fontaine ou pompe de Neptune, le tout de l'art médiocre qu'on pratiquait au xviiie siècle. — Mais dans la rue aux Vaches, à quelques pas, s'élève encore un joli bâtiment du xvie siècle, — l'hôtel de Busleyden, malheureusement très restauré et que le Mont de Piété occupe depuis 1620. — C'est une grande construction toute en briques, avec tourelle dressée en arrière comme un cierge et que coiffe un de ces éteignoirs à bourrelet comme les affectionne la Belgique; des pignons en escaliers et, à l'étage, une galerie d'arcades surbaissées que décore une balustrade à dessins bizarres. Cette façade s'aperçoit au delà d'une jolie grille fermant la porte de la cour, et qui garde sur le manclair un petit personnage sculpté sous un dais. Cet hôtel est devenu une Ecole de Musique.

On revient cependant à la Grand'Place, où il est si bon de flâner dans le décor des vieux âges, et où se trouvent les constructions très retapées de l'Hôtel de Ville. En passant derrière Saint-Rombaut, on peut voir sur la paroi de l'église un grand crucifix élevé entre deux lanternes, qui est un monument commémoratif de la guerre des paysans (1798). — Mais sur le côté nord de la cathédrale se trouve un des quartiers les plus délicieux de la ville. C'est, au delà d'un pont sous lequel passe encore un bras de rivière, une vieille maison à gradins,

(1) De fait, on avait fini par dégager des plus récentes constructions les parties inachevées du palais de Charles-Quint, qui restèrent longtemps à demi cachées par des palissades, — tant que le *Petit Bleu* de Bruxelles, qui en publiait un croquis médiocre, demandait « la date approximative de l'ouverture de la Grande Poste, que les Malinois attendaient avec impatience ».

(2) Deux rivières, la Dyle et la Demer traversent, Malines, ce qui explique qu'on ait continuellement à passer l'une ou l'autre.

dominée par une tour de briques. Le bas de l'immeuble baigne dans le courant, se reflète parmi la chevelure noyée des plantes d'eau ; tout le décor est fait de verdure et de vieux murs roux. C'est ce qu'on appelle la « maison seigneuriale » et le mystère du lieu se trouve encore plus attirant de cette désignation vague. Il y a là, toujours est-il, un des coins les plus délicieux de Malines (1) et où se sont le mieux accordés le travail du temps et le génie des hommes, à une époque qui savait si bien tirer parti des sites et y placer les édifices les mieux susceptibles de les faire valoir. — Nous faisons le tour de ce vieil hôtel, maintenant un Cercle militaire, en suivant la ruelle qui prolonge le pont, — et à côté nous trouvons encore une vieille bâtisse, à tourelle sur la cour, hautes lucarnes et pignons toujours en gradins. Cette fois c'est la gendarmerie. — Mais la cour est malpropre; on a fait manger les chevaux et ils ont bien digéré.

A l'époque de Marguerite d'Autriche, nombre de palais et d'hôtels avaient été bâtis à Malines, — la plupart maintenant abattus ou mutilés : le palais d'Hoogstraten, dont il reste une tourelle servant de belvédère, au Petit Séminaire; le palais de Nassau, confisqué en 1567 sur le prince d'Orange et converti en hospice; le palais d'Arenberg et celui des comtes d'Egmont, l'un détruit, l'autre n'ayant laissé qu'une jolie tourelle, — conservée encore au milieu du dernier siècle, mais qu'il était question d'abattre. — Après la mort de Marguerite (30 novembre 1530) (2), ce fut Marie de Hongrie, sœur de Charles-Quint, qui prit possession de son palais. Puis Malines fut délaissée pour Bruxelles. Elle était devenue en 1522 le siège d'un évêché, mais les prélats qui y faisaient leur résidence travaillèrent en vain à lui rendre l'état et la prospérité du passé. Le cardinal de Granvelle qui vint habiter l'hôtel de Marguerite d'York ne put nullement lui rendre son éclat de naguère. Une

(1) On peut voir un coin analogue en France, à Vendôme, que traverse le Loir comme ici la Dyle ; petite ville également pittoresque, pleine de canaux, de coins de verdure, d'anciennes maisons, et où subsistent deux édifices surtout remarquables, — la chapelle du Lycée et la grande église abbatiale de la Trinité. Mais la « maison seigneuriale » est remplacée à Vendôme par l'hôtel du Saillant, et si la disposition est exactement la même, il faut bien convenir que le décor est beaucoup moins heureux.

(2) Les tombeaux de Philibert le Beau, mort à 24 ans, et de Marguerite d'Autriche, sa veuve, — admirables joyaux de la première Renaissance, — existent toujours dans l'église de Brou (Ain) que la veuve avait fait construire. Les portraits des personnages sont donnés par des vitraux. Cf. dans les publications récentes sur le lieu : Victor Nodet, *L'église de Brou*, Paris, 1910.

fonderie de canons avait été établie dans la ville, et qui avait continuellement à travailler pour l'Empereur. En 1546, le magasin de poudre sauta. Puis ce furent les dévastations des Huguenots en 1546, en 1572, en 1578 et en 1580. La cathédrale fut alors saccagée par les troupes anglaises du colonel Norris, qui enlevèrent jusqu'aux pierres sépulcrales de l'édifice ; les vitraux furent brisés, les tableaux lacérés, la statuaire mise en pièces. Le trésor enfin disparut, y compris une « châsse en forme d'église, pesent 3200 marcs, sans compter l'or et les pierreries qu'on y avait employées à profusion ». Cette châsse fut envoyée à la fonte et convertie en monnaie sur les ordres du prince d'Orange. — Malines, aujourd'hui, est sinon une ville morte, du moins une ville de province, — quiète, reposée, se survivant après les agitations d'autrefois ; — une cité de caractère paisible, presque méditatif, sinon sacerdotal comme le doit bien être la métropole religieuse de la Belgique. Il y reste, nous dit-on, l'industrie des corroyeurs, des filatures, et la petite fabrication de ces délicieuses dentelles qui sont universellement connues sous le nom de Malines...

§

De la place Saint-Rombaut, à laquelle il faut toujours revenir, nous nous dirigeons cependant à l'entrée de la rue de la Chaussée vers la Maison Echevinale, une construction du XIVe siècle, dans laquelle on a installé un rudiment de musée, comme d'habitude. C'est un petit édifice avec des murs en gradins selon le style des Flandres, tourelle d'angle, — une autre tourelle sur le faîte, mais d'époque plus moderne, et, au-dessus d'un perron, une porte ogivale à pinacle et cantonnée d'épis. Ce curieux bâtiment porte encore le nom de Vieux Palais, de ce que le Grand Conseil s'y installa en 1474. — Mais le « musée » ne se compose jusqu'ici que de quelques plâtres, des fragments de sculptures, les montants d'une cheminée, des peintures anciennes se rapportant à l'histoire du lieu, etc.

La rue de la Chaussée conduit de là jusqu'à une longue place qui sert de marché et porte le nom des Bailles de fer ; puis de là au Grand-Pont (XIIIe siècle), fait d'arches inégales, — celle du milieu plus large et plus haute que ses voisines, — lequel garde encore la trace des échauguettes qui autrefois en défendaient le passage. C'est, de ce côté, le quartier le plus pittoresque et mouvementé de la ville, et l'un des décors le

plus heureux qu'on puisse voir. On s'y trouve en plein dans le quartier des pêcheurs; la Dyle qui passe sous le pont est chargée de bateaux,de you yous, de barques; des hommes en tricot et coiffés de bérets en sortent de pleins paniers de poissons, s'interpellent, chicanent avec des bonnes femmes qui achètent la marchandise et l'emportent enfin, frétillant dans les mannes. On se croirait dans un port de mer, à Honfleur ou à Morlaix. — Sur les quais du voisinage, enfin, — quai au Sel, quai aux Avoines, — se trouvent des groupes de vieilles maisons, remontant peut-être au XVIe siècle, — maison du Saumon, qui porte le poisson entouré d'une bandelette ; maison d'Adam et Eve, de l'Enfant prodigue, — avec des tourelles, des pignons aigus, des fenêtres encadrées d'ogives. L'une, au faîte ondulé ; est dans le goût espanol ; la seconde, contiguë, porte des bonshommes sculptés en hauteur et comme rangés à la parade, — tandis que se tiennent au-dessus de la porte, — nus comme des vers ! — nos « premiers parents », qui semblent bien en pénitence. Quai des Avoines enfin, c'est la Maison du Diable, — bien entendu une ancienne maison publique.

De la vieille maisons des Archers, sur le Marché aux Grains où l'on arrive par la rue du Serment, il ne subsiste qu'un bâtiment très remanié, bien qu'il garde une tourelle coiffée en poivrière. — Mais par la rue Notre-Dame, on arrive en montant quelque peu à l'église de Notre-Dame-au-delà-de-la-Dyle, — celle que nous avons aperçue en entrant dans Malines. C'est un édifice très ancien, mais qui avait été déjà rebâti au XVe siècle ; les transepts sont du XVIe et le chevet de 1646. Les portails latéraux ont été construits dans le style ogival flamboyant. Une série de bas-reliefs encastrés dans la muraille extérieure et de belles voûtes rendraient pourtant cette église à peine remarquable, si elle n'avait la curiosité de posséder un grand tableau de Rubens : *la Pêche miraculeuse*, — sur lequel s'extasient les Guides, et qui coûte bien vingt sous pour être considéré, le clergé de Belgique mettant au compte des touristes une partie de son traitement.

Les autres églises de la ville : Saint-Jean, Sainte-Catherine, l'église du Béguinage, sont pourvues également d'œuvres diverses et plus ou moins précieuses, que signalent les recueils spéciaux : à Saint-Jean, construction du XVe siècle mais sans

grand intérêt, encore une œuvre de Rubens, le tryptique de *l'Adoration des Mages*, avec sur les volets des épisodes de la vie de saint Jean, — ensemble que l'on montre pour dix sous ; à Sainte-Catherine, derechef, une *Adoration des Mages*, par Maur Morech ; au Béguinage, qui date du XVIIe siècle, de très beaux confessionnaux, un tableau sur pivot, dont un côté représente *l'Assomption de la Vierge*, d'autres, le *Mariage mystique* de sainte Catherine. — Mais au fait toutes ces églises nous importent peu ; les Rubens que l'on paye chaque fois vingt sous finissent par devenir indifférents, — et pour les amateurs de cet Alexandre Dumas de la peinture, — avant la lettre ! — il y en avait plein le Musée d'Anvers. Nous ne dérangerons décidément pas les sacristains, et nous préférons vaguer par les coins, les ruelles de la vieille petite ville, — chercher les bicoques, — flâner au bon soleil sur les berges que baigne la Dyle.

Au retour par la rue Haute, nous nous trouvons tout à coup devant la Nouvelle porte de Bruxelles (XIVe siècle) — *Overste Poort*, — formidable édifice militaire, dont les deux grosses tours sont coiffées de bonnets en éteignoirs avec renflement vers la pointe, selon l'habitude assez fréquente du pays. C'est un des derniers restes, heureusement préservé, de l'enceinte murale de Malines, qui remonte, dit-on, à l'année 1305 ; et l'on peut comprendre, en considérant un tel ouvrage de défense, quelle pouvait être autrefois la difficulté des sièges, lorsque toutes les villes étaient munies d'un appareil analogue. Il suffisait en somme de fermer les portes ; de garnir les créneaux pour écarter les maraudeurs. Derrière ses remparts, à l'abri de ses tours et courtines crénelées, la cité pouvait dormir paisiblement ; à moins d'en faire le siège, on ne s'y introduisait que par trahison ou de l'aveu des défenseurs. — C'est toujours en somme ce que Napoléon Bonaparte disait de Malte après son occupation par l'armée d'Egypte : — « Nous avons été bien aise qu'il y ait eu quelqu'un à l'intérieur pour nous ouvrir la porte, car autrement nous n'aurions pas pu entrer. »

Maintenant on écrase la défense sous des avalanches d'obus ; on détruit les monuments et l'on éventre les maisons ; mais lorsque la place est prise, il n'y reste que des décombres et il faut tout reconstruire.

CHARLES MERKI.

LE ROI-LUNE

—

I

Le 23 février 1912, je parcourais à pied cette partie du Tyrol qui commence presque aux portes de Munich. Il gelait, le soleil avait brillé durant tout le jour et j'avais laissé loin derrière moi une région où des châteaux fabuleux se reflétaient dans des lacs roses au crépuscule. La nuit était tombée, la pleine lune l'illuminait, bloc flottant dans le firmament où scintillaient de froides étoiles. Il pouvait être cinq heures. Je me hâtais, voulant arriver pour le dîner au grand hôtel de Werp, village bien connu des alpinistes et qui, d'après la carte que j'avais en poche, ne devait plus être éloigné que de trois ou quatre kilomètres. Le chemin était devenu mauvais. J'arrivai à un carrefour où aboutissaient quatre sentiers; je voulus consulter ma carte, mais je m'aperçus que je l'avais perdue en route. D'autre part, le lieu où je me trouvais ne répondait à aucun point de l'itinéraire que je m'étais tracé avant le départ et dont je me souvenais nettement : j'étais égaré. Le temps me pressait et je ne tenais pas à coucher à la belle étoile. Je pris par le sentier qui me parut orienté dans la direction de Werp. Au bout d'une demi-heure de marche, je m'arrêtai en un endroit où le sentier finissait devant une muraille de rochers haute de cinquante mètres environ et derrière laquelle des montagnes s'élevaient en masses chaotiques, blanches de neige. Autour de moi de grands sapins agitaient leurs formes sombres et retombantes, car le vent s'était levé et, leurs cimes s'entrechoquant, ce bruit lugubre ajoutait encore à l'horreur du désert où le hasard m'avait entraîné. Je com-

pris qu'il serait impossible de trouver Werp avant le jour et cherchai quelque grotte, quelque anfractuosité de rocher où m'abriter du vent jusqu'à l'aube. Comme j'examinais fort soigneusement cette sorte de falaise qui se dressait devant moi, il me sembla apercevoir une ouverture vers laquelle je me dirigeai. Je reconnus une caverne très spacieuse et m'y aventurai. Au dehors, le vent faisait rage et la plainte des sapins avait quelque chose de poignant, comme si des milliers de voyageurs égarés avaient crié leur désespoir. Au bout de quelques minutes, m'étant habitué à la caverne, je perçus un bruit lointain de musique. Je crus d'abord m'être trompé, mais bientôt, je ne doutai plus, des ondes sonores et harmonieuses parvenaient jusqu'à mes oreilles et provenaient des entrailles de la montagne. Quel étonnement et quelle terreur ! Je voulus fuir. Puis la curiosité l'emporta et, tâtonnant le long de la paroi, je m'acheminai dans le but d'explorer la caverne de sorcellerie. J'avançai ainsi pendant plus d'un quart d'heure et les harmonies de l'orchestre souterrain se précisaient; puis la paroi fit un angle brusque. Je tournai changeant de direction et j'aperçus, à une distance que je ne pouvais évaluer, un peu de lumière filtrant, paraissait-il, autour d'un vantail. Je hâtai le pas et arrivai bientôt devant une porte.

La musique avait cessé. J'entendais une rumeur de voix éloignées. Me disant alors que les mélomanes souterrains ne devaient pas être, après tout, des gens dangereux et, d'autre part, comme malgré les apparences je ne pouvais me résoudre à admettre que mon aventure eût une origine surnaturelle, je frappai deux fois à la porte, mais personne ne vint. Enfin, ma main ayant rencontré un loquet, je le tournai et, n'éprouvant aucune résistance, je pénétrai dans une vaste salle dont les parois étaient revêtues de marbres de couleur, de coquillages, et où régnait une demi-lumière, tandis que de l'eau ruisselait dans des vasques où nageaient des poissons multicolores.

II

Ce n'est qu'après avoir longtemps regardé autour de moi que je vis au fond de la grotte une porte entr'ouverte par laquelle je me hasardai à jeter un coup d'œil dans la salle suivante, qui était très spacieuse et très haute de plafond. C'était une sorte de salle à manger meublée au centre d'une table

ronde, assez vaste pour donner place à plus de cent convives. Pour l'instant, il s'en trouvait là une cinquantaine environ qui tous, jeunes gens de quinze à vingt-cinq ans, bavardaient avec animation.

De la porte où je me tenais, et où on ne me voyait point, je remarquai que la table n'avait point de pieds. Elle était suspendue au plafond par quatre crochets portant des poulies sur lesquelles s'enroulaient des câbles métalliques ; de ces poulies les câbles filaient en sens différents le long du plafond et,après avoir passé dans des anneaux fixés à la corniche, descendaient le long des murailles où l'on pouvait les baisser, les remonter et les arrêter à volonté. Il en était de même des sièges de cette singulière salle à manger : ils avaient tous l'air d'escarpolettes. Des lampes électriques brillaient dans des ampoules de teintes différentes. Je remarquai qu'il y avait toutes les couleurs du prisme et ces ampoules suspendues au bout de leur fil étaient disposées comme à plaisir et au hasard dans toute la salle et à des hauteurs différentes ; il y en avait même qui semblaient sortir de la plinthe près du plancher. Ces lumières aux teintes versicolores étaient si bien distribuées, qu'on eût dit qu'il régnait dans la salle la lumière même du soleil.

Je ne vis point de domestiques, mais au bout d'un instant, les convives ayant assez mangé des mets qui leur avaient été servis, les valets entrèrent par les portes du fond pour emporter le premier service et d'autres serviteurs arrivèrent poussant devant eux un petit chariot où était étendu, sur un lit de bois sec, un bœuf tout vivant qu'on y avait solidement attaché. Lorsque le chariot, dont le fond pouvait dégager une chaleur électrique suffisante à cuire un rôti, fut auprès de la table, tout s'alluma et il y eut bientôt, sous le bœuf que l'on retournait vivant, un brasier instantané et aromatique. A ce moment quatre écuyers tranchants s'avancèrent de cet air satisfait et fatigué de mon ami René Berthier lorsque avant de quitter le domaine de la science pour celui de la poésie ou inversement, au moyen d'une lime à ongles il tente l'ouverture de sa boîte d'ananas quotidienne. Les convives qui devisaient fort agréablement s'interrompirent aussitôt pour choisir le morceau de leur goût, comme font les journalistes d'affaires après une nouvelle conquête coloniale. Le bœuf vivant était

découpé à l'endroit désigné, et telle était l'habileté du boucher que le morceau était détaché et rôti sans qu'aucun des organes essentiels ne fût touché. Bientôt il ne resta que la peau et le squelette que l'on emporta comme un contribuable dévoré par les collecteurs d'impôts.

Alors, entrèrent vingt oiseleurs, l'appeau en bouche et qui portaient chacun deux grandes cages pleines de canards plumés vivants que l'on étouffa devant chaque convive. Les sommeliers qui se présentèrent spontanément versèrent des rasades de vin de Hongrie et vingt trompettes qui entrèrent par quatre portes à la fois se mirent à sonner dans leurs instruments pavoisés.

★

Ce repas d'aliments vivants m'avait paru si étonnant que je fus un peu inquiet sur le sort qui m'attendait en compagnie de gens aussi avides de sang; mais ils se levèrent alors, et tandis qu'ils allumaient qui des cigarettes, qui des cigares, les valets débarrassèrent la table et la hissèrent en un clin d'œil jusqu'au plafond, ainsi que les sièges. La salle demeura vide de meubles, et les trompettes s'en étant allés furent remplacés par quatre violonistes aveugles qui jouaient des airs à la mode, ce qui engagea aussitôt ces jeunes gens à danser. Mais cet exercice ne dura pas plus d'un quart d'heure, après quoi ils s'en allèrent dans une autre salle.

★

La porte étant restée ouverte, je m'avançai à pas de loup : je les vis qui devisaient entre eux, tandis qu'autour d'eux de singuliers meubles semblaient danser de la façon la plus bizarre et sans musique. Ces meubles se haussaient petit à petit comme un poète de salon et se dandinaient en se haussant et grandissaient par saccades; bientôt ils prirent l'apparence de meubles confortables, fauteuils et divans de cuir ; une table avait l'apparence d'un champignon, elle était recouverte de cuir comme le reste du mobilier.

Aussitôt que les meubles eurent pris cette apparence honnête et cessé de haleter, les inconnus s'assirent dans les fauteuils et continuèrent de fumer ; quatre d'entre eux s'installèrent autour de la table et entamèrent une partie de bridge qui provoqua aussitôt les discussions les plus désagréables, à ce point que l'un d'eux ayant posé sur la table son cigare allumé

et tandis qu'il discutait, rouge de colère, un coup de son adversaire, la table éclata soudain comme un dirigeable allemand, jetant quelque perturbation dans la partie de cartes et dans l'assistance. Un nègre accourut aussitôt pour enlever la table pneumatique qui avait éclaté au contact du cigare et qui gisait à terre comme un éléphant mort ; il proposa d'apporter une autre de ces tables de caoutchouc recouvert de cuir, car il s'agissait d'un nouveau mobilier gonflable et dégonflable à volonté, et partant peu encombrant, même en voyage. Mais ces messieurs déclarèrent qu'ils n'avaient plus envie de jouer, et le nègre n'eut qu'à dégonfler le mobilier, qui s'affaissa en sifflant comme un serviteur russe sibilant devant son maître. Tout le monde quitta ensuite ce fumoir démeublé et le nègre éteignit l'électricité.

III

M'étant trouvé soudain dans l'obscurité, je gagnai la muraille et me dirigeai dans le sens où les voix s'éloignaient. En tâtonnant, je gagnai un escalier au bas duquel s'ouvrit une porte qui donnait sur un couloir étroit creusé dans le rocher et sur les parois duquel je vis ou gravés ou écrits au crayon ou au fusain les plus extraordinaires des graffitti obscènes. Je cite ceux dont je me souviens, mais en voilant la crudité de quelques-uns des termes qui étaient employés.

Un double phalle monstrueux fleuronnait l'M initiale de l'inscription suivante :

MICHEL-ANGE A CAUSÉ UN VIF PLAISIR
A HANNS VON JAGOW

C'était écrit au crayon.

Plus loin, d'un cœur percé d'une flèche entourée d'un aspic sortait une banderolle avec cette devise :

A CLÉOPATRE POUR LA VIE

Un érudit avait formulé en caractères gothiques un souhait qui m'emplit de stupéfaction et qui se rapportait à Horotswitha, la dramaturge :

JE VOUDRAIS FAIRE L'AMOUR
AVEC
L'ABBESSE DE GANDERSHEIM

L'histoire de France avait inspiré à un anonyme, admirateur du XVIII[e] siècle, l'exclamation la plus délirante :

IL ME FAUT
MADAME DE POMPADOUR

Ces inscriptions étaient gravées avec une pointe métallique dans la paroi.

En voici une, tracée à la craie et accompagnée de trois ctéïs ailés et d'ampleur différente :

J'AI EU LE MÊME SOIR LA MÊME
JOLIE TYROLIENNE DU XVII[e] SIÈCLE
A SES AGES DE 16, 21 ET 33
ANS J'AURAIS PU ENCORE L'AVOIR
A SON AGE DE 70 ANS MAIS
J'AI PASSÉ LA MAIN A NICOLAS

L'anglomanie battait son plein dans cette déclaration catégorique au crayon bleu :

L'ANGLAISE INCONNUE
DU TEMPS DE CROMWELL
AVALE TOUT

Signé : WILLY HORN

Une inscription, largement tracée au fusain et presque effacée par endroits, semblait un éclat de rire sarcastique qui me parut presque inconvenant dans cet inimaginable cimetière graphique :

J'AI EU HIER LA COMTESSE TERNISKA
A L'AGE DE 17 ANS ELLE QUI
EN A 45 BIEN SONNÉS

H. VON M.

Enfin je ne me crus pas trop audacieux en rapportant, eu égard aux graffiti précédents et malgré toute l'invraisemblance de la supposition, au mignon du roi Henri II cet aveu passionné et plein de franchise :

J'AIME QUÉLUS A LA FOLIE

Ces inscriptions équivoques et énigmatiques me remplirent de stupéfaction. Des cœurs percés, des cœurs enflammés, des cœurs doubles, d'autres emblèmes encore : ctéïs ailés ou non, imberbes ou toisonnés ; phalles orgueilleux ou humiliés, pat-

tus ou prenant leur vol, solitaires ou accompagnés de leurs témoins, ornaient la paroi de tout un blason indécent et capricieux.

J'avançai délibérément dans le couloir où, par une porte sans battant et que fermait à demi un rideau de lourde tapisserie, je vis ce qui se passait à l'intérieur d'une salle dont le plancher était matelassé et recouvert de tapis, de coussins, de plateaux chargés de rafraîchissements. Aux murs et assez bas, quelques vasques que surmontait un robinet avançaient en forme de proue et pouvaient servir de bidet ou de cuvette. La jeune brigade dont j'avais jusqu'alors suivi les déplacements s'était réfugiée dans cette pièce. Ces jeunes gens s'étaient couchés là. Sur le matelas qui couvrait le sol, on voyait encore quelques boîtes de bois. Chacun de ces messieurs en avait une près de lui, d'autres étaient inoccupées; l'une d'elles, placée près de la porte, se trouvait à ma portée.

Ils furent avant tout attentifs à regarder quelques albums, dont il y avait une profusion; il me parut de loin que c'étaient des albums de photographies nues : modèles d'académies, hommes, femmes et enfants.

L'effet qu'on attendait de ces nudités s'étant produit, ces jeunes gens prirent les attitudes les plus débraillées possibles. Ils firent étalage de leur vigueur et, ouvrant les boîtes, ils déclenchèrent les appareils, qui se mirent à tourner lentement, assez semblablement aux cylindres des phonographes. Les opérateurs ceignirent encore une sorte de ceinture qui par un bout tenait à l'appareil, et il me parut qu'ils devaient tous ressembler à Ixion lorsqu'il caressait le Fantôme de Nuées, l'invisible Junon. Les mains de ces jeunes gens s'égaraient devant eux comme s'ils palpaient des corps souples et adorés, leur bouche donnait à l'air des baisers enamourés. Bientôt ils devinrent plus lascifs et, pétulants, se marièrent avec le vide. J'étais déconcerté, comme si j'avais assisté aux jeux inquiétants d'un collège de fous priapiques; des sons sortaient de leur bouche, des phrases d'amour, des hoquets voluptueux, des noms si anciens où je reconnus ceux de la très sage Héloïs, de Lola Montés, d'une certaine octoronne qui devait provenir de je ne sais quelle plantation de la Louisiane au XVIIIe siècle; quelqu'un parlait d'un « page, mon beau page ».

Cette orgie anachronique me rappela soudain les inscrip-

tions du couloir. J'écoutai avec plus d'attention les termes lascifs et j'assistai à l'accomplissement de tous les désirs de ces libertins, qui trouvaient la volupté dans les bras de la mort.

« Les boîtes, me dis-je, sont des cimetières, où ces nécrophiles déterrent des cadavres amoureux. »

Cette pensée me transporta, je me trouvai à l'unisson de ces débauchés et, tendant la main, je saisis près de la porte, sans que personne s'en aperçût, la boîte qui s'y trouvait; je l'ouvris, puis déclenchai le mouvement comme je l'avais vu faire aux jeunes gens, ceignis la courroie autour de mes reins et aussitôt il se forma sous mes yeux ravis un corps nu qui me souriait voluptueusement.

★

Peu au fait de la mécanique, il me serait difficile de m'étendre sur les caractéristiques de l'appareil, et sur les données théoriques qui avaient présidé à sa construction. Toutefois, comme son apparence n'avait rien de surnaturel, j'essayai de me figurer l'opération à laquelle il présidait.

Cette machine avait pour fonction : d'une part, d'abstraire du temps une certaine portion de l'espace et de s'y fixer à un certain moment et pour quelques minutes seulement, car l'appareil n'était pas très puissant ; d'autre part de rendre visible et tangible, à qui ceignait la courroie, la portion du temps ressuscitée.

C'est ainsi que je pouvais regarder, palper, besogner en un mot (non sans quelque difficulté), le corps qui se trouvait à ma portée, tandis que ce corps n'avait aucune idée de ma présence, n'ayant lui-même aucune réalité actuelle.

Les appareils qui se trouvaient là avaient dû être fixés à grands frais, car la patience seule pouvait faire rencontrer dans le passé, à l'inventeur, ces personnages voluptueux en plein pouvoir de volupté, et bien des tâtonnements devaient être nécessaires, bien des cylindres n'avaient dû rencontrer que des personnages peu importants dans de toute autre action que celle de faire l'amour.

J'imagine que l'étude approfondie de l'histoire, surtout de la chronologie, devait être indispensable aux constructeurs. Ils fixaient leur appareil sur l'emplacement où ils savaient qu'à

telle date, tel personnage féminin avait couché et, mettant la mécanique en marche, lui faisaient atteindre la date et l'heure exacte où ils pensaient pouvoir rencontrer le sujet dans l'attitude convenable.

Des appareils plus puissants et construits dans un but plus en rapport avec la morale courante, pourraient servir à reconstituer des scènes historiques. Nul doute qu'une combinaison avec un appareil phonétique ne permette à l'inventeur, s'il veut livrer son secret au public, au lieu de le faire servir uniquement à l'amusement de quelques débauchés souterrains, ne permette, dis-je, de donner l'apparence complète du passé en ses fragments découverts et qu'il n'y ait bientôt des explorateurs des temps révolus comme il y a encore, et pour peu de temps, des explorateurs de terres inconnues. Tel de ces explorateurs s'acharnera à reconstituer, rouleau par rouleau, la vie de Napoléon. Des journaux publieront des informations comme celle-ci : « M. X..., explorateur du temps, vient, par un heureux hasard, de découvrir le poète Villon dont la vie est encore si mal connue et, cylindre à cylindre, il ne le lâche pas d'une semelle. »

★

Mais n'anticipons point. Tout cela est encore du domaine de l'utopie, tandis que le corps que je pressais dans mes bras me paraissait si fort à mon goût que j'en usais largement sans qu'il s'en doutât.

C'était une femme brune et voluptueuse, à peau blanche où des veines délicates paraissaient en si grand nombre qu'elle semblait bleue, de l'adorable bleu marin où se condensa l'écume que fut le corps divin d'Aphrodite. Et comme de ses deux mains rapprochées devant elle à la hauteur des seins, elle semblait repousser quelque chose, j'imaginais que c'était le cou flexible et blanc du cygne qui ne chantera point et qu'elle était Léda, mère des Dioscures. Elle disparut bientôt quand l'appareil s'arrêta et je me retirai à pas lents, tout bouleversé de ma bonne fortune.

IV

Dans le couloir, les graffitti sotadiques et les noms illustres m'emplirent de dégoût, mais l'orgueil d'être désormais l'allié

de l'horrible maison des Tyndarides m'emplit alors et je ne pu me retenir d'écrire au crayon :

J'AI COCUFIÉ LE CYGNE

Après quoi plein d'inquiétude et ne pouvant plus supporter l'atmosphère de cette maison souterraine, où rien n'était surnaturel certes, mais où tout était si nouveau pour moi, je voulus retrouver la sortie sans que personne m'eût rencontré. Mais je m'égarai, car au lieu de revenir dans les appartements que j'avais traversés, je me trouvais bientôt et tout tremblant dans une grande salle où sur une estrade à trois marches se trouvait un siège aux pieds brisés, sorte de trône démantibulé derrière lequel pendait une tapisserie figurant un écu fuselé d'argent et d'azur. Au mur où s'ouvrait la porte par où j'entrai, des tableaux étaient pendus qui représentaient la vie en zones colorées, en lumières éclatantes.

Dans le fond un orgue emplissait la muraille et, côte à côte, comme des chevaliers en armure, veillaient les tuyaux polis. Sur l'orgue une partition fermée portait sur le plat visible de sa riche reliure :

PARTITION ORIGINALE DE L'OR DU RHIN.

La salle était dallée de serpentine, de portor, de cuivre ; il y avait aussi des dalles de verre transparent dont il montait des lumières soit rouges, soit violettes. Ces lumières n'éclairaient point la salle qui était illuminée par de grandes fenêtres postiches d'où la lumière artificielle venait comme celle du jour même. A certaines places de ce dallage je vis des flaques de sang et dans un coin une pile de couronnes de théâtre en cuivre doré et en verroterie.

★

C'est ici que se place l'épisode le plus émouvant de mon voyage, car, voulant sortir de ce lieu et n'osant revenir sur mes pas, j'ouvris au hasard et sans faire aucun bruit une petite porte près de l'orgue. Il était huit heures du soir environ. Je jetai un coup d'œil dans une grande salle qui n'était pas moins éclairée que celle où je me tenais et qui était toute parfumée à l'essence de roses.

Un homme au visage jeune (il avait cependant alors environ soixante-cinq ans) s'y tenait vêtu comme un grand sei-

gneur français du règne de Louis XVI. Ses cheveux nattés à la Panurge s'étaient surchargés de poudre et de pommade. Comme je pus m'en rendre compte par la suite, des scènes de Richard Cœur de Lion étaient brodées sur son gilet et des boutons de deux pouces de diamètre contenaient sous verre douze miniatures, portraits des douze Césars.

Autour de la salle, de grands pavillons de cuivre sortaient de la muraille.

Le curieux personnage, dont l'aspect anachronique contrastait si fort avec la modernité métallique de cette salle, était assis devant un clavier sur une touche duquel il appuya d'un air las et elle resta enfoncée, tandis qu'il sortait d'un des pavillons une rumeur étrange et continue dont je ne distinguai d'abord pas le sens.

L'inconnu écouta un moment avec attention ces rumeurs. Tout à coup il se leva et, faisant un geste à la fois efféminé et théâtral, la main droite étendue, la gauche sur son cœur, tandis que des sites oraux s'avançait le cortège, il s'écria :

« Royaume ermite ! ô pays du Matin Calme ! l'aube pointe à peine sur son territoire et déjà de tes couvents montent les prières dont cet appareil précis m'apporte le murmure. J'entends le bruissement des vestes en papier huilé des gens du peuple, l'orage des aumônes pleuvant parmi les bousculades des pauvres gens. Je t'entends aussi, cloche de bronze de Séoul. Dans ta voix on distingue la plainte d'un enfant. J'entends aussi un cortège ; il suit son beau seigneur, l'Yan Ban magnifique sur sa selle. Si un jour je porte encore la pourpre pâle qui ne convient qu'à moi, le Roi-Lune, j'irai visiter ton décor et jouir de ton climat que l'on dit délicieux. »

Et tandis que s'élevaient les paroles de celui que je reconnus aussitôt pour être le roi Louis II de Bavière, je vis que l'opinion populaire des Bavarois, qui pensent que leur roi malheureux et fou n'est point mort dans les eaux sombres du Starnbergersee, était juste. Mais les rumeurs lointaines qui provenaient du triste royaume des ermitages me sollicitaient trop pour que je ne me laissasse point aller au charme qui m'arrivait de la terre des vêtements blancs et, écoutant attentivement les murmures de l'aube, il me sembla entendre le bruit des lavandières battant perpétuellement les linges et les costumes virginaux, et les chocs incessants des bâtons remplaçant le fer à repasser com-

me si c'était l'aube blanche elle-même qu'on lavait et qu'on repassait.

Puis, le noyé postiche du lac de Starnberg appuya sur une autre touche et, aux paroles murmurées par le roi, je compris que les bruits qui provenaient jusqu'à nous évoquaient l'atmosphère heureuse du Japon au moment de l'aurore.

Les microphones perfectionnés que le roi avait à sa disposition étaient réglés de façon à apporter dans ce souterrain les bruits les plus lointains de la vie terrestre. Chaque touche actionnait un microphone réglé pour telle ou telle distance. Maintenant c'étaient les rumeurs d'un paysage japonais. Le vent soufflait dans les arbres, un village devait être là, car j'entendais les rires des servantes, le rabot d'un menuisier et le jet glacial des cascades.

Puis, une autre touche abaissée, nous fûmes transportés en pleine matinée ; le roi salua le labeur socialiste de la Nouvelle Zélande, j'entendis le sifflement des geysers au jaillissement d'eaux chaudes.

Ensuite, ce beau matin se continua dans la molle Taïti. Nous voilà au marché de Papeete, les lascives vahinés de la Nouvelle-Cythère y erraient, on entendait leur beau langage guttural et presque comparable au grec antique ; on entendait aussi la voix des Chinois qui vendent le thé, le café, le beurre et les gâteaux, le son des accordéons et des guimbardes...

Nous voici en Amérique, la prairie est immense, une ville sans doute a surgi, autour de cette station d'où repart le pullman dont, de concert avec le roi, j'entends le sifflement.

Bruits terribles de la rue, tramways, usines, il paraît que nous sommes à Chicago, à l'heure de midi.

Nous voici à New-York où chantent les vaisseaux sur l'Hudson.

Des prières violentes s'élèvent devant un christ à Mexico.

Il est quatre heures. A Rio-de-Janeiro passe une cavalcade carnavalesque. Les balles de caoutchouc, lancées par des mains sûres, s'aplatissent avec bruit sur les visages et répandent les eaux de senteur comme les alcancies moresques d'autrefois, plic, ploc, rires, ah ! ah !

C'est six heures à Saint-Pierre-de-la-Martinique ; les masques se rendent en chantant dans les bals décorés de grosses fleurs rouges de balisier. On entend chanter :

Ça qui pas connaîte
Bélo chabin ché,
Ça qui pas connaîte
Robelo chabin.

Sept heures, Paris, je reconnus la voix aigre de M. Ernest L. J..n.ss., car le microphone, comme par hasard, aboutissait dans un café des grands boulevards.

L'angélus sonne au Munster de Bonn, un bateau chargé d'un double chœur chantant passe sur le Rhin se rendant à Coblence.

Puis ce fut l'Italie, près de Naples. Les voiturins jouaient à la mourre par la nuit étoilée.

Alors vint la Tripolitaîne où, autour d'un feu de bivouac, M.r.n.tt. s'exerçait à parler petit nègre,tandis que les troupes de la maison de Savoie l'entouraient martialement, prêtes à le défendre et tiraient quelques feux de salve onomatopéïques, tandis que de poste à poste à travers le camp se répondaient les sonneries de clairons.

Une minute après, dix heures ! Sont-ce des mendiants qui se plaignent, qui gémissent avec tant d'ardeur ? Le roi qui les écoute murmure :

« C'est la voix d'Ispahan qui arrive jusqu'à moi, issue d'une nuit noire comme le sang des pavots. »

Et tandis qu'il y songe, c'est l'odeur des jasmins que j'imagine.

Minuit ! un pauvre pâtre crie dans un désert glacé ; c'est l'Asie nocturne d'où le mal s'étend sur le monde.

Des éléphants barrissent. Une heure du matin ! C'est l'Inde !

Puis le Thibet. On entend sonner les cloches sacerdotales.

Trois heures : le bruit des milliers de barques s'entre-choquant avec douceur sur les bords du fleuve de Saïgon.

Doum, doum, doum, doum, doum, doum, doum, doum, doum, c'est Pékin, les gongs et les tambours des rondes, les chiens innombrables qui glapissent ou aboient, mêlant leurs voix au lugubre bruit des rondes. Un chant de coq éclate annonçant l'aube qui, livide, abandonne déjà la blanche Corée.

Les doigts du roi coururent sur les touches, au hasard, faisant s'élever, simultanément en quelque sorte, toutes les ru-

meurs de ce monde, dont nous venions, immobiles, de faire le tour articulaire.

Tandis que je m'émerveillai, le roi leva soudain la tête. Et tout d'abord, ma présence ne parut pas l'étonner :

« Apportez-moi, me dit-il, la partition originale de l'*Or du Rhin* je veux le parcourir après avoir écouté la symphonie du monde et avant d'aller entendre l'orchestre mouvant de M. Oswald von Hartfeld... Mais, figure de criminel, où est ton masque ? Je ne veux devant moi personne sans masque. »

Et, le visage brusquement empreint de férocité, le roi s'avança les poings fermés ; il était de stature herculéenne ; il me secoua brutalement, me battit à coups de poing, à coups de pied, me crachant à la figure, criant :

« Qu'on lui coupe les testicules ! Frankenstein ! Eulenbourg ! Jacob Ernst ! Durkheim ! qu'on lui coupe les testicules ! »

Je n'attendis aucun de ces messieurs, et, voyant que le roi s'inquiétait de ce que j'étais démasqué plutôt que de ma présence insolite, je me dis que si je savais retrouver la porte par laquelle j'étais entré dans le souterrain, je ne serais recherché par personne, le roi ne pensant avoir eu à faire qu'à un des familiers de sa maison : serviteurs, subalternes, pages, seigneurs ou baletiers.

Et tandis que je me sauvais, je l'entendais qui criait :

« La partition de l'*Or du Rhin*, le masque sur la figure de criminel ou l'on te coupera les testicules ! »

V

Je me remis à errer dans ce somptueux souterrain où vivait ce vieux noyé qui avait été un roi fou. Pendant deux heures au moins, je m'avançai prudemment dans l'obscurité, ouvrant des portes, tâtonnant la muraille et ne trouvant point d'issue.

D'abord j'entendis des éclats de voix au loin, puis tout se tut.

Enfin je me retrouvai dans la grotte qui servait de vestibule à cette étonnante demeure.

Dehors éclataient des fanfares qui se turent bientôt. Je n'eus qu'à ouvrir la porte par laquelle j'avais pénétré dans l'hypogée pour me retrouver bientôt parmi les sapins.

Mais la forêt s'était illuminée; les mille lumières qui y étaient nées couraient, se haussaient, se baissaient, s'éloignaient, se rapprochaient, se groupaient, se tassaient, dégringolaient, s'étreignaient, se rallumaient, se rapetissaient, grandissaient, changeaient de couleurs, unifiaient leurs teintes, les diversifiaient, les unissaient en formes géométriques, les séparaient en lueurs, en flammes, en étincelles, les solidifiaient pour ainsi dire en d'incandescentes formes géométriques, en lettres de l'alphabet, en chiffres, en figures animées d'hommes et de bêtes, en de hautes colonnes ardentes, en lacs roulant des flots enflammés, en phosphorescences livides, en gerbes de fusées, en girandes, en lumière sans foyer visible, en rayons, en éclairs.

A certains moments, j'apercevais tout un peuple réuni au loin. En me rapprochant prudemment et me dissimulant derrière les troncs d'arbres, j'arrivai à distinguer ces personnages. Ils étaient masqués, sauf le vieux roi, dont le visage était découvert. Il avait mis un costume mi-masculin, mi-féminin, c'est-à-dire que sur son costume XVIIIe siècle il avait enfilé une robe à paniers, mais ouverte par devant et ornée d'une ceinture de gymnastique comme en ont les pompiers.

A ce moment, la musique reprit. Il y avait des musiciens très éloignés et d'autres tout proches. Leurs fanfares s'en allaient et revenaient, éclataient au loin ou tout près. On eût dit que cent orchestres se fuyaient, se cherchaient, se groupaient, se couraient après, s'éloignaient ou se rapprochaient, vite ou lentement. Il y avait là des stridences inconnues, des sonorités d'une force inouïe, des timbres d'une nouveauté impressionnante. Il venait de la musique de très haut, comme du ciel. Il en sortait de dessous terre et nous étions noyés, pour ainsi dire, dans un océan de sons magiques.

Soudain, tous ces personnages se ceignirent d'une ceinture semblable à celle du roi. Quelques-uns s'étant tournés, je vis que, sur le ventre, la ceinture était ornée d'un instrument assez semblable à un réveille-matin.

« Voilà, voilà des couleurs, disait le roi, et cet art est plus grand, il a plus de ressources que la peinture... Et cette musique mouvante, est-elle assez vivante ? Maintenant, mes amis, allons nous promener. »

★

Le Roi-Lune s'envola gracieusement. Il alla se percher dans un arbre, où il continua de parler. Mais je ne compris pas ce qu'il disait et il me sembla qu'il gazouillait en s'adressant à la lune qui luisait entre les branches, puis il reprit son vol; toute la compagnie s'envola avec lui, et ils disparurent dans les airs comme une troupe d'oiseaux migrateurs.



Je parvins à gagner Werp dans la matinée, et durant longtemps je n'éprouvai le besoin de raconter mon aventure à personne.

GUILLAUME APOLLINAIRE.

LE CALIFAT ET LA GUERRE

(*Suite* [1])

—

III

MODES D'ACCESSION AU CALIFAT

En 632 de notre ère, Mahomet mourait à Médine. Il était *abtar* : sans postérité mâle. *Sounboûr*, disait-on encore de lui : palmier isolé dans la campagne, au tronc grêle, au rare feuillage. « Tel Mahomet, répétaient les Qouraïchites ; n'ayant ni fils, ni frère, à sa mort, son souvenir est condamné à disparaître (2). »

Le Prophète s'était-il prononcé, avant de mourir, au sujet du régime destiné à assurer l'avenir de la communauté islamite ? — Sur la fin de Mahomet il plane un mystère que les recherches des islamologues n'ont pas encore complètement dissipé...

Quoi qu'il en soit, un fait paraît certain : l'audacieuse initiative de trois personnes, Aboû Bakr, Oumar et Aboû Oubaïda,

(1) Voy. *Mercure de France*, n° 439.

(2) Coran, 108, 3. — Une mention spéciale doit être réservée ici aux savants travaux de notre maître, H. Lammens, professeur à la Faculté Orientale de Beyrouth (Syrie). Ses *Etudes sur le règne du Calife Omaïyade Mo'âwiya Ier* (Beyrouth 1908) ; sur *Le Califat de Yazid Ier* (Beyrouth, 1910) ; sur *Le « triumvirat » Aboû Bakr, Omar et Aboû Obaïda* (Beyrouth, 1910) ; sur *Qoran et Tradition* (dans les *Recherches de science religieuse*. Paris, 1910) ; sur *La république marchande de la Mecque vers l'an 600 de notre ère* (dans le *Bulletin de l'Institut Egyptien*, Le Caire, 1910) ; sur *L'âge de Mahomet et la chronologie de la Sîra* (dans le *Journal asiatique*, Paris, 1911) ; sur *Mahomet fut-il sincère ?* (dans les *Recherches de science religieuse*, Paris, 1911) ; sur *Ziâd Ibn Abîhi, vice-roi de l'Irâq, lieutenant de Mo'âwiya Ier* (dans la *Rivista degli studi orientali*, Rome, 1911) ; sur *Fâtima et les filles de Mahomet* (Rome, 1912), etc., sont indispensable à quiconque veut connaître les origines de l'Islâm. Nous les avons mises à large contribution, trop heureux de servir à les vulgariser.

devait successivement assurer le pouvoir suprême aux membres composant ce « triumvirat (1) ». Leur entente a été définitivement établie par notre savant Professeur H. Lammens.

Du vivant même du Prophète, on voit Aboû Bakr et Oumar former bande à part, évités et jalousés par les autres Compagnons de Mahomet, mais « marchant la main dans la main », selon l'expression bien suggestive d'un *Hadîth* (2).

L'inventeur de ce « triumvirat » d'un nouveau genre fut Aboû Bakr, père de la sémillante Aïcha, épouse favorite de Mahomet. Politique roué, il paraît avoir caressé d'assez bonne heure le projet de recueillir la succession califale du Prophète. C'était, il faut l'avouer, un des musulmans les plus anciens et, pour les Arabes imbus du préjugé du séniorat, le plus âgé. Mais c'était un fort surtout, un énergique, un colère, un brutal. Ajoutez à cela une intelligence très haute et très souple... Aïcha avait hérité de lui ces qualités maîtresses. Entreprenante, rusée comme une chatte, d'une éloquence persuasive, elle était, comme disent les Arabes, la « digne fille de son père ». Au demeurant, la plus intelligente peut-être de l'histoire musulmane. Arrachée par Aboû Bakr à son premier et jeune fiancé Joubaïr Ibn Mat'ame, elle fut poussée, malgré ses répugnances, dans les bras de Mahomet. Elle servira, par ses intrigues, les projets paternels.

D'une origine aussi modeste que son ami Aboû Bakr, son aîné de quelque vingt ans, Oumar était le père de Hafsa, autre épouse de Mahomet (3). Hafsa ne valait certes pas Aïcha ni par la beauté, ni par l'intelligence. Elle se syndiquera néanmoins avec la favorite, au profit du « triumvirat ».

Quant à Aboû Oubaïda, c'était un Fihrite obscur, un « Qouraïchite des faubourgs ». Ami particulier d'Oumar, il jouera,

(1) Il fut réduit par un événement fatal à un « duumvirat ». La peste d'Amwâss avait emporté Aboû Oubaïda avant la mort du Calife Oumar.

(2) Cf. Ibn Sa'd, *Kitâb at Tabaqât al Kabîr*, III, 124.

(3) Le Prophète eut 15 femmes. Mais il ne se maria effectivement qu'avec 13 ; avec 11, a-t-on dit, ne touchant pas les 4 autres. Voici les noms de ses épouses : Khadîja ; Aïcha ; Hafsa ; Oumm Habîba ; Oumm Salama ; Sawda : elles appartenaient à la tribu de Qouraïche ; — Zaïnab bint Jahch ; Maïmoûna ; Zaïnab bint Khouzâma ; Houâriya : elles étaient Arabes ; — Safiya : elle était Israélite. [Cf. Abou'l Fida, *Annales*, I, 162 et s. (Constantinople, 1870)]. — Sur Mahomet et les femmes, voyez Mansour Fahmy, *op. cit.*, p. 15 et s. — « Dans l'intérieur de Mahomet il existait deux partis : celui des *triumvirs*, formé par Aïcha et Hafsa, deux redoutables intrigantes, dignes filles d'Aboû Bakr et d'Oumar, ... et celui des autres épouses... liguées contre la scandaleuse faveur d'Aïcha ». [[Cf. H. Lammens, *Fâtima*, p. 46 (Rome, 1912)].

comme jadis Crassus à Rome, ce rôle de comparse qu'on retrouve au fond de tous les « triumvirats » historiques. N'ayant point une Aïcha ou une Hafsa dans le harem de Mahomet, cela devait, entre autres raisons, le condamner au rôle effacé de satellite. Sans peut-être s'en douter, Aboû Oubaïda était l' « homme de paille » des adroits *duumvirs*.

Grâce à leur accord, les deux premiers Califes Aboû Bakr et Oumar, qui ne pouvaient alléguer ni leur ancienneté dans la tribu de Qouraïche, ni leurs liens de parenté avec la famille du Prophète, réussirent à évincer Outhmâne et Alî, les deux gendres de Mahomet. Ceux-ci succéderont seulement à ceux-là.

§

Bien que ne s'aimant pas, Aïcha et Hafsa marchaient d'accord chaque fois qu'il s'agissait d'avancer les affaires du « triumvirat ». La fille d'Aboû Bakr n'hésitait pas à espionner Mahomet, en conversation particulière avec son premier gendre Outhmâne. Aïcha avait d'ailleurs la manie de l'espionnage. Sa haine contre Alî, second gendre de Mahomet, coupable d'avoir jadis suspecté sa vertu, la poussera d'autre part à seconder les projets de son père.

Un travail d'ensemble nous révélera-t-il jamais, en les reconstituant, la série complète des intrigues ourdies autour du lit de mort du Prophète ? Nous y surprenons la présence presque ininterrompue d'Aboû Bakr et d'Oumar. L'intelligente Aïcha profitera de ce tête-à-tête pour répandre le bruit que Mahomet destine sa succession à son beau-père. Sa piété filiale — faut-il dire son ambition ? — mettra tout en œuvre pour arracher au mourant une déclaration en ce sens.

Lorsque le nègre Bilâl (1), qui cumulait les fonctions d'appariteur et de crieur public — *Muezzin* — vint annoncer l'heure de la prière, le Prophète, d'une voix presque éteinte, murmura : « Dis aux Fidèles de la faire. » Pareille solution pouvait-elle convenir à Aïcha et à Hafsa ? Pour servir l'ambition paternelle, les filles des *duumvirs*, montant bonne garde, épiaient les occasions. Le moment leur sembla propice. Aussi proposèrent-elles comme président de la réunion à la mosquée Aboû Bakr ou Oumar. De guerre lasse, Mahomet semble

(1) C'était l'homme — *mawla* — d'Aboû Bakr. Il est demeuré le type du *Muezzin*. Aux grands jours, Bilâl marchait devant Mahomet, déployant au-dessus de sa tête une sorte de dais.

avoir cédé à leur désir. Il désigna le père d'Aïcha. Nous verrons comment celui-ci exploitera le geste du moribond...

§

Le Prophète ne tarda pas à expirer.

Prévenu à temps par sa fille, Aboû Bakr accourt. Son intervention va sauver l'Islâm naissant de l'anarchie et de la guerre civile.

Les quarante-huit heures qui ont suivi la mort de Mahomet peuvent compter parmi les moments les plus critiques de l'histoire musulmane. L'existence même de la religion nouvelle était en jeu. Celle-ci ne toucha jamais de si près à sa ruine... Quel allait être son avenir? Allait-elle demeurer une secte locale, destinée à s'éteindre sur place, une réforme avortée, ou bien, débordant les frontières de l'Arabie, allait-elle devenir une religion mondiale? Tout allait dépendre de la façon dont serait résolu le problème — combien redoutable! — de la succession du Prophète.

Grâce à l'audacieuse initiative d'Aboû Bakr, la crise fut conjurée. Le « triumvirat », qui devait valoir à l'Islâm deux souverains remarquables, prévint la dislocation de l'œuvre du Maître.

§

Quand la nouvelle de la mort de Mahomet se fut répandue à Médine, les habitants de cette ville se réunirent dans la *Saqîfa* ou Hall de leurs concitoyens les Banoû Sâ'ida, décidés à prendre possession d'un pouvoir qu'ils estimaient avoir mérité par leurs services. Les Médinois étaient les « Secourants » : ils avaient accueilli le Prophète lors de sa fuite de la Mecque. Pour assurer le succès de sa mission, ils l'avaient aidé de leur concours matériel et moral. Ils avaient même répandu leur sang pour lui permettre de devenir, selon le mot de Machiavel rappelé par le Comte Ostrorog, un « Prophète armé ». Aussi étaient-ils résolus à prêter hommage à leur chef Sa'd Ibn Oubâda.

Il fallait cependant compter avec les Mecquois Qouraïchites, ces « Emigrés » qui avaient suivi Mahomet dans son exil à Médine et qui, bien que formant une minorité, avaient su imposer leur hégémonie à la majorité médinoise. Il fallait surtout compter avec le « triumvirat ».

Abandonnant à la famille du Prophète l'honneur de prépa-

rer les funérailles de l'Envoyé d'Allâh, Aboû Bakr vole à la réunion des Médinois, flanqué de ses deux acolytes Oumar et Aboû Oubaïda. Assuré du concours de ces derniers, le père d'Aïcha se sent prêt à toute éventualité... Mais les habitants de Médine veulent mettre un terme à l'envahissement des Emigrés de la Mecque, devenu un danger pour leur indépendance. Aussi résistent-ils.

Irrité de leur résistance, le grave Aboû Bakr, après avoir fait taire Oumar dont il redoute la fougue maladroite, s'exprime ainsi (1) :

Nous sommes les Emigrés! Premiers à embrasser l'Islâm, nous sommes les plus nobles par la race, les plus beaux de visage, les plus prolifiques parmi les Arabes, les plus proches parents de Mahomet ! Nous vous avons devancés dans la connaissance du Coran. Allâh n'a-t-il pas dit (2) : « Les Emigrés sont les prédécesseurs, les premiers ; de même les Secourants, qui les ont suivis dans la bonne voie » ? — Les Emigrés, c'est nous. Vous, les Secourants, vous êtes nos frères en religion, nos coparticipants au butin, nos auxiliaires contre les ennemis communs. Vous nous avez généreusement accueillis. Allâh vous en récompense! A nous la fonction d'Emir. A vous la charge de Vizir. Jamais les Arabes ne se soumettront qu'à ce clan de Qouraïche. Reconnaissez donc de bon cœur ce qu'Allâh a départi aux Emigrés, vos frères !

Il dit.

L'argument de la fécondité, qui pourrait paraître étrange, avait aux yeux des Arabes une importance considérable. Comme tous les peuples guerriers, ceux-ci tenaient au nombre.

Nous Mecquois, — dit encore Aboû Bakr (3), — nous pouvons l'affirmer : nous descendons de tous les Arabes. Il n'existe pas de tribu à laquelle ne nous rattachent les liens du mariage. Jamais les Arabes ne reconnaîtront qu'un chef de Qouraïche.

Ainsi, par l'organe du père d'Aïcha, la majorité qouraïchite refusait de se laisser gouverner par un clan voué, selon elle, à disparaître. La brutalité même de cette conclusion, dit le Professeur H. Lammens, en constituait la force principale. On ne pouvait plus clairement rappeler aux Médinois leur propre

(1) Cf. Ibn Abd Rabbihi, *op. cit.* II, 158 et 249.
(2) Coran, IX, 101.
(3) Cf. Tabarî, *op. cit.*, I, 1823, 5.

isolement, ni les alliances et les multiples liens d'intérêt rattachant aux Mecquois les habitants de la Péninsule.

Ce ne furent pas les seuls arguments d'Aboû Bakr. Ayant rappelé ces paroles de Mahomet (1) : « Les Califes doivent être de la tribu de Qouraïche », il proposa à l'hommage des électeurs Oumar et Aboû Oubaïda : ses associés. Respectueux envers le pacte conclu, ces derniers déclinent la proposition de leur chef, ou plutôt feignent de se renvoyer mutuellement le Califat. La « mise en scène » des *triumvirs* est en tous points remarquable... De leur côté les Médinois résistent toujours. Alors Aboû Bakr, énumérant ses hauts faits accomplis du vivant de l'Envoyé d'Allâh, s'écrie : « Qui donc possède plus de droits que moi au pouvoir ? N'ai-je pas été le premier à faire la prière? N'ai-je pas?... N'ai-je pas?... »

Le trait porte.

Avec raison, les *triümvirs* insistent sur ce fait que, dans les derniers jours de sa vie, le Prophète avait chargé Aboû Bakr de présider la prière à sa place. Ce choix n'était-il pas l'équivalent d'une investiture ordinaire ?... Les remplaçants de Mahomet pour la prière devenaient, en effet, ses lieutenants, au temporel comme au spirituel. Le terme « *salât* » : prière, désignait clairement, au premier siècle de l'Islâm, l'administration civile.

La résistance des Médinois est brisée. Un des leurs, Bachîr Ibn Sa'd, frappe dans la main d'Aboû Bakr en signe d'hommage. Les assistants suivent son exemple (2). La thèse de la suprématie politique et religieuse de la Mecque est confirmée. L'hégémonie de Qouraïche est désormais un fait acquis.

I

Henri de Bornier met dans la bouche du prophète ces vers (1) :

.. La femme est le plaisir d'un jour.
Mais l'homme, qui lui laisse usurper dans son âme
La place des devoirs austères, Dieu le blâme !
Aussi, dût quelquefois le sage s'étonner,
Je partage mon cœur pour ne pas le donner !

(1) Cf. Boukhârî, *Sahîh* (L'Authentique : recueil de Traditions), IV, 179 et IX, 62 (Le Caire, *Boûlâq*).

(2) A l'exception de Sa'd Ibn Oubâda, candidat de Médine. Retiré en Syrie, il y demeure jusqu'à sa mort.

(1) Cf. *Mahomet*, p. 42-43.

Je fais, même en cela, le devoir de l'Apôtre ;
— Ayesha, disait-on ? Elle pas plus qu'une autre !

Aboû Bakr, croyons-nous, n'aurait point souscrit ce dernier alexandrin. Si le chef des *triumvirs* réussit à enlever le Califat, qu'il convoitait, c'est surtout grâce aux intrigues prépa toires d'Aïcha. N'est-ce pas à son instigation que le Prophète l'avait chargé de présider la prière ? Nous savons comment Aboû Bakr fit valoir cet argument suprême en faveur de sa candidature. « Une autre » aurait-elle pu faire ce que la favorite a fait ?

§

Il s'en fallait de beaucoup que tous les Qouraïchites fussent partisans du « triumvirat ». Malgré ses qualités indéniables, il manquait à Aboû Bakr un titre qui n'était pas à négliger : celui d'appartenir à la famille de l'Envoyé d'Allâh. Interpellé par Abbâs, oncle paternel de Mahomet (1), au sujet du Califat, Alî, cousin du Prophète et son gendre, répond : « Qui peut contester notre droit » ? (2) — Aussi comprend-on que la demeure du mari de Fâtima soit devenue le centre de l'opposition au pouvoir des *triumvirs*. Leurs adversaires s'y réunissent. Les amis du premier Calife accourent pour les y forcer. Un véritable siège est organisé autour de la maison...

(1) Voyez le tableau dynastique. *Mercure*, n° 439, p. 394.

(2) On sait que les Musulmans se divisent en deux grands groupes : les *Sunnites*, orthodoxes, et les *Chiites*, schismatiques. Pour ceux-ci, Mahomet n'a pas pu mourir *intestat*. Il a dû désigner comme successeur Alî. En effet, ce dernier n'était pas seulement le cousin du Prophète [voyez le tableau dynastique] ; ayant épousé Fâtima, il en était aussi le gendre. Si le testament de Mahomet n'a pas paru, c'est qu'il a dû être escamoté par le « triumvirat » ! [Voyez le *texte*, un peu plus loin]. D'après les *Chiites* donc Alî, quatrième Calife, aurait dû succéder immédiatement au Prophète. — Les *Sunnites* répondent que les trois prédécesseurs d'Alî sont arrivés au pouvoir légitimement. — La scission entre ces deux groupes de Musulmans est si grande que les *Chiites* croient en un Califat particulier, héréditaire dans la branche mâle des descendants d'Alî. Cette souveraineté est restée néanmoins fictive, le pouvoir réel se trouvant détenu par les Oumaïyades et les Abbassides. Les Califes qui succédèrent, d'après les *Chiites*, à Alî, sont : Hassane et Houssaïne, ses deux fils ; Zaïn'oul Abidîne ; Mouhammad'oul Bâqir ; Ja'far'ous Sâdiq ; Moûssa' l Kâzime ; Alî ar Rida ; Mouhammad'oun Naqî ; Alî an Naqî ; Al Hassan'oul Askarî et Mouhammad'oul Mahdî. Ce dernier se serait réfugié dans un souterrain — *sirdâb* — et aurait disparu. Mais les *Chiites* croient qu'il vit toujours et qu'il reviendra comme *Mahdî* : dirigé par Allâh sur la bonne voie pour conduire les Fidèles au salut. A leur encontre, les *Sunnites* professent qu'une des conditions requises par la Loi sacrée pour l'exercice du Califat est la « visibilité ». Cette prescription vise, on le voit, la théorie contraire des *Chiites*. Ceux-ci, leur 12e Calife disparu, prétendent être gouvernés par un vicaire invisible. — Le « chiisme » est surtout répandu en Perse. Cependant les Indes, l'Arabie, la Syrie et certaines contrées de l'Asie centrale comptent un grand nombre de *Chiites*. [Sur le « principe » de cette scission, Cf. H. Lammens, *Fâtima*, p. 128 (Rome, 1912). Nombreux détails *très intéressants* sur le caractère d'Alî dans le même ouvrage, *passim*].

Bien que le domicile des Arabes soit considéré comme inviolable, cette considération n'arrête pas le terrible lutteur qu'était Oumar. Celui-ci mène la bande. Il vient se mesurer avec le gendre du Prophète et les autres adversaires d'Aboû Bakr. Le prestige et le deuil de la fille de Mahomet ne le font pas reculer. Il engage la lutte avec Alî, cependant que Fâtima, la malheureuse épouse de ce dernier, attirée par le tumulte, menace de découvrir en public sa chevelure : signe suprême de détresse chez les femmes arabes.

Pourquoi cette expédition ? Voici :

Le Coran (1) et le *Hadîth* (2) obligent le Fidèle de rédiger son testament. Législateur pratique, le Prophète aurait-il pu omettre pour lui-même ce qu'il avait prescrit aux autres ?... Dans le but d'empêcher la mise au jour d'une manifestation de ce genre — en supposant qu'elle existât (3), — les amis d'Aboû Bakr décident de recourir à la force : ainsi, le plan des *triumvirs* ne sera point dérangé...

Leur audace trouve une aide précieuse dans le manque d'initiative et l'incapacité politique d'Alî. Quant à l'autre gendre de Mahomet, Outhmâne — le « possesseur des deux lumières » : Rouqaïya et Oumm Koulthoûme, filles du Prophète — il demeure, pendant toutes ces intrigues, prudemment caché chez lui. Cette irrésolution fut pour beaucoup dans la réussite des projets d'Aboû Bakr.

§

Avant sa mort, arrivée en 634, le premier Calife réunit les Compagnons les plus illustres de Mahomet. Les ayant consultés, il disposa du pouvoir en faveur de son « brillant second », Oumar. Consultation de pure forme : Aboû Bakr savait reconnaître les services rendus. Aussi voulait-il exécuter le pacte qui unissait les *triumvirs*. La lettre en eût été respectée jusqu'au bout sans le décès d'Aboû Oubaïda, survenu alors que le second Calife vivait toujours. Seule cette fatalité devait réduire l'accord des trois politiques à un « duumvirat ».

Lorsqu'on examine de près les institutions publiques des anciens Arabes, on ne peut s'empêcher d'admirer l'habileté des deux premiers chefs d'Etat musulmans pour modifier, à

(1) Chapitre II, 176 ; Chapitre V, 105.
(2) Cf. Mouslime, *Sahih* (L'Authentique : recueil de Traditions), II, 10.
(3) La tradition orthodoxe oppose une longue série de *Hadiths* qui montrent Mahomet en proie à d'atroces souffrances, aphone, et mourant *intestat*.

leur profit, un régime gouvernemental *essentiellement électif*. Ce régime peut être analysé comme il suit :

Du vivant de Mahomet, Allâh était censé gouverner la « société mahométane » par l'intermédiaire de son Envoyé. Celui-ci mort, le pouvoir passe *au sein de la société. A elle*, — ou plutôt à l'oligarchie qui prétend la représenter, — *de choisir* un Vicaire à l'Envoyé d'Allâh — un Calife (1).

Décidés comme il l'étaient à enlever, coûte que coûte, le pouvoir, les *triumvirs* auraient-ils pu se soumettre aux chances d'une élection ? Ils ne le pensèrent pas — avec raison, croyons-nous. Le risque eût été trop grand. Aussi, bien que le droit électif fût cher aux Arabes, n'hésitèrent-ils pas, en fait, à le sacrifier. Nécessité fait loi ! Mais lorsque, par la mort de ses deux derniers membres, Aboû Oubaïda et Oumar, le « triumvirat » fut dissout, les garanties constitutionnelles furent, *ipso facto*, rétablies : rien ne s'y opposait plus !...

Outhmâne, successeur d'Oumar, fut *élu* par une Commission de six membres instituée *ad hoc*. Dans sa belle et savante traduction de Mâwardî, le comte Ostrorog appelle le « Conseil » dans lequel fut promu le troisième Calife un « Conclave ». Le rapprochement est très heureux. Ordre avait en effet été donné d'empêcher qui que ce fût de pénétrer dans la maison où s'étaient réunis les six électeurs, tant que l'élection n'aurait pas eu lieu.

Après l'assassinat d'Outhmâne, le califat échut à Alî. Ce dernier était gendre et cousin du Prophète. Son élection marque la naissance d'un principe nouveau en Arabie et dans l'Islâm : *le principe dynastique*. Depuis longtemps déjà Alî prétendait au pouvoir et le réclamait. Ses liens de parenté et d'alliance avec Mahomet le lui valurent. Il fut élu (2). Après

(1) Ce dernier doit diriger la nation musulmane conformément à la charte des libertés publiques consignées dans le Coran, « Livre d'Allâh », et dans les *Coutumes* de la Péninsule. Pour contrôler sa direction, deux corps, que le professeur H. Lammens assimile à deux « assemblées parlementaires », sont constitués : les *Achrâf* et les *Woufoûd*. Les *Achrâf* sont les anciens chefs de tribus. Ils représentent la grandessse musulmane : « Emigrés » et « Secourants », ceux-ci grands électeurs de l'Empire. Leur réunion forme une sorte de « Sénat » qui se tient dans la résidence du Calife. Quant aux *Woufoûd*, ce sont, à peu de chose près, des Etats-Généraux. Ils se réunissent à des époques déterminées. Les « Députés » que les provinces y délèguent sont chargés de porter au pied du trône les vœux de leurs mandants.

(2) Parmi les quatre premiers successeurs de Mahomet, l'ordre de transmission du pouvoir correspondait au degré de sainteté islamique de ces personnages. Cette conviction paraît de bonne heure s'être établie au sein de l'orthodoxie. La thèse se heurtait pourtant à une difficulté : comment Outhmâne avait-il pu précéder le mari

sa mort, Hassane, l'aîné de ses fils et de Fâtima, fut proclamé Calife dans l'Irâq. Le principe dynastique était pour la seconde fois affirmé. Alî, il est vrai, n'osa pas le sanctionner en désignant lui-même Hassane, bien que ses partisans eussent beaucoup insisté à ce sujet. On pourrait néanmoins soutenir que le « principe électif », le seul qui semblât en harmonie avec les traditions et les mentalités arabes, avait, dès cette époque, été battu en brèche.

Nous savons que Hassane se démit, au bout de six mois, en faveur de Mouâwiya Ier, fondateur de la dynastie des Oumaïyades (1). Après avoir contesté le « principe héréditaire » auquel Alî et son fils durent leur élection, Mouâwiya Ier reprend ce principe pour le compte de sa famille. Il le fait triompher.

§

La pensée constante de ce Calife, pendant la dernière moitié de son règne, fut d'assurer le Califat à son fils Yazîd. Parmi les Oumaïyades, plusieurs se sentaient la vocation et les qualités requises pour succéder à Mouâwiya Ier. Car « la race d'Oumaïya, écrit le Professeur H. Lammens, offrait alors au monde arabe le spectacle d'une étonnante fécondité, une véritable pléthore d'hommes remarquables ». Citons entre autres : Walîd Ibn Ouqba, frère utérin du Calife Outhmâne, mettant sa richesse au service de son ambition. Ibn Amir Ibn Kouraïz, le plus généreux des Qouraïchites, proclamé par le Calife Alî le « saïyid incontesté de l'aristocratie mecquoise » (2); Marwâne Ibn'oul Hakame qui tiendra, quelques années plus tard, le « bâton » ou sceptre de la société mahométane ; enfin Sa'îd Ibn'oul Assî, « le type du saïyid arabe par sa générosité sans bornes et la noblesse de son caractère ». Le poète Farazdaq (641-728) traduit les sentiments de la majorité des contemporains à l'endroit de Sa'îd quand il représente ce dernier (3) :

de Fâtima ? Les premiers Califes avaient été tous alliés au Prophète [Mahomet, rappelons-le, avait épousé Aïcha, fille d'Aboû Bakr, et Hafsa, fille d'Oumar] et Alî [époux de Fâtima] fut son gendre... Afin de permettre à Outhmâne d'évincer Alî, on s'est décidé à *doubler* pour celui-là le titre de gendre du Prophète. [Ainsi, d'après l'implacable critique, Outhmâne *aurait* épousé Rouqaïya et Oumm Koulthoûme. — Cf. H. Lammens, *Fâtima*, p. 8].

(1) Le récit des intrigues sanglantes de cette époque ne peut point trouver sa place ici. Voir les manuels.

(2) Cf. Ibn Sa'd, *op. cit.*, V, 33, 14.

(3) Cf. Abou'lFaraj Al Isbahânî, *Kitab'oul Aghânî* (Le livre des Chansons), XXI, 196, 18-19 (Leyden, E. J. Brill, 1888).

Pareil au disque de la Lune.
Autour de lui,
Les fils de Hâchime et les fils d'Outhmâne,
Debout,
Le contemplent en extase...

D'autre part le célèbre compilateur Abou'l Faraj Al Isbahânî (897-967) nous signale, dans la mine inépuisable de renseignements qu'est son chef-d'œuvre (1), « la multitude des personnages en vue pouvant aspirer au Califat ». Les susceptibilités de Mouâwiya Ier, désireux d'introduire — et de faire reconnaître — le principe dynastique au profit de sa descendance directe, n'avaient que trop de raisons de s'éveiller...

De leur côté, les Arabes de Syrie ne se désintéressaient point de la question. Mouâwiya Ier avait fait de Damas la capitale de l'Islâm. Que les Syriens voulussent conserver dans leur pays le centre de l'Empire, quoi de plus naturel ? « Notre souverain, se disaient-ils, a vieilli ; sa fin ne peut plus tarder. Qui le remplacera ? »

Penser à Yazîd n'eût pas été possible. Le préjugé du sénorat était encore trop fortement ancré dans les esprits, et le fils du Calife avait à peine vingt-cinq ans ! D'ailleurs, — gardons-nous de l'oublier, — si Alî et Hassane durent leur élévation au pouvoir à leurs liens de parenté avec le Prophète, la dignité califale dont ils furent revêtus n'en était pas moins demeurée pour eux *élective*.

§

Afin de vaincre l'antipathie des Arabes pour le « principe héréditaire », Mouâwiya Ier commencera par cacher ses projets, relatifs à l'avenir de sa dynastie. Ses efforts n'en seront que plus persévérants. Diplomate consommé, il chargera certains officieux — Moughîra Ibn Chou'ba est le plus célèbre — de préparer le terrain. Le grand public sera travaillé par les poètes.

Les poètes ! De même qu'aux époques les plus brillantes des civilisations antiques, la poésie arabe occupa, à la cour des Califes, un rang fort envié. Que le dilettantisme y ait été pour beaucoup, cela ne fait pas de doute. Aucun peuple n'est plus sensible aux charmes du « verbe ailé ». Si le *siècle*

(1) *Kitâb'oul Aghânî* (Le livre des Chansons), XVIII, 71 (Le Caire, *Boûlâq*, 1285-1868).

d'Auguste est à jamais mémorable dans les fastes de la littérature latine, nous eûmes, nous aussi, nos Virgiles et nos Horaces. Faisant partie intégrante de l'entourage du souverain, ils brillaient d'un pur éclat au milieu des réceptions officielles et des cérémonies publiques qu'ils animaient par leur présence.

Mais leur rôle n'a pas toujours été exclusivement *poétique*. Bien avant Mouâwiya Ier, le domaine *politique* avait été envahi par eux. Le Calife Oumar ne s'offusquait pas de voir certains abus déférés à son tribunal par la voie de la poésie (1). N'étant pas arrivée à se faire payer par un débiteur, une veuve a recours à un poète : ses rimes mordantes obtiennent le résultat voulu (2). La crainte de la satire incite à la sagesse plus d'un fonctionnaire; la satire, arme terrible, se diffusant, grâce au tour concis qui lui est propre, avec une rapidité sans pareille :

Toutes lés satires originales,
Chantées de nuit par le caravanier
En marche,
J'en suis l'auteur fécond !

nous apprend l'acerbe Jarôr (3). Le poésie devient une sorte de tribune permanente et l'organe habituel de l'opinion publique (4). Les poètes jouent le rôle tenu de nos jours par la presse. Ils sont,pour employer l'expression combien pittoresque du Professeur H. Lammens, « les journalistes du peuple arabe » à cette époque. Aussi voit-on les gouverneurs qui partent pour leur province emmener avec eux des rimeurs de talent, de même que l'on voit les ministres contemporains attacher à leur cabinet des publicistes notoires. Bien mieux : les diverses branches de la famille régnante ont leurs chantres attitrés. Ils ne se contentent pas de vanter la générosité de leurs mécènes. L'influence exercée par les poètes sur l'esprit des Arabes rend ceux-là aptes à préparer l'opinion de ceux-ci. Les prétentions de plus d'un prince furent soutenues par des poèmes !..

(1) Cf. Balâdhouri, *Kitâb foutoûh al bouldâne* : Liber expugnationis regionum... quem... édidit M. J. de Gœje, p. 384 (Lugduni Batav., E. J. Brill, 1866).
(2) Cf. Abou'l Faraj Al Isbahânî, *op. cit.*.II. 154 (Edition de *Boûlâq*. Seule le tome XXI de cette compilation n'a pas été édité au Caire).
(3) Cf. Antony Asthcley Bevan, *The Naka'id of Jarôr and Af Faradazk*,62, 8. —(Leiden, J. Brill, 1912). — Jarôr est mort vers 728.
(4) Cf. H. Lammens, *Le chantre des Omiades ; notes biographiques et littéraires sur le poète arabe chrétien Ahtal*, p. 9. (Paris, Imprimerie Nationale, 1895).

Moustafa Ier (1617-1618) statua que désormais le trône serait occupé par le « prince *aîné* de la maison ». Le *séniorat*, érigé dès lors en loi d'Etat, fut expressément consacré par l'article 3 de la Constitution turque promulguée le 23 décembre 1876, prorogée *sine die* le 14 février 1878 et ressuscitée le 23 juillet 1908. Cet article est ainsi conçu : « La souveraineté ottomane, qui réunit dans la personne du souverain le Califat suprême de l'Islamisme, appartient à l'aîné des princes de la dynastie d'Osman, conformément aux règles établies *ab antiquo.* »

§

Les pages qui précèdent montrent que les « modes d'accession au Califat » ont été divers. L'évolution accomplie en cette matière depuis les origines pourrait être résumée comme il suit :

Le pouvoir fut « enlevé » par Aboû Bakr (632-634); celui-ci « imposa » aux électeurs le choix de son successeur Oumar (634-644) : les deux premiers califes furent des *duumvirs.*

Outhmâne (644-656), Alî (656-661), Hassane (661) et Mouâwiya Ier (661-680) furent « élus ». Avec Alî et Hassane, le *principe dynastique* était virtuellement introduit dans l'Islâm. Mouâwiya Ier fit triompher le *principe héréditaire* par la « désignation » de son fils Yazîd Ier (680-683). De 680 à 1617, ce principe fut en général respecté au profit du *fils* aîné du Calife et, de 1617 à nos jours, au profit du *frère* aîné (1).

(1) Le prince Yoûssouf Izz'oud Dîne, né le 9 octobre 1857, et qui devait succéder à Mahomet V, s'étant suicidé (?) au début de 1916, voici la liste établie, selon le principe du « séniorat », des héritiers présomptifs du trône de Turquie :

1° *Soulaïmâne,* né en 1860, 8e fils du sultan Abd'oul Màjîd;
2° *Wahîd'oud Dîne,* né le 12 janvier 1871, 9e fils du même sultan;
3° *Salâh'oud Dîne,* né en 1866, fils aîné du sultan Mourâd V;
4° *Abd'oul Majid,* né le 27 juin 1868, 3e fils du sultan Abd'oul Azîz;
5° *Mouhammad Salîme,* né le 11 janvier 1870, fils aîné du sultan Abd'oul Hamîd II;
6° *Saïf'oud Dîne,* né en 1872, 2e fils du sultan Mourâd V;
7° *Tawfiq,* né en 1874, petit-fils du sultan Abd'oul Majîd;
8° *Dià oud Dîne,* né en 1876, fils aîné du sultan Mahomet V régnant.
9° *'Abd'oul Qàdir,* né le 28 février 1878, 4me fils du sultan Abd'oul Hamîd II;
10° *Ahmad,* né le 14 mars 1878, 5e fils du même Sultan;
11° *Najm' oud Dîne,* né en 1881, 2e fils du sultan Mahomet V régnant;
12° *Bourhàn' oud Dîne,* né le 19 décembre 1885, 7e fils du sultan Abd'oul Hamîd II;
13° *Abd'oul Halîme,* né en 1890, fils du prince Soulaïmàne, premier héritier.
14° *Jamàl oud Dîne,* né en 1891, petit-fils du sultan Abd'oul Aziz;
15° *Abd'our Rahîme,* né en 1892, 10e fils du sultan Abd'oul Hamid II, etc., etc.

[Cf. Joseph Denais, *La Turquie Nouvelle et l'Ancien régime,* pp. 36-37, Paris, Marcel Rivière, 1909]. — Il est à remarquer que, d'après la revue arabe *Al Hilâl,* XVIIe année, p. 332 (Le Caire), le 4e prince héritier serait né en 1869; les 6e et 7^e^

Bien qu'il se fût formé une conception très élevée du rôle de la poésie — facteur puissant pour développer le patriotisme et les passions les plus généreuses, — cela ne devait pas empêcher Mouâwiya Ier d'assouplir les poètes aux desseins de sa politique.

S'il existait une mesure antipathique à la démocratie arabe, c'était la reconnaissance, le Calife vivant, d'un héritier présomptif. Pour vaincre l'hostilité de la tradition orthodoxe en cette matière, le fondateur de la dynastie des Oumaïyades s'attache l'intrigante corporation des rimeurs. Il paye leurs pensions sans lésiner. Par eux — ils sont en même temps les organes et les arbitres de l'opinion publique, — il se ménage une « bonne presse ». Il les charge de préparer, d'habituer les Arabes à cette perspective : la désignation de son fils comme héritier du trône. Et le poète Al Akhtal de saluer, dans ses vers, le jeune Yazîd comme le future Calife (1).

Pour faciliter l'exécution de ce projet, Mouâwiya Ier a recours à un autre expédient : il met son fils à la tête des troupes musulmanes envoyées comme renforts sous les murs de la capitale byzantine. Le courage dont fait preuve Yazîd durant le désastreux siège de Constantinople lui vaut le titre de « paladin des Arabes ».

Grâce à toutes ces manœuvres dont on ne peut point contester l'habileté, Mouâwiya Ier, certes le plus adroit des politiques musulmans, substitue à l'oligarchie théocratique instituée par Mahomet un régime autocratique au profit de sa famille. Longtemps avant sa mort, il désigne son fils Yazîd Ier comme héritier du trône et lui fait prêter hommage par les représentants de la Nation. Cette mesure transforme le Califat « patriarcal » en une sorte de souveraineté « temporelle ». Le vicariat du Prophète à base représentative est aboli. Depuis cette époque jusqu'à nos jours le « système dynastique », introduit dans le sein de l'Islâm, triomphe. « Sans les Oumaïyades,

en 1876, le 8e en 1877. [Voyez aussi *Revue du Monde Musulman*, n° de novembre 1908, à Paris, chez Leroux.] Sur les « Sultans de demain » voyez de très intéressantes notices dans Paul Fesch, *Constantinople aux derniers jours d'Abdul-Hamid*, p. 153 et s. (Paris, Marcel Rivière, 1907.)

(1) Cf. Al Akhtal, *Divan* : Recueil de poésies, 95, 6 (Beyrouth, Imprimerie Catholique, 1891-92). Le poète Miskîne met aussi ses rimes au service de cette propagande.

assure Hassane Al Bassrî, le pouvoir serait demeuré électif jusqu'au jour du jugement (1). »

§

Devenu *héréditaire* le Califat, en règle générale, a passé du « père au fils », le plus souvent à l'aîné. Cet ordre de succession fut suivi jusqu'en 1617. En cette année, le Sultan-Calife Ahmad Ier (1603-1617) désigna comme successeur son « frère »

IV

INSIGNES ET PRÉROGATIVES DU CALIFAT

Cette étude serait incomplète si nous ne disions quelques mots des droits du Chef de l'Etat musulman,— droits gouvernementaux, honorifiques, pécuniares,— et de l'étendue de son pouvoir.

Durant sa vie, Mahomet avait cumulé, en sa propre personne, toutes les attributions de la puissance spirituelle et temporelle. Chef du groupe des convertis, il les menait au combat, présidait leurs prières et, sous forme d'inspiration divine, légiférait pour eux. Juge suprême, il tranchait leurs différends.

Le Prophète mort, le Calife devenait,— nous l'avons vu,— le délégué de la « société mahométane », de même que, sous le Haut-Empire, l'*Imperator* était censé représenter la *Respublica* ou l'*Etat Romain* (2).

D'après la *Charî'a* : loi sacrée musulmane, le Souverain est le dépositaire de la puissance publique. Cette puissance est néanmoins limitée au pouvoir *exécutif*, le pouvoir *législatif* étant réservé à Dieu lui-même. Car — il ne faut pas l'oublier — dans l'Islâm, Allâh est l'unique Législateur ; *son* Livre, le Coran, contient, en plus des dogmes religieux, des principes de droit, de politique et de sociologie. Les prescriptions très minutieuses et très précises de ce vaste système règlent toute la vie, aussi bien privée que publique, des Fidèles. Profession de foi ; prière ; payement de l'impôt ; jeûne ; pèlerinage ; mariage ; parenté résultant de l'allaitement ; répudiation ; ser-

(1) Les jurisconsultes ont dû reconnaître ces deux façons de conclure le « contrat » de califat : *a*) En vertu d'une *élection* faite par les personnes ayant la capacité requise par la loi ; *b*) En vertu d'une *disposition* émanant du Calife au pouvoir [Cf. Al. Mâwardî, *op. cit.*, p. 107].

(2) Cf. H. Lammens, *Mouâwiya*, p. 343 (Beyrouth, 1908).

ments ; pénalités ; vols ; guerres ; enfants et objets trouvés ; esclaves ; personnes disparues ; communauté ; fondations ; ventes ; échange de monnaies ; cautionnement ; transfert de dette ; jugements ; témoignage ; mandats ; procès ; aveu ; transactions ; différentes sortes de société ; dépôt ; prêt ; donation ; louage ; affranchissement contractuel ; rapports entre le patron et son affranchi ; violence ; interdiction ; émancipation ; usurpation ; préemption ; partage ; manière légale de tuer les animaux ; sacrifices, actes vitupérés ; vivification des terrains morts ; boissons défendues ; chasse et pêche ; nantissements ; crimes ; prix du sang ; responsabilité de la famille ou de la corporation ; testaments ; hermaphrodites ; successions — tout y est prévu !

Les jurisconsultes qui, durant les quatre premiers siècles de l'Islâm, ont créé le Droit Musulman, ne sont à vrai dire que les *interprètes* des textes révélés. Par leur « effort intellectuel » — *ijtihâd*, — fruit d'un travail scolastique intense poursuivi selon la très originale méthode d'analyse déductive qu'est le *qiyâss* — analogie, — ils ont extrait du Coran et du *Hadîth :* « Tradition ou coutume du Prophète », non seulement une dogmatique *sui generis*, mais encore une législation propre qui n'a pas cessé de se développer jusqu'à une époque fixée théoriquement au xe siècle de notre ère. « La porte de *l'ijtihâd*, de l' « effort intellectuel », fut alors fermée », nous apprennent les Docteurs. Depuis cette époque, il ne peut plus être question d'un pouvoir législatif proprement dit. On ne créera plus désormais, par l'interprétation des préceptes divins, des dispositions nouvelles ; on se contentera de rechercher, dans les livres juridiques, celles qui ont été fixées une fois pour toutes (1).

A moins que sa compétence en matière juridique ne soit universellement reconnue, cette dernière faculté n'appartient même pas au Calife. Elle est dévolue à son *Moufîtî :* jurisconsulte suprême (2). Par contre, le Chef de l'Etat musulman

(1) Sur cette théorie de la « clôture de l'effort intellectuel » et sur l'opportunité qu'il y aurait à procéder à une « réouverture » de *l'ijitihâd*, voir dans la *Revue de Paris* du 15 janvier 1916 un remarquable article intitulé *L'Islâm après la guerre*. L'auteur de cette étude, demeuré anonyme, fait preuve d'une connaissance approfondie du Monde Musulman. Puissent ses conclusions être adoptées, pour le plus grand bien de l'Islâm !

(2) Depuis le Sultan-Calife Soulaïmân'oul Qânoûnî (1520-1566), au titre de *Moufti* de Constantinople fut adjoint celui de *Chaïkh'oul Islâm*. Celui-là fut remplacé dans la suite par celui-ci.

possède tous les attributs du *pouvoir exécutif*. Il représente, vis-à-vis de l'étranger, la « terre d'Islâm » (1). Il maintient le dogme ; fait exécuter les décisions judiciaires ; protège l'honneur, la vie et les biens de ses sujets ; fait appliquer les dispositions pénales ; défend les frontières ; déclare la Guerre-Sainte ; perçoit l'aubaine et les aumônes, puis en opère la répartition selon la Loi ; fixe le montant de ce qui doit être payé par le Trésor ; nomme des hommes sûrs aux postes du gouvernement, d'après le *Hadîth* connu : « Celui qui confie un poste à un homme, alors que parmi ses sujets il existe quelqu'un de plus apte à le remplir, trahit Dieu, son Messager et la Communauté musulmane » ; enfin s'applique personnellement aux affaires publiques et procède avec fermeté au gouvernement de la Nation ainsi qu'à la défense de la Foi. Quant aux Croyants, ils doivent au Souverain assistance et obéissance, dans les limites du *Hadîth* qui suit : « Il est de votre devoir d'écouter tous ceux qui vous commandent, et de leur obéir, tant qu'ils ne vous ordonnent pas de faire quelque chose que Dieu désapprouve. S'ils l'ordonnent, il n'y a plus à écouter, ni à obéir (2). »

§

Les insignes du Califat sont au nombre de trois : le Manteau, la Bague et le Sceptre.

L'histoire du Manteau mérite d'être contée. Le poète Ka'b Ben Zouhaïr avait commencé par se moquer de la mission de Mahomet. Sa verve ne tarissait pas en satires à l'endroit du Prophète. Bien que la tribu de Mouzaïna à laquelle il appartenait se fût convertie à l'islamisme, Ka'b décochait toujours des traits envenimés au Messager d'Allâh. Cette attitude aggressive, très dangereuse pour le succès de la religion nouvelle à cause du pouvoir de la poésie sur l'esprit des Arabes, valut au poète, de la part de Mahomet, une condamnation à mort. Si la sentence ne fut point exécutée, Ka'b le dut à son ode

(1) Le mot « terre » est ici « un terme de géographie juridique exprimant moins l'idée d'une province définitivement limitée dans l'espace, que d'un *locus* auquel la situation juridique de ceux qui le délimitent en l'occupant a donné un caractère spécial, duquel découlent des règles applicables tant au territoire à proprement parler, qu'aux personnes qui l'habitent, et aux êtres et aux choses qu'il contient. Telle est notamment l'acception technique de la célèbre expression « terre d'Islâm » — *Dâr'oul Islâm* — et « terre de Guerre » — *Dâr'oul Harb*. [Cf. Comte L. Ostrorog, *op. cit.*, II, p. 192, note 2].

(2) Cf. Al Mâwardî, *op. cit.* II, pp. 161 et s.

célèbre *Bânate Sou'âdou*, dans laquelle la prudence l'incita à chanter les louanges du Triomphateur. Panégyrique salutaire. Non seulement le Prophète gracia l'auteur des pamphlets acerbes antérieurement composés, mais il lui fit don, en plus, de son propre Manteau. Ce Manteau resta longtemps dans la famille de Ka'b. Il lui fut acheté par le Calife Mouâwiya Ier pour la somme de 40.000 *dirhimes* (1). Depuis lors les Califes de Damas et de Bagdad se le sont successivement transmis. Lorsqu'en 1258 cette dernière capitale succomba à l'assaut des hordes de Hôlâkô, les descendants des Abbassides réussirent à le sauver du pillage. Ils l'emportèrent avec eux au Caire, où ils s'étaient réfugiés. Resté en leur possession jusqu'en 1517, année de la conquête de l'Egypte par le Sultan turc Salîme Ier, le Manteau du Prophète leur fut ravi par le vainqueur (2).

La Bague est le second insigne du Califat. Mahomet en avait une, en argent, qui lui servait de sceau, et sur laquelle il avait fait graver *Mouhammad Rassoûl'oul'lâh* : « Mahomet, Envoyé d'Allâh ».

Quant au Sceptre, c'était un bâton en bois précieux incrusté d'or et d'ivoire. Parfois même c'était un javelot. Le Professeur H. Lammens le compare au « bâton de commandement », artistement travaillé, que Byzance remettait aux chefs barbares ralliés à son Empire (3). Le Calife doit-il se déplacer? « Ses appariteurs porteront cet insigne devant lui, quand il s'avisera de le leur remettre. Il le reprendra, une fois installé dans la chaire, et s'en servira pour souligner les parties de son discours » (4).

Chaque fois que le pouvoir califal tombait en de nouvelles

(1) Environ 40.000 francs.

(2) Voyez *Mercure*, n° 439, pp. 392-393. — L'historien arabe Aboul Fida (1273-1331) croit que le Manteau de Mahomet fut pillé en 1258 par les Tatars, version rejetée par G. Zaïdâne (1861-1914) [Voyez, de ce dernier, *Histoire de la civilisation musulmane*, I, 94 ; le Caire, 1902). — Le Manteau du Prophète a inspiré à Charaf'oud Dîne Mouhammad Al Boûcîrî (1211-1294) la *Qaçidat Al Bourdat* : « Ode au Manteau », quelque peu imitée du panégyrique de Ka'b Ben Zouhaïr, *Bânate Sou'âdou*. [Cf. *La Bordah du Çhaïkh el Bousiri*, poème en l'honneur de Mohammed, traduite et commentée par René Basset, Paris, Leroux 1894]. A l'époque contemporaine, Ahmad bey Chawqî a écrit *Tirâz Al Bourdat* : « Les franges du Manteau », ode inspirée par le retour, en 1910, d'Abbâs Hilmî II, Khédive d'Egypte déchu, du pélerinage de la Mecque. [Cf. *Az Zouhoûr* (Revue arabe), I, 14 ; le Caire 1910].

(3) Cf. C. Diehl, *Justinien et la civilisation byzantine au VIe siècle*, p. 371 (Paris, Leroux, 1901).

(4) Cf. H. Lammens, *Fâtima*, p. 67 (Rome, 1912).

mains, on apportait au Souverain intronisé le Manteau du Prophète, la Bague et le Sceptre. Il en fut de même sous les dynasties des Oumaïyades et des Abbassides.

§

Les droits honorifiques du Calife sont la *Khoutba*, la *Sikka* et le *Tirâz*.

La *Khoutba* fut, à l'origine, une sorte de prône sur l'unité et les attributs de Dieu. Mahomet lui-même en était l'instituteur. Il prononçait ce sermon du haut d'une chaire, — *Minbar*. Conservant cet usage, les premiers Califes firent d'abord en personne cette allocution, dans la principale mosquée de leur résidence (1). Ils y inséraient le nom du Prophète et y adjoignaient souvent une harangue sur les affaires de l'Etat. Mais lorsque les limites du Monde Musulman furent reculées, à la suite de conquêtes heureuses, les Califes chargèrent de ce soin les gouverneurs qu'ils envoyaient administrer les provinces éloignées du centre de l'Empire. Le prône étant composé de deux parties bien distinctes, la première est consacrée à la profession de foi, — *tachahhoud*, — à la lecture de passages du Coran, à des louanges pour Mahomet et à des admonitions pour les fidèles ; tandis que la seconde contient une invocation à Allâh en faveur du Souverain et rappelle à l'assistance ce verset du Livre (2) : « Obéissez à Dieu et obéissez au Prophète et obéissez à celui d'entre vous qui détient le commandement. » Ces deux parties du sermon sont coupées par un bref intervalle durant lequel le *Khatîb*,— prédicateur, — s'asseoit. L'usage de former dans la *Khoutba* des vœux pour le Calife régnant date de l'époque des plus anciennes conquêtes. Ibn Abbâs, gouverneur de Bassra, se serait le premier écrié du haut de la chaire : « Mon Dieu, rends Alî victorieux ! » Cet usage s'est perpétué depuis lors et le droit d'être mentionné dans l'allocution du vendredi fut considéré comme une des prérogatives les plus précieuses de la souveraineté islamique.

La *Sikka*, ou droit pour le Calife de faire frapper la monnaie à son coin, est une prérogative non moins précieuse. Les premières pièces musulmanes datent d'Abd'oul Malik (685-705) de la dynastie des Oumaïyades de Damas. Jusque-là on s'é-

(1) Dans les autres mosquées le prédicateur — *Khatib* — faisait la *Khoutba*.
(2) Coran, IV, 62.

tait servi de deniers d'or et de drachmes d'argent de Constantinople et de Ctésiphon. On en avait reproduit le type en y ajoutant quelques légendes arabes. A la suite d'une discussion avec l'Empereur byzantin, le Calife Abd'oul Malik résolut de proscrire les monnaies grecques. Il en fit frapper de « nationales » vers l'année 695. C'est à partir de cette époque que commence véritablement l'histoire de la numismatique musulmane (1).

On comprend enfin par *Tirâz* le privilège qu'a le Souverain de faire écrire son nom sur les costumes officiels des grands personnages et des hauts fonctionnaires de son Etat. Au nom du Calife se trouvaient adjoints des insignes spéciaux brodés en fils d'or. Très souvent ces insignes étaient tissés dans le corps même de la pièce qui servait à confectionner les tenues des gens de l'Empire.

§

En sa qualité de Calife, le Sultan de Turquie a droit à la *Khoutba*, à la *Sikka* et au *Tirâz*, ce dernier transformé en « droit au chiffre impérial » : *toughrâ*. L'article 7 de la Constitution ottomane précitée stipule :

Sa Majesté le Sultan compte au nombre de ses droits souverains les prérogatives suivantes :

Il nomme et révoque les Ministres, et confère les grades, les fonctions et les insignes de ses Ordres (2) ; il donne l'investiture aux chefs des provinces privilégiées dans les formes déterminées par les privilèges qui leur ont été concédés ; il fait frapper la monnaie ; son nom est prononcé dans les mosquées pendant la prière publique ; il conclut les traités avec les puissances ; il déclare la guerre ; il fait la paix ; il commande les armées de terre et de mer ; il ordonne les

(1) Sur cette numismatique, voyez Ed. Bernard, *De ponderibus et mensuris*, Oxoniæ, 1688 ; *Traité des monnaies musulmanes*, traduit de l'arabe de Makrizi, par A. J. Sylvestre de Sacy, Paris, Fuchs, An V (1797) ; un article de Lavoix dans le *Journal Officiel* du 4 juillet 1875 et, du même auteur, *Catalogue des monnaies musulmanes de la Bibliothèque Nationale*, T. I, Khalifes Orientaux ; T. II, Espagne et Afrique ; T. III, Egypte et Syrie (Paris, Imprimerie Nationale, 1887-1896).

(2) Voici les plus importantes décorations turques :

1°) L'*Ordre de la Maison d'Outhmâne*, fondé par Abd'oul'Hamîd II, particulièrement pour les souverains et princes étrangers.

2°) Le *Nichân'oul Iftikhâr*, fondé par le Sultan Mahmoûd II (1808-1839).

3°) Le *Nichân'oul Imtiâz*.

4°) Le *Nichân'oul outhmâni* : quatre classes et grand cordon en brillants.

5°) Le *Nichân'oul majidi* : grand cordon en brillants et cinq classes.

6°) Le *Nichân'ouch Chafaqa* (pour les femmes) : trois classes.

Il y a aussi différentes médailles d'or et d'argent.

mouvements militaires ; il fait exécuter les dispositions du Chéri (la loi sacrée) et des lois ; il fait les règlements de l'administration publique; il remet ou commue les peines prononcées par les tribunaux criminels; il convoque et proroge l'Assemblée générale ; il dissout, s'il le juge nécessaire, la Chambre des Députés, sauf à faire procéder à la réélection des députés.

Quant à ses droits pécuniaires, ils ont varié. Les revenus de l'Etat et ceux du Souverain étaient anciennement confondus. Sous le règne d'Abd'oul Majîd (1839-1861), une « liste civile » fut établie : 1.200.000 livres turques pour le Sultan; 102.750 livres turques pour sa famille (2). Lors de l'avène- d'Abd'oul Hamîd (1876), ces sommes furent réduites. La « liste civile » a subi en outre diverses autres réductions ultérieures.

Parmi les titres pompeux que le style officiel décerne au Pâdischâh, relevons ceux-ci : « Ombre de Dieu sur la terre; Arbitre unique des destinées du monde; Maître des Deux-Terres et des Deux-Mers; Souverain de l'Orient et de l'Occident »; etc. — Certes, les ironiste ne manquent pas à Constantinople !...

Si la *Charî'a*, loi sacrée musulmane, impose au Calife, — nous l'avons montré plus haut, — une « force restrictive » de son autorité, cette force est de nos jours singulièrement affaiblie. Seuls les premiers Sultans ne sont pas sortis de la sphère qui leur est circonscrite par le Droit divin. Mais à mesure que l'Empire ottoman s'étendait, l'émancipation devenait de plus en plus grande. Hésitante au début, elle se développa graduellement. Aujourd'hui, l'*imperium* du Chef de l'Etat turc, — ou plutôt celui du Comité « Union et Progrès », asservi au Kaiser, — s'étend à tous les domaines. Il accapare la souveraineté toute entière, au mépris des prescriptions divines, tacitement ou parfois même expressément abrogées. Et, tandis qu'il se laisse bénévolement ligoter par Guillaume II, Mahomet V brise les chaînes forgées par la Loi du Prophète.

V

CONCLUSIONS

Cette guerre fera triompher la justice. C'est dire que l'usur-

(1) Cette liste fut établie par *iràdé* en date du 18 *zoul'qa'da* 1271 (1855). — La livre turque vaut environ 23 francs.

pation des Sultans turcs cessera avec les hostilités, — sinon avant. Déjà l'Arabie bouge. Le 9 juin 1916, l'Emir Houssaïne, appuyé par les tribus de l'ouest et du centre de la Presqu'île, a proclamé l'indépendance des Arabes vis-à-vis des Turcs. Ses troupes se sont emparées de la Mecque, dont il est le *Charîf*, de Djedda et de Tâïf. Médine serait étroitement assiégée. On sait l'importance de la possession des deux villes saintes au point de vue du Califat.

« Est-ce le châtiment qui commence »? — demande le Général Chérif Pacha (1). — Certes! Et la justice exige qu'il soit complet.

Le Califat turc est illégal. Nous connaissons ses origines (2). Basé sur la violence, « il est inopérant, le libre consentement, condition à laquelle les contrats deviennent opérants, se trouvant vicié » (3). Le Calife arabe qui fut forcé, en 1517, d'abdiquer en faveur du Sultan turc n'avait d'autres titres au pouvoir « que d'être le descendant reconnu de la lignée des Abbassides; c'est là un droit *qu'on ne peut pas céder* (4) ».

Illégal, le Califat turc doit disparaître.

Lorsque le 20 décembre 1914, le Prince Houssaïne Kâmil fut proclamé Sultan d'Egypte en remplacement du Khédive Abbâs Hilmî II, déchu, d'aucuns ont pensé, en dépit de l'exposé du haut-commissaire britannique, M. Milne Cheetham (5), que le sultanat était en réalité, pour le fils du prodigue Ismâïl, un acheminement vers le Califat.

Cette idée n'est pas neuve. Nous nous rappelons certaine poésie arabe, vieille de plusieurs années, et qui débute par ces vers :

Abbâs ! tu veux être Calife :
Tes aïeux avaient eu déjà cette ambition (6)...

Il manque cependant à la dynastie égyptienne, pour l'exer-

(1) Voyez son article : *Le Monde Musulman dressé contre les Jeunes-Turcs*, dans le *Matin* du 24 juin 1916.

(2) Voyez la seconde partie de cette étude.

(3) Cf. Al Mâwardî, *op. cit.*, II, p. 113, note 1.

(4) Cf. Cl. Huart, *Le Khalifat et la Guerre Sainte*, dans la *Revue de l'Histoire des Religions*, n° de novembre-décembre 1915, p. 292.

(5) Nous y lisons : « Je n'ai pas besoin d'affirmer à votre Altesse qu'en déclarant l'Egypte dégagée de toute obligation d'obéissance à l'égard de ceux qui ont usurpé le pouvoir politique à Constantinople, le gouvernement de Sa Majesté n'est animé d'aucune hostilité envers le Khalifat... » [Cf. *Un exposé du haut-commissaire*, dans *Le Temps* du 21 décembre 1914].

(6) *Art. cit.*, p. 294.

cice du Califat, une « condition de capacité » essentielle, celle-là même qui fait défaut à la dynastie turque : le *lignage*. Or, on ne supprime pas une illégalité en lui substituant une autre illégalité !

Le Professeur Clément Huart (1) justifie, pour le cas où elle serait posée, la candidature de Mawlâï Yoûssouf, Sultan du Maroc. En droit pur, cette thèse n'admet pas de discussion. De l'aveu même des *Charîfs* de la Mecque, la dynastie marocaine appartient à la tribu de Qouraïche. Mieux : cette dynastie descend du prophète par Fâtima, sa fille. Néanmoins, justifiable en théorie, la thèse de l'accession de Mawlâï Yoûssouf au Califat universel de l'Islâm se heurte, en pratique, à des difficultés d'ordre international qu'il serait puéril de méconnaître...

Loin de nous l'idée de critiquer. A l'heure où les Alliés ne forment qu'un bloc, seul le champ des constatations doit nous être accessible.

La péninsule arabique, — écrit M. René Pinon (2), —... est entrée dans le jeu de la politique universelle... De tous les côtés à la fois, l'Angleterre a entamé l'Arabie. Les Indes, Aden, l'Egypte lui ont servi de bases d'opérations pour sa politique de pénétration et d'influence ; elle a utilisé les services des musulmans indous ou égyptiens ; elle a mis à profit les rivalités, payé les révoltes, suscité des compétiteurs aux chefs dévoués à la Porte ; elle a appliqué les procédés qui lui ont servi à conquérir les Indes. Autour d'Aden, un large territoire a été annexé ; des traités passés avec les tribus de l'intérieur, avec les petits cheikhs de la côte font de l'Angleterre la véritable maîtresse du Hadramout et de l'Yémen... L'iman de Mascate, le principal souverain de l'Oman, a accepté le protectorat britannique... L'Angleterre a suscité les révoltes de l'Yémen et du Hédjaz, donné asile, en Egypte, aux comités du « parti national arabe »... provoqué enfin l'incident de Koweit et mis à profit celui de Tabah.

Tout concourt à faciliter l'accession du *Charîf* Houssaïne au Califat. Puissance morale, puissance matérielle, à l'intérieur,... il les a toutes.

Puissance morale : il est de race arabe, appartient à l'aris-

(1) Voyez le journal arabe *Al Ahrâme* (le Caire), du 3 mai 1913. Le second vers fait allusion aux tentatives de reconstitution d'un Empire Arabe. [Cf. Eugène Jung, *op. cit.*, p. 78]. Contre cette accusation, voyez : Seyid Kamel, *L'Egypte et le Khalifat ottoman*, dans la *Correspondance d'Orient* du 16 septembre 1913, p. 250.
(2) Voir : *L'Europe et l'Empire Ottoman*, pp. 389-392 (Perrin, 1913). Voir aussi Eugène Jung, *op. cit.*, p. 204.

tocratique tribu de Qouraïche et descend du Prophète. Les hautes fonctions religieuses détenues par sa famille, les Banoû Qitâda, dès la fin du XIIe siècle, corroborent ses titres incontestables et incontestés.

Puissance matérielle : ses victoires sur les Turcs, bien qu'encore locales, viennent de la prouver.

... Dans le manifeste adressé, en 1905, aux Puissances, par la *Ligue de la Patrie Arabe*, nous lisons (1) :

Le vilayet actuel du Hédjaz formera, avec le territoire de Médine, un empire indépendant et dont le souverain sera en même temps le Calife religieux de tous les Musulmans. Ainsi, une grande difficulté, la séparation du pouvoir religieux dans l'Islâm, aura été résolue pour le plus grand bien de tous.

Il semble que cette partie du programme rédigé par le « Comité Supérieur » de la dite *Ligue* doive recevoir satisfaction. Répondant, au nom du cabinet britannique, à une question sur la dernière révolte arabe, le marquis de Crewe vient de déclarer à la Chambre des lords (2) :

Les lieux saints d'Arabie et de Mésopotamie doivent rester sous la domination des Mahométans.

Bien qu'imprécises encore, ces quelques indications jalonneraient, croyons-nous, les limites du territoire où le Calife de demain exercera son pouvoir temporel. Quoi qu'il en soit, au point de vue spirituel, le Hédjaz, qui renferme les deux berceaux de l'Islâm : « la Mecque l'honorée et Médine l'illuminée », jouit d'une influence qui rayonne sur tout le Monde Musulman. Aucune autre partie de l'univers ne saurait rivaliser avec lui, pas même Constantinople, siège actuel du Califat. Cette faveur, qui remonte aux origines de la religion mahométane, s'est perpétuée depuis. Rappelons que sous les Oumaïyades, « en dépit de l'importance prise par la Syrie et par Damas, comme centre de l'Empire, le Hédjaz, aux yeux des Musulmans, demeurait la terre privilégiée (3) ».

§

Nous sommes à la veille de changements décisifs. Si, après avoir étudié « le problème du Califat » tel que le posent les

(1) Cf. Negib Azoury, *Le réveil de la Nation Arabe dans l'Asie turque*, p. 1, (Plon, 1905).
(2) Voyez *Le Temps* du 29 juin 1916.
(3) Cf. Lammens, *Mouâwiya*, p. 30 (Beyrouth, 1908).

circonstances actuelles, nous avons essayé de l'examiner sous ses différents aspects, c'est que ce problème n'intéresse pas les seuls Musulmans. Il a une importance capitale — vitale — pour tous les Alliés : ne comptent-ils pas, au nombre de leurs sujets, *cent-vingt-cinq millions* d'adeptes de Mahomet ?... Or le « plan pangermaniste » et le « plan panislamiste » sont solidaires. Celui-ci est à la base de celui-là. Le premier ne sera donc pas détruit si le second subsiste (1).

Une propagande allemande d'une incroyable activité, — écrit le Professeur Edmond Doutté (2), bien placé pour le savoir, — avait travaillé le monde musulman de Fez à Java, de Kazan au Darfour. Des milliers et des milliers de brochures en arabe, en turc, en persan, en dix langues orientales, en chinois même, inondèrent les pays d'Islâm, cherchant à mettre au service de la moderne haine allemande l'antique haine religieuse de l'Orient.

Le panislamisme, tel que le prêchent les suppôts turcs de Guillaume II, repose en fait sur l'unité *militaire* de l'Islâm *universel* sous la suzeraineté de l'Allemagne. Le 8 novembre 1898 dans un discours qu'il prononçait à Damas, le Kaiser disait : « Puisse Sa Majesté le Sultan, *ainsi que les 300 millions de mahométans qui vénèrent en lui leur Calife*, être assurés que l'Empereur allemand est leur ami pour toujours. »

Nous savons aujourd'hui la portée exacte, précise, — sanglante, — de ces paroles.

M.-Y. BITAR.

(1) Cf. André Chéradame, *Le plan pangermaniste démasqué*, ch. V., p. 155 et s (Plon 1916). — M. René Pinon écrivait naguère (*op. cit.* p. 388) : « Le panislamisme sert de véhicule au germanisme. »

(2) Voyez son article : *Les Alliés et l'Islâm*, dans le *Matin* du 20 juin 1916. — Voir aussi dans la *Correspondance d'Orient* du 16 novembre 1913, p. 465, *Une ligue panislamique à Constantinople*.

LES PRISONNIERS DE GUERRE
HOSPITALISÉS EN SUISSE

—

Dans le petit cimetière de Gsteig, si rarement visité avant la guerre par les touristes dont les flots déferlaient à ses pieds sur l'étroite plaine d'Interlaken, parmi les tombes étagées sur la pente de la montagne, une stèle semblable aux autres, toujours entretenue et fleurie, demande, par son inscription touchante, au « passant ou étranger » une pensée ou une prière à la mémoire des soldats

Morts loin du sol natal et des foyers absents,

auxquels un sépulcre modeste a été élevé

Sur cette terre libre, amie, hospitalière.

Déjà en 1870 la Suisse avait reçu des combattants : les glorieux débris de l'armée de Bourbaki, acculée à la frontière du Jura et exceptée de l'armistice par une inconcevable aberration. Désarmés, hospitalisés dans divers cantons, les vaillants soldats que la fortune avait trahis — suivant le mot historique, prononcé ailleurs, d'un ennemi — furent soignés avec un admirable dévouement. Malheureusement ils avaient tant souffert des intempéries et des privations, au cours d'une retraite hivernale des plus pénibles, que beaucoup succombèrent avant le jour de la paix qui allait les rendre à leur patrie.

L'hospitalisation des prisonniers de guerre au cours de la conflagration actuelle n'a pas été due, comme en 1870, à une circonstance accidentelle et imprévue ; elle a été le résultat de délicates et patientes négociations entre le Conseil fédéral suisse et les Gouvernements belligérants.

Dès que le grand conflit eut éclaté, la Suisse, berceau de la Croix-Rouge, aspira au rôle très noble d'intermédiaire entre les deux camps pour adoucir, dans la mesure du possible, les maux de la guerre, spécialement en ce qui concerne les prisonniers. La section helvétique de la Croix-Rouge fonda à Genève l'agence des prisonniers, dont il a été souvent parlé, et qui a rendu d'inappréciables services pour la recherche des disparus, la visite des camps, l'amélioration du régime des internés, et surtout pour l'échange régulier des correspondances entre les prisonniers et leurs familles, comme pour l'envoi des colis et des sommes d'argent (1).

De son côté, le Gouvernement helvétique, appuyé par le pape, a négocié l'échange des grands blessés et de certains rapatriés civils (malades, vieillards, femmes, enfants), qui s'est opéré entre la France et l'Allemagne à partir du début de 1915.

Enfin, dès le printemps de 1915, le chef du département politique du Conseil fédéral engageait des pourpalers avec les Etats belligérants dans le but d'hospitaliser en Suisse les prisonniers de guerre malades ou blessés, dont l'état ne paraissait pas assez grave pour justifier le rapatriement, et dont la santé était susceptible de s'améliorer par un séjour en Suisse.

Les pourparlers se prolongèrent pendant l'été et l'automne de 1915. Ils aboutirent enfin à un résultat : des conventions furent conclues avec l'Allemagne d'une part, de l'autre avec la France et la Belgique, et un peu plus tard avec l'Angleterre (2). L'accord entre l'Autriche et l'Italie n'a pu être encore obtenu, à cause des prisonniers autrichiens que les Serbes ont confiés au gouvernement de Rome, et que celui-ci déclarait ne pas pouvoir comprendre dans l'échange. Enfin des arrangements furent pris par le Conseil fédéral avec les représentants des hôteliers suisses.

§

Comment allait s'opérer le choix des prisonniers ? On dressa d'abord une liste des maladies, blessures ou infirmités,

(1) De septembre 1914 à fin août 1916, il a été expédié, par l'intermédiaire de la Suisse, 151 millions de lettres et cartes par les prisonniers à leurs familles ou vice-versa ; les prisonniers français ont reçu 30 millions de colis de leurs familles, les prisonniers allemands 3 millions 1/2 ; la Suisse a envoyé de son côté cinq millions et demi de kilos de pain à nos prisonniers en Allemagne (sans compter les expéditions de grande vitesse).

(2) Chaque Etat belligérant s'est engagé à rendre les hospitalisés évadés qui auraient rejoint son territoire. On n'a constaté que 4 cas d'évasion de février à fin juin.

réparties en vingt sections (1). Ont été exclues : 1° toutes les affections nerveuses ou mentales graves nécessitant un traitement dans un établissement spécial ; 2° l'alcoolisme chronique ; 3° toutes les maladies contagieuses dans leur période de transmissibilité (à l'exception des tuberculeux, envoyés dans des sanatoria). Au sujet des amputations, remarquons que les simples soldats amputés d'un membre sont rapatriés, tandis que le rapatriement n'est concédé qu'aux officiers et sous-officiers amputés de deux membres (à moins qu'une blessure ou une maladie grave ne s'ajoute à l'amputation d'une jambe et d'un bras).

Néanmoins le choix laissait encore une grande marge à l'appréciation médicale individuelle, tout dépendant, dans la plu-

(1) 1. Tuberculose des organes de la respiration, même dans leur phase initiale.

2. Tuberculose des autres organes (peau, glandes, système osseux, articulations, organes de la digestion, des voies urinaires et des organes sexuels, etc.).

3. Maladies constitutionnelles chroniques, affections chroniques du sang et intoxications chroniques (malaria, diabète, leucémie, anémie pernicieuse, empoisonnement par le chlore, l'oxyde de carbone, le plomb et le mercure, etc.).

4. Affections chroniques des voies respiratoires (sténoses, emphysème prononcé, bronchite chronique, asthme, pleurésies chroniques, etc.).

5. Affections chroniques des organes de la circulation (affections cardiaques, maladies du muscle cardiaque et des valvules, anévrismes, varices prononcées, artério-sclérose, etc.).

6. Affections chroniques des organes de la digestion nécessitant un régime spécial et de longue durée.

7. Affections chroniques des organes urinaires et sexuels (néphrite chronique, calculs vésicaux, hypertrophie de la prostate, etc.).

8. Affections chroniques du système nerveux central et périphérique (hystérie, épilepsie, maladie de Basedow, sciatique chronique, paralysie, crampes et autres états nerveux graves).

9. Maladies chroniques des organes des sens (glaucomes, inflammation de la cornée, de l'iris, de la choroïde, etc., otite moyenne, chronique, etc.).

10. Cécité ou perte d'un œil, si l'œil restant ne possède pas une vue normale.

11. Surdité des deux oreilles.

12. Maladies de la peau, ulcères cutanés, fistules.

13. Rhumatismes articulaires chroniques et goutte avec déformations visibles.

14. Néoplasmes malins ou bénins, mais accompagnés de troubles fonctionnels notables.

15 Etat de faiblesse générale prononcé résultant de l'âge ou de maladie.

16. Formes graves de syphilis entraînant des troubles fonctionnels.

17. Perte d'un membre chez les officiers et sous-officiers.

18. Raideur d'articulations importantes, pseudarthroses, raccourcissement des extrémités, atrophies musculaires, paralysies en suite de blessures par arme à feu et présumées de longue durée.

19. Tous les états résultant de maladies ou de blessures non compris dans les rubriques susmentionnées, entraînant une inaptitude totale au service militaire pendant une année au moins (mutilation du visage ou de la mâchoire, suites de trépanations, etc.).

20. Cas isolés ne rentrant dans aucune des catégories susmentionnées, mais exigeant, d'après l'opinion de la commission, l'internement d'urgence en Suisse et dont les blessures ou maladies présentent même gravité que celle des autres catégories.

part des cas, de la gravité de l'affection constatée. Au début le tri fut opéré par les docteurs du pays, sur la présentation des chefs de services médicaux. Depuis le 1er mars a été créée une organisation plus rationnelle. Voici comment elle fonctionne, d'après un communiqué officiel suisse du 28 juin dernier :

Chaque camp est visité par une commission, dite « commission de triage », composée de deux médecins suisses et d'un médecin militaire du pays. Les hommes s'annoncent d'eux-mêmes à la visite, qui a lieu en présence d'un médecin en chef du camp. La commission est chargée de désigner, outre les malades destinés à l'internement, les grands blessés qui pourraient être rapatriés. Les prisonniers choisis sont rassemblés, les uns à Lyon, les autres à Constance ; les prisonniers allemands en Angleterre sont réunis dans un port. Dans ces endroits, ils sont soumis à une nouvelle visite devant une commission d'échange, composée de deux médecins suisses et de trois médecins étrangers. Elle prononce en dernier ressort. Les prisonniers sont alors groupés en vue des transports pour la Suisse. Ceux qui ont été refusés ne retournent pas dans leurs camps, mais sont retenus généralement dans des camps-frontières pour être éventuellement internés plus tard ou échangés. Ces deux commissions de triage et d'échange sont tenues d'adresser au médecin en chef de notre armée un rapport sur leurs décisions (1).

Chaque convoi part de Lyon ou de Constance vers son point d'aboutissement, sous la direction du médecin en chef de la Croix-Rouge, qui assure les mesures d'hygiène et le ravitaillement, d'accord avec le médecin en chef de l'armée suisse. Au mois de mai dernier, un convoi français et un convoi allemand se sont croisés en gare de Berne : les autorités helvétiques n'y avaient pas vu malice ; mais les Gouvernements respectifs ont protesté, pour éviter à l'avenir un échange de propos dont la presse locale avait publié le récit.

§

L'internement des prisonniers de guerre en Suisse s'est opéré par étapes successives. Il a débuté le 26 janvier par l'envoi de cent prisonniers tuberculeux français et de cent Allemands. La première période se termina le 11 février, sur

(1) Les hospitalisés reconnus, une fois en Suisse, impropres à tout service par la commission locale doivent être rapatriés. Mais cette formalité est longue et difficultueuse.

un total de 1.247 officiers, sous-officiers et soldats (883 Français et 364 Allemands).

Des convois plus importants arrivèrent au cours du mois de mai ; cette fois l'hospitalisation était étendue aux internés civils d'âge mobilisable, remplissant les mêmes conditions sanitaires que les soldats. Le total des internés s'éleva alors à 13.417 (8941 Français, 2948 Allemands, 1076 Belges, 452 Anglais).

La troisième période (20 juillet à fin août) a porté le nombre des internés à 18.936, dont plus de deux mille civils (11.823 Français, 4.322 Allemands, 1607 Belges, 1183 Anglais et 1 Autrichien).

De nouvelles visites sanitaires ont eu lieu en septembre, afin d'organiser en octobre une quatrième série de transports en Suisse.

Enfin, sur l'initiative du pape, à laquelle ont adhéré la France, l'Angleterre et l'Allemagne, l'hospitalisation en Suisse va être également accordée aux pères d'au moins trois fils, qui sont en captivité depuis plus de dix-huit mois.

Les hospitalisés sont répartis entre seize régions, dirigées chacune par un officier sanitaire suisse (1) : les Allemands dans l'est de la Suisse (Grisons, Saint-Gall et Appenzel, Glaris, partie des Quatre-Cantons) ; les Alliés dans la Suisse de langue française (Valais occidental, Vaud, Gruyère, Neuchâtel) et dans une partie de la Suisse alémanique (Valais oriental, Oberland bernois, partie des cantons de Lucerne et d'Unterwald). Les Anglais ont été jusqu'ici groupés à Château-d'Oex. Les Belges ont en général leurs hôtels spéciaux, dans l'Oberland bernois et le Jura.

Les officiers sont logés à part. Chaque hôtel hébergeant des soldats et sous-officiers est dirigé par le sous-officier le plus élevé et le plus ancien en grade. Dans chaque localité, l'officier sanitaire choisit un sous-officier qui est le chef de la garnison. On a institué ainsi un self-gouvernement local. Les officiers, par contre, sont complètement indépendants des soldats.

Les tuberculeux sont réservés aux sanatoria (Leysin, Mon-

(1) Ils sont logés de préférence dans les hôtels des stations d'étrangers, surtout dans la partie montagneuse. On n'en a pas placé dans les villes de quelque importance : il s'agit surtout d'un séjour au grand air.

tana, Davos). Un institut chirurgical et orthopédique, pour les cas délicats, a été organisé à Lucerne.

§

L'arrivée en Suisse des soldats malades et blessés a donné lieu à des scènes inoubliables. L'accueil fut plus vibrant dans les cantons romands, où les prisonniers alliés furent reçus aux accents de la *Marseillaise* alternant avec *Roulez, tambours !*, — nuancé d'une pitié plus grave dans les régions alémaniques, où l'on est profondément frappé par toutes les tristesses et toutes les horreurs de la guerre. Les *tommies* britanniques n'ont pas rencontré moins de sympathie sur leur passage, à l'est comme à l'ouest : les Anglais en furent agréablement surpris après les bruits, mis en circulation par l'Allemagne, sur la prétendue hostilité d'une partie du peuple suisse à l'égard de l'Angleterre. Aussi les internés anglais de Château-d'Oex ont-ils voulu manifester leur reconnaissance en organisant des concerts de bienfaisance au profit des colonies de vacances de la région.

Nos compatriotes se sont accordés à me dire qu'à la frontière de Constance, à quelques mètres du poteau, une foule suisse énorme — suisse alémanique, n'oublions pas — les accueillait aux cris nourris de : « Vive la France ! » — auxquels se mêlaient quelques voix ajoutant : « A bas l'Allemagne ! » symptôme d'un revirement précieux à noter.

J'ai assisté, dans une localité de l'Oberland bernois, à la fin de l'hiver dernier, à la première arrivée, particulièrement émouvante, des convois de prisonniers français.

... Sept heures et demie du matin. Sur le ciel qui s'éclaire avant le lever du soleil, les Alpes découpent leur silhouette blanche, ombrée de violet : hier emmitouflées de nuages, on dirait qu'elles se sont faites belles aujourd'hui pour recevoir nos soldats.

Une foule nombreuse est massée devant la gare : de tous les environs sont descendus des villageois, partis avant jour pour venir souhaiter la bienvenue aux Français. L'appel chaleureux, que la municipalité a fait épingler sur les troncs des énormes noyers, en évoquant le rôle charitable de la Suisse, a été entendu. Ecoliers et écolières sont là, — pas un ne manque, — avec leur petit sac au dos ou sur le bras ; la rentrée des classes, pour une fois, ne se fera pas à l'heure.

Le service d'ordre est assuré par quelques « guides » vaudois à pieds, — fort gaillards, bons enfants, qui arrêtent la foule à quelque distance des rails. Sur les quais, le préfet et le maire, en redingote et en chapeau haut de forme, — tenue exceptionnelle dans la Suisse si peu solennelle, — attendent le convoi, avec des conseillers, la fanfare municipale, des infirmiers civils munis de brancards, et des dames de la ville qui ont préparé une collation sur une table.

Le train arrive. C'est le train ordinaire de 7 heures 42, dont deux wagons ont été réservés à nos prisonniers malades. Quelle impression à la vue de nos képis rouges s'agitant à la portière ! — car ils ont encore des képis rouges, ce sont d'anciens prisonniers. De la foule, des fenêtres voisines, partent quelques cris de « Vive la France ! ». Mouchoirs et chapeaux s'agitent. Le sentiment qui domine, c'est le recueillement, c'est l'émotion. Beaucoup d'yeux se mouillent parmi ces rudes montagnards, et le mouchoir sorti pour acclamer est bientôt ramené sur le visage pour essuyer les larmes. Tous sont pénétrés profondément de la pensée qu'ils reçoivent des hôtes qui ont beaucoup souffert, au moral comme au physique. Et le Suisse, même le plus fruste, est avant tout compatissant.

Ils descendent, et l'émotion s'accroît, car il y a des visages très pâles, et de pauvres mutilés dont la jambe amputée n'a pas même été remplacée par un « pilon ». Mais qu'importe ! La joie rayonne sur le visage de nos poilus. Ils ont enfin échappé aux terribles geôles boches. Depuis leur entrée en Suisse, ils sont fêtés et bourrés de cadeaux. Leurs képis sont ornés de fleurs, leurs musettes bondées à en craquer ; ils sont encombrés de paquets tout frais. En voici deux qui portent un filet plein de chocolat. Les béquillards courent, presque en sautant, sur le quai. Tous crient à pleins poumons : « Vive la Suisse ! »

La musique a joué à leur arrivée. Maintenant les autorités leur souhaitent la bienvenue ; on leur sert du chocolat et du café au lait fumant. Une dame distribue tabac et cigares, qu'elle sort d'une grande manne.

Les voitures s'approchent pour les impotents : ce sont les omnibus des plus grands hôtels, et des landaus de gala. Nos soldats sont ahuris de bonheur. Quel changement ! « C'est le paradis après l'enfer », dit l'un d'eux. Ils regardent émerveil-

lés le cadre de montagnes dans lequel ils vont vivre, la Jungfrau immaculée entre les sapinières, les pentes neigeuses du Niesen que dore le soleil levant. Beaucoup n'avaient jamais vu de montagnes. Il leur semble, en sortant de chez l'ogre, être débarqués au pays des bonnes fées.

Les soldats valides s'en vont sur deux rangs, sous la direction d'un gradé. Au passage, une fillette de cinq ou six ans caresse, d'un geste puéril et charmant, un pantalon rouge, ce pantalon rouge de héros dont elle a tant entendu parler et qu'elle voit enfin. Et elle murmure, extasiée, dans son rude dialecte bernois : « Oh! les beaux Français ! les beaux soldats! »

Les brancards n'ont pas servi. Soutenu par deux dames, un paralytique très pâle s'avance lentement vers un landau. Avant qu'on ait eu le temps de le devancer, le préfet a ouvert lui-même la portière. Et j'ai trouvé ce geste infiniment touchant, et symbolique aussi : n'est-ce point l'emblème de la Suisse hospitalière qui s'incline devant la grandeur et la souffrance de nos soldats, et qui rend hommage au courage malheureux ?

§

Les Gouvernements respectifs paient à la Suisse 4 fr. 50 par jour et par homme (4 fr. vont aux hôteliers, et 0 fr. 50 au Gouvernement Fédéral pour les soins médicaux et les frais administratifs). Ce chiffre est augmenté d'un franc ou deux, d'une part pour les malades nécessitant des soins spéciaux (cures d'altitude, tuberculeux dans les sanatoria), d'autre part pour les officiers, qui ont chacun leur chambre et reçoivent une nourriture plus soignée. Officiers et soldats sont placés indifféremment dans des hôtels de premier et second ordre. Tous touchent intégralement leur solde ou leur prêt (1).

La nourriture est bonne et copieuse. La note officielle du 28 juin signale qu'un seul hôtel n'avait pas rempli ses obligations et s'est vu, en conséquence, enlever les hospitalisés. De mon côté, à la suite d'une longue enquête dans l'Oberland bernois, je n'ai relevé qu'un seul hôtel ayant donné lieu à des réclamations justifiées de la part des internés. A part ces cas isolés, les hommes ont été très satisfaits de la nourriture comme du logement, bien supérieurs, l'un et l'autre, aux con-

(1) La Suisse leur a accordé la franchise postale et le demi-tarif sur les chemins de fer. Elle a prescrit aux soldats suisses de les saluer les premiers.

ditions d'habitation et d'alimentation auxquels la plupart d'entre eux étaient habitués dans leurs familles.

Les soldats couchent dans les mêmes lits et les mêmes chambres que les touristes qui payaient huit à quinze francs par jour, à la seule différence que les lits sont réunis à deux, trois ou quatre par chambre. Chacun a son lit séparé. La nourriture comprend au minimum : le matin, chocolat ou café au lait avec pain, beurre et confitures ; à midi, potage, viande, légumes et dessert ; le soir, potage, deux légumes et dessert. Beaucoup d'hôteliers donnent plusieurs légumes à midi et ajoutent un plat de viande le soir. Les soldats prennent leurs repas dans les salles à manger ordinaires, avec le même service de table que jadis les touristes, voire devant des vases de fleurs sur la nappe.

L'heure du lever est fixée, en théorie, à sept heures un quart. En réalité les hospitalisés se lèvent quand ils veulent. Tous les matins a lieu la visite du médecin. Le seul travail des soldats consiste à faire leurs lits et à tenir propres leurs chambres et les couloirs.

Les heures de sortie ont varié. Au début, il y avait sortie libre de dix heures à midi, de une heure à deux heures et demie, et de sept heures à neuf heures du soir, — sortie par groupes de deux heures et demi à cinq heures. Mais il s'est produit des abus. Les sorties libres (dans le rayon de deux kilomètres) ont été limitées entre une heure et trois heures, et entre sept heures et neuf heures et demie du soir, heure de l'appel. Mais la tolérance est grande et des permissions pour excursion ou déplacement sont aisément accordées. La sévérité vient plutôt des sous-officiers hospitalisés que des autorités suisses. Les officiers sont libres de se promener à toute heure.

Le règlement a été élaboré par l'autorité militaire helvétique, mais avec la collaboration des gouvernements belligérants, ce qui explique certaines différences : par exemple, il a été interdit aux prisonniers allemands d'aller dans les maisons particulières, comme aussi de se rendre dans les établissements publics (cafés, cinémas...) s'ils ne sont pas conduits par un sous-officier. Pareille prohibition, au moins la seconde (1), n'existe pas pour les internés français et belges.

(1) La première existait aussi en principe pour les prisonniers alliés, mais elle n'a jamais été observée.

On a cherché à procurer du travail aux hospitalisés suffisamment valides, à la fois pour parer aux inconvénients de l'oisiveté et pour leur faire gagner quelque argent de poche, mais au début ces initiatives se sont heurtées d'une part à la méfiance des organisations syndicales helvétiques, de l'autre à l'hostilité d'un certain nombre d'internés qui réclamaient le droit de ne rien faire. Toutefois un grand nombre d'entre eux, suivant leur profession, se sont rendus utiles dans les travaux des champs, du jardinage, de la charpente, etc.; d'autres ont appris la sculpture sur bois; quelques-uns ont confectionné de petits objets, mis en vente dans les magasins du pays. On m'a signalé un plus grand désir de travail chez les prisonniers allemands, et en particulier chez leurs officiers qui réclament des ouvrages d'études (stratégie, chimie, sciences industrielles, économie politique).

La prolongation, au delà de toute prévision, de la durée de l'internement imposait cependant la nécessité de soustraire les internés aux ennuis et aux dangers de l'oisiveté. En complet accord sur ce point avec les Gouvernements belligérants, les autorités helvétiques ont décidé, au mois de septembre, de donner des travaux conformes à leur profession à tous ceux que leur état de santé ne rend pas invalides, et dans la mesure de leurs forces. Les internés, après examen médical, sont divisés à ce sujet en six catégories. Initiative excellente pour prévenir des habitudes de paresse.

§

La charité privée mérite les plus grands éloges. Elle s'est exercée d'abord par l'organe de grandes associations : *Le Bien du soldat* (direction à Kilchberg, près Zürich), qui s'occupe du bien-être physique et intellectuel des internés, a centralisé les dons et aménagé des Foyers du soldat; le *Pro Captivis* (Berne, Marktgasse 39), qui fait notamment blanchir et raccommoder le linge et les effets des internés; le *Bureau de secours aux prisonniers de guerre* (Berne, Laupenstrasse 5), qui se consacre aux prisonniers français et alliés; la *Kriegsgefangenenfürsorge* (Berne), pour les prisonniers allemands; les *Unions chrétiennes de jeunes gens*, qui fournissent des ouvrages de lecture et du matériel pour écrire, avec une commission romande (1) (Lausanne, 23, avenue Bergières)

(1) Elle a fourni, dans les trois premiers mois, environ 30,000 feuilles de papier

pour les Français et les Alliés, et une commission suisse alémanique pour les Allemands (Zürich, Sihlstrasse 33). S'occupent enfin spécialement du côté religieux, pour les catholiques et protestants la *Société suisse des aumôniers* (Fribourg), et pour les israélites le *Mogen David Rouge* (Lucerne). Des conférences avec projections et des concerts ont été donnés sur l'initiative de divers groupements.

Sur place, des comités locaux se sont organisés pour fournir divers suppléments aux prisonniers; des marraines se sont offertes pour blanchir le linge et inviter les soldats à goûter, à prendre le café : des familles d'ouvriers peu aisées n'ont pas été les moins empressées. Surtout au début, alors qu'ils étaient peu nombreux, les internés ont reçu des provisions de tabac, de bouteilles de vin vieux, etc. Les marraines se disputaient les filleuls et rivalisaient de générosité. Des paysannes retaillaient les meilleures chemises de leurs maris pour les donner. A Interlaken, G..., vieux R. A. T. de Maubeuge, a reçu plus de quarante chemises neuves; son camarade, plus d'un cent de chaussettes.

L'élément féminin a été particulièrement accueillant pour les Français : au prestige de notre nom s'ajoutaient l'admiration pour des combattants valeureux et la pitié pour les souffrances endurées. A tel point que les journaux locaux protestèrent contre les « démonstrations orageuses de sympathie » à l'égard des prisonniers : on ne reconnaissait plus la réserve habituelle des Suissesses. La section helvétique des amis de la jeune fille fit publier et placarder des avis, en recommandant de laisser aux prisonniers « le calme nécessaire pour leur guérison ». Inutile d'ajouter que les internés ne se plaignaient pas d'un accueil trop chaleureux.

On comprend que dans ces conditions le moral des hospitalisés soit excellent. A leur arrivée d'Allemagne, l'état d'esprit de nos compatriotes était déjà très bon, sans le moindre signe de défaillance; les Belges étaient plus déprimés, avec le « mal du pays » plus accusé, mais avec une foi égale dans la victoire. Comme ils ne manquent de rien, l'argent qu'ils reçoivent de

et enveloppes, plus de dix litres d'encre, douze douzaines de crayons, onze grosses de plumes, 218 douzaines de buvards, 26 douzaines de carnets et quatorze douzaines de cahiers. Elle a envoyé, en outre, une demi-tonne de livres, des jeux, du matériel de reliure, des ciseaux, des canifs, un violoncelle, le nécessaire pour le grimage, etc.

leurs familles est dépensé en premenades en voitures, en consommations et en distractions d'un genre plus spécial. Un Bernois à tendances plutôt germanophiles, qui a visité et interrogé les prisonniers allemands comme les nôtres, a remarqué chez les premiers une grande lassitude de la guerre, qu'il a été surpris, me disait-il, de ne pas observer chez les Français. Malgré tout, nos compatriotes ont un ardent désir de rentrer en France, et ils connaissent souvent les heures de nostalgie.

§

Les résultats de l'hospitalisation ont été incontestablement très heureux pour les internés. Physiquement leur santé s'est améliorée, grâce au grand air, à la bonne nourriture, à la plus grande liberté, aux soins médicaux plus efficaces : à la fin de juillet, une soixantaine de tuberculeux du premier degré, soignés à Montana, ont pu être considérés comme guéris, et ont été transférés à Sierre, dans la vallée, au moment où arrivaient de nouveaux malades. Les conditions morales ont contribué grandement à ce résultat : au retour des camps de prisonniers et d'un milieu hostile, la sympathie d'une toute autre ambiance s'ajoute à la reprise des relations régulières et libres avec la famille. Beaucoup de parents sont venus voir les leurs; quelques-uns se sont installés auprès d'eux. Des familles d'officiers ou de soldats, riches ou aisées, ont loué des villas, des appartements ou des chambres ; les parents d'internés sont acceptés par les hôtels à prix réduit (1). L'Œuvre de la colonie suisse de Paris (10, rue des Messageries), présidée par M. P. Moricand (présidence honoraire, le ministre plénipotentiaire, M. Lardy), assure aux familles nécessiteuses le voyage gratuit et paie les frais de séjour pendant une semaine (2).

Au point de vue suisse (3), quels ont été les avantages? La note officielle du 28 juin déclarait très franchement :

(1) 5 francs par jour.

(2) L'appel chaleureux qui a été lancé pour recueillir les fonds parmi la colonie suisse précisait qu'il s'agissait de remercier la France pour « la généreuse hospitalité de ce noble pays ». — Dès le mois de juillet, 400 familles avaient fait le voyage et plus de cent mille francs avaient été dépensés.

(3) Au point de vue pyschologique il faut noter : 1° la vue de nombreux mutilés et maladesa augmenté encore chez les Suisses (en particulier chez les alémaniques) l'aversion pour la guerre, qui, dès avant 1914, était beaucoup plus vive chez eux que, par exemple, en Italie ;— 2° Les prisonniers français et belges ont contribué beaucoup à amener un revirement en faveur de la cause française dans les régions de la Suisse alémanique où ils sont internés. J'ignore si les prisonniers allemands

Au but humanitaire et désintéressé de cette œuvre s'ajoute pour notre pays un avantage matériel : notre industrie hôtelière, qui souffre cruellement du manque d'étrangers, en bénéficiera ; enfin, *en acceptant cette nouvelle mission, la Suisse s'assure une nouvelle garantie de paix.*

J'ai souligné la dernière phrase, car elle me paraît très importante. C'est un côté de la question qu'on n'a point paru soupçonner. Désir aussi noble que légitime : il serait à souhaiter que tous les neutres soucieux de rester tels eussent à se réclamer de titres semblables.

Quant à l'industrie hôtelière, le bénéfice qu'elle retire de l'hospitalisation est assez restreint : avec le renchérissement continuel des vivres, qui atteint la Suisse plus que certains pays belligérants, le prix de 4 francs par jour n'est guère rémunérateur. D'autre part les hôtels d'internés s'interdisent en fait (1) de recevoir, pendant toute la durée de la guerre, la clientèle, bien plus avantageuse, des touristes, voyageurs, etc. Somme toute, c'est le commerce local (cafés, boutiquiers divers, cochers, propriétaires d'appartements et chambres à louer) qui a réalisé, plus que l'hôtellerie, quelques profits appréciables.

L'hospitalisation des prisonniers de guerre en Suisse reste avant tout une belle manifestation de charité et de solidarité internationale.

ALBERT DAUZAT.

ont exercé une influence du même genre dans la Suisse orientale : en tout cas je n'en ai pas recueilli l'écho.

(1) En principe, un hôtel peut recevoir concurremment des civils (en dehors des familles des internés), pourvu qu'il les sépare par étages. En fait, les touristes et voyageurs divers ne veulent pas descendre dans les hôtels qui hébergent des soldats, même appartenant à leur nationalité (à moins qu'ils ne logent des officiers). Les hôtels suisses (des stations d'internement), qui n'avaient pas d'hospitalisés ont eu bien soin, au début de l'été 1916, de faire figurer dans leurs annonces la mention : « Réservé à la clientèle civile ».

MARSDEN STANTON A PARIS

(*Suite* [1])

—

VII

Il y a dans la langue française, si exacte et si peu habituée aux à peu près, une expression négative et tout à fait déconcertante : c'est le *cela n'existe pas* des critiques devant une chose dont on constate l'existence.

Pour le bon renom de notre peuple, fier de son réalisme bien équilibré, succession qui lui vient directement d'aïeux comme Montaigne et Descartes, il est nécessaire de reconnaître que ladite expression n'est généralement employée que dans un cercle fort restreint d'arrivistes des arts et des lettres, du genre d'André Laromiguière que nous rencontrerons plus tard à *la Roseraie*.

Le jeune Marsden, venant de s'installer à Paris sans une connaissance bien profonde de notre idiome, ne savait donc pas encore, grâce à cette jeunesse et à cette ignorance, que des choses existantes pouvaient, au gré du penseur en herbe, ne pas exister. Cela était heureux pour sa santé morale. Tout ce qu'il voyait et entendait existait pour lui comme cela existe pour un fils débrouillard de l'épargneuse Auvergne ou de la Beauce féconde. Ainsi Amédée Ledru et son antipode Güiraud, les débuts légendaires de ce dernier et le conventionnel enseignement de l'Ecole des Beaux-Arts, son père, titan industriel, et le placide Harken, tout cela existait pour Stanton, aussi sûrement que la Tour Eiffel ou *la Vérité éclairant le Monde*

(1) Voy. *Mercure de France*, n° 439.

du port de New-York. Quant à Franchemin, Marsden apprenait de lui tant de choses utiles et insoupçonnées, qu'il se demandait comment il était possible que cet homme supérieur ne fût que guide ?

— Chez nous, il serait probablement célèbre, ou, du moins, saurait se faire payer cher ses créations par les quelques admirateurs qu'il aurait fatalement entraînés. J'ai l'impression de vivre dans un autre monde : « C'est du reste vrai », confia-t-il aux amis de *la Roseraie*, qui s'amusèrent de son franc étonnement. « Que diraient mes parents de tout ce qui m'arrive? » pensait-il en rallumant sa cigarette.

Au bout de quelques semaines, un désarroi bien explicable s'empara de ce garçon d'un peu plus de vingt ans, qui ne comprenait pas encore toujours le sens exact des conversations et se heurtait, quand il comprenait, à des contradictions élémentaires, lui imposant le choix entre trois ou quatre systèmes vitaux. Car si Guiraud et Franchemin avaient raison, il perdait vraiment son temps à l'Ecole ; mais alors son maître d'Irontown, qui croyait son talent digne des avantages d'un séjour en Europe, aurait tort. Si ce dernier s'était réellement trompé, c'est que, lui, Marsden Stanton, ne possédait peut-être aucun talent et, dans ce cas, Ledru serait dans le vrai avec ses petites phrases méprisantes qu'il lui envoyait comme à la majorité de ses condisciples ? Pourtant Ledru pensait sûrement le contraire de M. Alexandre ! Il n'en sortait plus.

— Raisonnant de cette manière, je n'arrive à rien, se disait le peintre. Que faire ? Retourner en Amérique ? Il n'osait et n'en avait guère envie. Ne croire ni les uns ni les autres ? C'était présomptueux et ridicule.

« Fais ton devoir », conseilla une voix intérieure, car Marsden possédait assez d'innocence pour entendre des voix intérieures. « Mais où diable est ce devoir, boulevard Montparnasse ou rue Bonaparte ? »

Plein de zèle, mais incapable de concevoir aucune étude non justifiée par un gain à venir, l'Américain, à l'esprit aussi positif que ses dons innés le lui permettaient, résolut le problème en coalisant tous les partis qui se donnaient des coups d'épée à travers son cerveau obsédé. Ce n'était pas une solution, mais une trêve.

« J'irai, se promit-il, à *la Roseraie* et je consulterai Harken.

Je peindrai comme je pourrai et j'écouterai tout le monde. Si je possède cette fameuse personnalité dont maître Alexandre cause sans cesse, elle résistera même à la France entière : en attendant, j'essaierai de rester moi-même.

« Çà, c'est une idée de Guiraud », lui souffla sa conscience. « Tant pis, si elle est bonne », se dit-il en s'endormant pour rêver qu'il vendait son premier tableau de Paris deux cents dollars.

Le lendemain, dispos et content de ses résolutions qui n'en étaient presque pas, heureux d'oser se permettre de ne plus chercher pour le moment la vérité, il retourna à l'atelier Ledru pour achever son nu quotidien. Le soir, après un confortable dîner, il apprenait, dans le salon de reps rouge, à jouer au jaquet avec Mlle Geneviève de Lucas. Le dimanche suivant, il se permit même une excursion à Versailles en compagnie de M. Walderof.

VIII

Donc tous les jours avant dîner, Stanton allait à *la Roseraie* retrouver Franchemin et Guiraud. Ce dernier, lentement et grâce à son ami, commençait à mieux juger l'honnête Marsden.

Malgré sa résolution de ne pas réfléchir, pour le moment, à sa position douteuse entre ce qu'il croyait être l'anarchisme du sculpteur et le classicisme de l'Ecole, le peintre revint souvent fort abattu du fameux café. D'obscures discussions sans fin, épicées de mots d'argot d'esthètes, lui firent à chaque fois sentir davantage son ignorance. « Ils m'écrasent sans s'en douter... » pensait-il ; « je ne sais rien. »

Quelquefois il invitait Abel chez Mme de Lucas. Celui-ci parlait, de préférence, de coins de banlieue que personne ne connaît :

— Il y a une foule d'aspects, de paysages par là, qu'on va chercher en vain ailleurs, affirmait l'écrivain.

M. Walderof aimait beaucoup M. Franchemin qui étonnait, sans le vouloir, ce bon petit monde, avec son érudition.

L'Américain songeait alors au ridicule de son cas : le seul homme qui lui donnât des conseils vraiment intéressants n'était pas peintre. Pourtant, une après-midi, ayant rencontré le

guide place du Carrousel, il le pria de venir voir dans sa chambre les quelques essais qu'il avait apportés d'Irontown.

— On ne peut rien conclure de tout cela.... lui avoua Franchemin en feuilletant les cahiers de croquis et d'esquisses.

— Ça ne vaut rien ?

— Je ne dis pas ça ; mais tout le monde peut en apprendre autant : vous savez votre métier comme un autre.

Faisant des gestes indécis, Abel était resté pendant cinq bonnes minutes devant deux toiles que Stanton avait déroulées et tendues sur le mur avec des punaises ; c'étaient les seules œuvres de là-bas qu'il eût trouvées dignes de le suivre en France.

— Dites-moi franchement ce que vous pensez de moi. Est-ce que vous croyez que je puisse arriver à quelque chose, voyons?

— Si je vous disais que je ne le crois pas, tout serait fini entre nous ; je m'en garderai donc bien. Mais ce que je puis vous dire c'est que je vous prends pour trop intelligent et trop ignorant, en même temps ; cela vous empêche de regarder bien en vous-même. Ce travail-là, c'est ce qu'un exercice grammatical est pour un poète : utile sans doute, mais pas indispensable et sans intérêt pour le public.

Stanton était très touché par le désintéressement avec lequel Franchemin lui rendait service. Il l'avait introduit chez Jean Lalande qui vivait rue du Mont-Cenis dans un atelier d'où l'on apercevait tout le nord de Paris, jusqu'aux hauteurs de Montmorency.

Parmi la masse des chasseurs d'or, petits ou grands, des Etats-Unis, on trouve naturellement, çà et là, un être humain sacrifiant sa vie pour un idéal, se tenant satisfait d'un minimum de confort, voire du strict nécessaire : Stanton connaissait les biographies d'Emerson, de Poe, de Prescott, de Whitman. Mais chez Lalande ou avec Abel, il se trouvait entouré de gens incapables de transiger par intérêt.

Franchemin définissait ainsi cette singulière propreté d'âme qui paraissait générale : « s'imposer, oui, c'est intéressant ; se vendre, on ne le pourrait même pas si on le voulait. Ceux qui peuvent le font, mais sont perdus d'avance ; car l'inventeur n'a jamais le don de plaire. Celui qui peut donner satisfaction aux commandes des marchands prouve qu'il est un artisan peut-être, un créateur, jamais. »

Marsden mentalement répétait cette phrase, en sortant à la hâte son dinner-jacket d'un placard. Il devait rejoindre Lewis Swan et son *alter ego* Harry qui à tout prix voulaient le faire diner au Pavillon d'Armenonville avec des compatriotes de passage. Regardant la pendule qui sonnait sept coups, il se trouva en retard. Une conversation sur ce que Franchemin intitulait « la bravoure » morale l'avait retenu et il était encore rempli des paroles dures du sculpteur et des réponses mélancoliquement nobles d'Abel, quand il noua son papillon de satin noir sur sa chemise plissée.

Pourtant avant huit heures, il fit son entrée chez Campbell qui habitait une luxueuse garçonnière à l'entresol d'une maison moderne de la rue de Bellechasse. Dans le salon, tendu de soie vieil or sur laquelle se détachaient quelques estampes en couleur, il se sentit dépaysé. Un couple de jeunes mariés de Saint-Louis et quelques gentlemen en habit fumaient des cigarettes égyptiennes et parlaient simultanément des courses de Deauville, de la vente d'un Holbein pour cinquante mille livres à Londres, d'Isadora Duncan et de bijoux de chez Lalique. Il y avait à ce moment dans le cerveau de Stanton presque du mépris pour ces compagnons. Sa transformation intellectuelle n'en était pas la seule cause. Les conseils de son père, la veille de son départ d'Irontown, se mêlaient opportunément à son dégoût de l'oisiveté mondaine qui avait l'air de régner ici. Il établissait distraitement des parallèles absurdes entre ces élégants et l'insociable Guiraud, entre Franchemin et ces architectes sans aspirations personnelles, comme la plupart de leurs confrères européens. Il oubliait par la même occasion qu'il devait sa tranquillité matérielle en partie à la complaisance de Swan et de Campbell qui lui avait recommandé la pension de madame de Lucas. Enfin, se confinant dans un morne parti-pris, il n'ouvrit pas la bouehe pendant la délicieuse promenade en une rapide trente-chevaux qui les portait au Bois. Suspendu au zénith, le ballon rouge-doré du soleil éclatait derrière les jeunes arbres. « La belle Mrs Jackson s'extasie devant ce tendre crépuscule comme devant une robe de mille dollars.... » pensa Stanton.

Le pauvre garçon, tout en admirant la dentelle des branches sur les reflets orangés du couchant, ne se rendait pas compte que ces exclamations et la banalité de la conversation

lui plaisait encore, quatre mois auparavant, à bord du *Virgin Queen* : il y avait un manque total d'équilibre dans son jugement.

Dans le jardin de l'établissement à la mode, de faux style Trianon ou Bagatelle, comme tous ceux du même genre, on trouva deux autres invités dont Mr. Buttler, de *Buttler's Steel Mills Limited*, que Marsden connaissait pour l'avoir vu trois ou quatre fois à table chez son père.

Le repas,commandé par un Mr. Helmond, banquier de Los Angeles qui traversait l'Atlantique chaque année, était exquis. Au deuxième service, après la Crème de laitues et les Laitances de carpe en matelote, Stanton redevenait tant soit peu normal grâce au vin de Meursault et une première goutte d'un Châteauneuf des Papes qui allait accompagner un canard au sang. Il commençait à causer avec admiration du grand sculpteur Guiraud, des émaux de Jean Lalande qui l'avaient fort impressonné par leur allure sobre,et enfin de la vie magnifiquement stoïque d'Abel Franchemin, auteur des *Dévotions nocturnes*.On l'écoutait un peu sceptiquement, mais avec intérêt. Mrs Jackson demanda à voir un *studio* à Montmartre; Mr.Helmond, qui achetait des tableaux modernes à ses heures perdues, s'informa où l'on trouvait des œuvres de Lalande. Le jeune Mister Swan riait de l'opinion acide du révolutionnaire Stanton sur son maître de l'Ecole, le célèbre Amédée Ledru, et Campbell, ne pouvant cacher son étonnement, prétendit qu'on juge toujours mal ceux qui gagnent beaucoup d'argent et d'honneurs avec leur peinture.

— C'est faux ! dit Marsden agressif, pensez au prix d'un Whistler, d'un Guiraud, d'un Renoir et pensez à leur réputation intègre dans le monde artistique.

— Ce sont des exceptions.

— Oui, parfaitement, comme le génie même est une exception. L'argent est tout à fait en dehors de cela... répliqua le peintre.

Heureusement qu'au café on parla de sa ville natale, de la manufacture des Gobelins, que Stanton ne connaissait pas encore (ce dont il eut honte); sans cela les annales nocturnes de Paris auraient probablement eu à enregistrer une violente altercation, ou pire, entre deux citoyens de la Libre Amérique, sur la valeur hypothétique du fameux « Portrait en

mauve » de Madame Rockfeller par Amédée Ledru de l'Institut.

— Ils empoisonnent ce garçon au Quartier latin, dit Mr Buttler à Mr Helmond.

Marsden saisit la phrase au vol et sourit d'aise pendant qu'un groom l'aidait à mettre son pardessus ; mais il n'entendit pas la réponse, fort sensée, du banquier qui murmurait :

— Bah !... Laissez-le faire ; il est comme nos jeunes employés : tout nouveau, tout beau.

Et dans un certain sens, nous allons le voir, Mr Samuel avait raison.

IX

Ceux qui à Montparnasse touchent de près ou de loin aux arts et aux lettres se réunissaient à cette époque, au moins hebdomadairement, à *la Roseraie*. Il y avait foule au printemps et en été à la terrasse ; en hiver, à l'intérieur enfumé, étroit comme un tiroir à pipes, se bousculait toute la famille intellectuelle de Paris.

Donner une description de cet établissement, c'est écrire l'histoire du commencement de ce siècle en tant que la pensée et les sciences forment l'essence d'une période chronologique. Les intellectuels, les cérébraux, les caricaturistes, voire un couturier renommé de la rive droite, s'y joignaient souvent à leurs collègues et confrères du Quartier latin. Des ingénieurs, des métaphysiciens, des docteurs, des disciples de Poincaré et de Berthelot, des aviateurs s'y montraient tel jour de fête littéraire. Des bourgeois amateurs, plus ou moins généreux, y venaient boire une chope après un copieux repas en garçons. Les étrangers, par curiosité, s'y faisaient conduire après avoir vu danser chez Bullier les prostituées du boulevard Saint-Michel qu'ils prenaient pour des grisettes, dans lesquelles les Germains croient sur la foi de Henri Heine, les Américains pour avoir entendu l'opéra-comique de Puccini, les Anglais en se souvenant de *la Trilby* de Du Maurier, les Russes par Balzac, les Hollandais par Multatuli, les provinciaux par Murger lui-même et les Belges se rappelant les histoires poivrées de leurs grands-pères.

Guiraud y venait quotidiennement prendre son Pernod. Il s'y entretenait des faits du jour, des expositions et des scan-

dales en perspective (c'était le temps des dames Humbert, Steinheil, Syveton, etc...), des salons, des nouveautés littéraires, du dernier numéro de la *Nouvelle Revue française*, des *Marges* ou autres. On le voyait à côté de sa maîtresse, une beauté de Béziers, entouré de quelques intimes dont Abel Franchemin, convaincu et sincère, et l'élégant Charles Barouin, grand garçon à moustache blonde, chroniqueur et auteur de petits poèmes délicieux dans lesquels il savait sertir un mot joli, une assonance curieuse, une allitération rare, comme une modiste de la Rue de la Paix sait piquer une fleur ou une cocarde sur une toque de satin.

Par intermittences on y voyait le peintre Jean Lalande qui, comme on le sait déjà, demeurait à Montmartre et aura une si forte influence sur la carrière du jeune Marsden; puis son ami intime, Jules Volhoten, rouquin très laid, élève de Debussy, et enfin Robert Logives. Ce dernier, chimiste de profession, quoique chargé de la rubrique des lettres dans la *Revue Saturnienne*, est un homme qu'un mot explique : il incarne l'envers de l'Ecole Normale Supérieure. Sa bête noire, c'est monsieur Lavisse, son grand auteur, Rabelais, sa haine, la latinité tout entière avec Sénèque et Virgile, les papes italiens, la Renaissance, Rome, l'Académie française, Voltaire et Paul Bourget. Son feutre posé en arrière sur une abondante chevelure, rasée sur la nuque et dont une mèche tombe quelquefois sur le verre gauche de ses lunettes, la barbe arrondie, il rappelle Proudhon comme Courbet l'a peint avec sa famille. Un sourire indéfinissable autour des lèvres, il lève la main ecclésiastiquement quand il est content de ce qu'un de ses amis vient de dire ou qu'il prononce lui-même un arrêt. Car Robert Logives ne parle qu'en arrêts et en définitions, ce qui ne l'empêche pas d'avoir de l'esprit. Il prétend, par exemple, que *l'Hôtel des Invalides avec sa chapelle à flèche astucieuse s'appuyant contre des arcs-boutants désossés, sa cour d'honneur en cloître, bordée d'arcades, et ses mansardes, encadrées de sculpture, qui sont une invention non pas du vieux Mansard, mais bien des maîtres-maçons du Moyen-Age, avec la symétrie lourde et simulée de ses combles en pentes aux gargouilles simplifiées, est une construction d'esprit aussi gothique que l'hôtel de Sens* (1).

(1) Dans *Un malentendu national*. Trois autres de ses volumes s'appellent :

Enfin, pour finir l'énumération des membres de ce cénacle ans lequel Marsden Stanton venait d'être reçu, citons encore n Espagnol, peintre sans pinceaux, sculpteur sans terre laise, dessinateur sans crayons, bohême s'il en fut et, à part ela, l'être le plus fin, le plus émouvant, le plus hardi, le lus timide, le plus pauvre, le plus généreux, le plus sarcasque qui jamais parut à *la Roseraie*.

Pablo Mojados, c'était son nom (il était le fils tardivement econnu du célèbre général Gomez Mojados, dont il enleva dernière maîtresse), Pablo Mojados répondit : « *Je suis spagnol* », à quelqu'un qui s'informait de ses moyens 'existence. A une jeune femme qui, pour des raisons sentiientales, lui demandait s'il logeait à l'hôtel ou en appartelent, il confia : « *J'ai ung grrang appartemeng, mais il y a pas de meubles.* » — « Comment faites-vous alors ? » — *Alorsss quang je suis fatigué, je vais m'asseoirre au waterrlôset.* »

A Jules Volnoten, Hollandais d'origine qui parlait un soir vec feu de Guillaume le Taciturne, du siège de Leyde et de Guerre de Quatre-vingts ans, Mojados répliqua : « *Si ous avong plaqué ton sale patelıng, c'est que ce n'est u'ung marrais pleing de tigrres et de crrocodillles* », et il llait entendre cette prononciation mi-méridionale, miordique qui distingue l'accent ibérique de tous les autres. Iais sa plus belle histoire était celle de la dame Cohn.

Dans une affreuse misère, au milieu du mois d'août, quand s peintres sont en Bretagne, les journalistes à Trouville, les édecins aux Eaux et les bourgeois dans leurs villas de Touine, quand ceux qui ne peuvent s'en aller s'en vont tout de ême aux Sables-d'Olonne, à l'Isle-Adam, en Suisse ou aux ords du Rhin, le pauvre Mojados, échoué, vers l'heure triste u crépuscule, à *la Roseraie*, buvait un « vin rouge-groseille» ns savoir comment le payer, tout en dessinant quelque chose ır du papier à lettre. A côté de lui, dégustant du *Cinzano* ec le patron, se trouvaient madame Cohn, plus connue ns les petites revues sous le nom poétique de *Rose Mireoux*, qui rentrait d'un voyage en Toscane, son mari, puis un ommé Armand de Bonpied, dont le père, hobereau million-

Ordre des Frères-Démolisseurs, Prométhée, cul-de-jatte et *De l'Acropole au nt-St-Michel.*

naire, payait une fois par an l'édition d'un roman de quatre cents pages à son lourdaud prétentieux de fils.

Mojados, sans dire un mot, lève son petit croquis pour le voir à distance; Rose Miredoux s'écrie :

— Oh ! que c'est joli !

Et vraiment elle était jolie, l'œuvrette à la plume, représentant une nonne agenouillée devant un crucifix, que venait d'achever l'artiste espagnol.

— *Ça vous plaît, Madame Mirredoux* ? demanda t-il.

— Oh ! beaucoup !

— Moi aussi, je trouve ça très bien, dit Bonpied important.

— Hé ! c'est que Monsieur Mojados a du talent, fit doucereusement le patron, sans ça il ne serait pas l'ami de monsieur Guiraud.

— *Eh bieng je n'ai pas de monnaie surre moi* (c'était son terme consacré), *je vais le mettrre en lòterrie mong dessing*.

Il fait dix numéros et les place chez ses quatre voisins. Quand les dix francs, prix des billets, reposent au fond d'un de ses goussets, on tire. Madame Cohn gagne.

L'idée de laisser pour quarante sous *son dessing* à cette femelle aussi prétentieuse que riche lui répugnait tellement qu'il lui dit :

— *Madame, cette chôse n'est pas digne de votrre collectiong ; je vous en ferrai une autrre plus grrang* !

Et il déchire le croquis en appelant le garçon qu'il paye. Puis saluant d'un noble coup de chapeau, il s'en va d'un pas léger dîner chez Thuillier, laissant le père Boyssec, le couple Cohn et l'élégant Armand de Bonpied, muets, consternés, ne sachant s'il fallait rire, hausser les épaules ou peut-être appeler un agent.

La table de Guiraud, à *la Roseraie*, jouait le rôle de celle de feu Jean Moréas au café Vachette. Elle était au centre, un point d'honneur ; presque chaque arrivant venait serrer la main du sculpteur.

Un juif polonais, qu'on avait surnommé l'*Arapesk* pour avoir dit un jour à Lalande : *C'est très pien ce que fous faites, fous éfoluez, fous faites de l'arapesk*... et qui s'appelle de son vrai nom Weintraub, compte parmi les grandes curiosités du lieu. Ce Weintraub vit d'un métier tout spécial et comme on n'en trouve qu'à Paris. Il recherche les nouveaux arrivés parmi les

artistes étrangers qui encombrent de plus en plus ce café et lui feront perdre le peu de clientèle intéressante qui lui reste encore depuis le départ de Guiraud, en 1913, pour Versailles. Quand ledit Weintraub a découvert une victime, sculpteur, peintre, graveur, ou décorateur, il lui propose de faire quelques articles sur lui contre un *bedit baiment*. Ce petit paiement d'environ vingt francs par page, sans compter les frais des reproductions, ce qui met l'article à quinze louis, ce paiement est partagé entre lui et le directeur d'un périodique d'ordre tout spécial, ancien clerc d'avoué qui vit luxueusement de ce trafic. Ordinairement le peintre, le sculpteur est tellement ému de se voir glorifier, dans une revue parisienne, par un monsieur qui signe *Léon de Blanchefeuille*, mais n'en reste pas moins né à Cracovie, qu'il offre à Léon Weintraub de Blanchefeuille de Cracovie, une de ses œuvres dont celui-ci se défait aussitôt au meilleur prix, à moins que, conduit par son flair de spéculateur, il ne pressente un succès. Alors il garde toile ou objet dans sa sordide chambre d'hôtel de la rue Dauphine et attend les événements.

Un des premiers jours de l'admission de Stanton dans le cercle fermé de Guiraud, le dit Weintraub allant droit vers le sculpteur, le chapeau à la main, demanda :

— *C'ed un beindre, fotre noufel ami, monsieur Kiraud*? tout en s'inclinant à plusieurs reprises, un sourire sucré autour de ses lèvres épaisses.

— Non, c'est un lutteur, avait répondu Franchemin, qui m'a déjà demandé trois fois quelle est cette sale gueule qui tournoie autour de lui depuis avant-hier.

— *Oh ! fous, Vranchemin, fous êtes douchours grocier, che ne fous barle bas.*

— Allons, Weintraub, laissez-nous tranquilles ; monsieur est peintre, parfaitement, mais cela ne veut pas dire qu'il soit imbécile. Vous ne ferez pas de *bedides avères* avec lui.

Et d'un signe de la main Guiraud congédia l'*Arapesk* qui craignait énormément le sculpteur. Il s'en fut à l'intérieur pour retrouver des compatriotes, jouant au poker avec des métèques. Leur table, tout au fond de l'établissement, était cachée derrière une demi-douzaine de jeunes littérateurs qui, assis à la fenêtre, causaient avec des consommateurs de la terrasse.

Là parlaient politique Marius Barzac, rédacteur au *Phare Toulousain* (qui, comme plusieurs grands journaux de province, se fabrique aux trois quarts à Paris), et un nommé André Laromiguière, auteur dramatique, rêvant d'être joué dans des arènes antiques. Quand la conversation tombe, il cite quelques alexandrins de son drame *Louis d'Outremer* :

Seigneur, voici minuit ! Dois-je vous rappeler
Qu'enfin l'heure joyeuse et grave va sonner
Où jusques au retour nous laisserons nos fêtes
Pour entourer Louis dont les armées sont prêtes ?

Nos chevaux hennissants pressentent le départ !
Groupons-nous sans tarder sous son noble étendard
Afin qu'en peu de jours il règne, sans partage,
Sur toutes les cités du royal apanage....

ou du Hugo, en changeant un louis chez le garçon :

Le peuple misérable et qu'on pressure encor
A sué quatre cent trente millions d'or.

Franchemin nommait ce poète et ses amis : les *Saint-Saensistes*, ce qui donna lieu à force jeux de mots.

Marsden Stanton était étonné de voir combien le rôle des femmes paraissait limité dans ce milieu. A part une ou deux modèles qui posaient le jour et, le soir, allaient danser le *troostep* ou un autre pas à la mode, il n'y avait que quelques jeunes *dames*, vivant bourgeoisement avec l'homme de leur choix. On les appelait, mariées ou non, du nom de leur cavalier. Ni intrigue, ni trahison ne paraissait troubler la paix de ces ménages. Au contraire, il semblait qu'il régnât plus de concorde dans ces unions souvent libres, que dans tant d'intérieurs entrevus jadis. Se souvenant de la fragile réputation que possède en France le sexe faible, Marsden ne découvrait rien qui confirmât cette déplorable renommée, au contraire ; et il s'en ouvrait à Franchemin.

— La femme ici n'a pas besoin de se marier pour rester fidèle, mon cher Stanton ; elle se donne par amour. Il n'y a que ces sacrées flirteuses étrangères venues au *Quartier* pour faire la bombe au lieu d'étudier, qui gâtent la réputation de la Parisienne. J'en ai connu une, de Stockholm celle-là, qui se glorifiait d'avoir couché en huit mois avec tous les collaborateurs de *Vers et Prose*. On la surnomma l'Anthologie. Du reste, elle exagérait, car elle n'a eu ni Barouin, ni Logives, ni

moi. — Frottant une allumette sur le pyrogène pour allumer sa pipe culottée, Abel poursuivait :

— Tenez, là, à droite, cette petite au canotier bleu à ruban blanc, c'est une mère de famille qui travaille la nuit chez un commissionnaire aux Halles, pour élever ses deux enfants et nourrir son mari, barde convaincu, sans intérêt, qui ne gagne pas soixante francs par mois en écrivant des nouvelles. La femme française est travailleuse, rangée et courageuse. Il y a des exceptions, c'est entendu, quoique peu fréquentes, dans ce milieu. Je connais le cas d'une bonne collée avec un écrivain et qui allait tous les jours faire deux ménages dans les environs de l'Opéra. Elle nourrissait son homme avec ça pendant que celui-ci bûchait. Ils sont mariés maintenant et le bûcheur gagne largement sa vie comme journaliste. J'ai vu une arpète crever de faim avec un illustrateur, célèbre aujourd'hui : l'apprentie modiste est à présent une dame élégante et bien portante qui reçoit le vendredi et se montre aux premières en grande toilette.

Il en est à Paris des établissements comme des quartiers : chacun attire son espèce de citadins comme les ruches attirent les abeilles. A *la Roseraie*, se côtoient de pauvres reporters, des cigales affamées et des amateurs qui commanditent des éditeurs pour être imprimés ; des portraitistes sur commande et les plus grands talents de la peinture moderne ; les rimailleurs ou dessinateurs d'obscénités permises de la *Vie en Rose* et les Paul Fort, les Guiraud ou les Franchemin. *La Roseraie* c'est un monde dans le monde parisien, avec ses intransigeants comme Logives, ses opportunistes comme Mojados et ses riches comme Stanton, ses crapules, nommées Weintraub ou autrement, ses dictateurs comme le sculpteur. Mais il n'y a pas d'indifférents, pas plus ici qu'ailleurs, l'indifférence n'étant qu'une pose propre aux malins et aux paresseux. Si tous les clients de *la Roseraie* n'avaient pas une individualité marquée telle que la possédaient un Abel Franchemin ou un Pablo Mojados, chacun appartenait à un *isme*, se passionnait pour cet *isme*, s'en portait garant comme s'il l'avait inventé. Ainsi le cubisme, l'unanimisme, le pacifisme, le royalisme, le celtisme, le futurisme, les inévitables *classiques* et les dignes *Mallarméens* se croisaient presque journellement dans le malsain local aux murs imprégnés d'alcool et de tabac ; quand revenaient les

hirondelles, ils s'installaient dehors sous les marronniers en fleurs.

Dans *Charles Demailly*, les Goncourt constatent qu'il y a une jolie heure à Paris : « c'est l'heure qui précède le dîner. » Rien de plus vrai. Marsden Stanton, qui d'abord ne comprenait pas cette réunion de tous les soirs autour de hauts verres, prit bientôt l'habitude de cette atmosphère amicale qu'on recherche avant son repas, pendant que le couchant borde les nuages de sa pourpre ; atmosphère assez bruyante, qui repose et distrait des travaux de la journée et permet de recommencer le lendemain, de croire dans le renouveau, d'avoir confiance en son époque.

— Mon cher Barouin, dit maître Guiraud après avoir renvoyé *l'Arapesk*, mon cher Barouin, au fond tu n'es pas sensiblement différent de cet infect parasite. Tu vis moins bien de ta critique payée, et tu te prostitues sous ton propre nom, ce qui représente deux faiblesses, mais pas une excuse. *Tu ne te détournes pas assez de tout ce qui est bas*, comme dit Stendhal. On te commande au *Télégraphe* de faire un compte rendu de n'importe quelle exhibition de peinture à l'huile ou au vinaigre et tu marches. Tu as dit du bien de tout le monde dans ta dernière chronique sur ce que tu appelles le *Bilan de l'Année plastique*. Elle est propre, l'année plastique. Il y en a pour tous les goûts, ça c'est vrai. Tu découvres du génie chez Georges Petit, chez Bernheim jeune, chez ...

— Rissler aîné, interrompit Charles Barouin.

— Chez Alexandre le Grand ! cria en même temps Mojados.

— Ne faisons pas l'archange avec Barouin, ça ne sert de rien, dit Abel; il y a deux personnes en lui, l'auteur des *Danses dorées* et le *penny a liner* d'un journal du soir à un sou. L'un ignore l'autre.

Logives, dont le dernier volume intitulé : *Les Ultimes sursauts de la Renaissance*, dédié *à mon cher ami et maître Alexandre Guiraud*, avait *secoué plusieurs esprits endormis sur les carreaux brocart de la Galerie des Glaces*, ainsi qu'il l'écrivait lui-même, Logives sentencieusement soutenait qu'il valait encore mieux pour ce métier de mercenaire un Barouin qu'un Weintraub.

— Puis, en somme, ce qu'il offre comme compliments aux

pompiers et aux plagiaires, il le leur a enlevé au préalable dans sa préface où il cite un beau morceau de Balzac.

— Lequel ? demanda Guiraud qui n'avait fait que parcourir la série d'articles en question, le soir en rentrant.

— Un morceau du « *Cousin Pons* », oh ! maître injuste ! l'éclaira l'auteur ; je leur ai fichu une page toute entière du chapitre intitulé « La fin d'un grand prix de Rome ».

— Tu cites souvent Balzac, observa Guiraud maté.

— Eh ! c'est qu'on peut trouver tout en lui. Tenez, dernièrement j'ai découvert les théories du synchronisme et du soi-disant cubisme établies dans quelques phrases que Porbus jette à Poussin dans le *Chef-d'œuvre inconnu*. Du reste, vous n'avez rien à dire, vous, qui venez d'acheter, pour un prix fou, une ancienne édition de Balzac, illustrée par Monnier, Daumier Gavarni, Raffet, Doré ; vous qui ne vous couchez jamais sans avoir lu quelques pages des *Paysans*, des *Chouans* ou des *Célibataires* ; vous qui avez sculpté les têtes de Rastignac et de Vautrin. Qui donc excite Logives à faire un livre sur *Honoré de Balzac et la peinture* ?

— Assez, jeune homme ! vous m'accablez ! dit Guiraud en avalant le reste de son absinthe. Puis à Marsden qui se levait pour aller dîner :

— Il n'existe plus de respect pour la vieillesse en ce pays, comme vous voyez...

Quand Marsden fut parti, après avoir serré la main à chacun des cinq amis, le sculpteur, d'un ton de regret, jugea ridicule ce garçon qui nous quitte pour aller dîner dans une mesquine pension bourgeoise avec des *mécréants !*

— Il a parfaitement raison, répondit Franchemin. D'abord, toi, Alexandre, tu l'as affolé dès le premier jour, il me l'a confessé. Puis il est tellement plongé dans la nouveauté qu'il a besoin du calme banal et familier pour reprendre son équilibre. Tu te trompes sur Stanton : c'est quelqu'un, tu verras dans un ou deux ans.

X

Tandis que Franchemin voyageait en Allemagne avec une famille de Chicago et qu'Alexandre Guiraud se reposait en Bourgogne avec Lalande et sa femme que nous rencontrerons sous peu, Stanton vécut des jours curieux par un mélange

d'ennui et de satisfaction d'être abandonné à lui-même. Servi par une petite Bretonne, il dînait en tête à tête avec la maternelle veuve de Lucas dont la fille, gracieuse blonde de dix-sept ans, passait ses vacances en Normandie, chez un oncle, gros fermier dans les environs de Sotteville.

Marsden se trouvait comme installé dans une maison sans meubles ni tentures, mais où l'on a beaucoup de place et, pour la première fois, il sentit une espèce de mal du pays. Il se jeta d'abord sur les volumes que lui avait prêtés Abel avant son départ : du Balzac, du Mirbeau, le journal de Delacroix, en tout une vingtaine de livres choisis avec un doigté indéniable. Quand, fatigué de lire, il allait errer au jardin anglais du Luxembourg, espérant une quelconque rencontre, il ne trouvait personne pour le sauver de l'ennui qui l'envahissait. Après le 15 août, on ne voit dans les jardins publics de Paris que des bandes de touristes, qu'il fuyait naturellement ; des bonnes soignant les bébés dont les parents sont obligés, par leurs affaires, de supporter Paris même en pleine canicule ; de petites ouvrières qui regardaient ce bel étranger triste, en mangeant un fruit pour leur goûter, tandis que quelques rapins douteux leur faisaient la cour ; puis, sur un banc à l'ombre, un de ces couples d'émigrés russes, parlant haut une langue inconnue, comme on en rencontre des centaines entre le Lion de Belfort et la Fontaine Saint-Michel, en toute saison et par tous les temps.

Marsden restait seul avec son désœuvrement, un bouquin qu'il ne lisait pas et son bloc-notes blanc qui attendait des croquis. L'exaspérante paresse qui l'accablait est un phénomène auquel n'échappe aucun débutant qui, gavé d'impressions nouvelles, doit les digérer d'abord, avant de pouvoir utilement s'en servir. Marsden était, toute proportions gardées et quoique moins à son aise, dans le cas du simple ruminant qui remâche au soleil. Mais il ne s'en rendait pas compte, et se reprochait d'être depuis plus de quatre mois à Paris et de n'avoir rien fait de bon. Il se souvenait de nouveau de la circonstance bizarre d'avoir, lui peintre, un poète pour maître. Nous avons vu, au dîner d'Armenonville, que la suralimentation mentale l'avait plus ou moins « dénormalisé » (1) et que son père paraissait moralement d'accord avec Guiraud en ce qui

(1) Mot de Guiraud.

concernait certaines fréquentations. Cela prouve, a posteriori, que des hommes comme Félix Potin et Paul Adam ne sont pas si éloignés l'un de l'autre. Est-ce que Taine a voulu prouver autre chose dans sa *Vie et Opinion de M. Frédéric-Thomas Graindorge*? Mais, a priori, entre le vieux Stanton, homme pratique et logique comme un problème d'algèbre, et le violent Canadien qui plaçait les gens devant des opinions absolues, il y avait de quoi devenir à moitié fou.

Si le sculpteur s'était expliqué au lieu de se commander un autre verre d' « Export-sec », en arrêtant la discusssion avec un axiome de circonstance, Marsden aurait plus facilement trouvé à se guérir d'une dilatation cérébrale, qui, à la longue, aurait pu le tuer, si tant est que le talent puisse se perdre comme la santé. Mais l'estomac se fait à la nourriture qu'on recherche et le carême intellectuel dans lequel les départs parisiens avaient laissé l'Américain allaient utilement activer sa digestion. En outre, malgré son vif désir de voir du pays, l'état de ses finances et son moral atteint l'empêchaient de voyager. Il n'osait pas quitter la capitale ne sachant, d'une part, comment visiter économiquement des régions inconnues et, d'autre part, se souvenant du mot d'Abel qui le tutoyait à présent :

— Voyager!... mais va donc d'abord voir Paris.

Un matin, vers onze heures, en sortant du Louvre, où il avait soin d'aller tôt pour ne pas être dérangé par les clients bénévoles de Cook et de Stange, il s'engagea dans les jardins des Tuileries. Près des terrasses qui longent la Seine il n'y avait pas une âme. Se laissant aller à ses embarrassantes réflexions, il se demanda :

« Mais pourquoi ne travailles-tu pas? Tu n'as pas fait de peinture depuis bientôt deux mois... »

Et l'élève de Harken reprochait vivement au garçon pourri de doutes qu'il était devenu de s'occuper de choses qui ne le regardaient pas.

« Remets-toi à peindre! Tous ceux-là dont tu viens d'admirer les œuvres dans *la Grande Galerie* ont peint, peint sans s'arrêter, peint à en mourir!... et si tu as besoin d'apprendre, ce qui est incontestable, commence par ne pas oublier ce que tu sais; car, ils ont beau dire, les Guiraud et les Franchemin, tu sais quelque chose. »

Marsden d'un coup se ressaisit.

Son envie de reprendre ses pinceaux était d'ailleurs naturelle après la détestable période de spleen qu'il venait de traverser.

Il se trouvait à ce moment devant la Place de la Concorde, regardant le monument endeuillé de Strasbourg, les fontaines de bronze qui ne jouaient pas et l'obélisque fin comme une pièce de musée; les fiacres et les passants paraissaient de petits points noirs dans cette symphonie d'asphalte et de pierre sur le fond estival des Champs-Elysées.

Il pensait : « Quelqu'un qui prononce chez nous le nom de cette place n'a aucune idée de ce qu'elle représente avec ses deux vieux palais à droite, ses vastes dimensions et la régularité simple de ses lignes primitives. Avec son va et vient, ce cœur ensoleillé de Paris inspire une sorte de calme et de tranquillité antique. »

Comme il entendait de loin sonner midi, Stanton se détourna de l'attrayant spectacle et revint sur ses pas jusqu'au Pont Royal qu'il traversa. Arrivé au bout, il regarda avec plaisir l'aristocratique Hôtel de la Légion d'honneur. Résolu, encore une fois, d'en finir avec ses inquiétudes qu'il qualifiait d'enfantines, il se promit de recommencer, dès le lendemain, à faire du paysage comme autrefois, dans les montagnes aux environs d'Irontown ou sur la côte près d'Annapolis, où son grand-père, presque centenaire, vivait dans une villa entourée de pins, de chênes et d'érables.

XI

Les timides, par excellence, sont capables d'actes brusques pour s'évader d'un milieu. Les circonstances aidant, Marsden, d'un seul coup d'épaule, s'était libéré de toute préoccupation en dehors de la peinture.

Dans son cerveau, une arrière-pensée de doute sur l'utilité de ses fréquentations persistait. Ne se sentant plus ni épié par Franchemin, ni jugé par Guiraud, il les accusait d'être la cause de son désœuvrement et se jurait de ne plus retourner à *la Roseraie*.

Le lendemain de sa promenade aux Tuileries, il sortit à huit heures du matin avec sa boîte de couleurs suspendue à une courroie, une toile fraîche de 15 et un chevalet pliant sous le bras, sans savoir au juste où il irait. Contemplant le ciel

transparent, marchant droit devant lui, il arriva au quai, derrière Notre-Dame et s'installa au bas du parapet. Il travailla jusqu'à midi passé, fier d'avoir pour ainsi dire improvisé son labeur, ravi de la vue qui en des verts et des bleu-gris s'ébauchait sur son canevas.

Si William James avait passé là, le philosophe de Harvard aurait été ravi de trouver sur les bords de la Seine cet éclatant exemple de pragmatisme national.

Au lieu de rentrer chez lui, rue de Rennes, Stanton déjeuna chez un marchand de vins de l'île Saint-Louis qui lui parla en « connoisseur » de quelques anciens hôtels des alentours.

L'après-midi vers quatre heures, ayant laissé brosses, palette et chevalet en garde chez le traiteur, il alla dans la direction de la Place des Vosges et de la Bastille où il prit le tramway du Champ de Mars. Assis sur l'impériale, le peintre resta quelque peu abruti, les yeux fermés, les mains dans les poches, la cigarette se consumant seule aux lèvres, pensant à l'ère de travail qui s'ouvrait pour lui et que le conte des mille et un artistes prenait fin. Si à ce moment Guiraud ou Abel s'étaient trouvés à ses côtés, il aurait été capable, non pas d'agir comme s'il ne les connaissait pas, mais d'être froid, d'expliquer qu'il croyait devoir rester seul, de faire comprendre qu'il les rendait responsables du temps perdu. En résumé, et il devait le découvrir sous peu, personnellement il suivait le programme de Franchemin et de maître Alexandre qui, dès le premier jour, lui avaient entre autres prêché la découverte de Paris comme une chose nécessaire à son évolution.

Dès lors, quotidiennement, après avoir peint pendant quelques heures, il se risquait dans l'enchevêtrement des rues parisiennes, sans but, sans inquiétude, se laissant aller au gré du hasard. Il visita l'hôtel Carnavalet, poussa jusqu'aux hauteurs de Ménilmontant et de Belleville. Sa confiance en lui-même, remisée provisoirement au fond de son cœur, dans la cohue des premières aventures, réapparaissait à mesure que, d'instinct, il contrôlait le bien fondé du principe de la libre étude préconisé par ses camarades de café. Puis les impressions accumulées sur le fond chaotique de sa mémoire où tout, gens et objets, avaient à présent au moins deux noms, un français et un anglais, commençaient à se détacher, à prendre corps. A son grand étonnement il se souvenait de

beaucoup de choses qu'il avait à peine entrevues, en savait d'autres qu'il n'avait jamais apprises.

A mesure que son courage vital augmentait, il poussait plus loin ses excursions. Il dépassa les fortifications, se plaisant à manger avec des ouvriers et des cochers à la Villette ou au Pré-Saint-Gervais. Il fit un jour un repas exquis près de Charenton dans une auberge à l'enseigne du *Bœuf Saignant*, parmi des tonneliers et des charretiers, et fut très surpris de retrouver, dans une certaine mesure, l'esprit des Barouin et des Franchemin chez ces ouvriers, ces cochers, ce gros bistro derrière son zinc astiqué.

Peu avant le retour d'Abel qui lui avait envoyé des cartes du Lago Maggiore, de Florence et de Naples où il allait embarquer ses clients pour l'Amérique, Marsden se surprenait à souhaiter ce retour, comme un pupille, qui, vers la date de sa majorité seulement, arrive à apprécier les vertus de son tuteur.

Un jour il sautait, sans raison bien nette, sur le tramway de Bagnolet, comme il avait pris ceux de Palaiseau, de Créteil, de Saint-Denis. Presque au bout de la rue de Bagnolet, une petite église perchée en haut d'un escalier de vingt marches attira son attention. Cette *Maison de Dieu* campagnarde, qui pouvait avoir trois ou cinq siècles (il ne s'y connaissait pas encore assez), lui était une vraie surprise plus attrayante que l'Abbaye où furent enterrés les rois de France, plus que la Marne et ses rives abritées, plus que la tour de Montlhéry, plus que les châtaigniers de Clamart, les marronniers de Sèvres et le princier plateau de Bellevue.

Entouré d'un petit cimetière dont la porte entr'ouverte se trouve à gauche, cette humble construction ogivale est bien un aspect des plus inattendus de l'immense cité qui, chaque jour, au dedans et au dehors, lui offrait une sensation imprévue.

Un prêtre lisait son bréviaire en marchant lentement entre les vieux tombeaux caducs, autour desquels poussaient des plantes sauvages, des herbes folles ; un très vieux troène et des sureaux mettaient des tons d'ombre sur les pierres mortuaires enfoncées dans le gazon. D'une de ces pierres s'élançait un jeune acacia qui l'avait brisée ; sur une autre, Marsden lisait cette épitaphe touchante :

Ci-gît un bon pasteur, de son troupeau le père
Qui, riche de ses dons, de ses soins bienfaisants,
Pour prix de ses vertus termina sa carrière
Emportant avec lui le cœur de ses enfants.

Contre un mur bas au fond, dans un coin, une grille forgée entoure une petite pelouse sur laquelle s'élève le monument d'un homme habillé, pensa Stanton, « à peu près comme Washington ou Napoléon »... Coiffé d'un bicorne, s'appuyant sur sa canne, le vieillard tient dans la main gauche quelques fleurs, tel un botaniste qui, en plein champ, donne des explications à ses élèves.

Le jeune homme, charmé, sortit son carnet de croquis pour prendre des notes afin de pouvoir rendre un jour ,dans sa simplicité,ce silence ancestral,tout en y mettant Paris dont on découvre la masse à l'arrière-plan.

« Comme cela est loin de cette suite de perspectives qui s'entrecroisent dans le centre et les quartiers riches (1)... et dont les bâtisses avec leurs frêles balustrades de fonte ont l'air d'être tendues de dentelle. »

Tout en dessinant il salua le vicaire qui passait et, en rougissant, lui demanda comment s'appelait cette église et quelle était cette *célébrité* enterrée ici. Le prêtre n'en savait pas beaucoup plus que lui.

— On croit que ce vieillard fut un des secrétaires de Robespierre qui, après la chute de ce dernier, se retira ici, à Bagnolet, alors hors barrière, et devint, sous l'Empire, un des bienfaiteurs de la petite commune. Vous voyez qu'on a enlevé l'inscription de sur le socle. Il paraît que ça s'est fait sous Louis XVIII et c'est ainsi que son nom s'est perdu.

Marsden se demanda si Franchemin connaissait tout ceci : « C'est moi qui l'y mènerai », se promit-il en remerciant poliment le prêtre qui poursuivit sa promenade et ses prières. « Cet homme d'église entre les tombeaux de sa paroisse, c'est un poème. Que d'illusions d'autres temps contient Paris ! Qui l'aurait cru ? Ah ! vraiment Guiraud avait raison : Nous autres ne perdons pas notre temps en cherchant autour de nous ; c'est quand nous semblons ne rien faire que nous profitons le plus. »

(1) Cette pensée rappelle une phrase de Stanton dans une de ses lettres à M. Ch. Harken d'Irontown : « A Paris, il n'y a pas une porte qui soit trop grande ou trop petite pour sa maison. »

Sentant profondément sa faute d'avoir méconnu des amis, s'accusant d'ingratitude, il ferma son carnet, s'assit sur le seul banc du cimetière et resta pensif, sans bouger. Avec ses joues plates brûlées de soleil au-dessus desquelles ses yeux remplis de pensées mettaient de la douceur et quelque chose de soumis malgré les traits volontaires qui partageaient sa figure en des plans presque géométriques, il rappelait un de ces portraits de gentilhommes espagnols du temps de Philippe II, comme on en trouve dans tous les palais royaux de l'Europe.

Depuis cette après-midi, il attendait avec impatience la rentrée des absents. Souvent il allait, solitaire, errer dans le parc de Saint-Cloud symétrique et sylvestre, oubliant de peindre sous le déluge d'or de l'automne qui descend des coteaux et couvre les allées d'un profond tapis orangé qu'un vent frais d'arrière-saison ondulait sous ses pas.

Quelquefois il poussait, par Chaville, jusqu'aux alentours de Villacoublay où des avions ronronnants s'élèvent sur un ciel trempé de rose. Partout il sentait qu'il en avait fini avec sa jeunesse, qu'il avait échangé un trésor soupçonné contre un trésor inconnu.

Après dîner il prenait un des volumes prêtés par Franchemin, en fumant des cigarettes. Obligé de lire lentement pour comprendre la langue de Banville, de Huysmans, des Daudet, de Balzac, il lisait mieux que la plupart des studieux de son âge.

Dans *Le Calvaire* et les *Lettres de mon Moulin*, dans *Marcelle Rabe* et *Là-Bas*, dans *le Voyage de Shakespeare*, dans la vie de Bernard Palissy par Lamartine ou chez l'héroïque *Joseph Brideau*, il apprenait à choisir la meilleure part qu'il pourchassait avec tant de ferveur, d'ardeur, d'impatience et qui ne lui sera pas ôtée malgré cette impatience, ses faiblesses, ses nuits de doute, comme on le verra dans le courant de cette histoire.

XII

Le retour des Parisiens n'avait point distrait Stanton de son labeur. Il revenait à la terrasse de *la Roseraie* aux marronniers brunis où un deuxième printemps timidement souriait, blanc et vert clair, entre le noir des branches dénudées, comme cela arrive presque tous les ans. Mais il y allait à présent en

homme qui sait ce qu'il vaut et ce qu'il veut ; sa curiosité de disciple fidèle s'était calmée depuis sa découverte personnelle de Paris, depuis qu'il encombrait sa chambre d'études et de tableaux achevés.

Sans en parler à personne, il chercha à se faire un intérieur. Abel Franchemin avait deviné son secret, l'ayant un jour rencontré en train de visiter des ateliers. Les brocanteurs du quartier Raspail avaient eu de nombreuses visites de l'Américain et, lentement, le grenier à toit vitré, loué dans un hôtel Directoire de la rue Vaneau, se remplissait d'un ameublement indispensable. Il faut dire que le souvenir de l'intérieur romantique d'Abel aidait beaucoup à son installation. L'idée du lit canapé contre une large bande de tapisserie flamande était certainement plagiée chez le poète de la rue Cassette et aussi bien l'armoire normande que le masque expressif d'un inconnu sur quelque morceau de brocart rouge.

La nécessité d'être logé ainsi, et pas autrement lui fit oublier qu'il y a six mois seulement il aurait été incapable de se composer un *home* en bric à brac ou autrement. Du reste, l'ordre qui règnait chez Franchemin ne rentrerait jamais chez Stanton par la force des choses. Un peintre et un écrivain, cela fait deux, même quand l'un croit dans l'autre ; de sorte que son hermitage, près du ciel, n'avait pas l'air d'être imité. Marsden avait l'intuition qu'un jour personne ne saurait comment il était arrivé à se transformer lui-même, ne se souvenant plus de tels ultimes besoins comme une salle de bain, un ascenseur, tous les boutons électriques qui appellent domestiques, lumières ou température désirés. Depuis longtemps mentalement préparé à des privations de confort, et tout en les craignant, il s'était promis de faire bonne mine à mauvais jeu ; mais il n'aurait pu croire qu'en moins d'une année il préférerait cette vie sans aises à toute autre. Aussi de temps en temps il pestait en public contre son installation sommaire, poussé plutôt par un reste de patriotisme que par conviction. Ses nouveaux copains prenaient cela au sérieux et on était tellement d'accord qu'il n'y avait à la fin que Stanton qui, content de son sort, défendait *the bohemian life.*

— *La vie de bohême* a même remué les cœurs des habitants d'Irontown, remarqua le joyeux Barouin.

— C'est qu'il y a un fond très touchant d'amour et de sacri-

fice dans ce livre qui est éternel et qui tient à la fois d'Homère et de Musset, dit Franchemin.

— D'Homère et de Paul de Kock, rectifia Guiraud ; c'est plus sûr et plus significatif, dans ce sens que leurs écrits allaient au peuple, maîtrisaient le peuple, faisaient chanter le peuple.

— Oh ! oh ! voilà Alexandre Guiraud sociologue !... blagua Charles Barouin.

— L'art n'est rien que de la sociologie. Mais pour que les hommes en profitent, il faudrait encore qu'un corps enseignant ne pourrisse pas les enfants dès la primaire ! s'écria Logives, en leur inculquant que nous devons notre unité nationale aux Romains et aux Grecs.

— Bravo ! s'écria Franchemin, l'Ecole d'Athènes n'est qu'une fantaisie de Raphaël et Horace une invention de Boileau.

— Oui. Mais l'Ecole Normale est du Napoléon, mon vieux ! observa Barouin en hochant la tête.

— Bah ! c'est comme si tu disais que l'Ecole de David est une invention de Bonaparte ; laissons ce grand homme tranquille et ne lui imputons pas la persévérance jésuitique d'un Richelieu.

Comme il arrivait souvent, Stanton ne comprenait plus rien à la conversation et parlait à voix basse avec Lalande.

Ce dernier, habillé toute l'année d'un chandail bleu ou gris, était, après Franchemin, celui qui l'attirait le plus.

— La vérité, c'est que nous vivons à une époque d'opinions extrêmes ; la liberté de la presse et les *Instituts* ne peuvent faire bon ménage. Ce qui est le plus curieux, c'est que vous autres, vous détestez les journaux autant que les Académies, constata Barouin.

— Pas moi, répondit Jean Lalande en interrompant son aparté avec l'Américain. Non, pas moi. Je ne lis pas beaucoup los journaux, mais j'apprécie Barrès et de Régnier, France et Richepin, Hervieu et même le *Cyrano* de Rostand.

— Il faut encore, par son œuvre, prouver au public que le Pape reste à Rome et non aux Débats ou au Pont des Arts, reprit Logives.

— Ce qui nous manque, c'est un grand *Magazine* à nous, une chose puissante où les officiels argentiers, nobles ou esthètes n'auraient rien à faire. En cela, l'Amérique nous de-

vance. Mais c'est qu'on ne peut pas se souffrir entre nous. On ballotte comme sur un radeau. On vit de doute et d'orgueil, tandis qu'il faudrait de la bonté et de l'assurance..., dit Abel, en soufflant une bouffée de fumée.

— J'aime tout de même mieux Paris avec la *Revue Saturnienne* que New-York avec le *Worlds Work* ou *Harpers Weekly*, reconnut Marsden.

— Eh! ne dites pas de mal du *Worlds Work*. Le principe en est bon, et, au fond, il réussit, dit Guiraud.

— Allons donc! Il n'y a pas un pays où les périodiques fassent si souvent faillite qu'aux Etats-Unis. Et croyez-vous que c'est le peuple qui achète des *Magazines* de ce genre? Les gens du commun chez nous ne lisent que les canards comme le *Saturday Evening Post* (1); les femmes se délectent avec les feuilletons du Dimanche. Puis non, ne comparez pas la presse américaine à la vôtre. Vous n'avez aucune idée du mercantilisme de nos remplisseurs de gazettes. Chez nous, comme ici, il n'y a que la toute petite revue inconnue qui soit intéressante; tout le reste...

Et Marsden, en faisant un geste dans le vide, jeta son bout de cigarette.

Guiraud souriait sarcastiquement en pensant au débutant qui, au printemps dernier, était venu timidement se présenter avec une lettre de son professeur.

Marsden vit la grimace et, en rougissant comme d'habitude, s'écria :

— Eh! je le sais bien. J'ai changé d'avis sur beaucoup de choses.

Lalande qui ne saisit pas bien le sens de cette exclamation le consola avec un :

— Nous changeons tous d'avis, tous les jours.

Puis s'adressant au sculpteur :

— Est-ce que vous exposez au Salon d'Automne?

— Non. J'en ai assez de cette combinaison fausse des arrivistes, des *Indépendants* qui jouent au Jury au Grand Palais à leur tour. Le père Lyon me propose une nouvelle exposition particulière dans le courant de l'hiver; j'aime mieux ça.

— Peut-on l'annoncer? demanda Charles Barouin.

— Annoncez-la; je m'en fiche.

(1) Périodique illustré, fondé par Benjamin Franklin vers 1730.

— Pas tant que ça! murmura le journaliste.

— Nous sommes tous des arrivistes, tous! établissait Lalande avec un coup de poing sur la table qui fit trembler les verres vides, et nous avons raison.

XIII

Stanton passa les meilleures heures de la fin de cette première année dans son grenier, aménagé en *studio*, où une tasse de thé et un sandwich, délicatement préparés, attiraient vers l'heure du goûter Mojados, Barouin et Franchemin, comme tous les hivers sans argent. Les quatre ou cinq billets de cent francs que ce dernier économisait généralement en été sur ses salaires de guide étaient vite dépensés avec quelques femmes, à *la Roseraie*, en achats de vieilleries dont il remplissait son logis situé dans un pignon, rue Cassette. Sa manie de collectionneur avait fortement déteint sur Marsden qui venait même de dénicher pour quinze francs une aquarelle de Gauguin, des négresses sous un cocotier.

Le peintre avait donc quitté l'appartement de Madame de Lucas et de sa fille, qui fut peu contente de ne plus retrouver à sa rentrée, fin octobre, son gentleman servant. Abel, agacé par le platonisme malsain de l'Américain, retenait Stanton de faire des visites chez ses anciennes hôtesses. Il exagérait le danger d'insister auprès de la jolie Geneviève, sachant qu'elle rêvait d'amour et surtout mariage, comme toute jeune bourgeoise.

Quant à l'école, Marsden la délaissait lentement, non pas pour plaire à Guiraud, mais parce qu'il croyait avoir mieux à faire que d'écouter le pontifiant Ledru. Il se garda bien d'ailleurs de communiquer ces derniers détails à Mister Harken ou à sa famille.

Un soir, on parlait histoire et voyages, une autre fois on causait styles. Une après-midi Lalande s'était amené à l'improviste avec un ami de Montmartre, nommé Jaques Lagarde, qui avait, tout de suite, engagé Stanton à se faire inscrire comme membre de la *Société des Indépendants*, malgré les autres qui ne le jugeaient pas assez mûr pour exposer.

— Marsden, disait Lalande, possède un métier probe et des moyens personnels dont il ne se doute pas. Ne brusquons rien. L'époque est bonne; les réactions prolongées des ultra-impres-

sionnistes trop virtuoses, des cubistes trop épateurs, des élèves de Cézanne trop convaincus, touche à sa fin. Ni Signac, ni Matisse, ni Luce ou Vallotton, ni les imitateurs des Aztèques, n'ont rien trouvé de décisif. Ils vivent de détails, comme un homme qui ne mangerait que du veau ou comme un végétarien.

Jean Lalande croyait que de toutes ces écoles fragmentaires allait sortir ce qu'il appelait « une peinture complète » et il s'y essayait avec autorité.

— Stanton a l'avantage d'être assez naïf par rapport à notre monde de peintres-littérateurs qui l'entoure, pour que de leurs discussions et de leurs conseils il ne lui reste que l'essentiel qui frappe, comme chez les enfants.

Jugeant les toiles de Marsden, Lalande, impitoyable, constatait que leur qualité était cachée « derrière une espèce de plagiat patriotique » qui provenait d'un respect primesautier pour celui que les Américains considèrent comme leur maître avant tous.

— Ça pue le Whistler, mon petit, dit-il devant une vue de la cité; tout cela se balance autour d'une petite tache verte qui t'intéresse par son pittoresque. Ce n'est pas assez. Peins donc les choses pour elles-mêmes. Dans un morceau de pain, tu peux mettre la pauvreté, dans un portrait tout un peuple dans une rue toute une époque et dans un paysage l'univers. Puis, tu en fais trop ! Qu'est-ce que tous ces détails peuvent bien nous fiche ? s'exclama-t-il, montrant d'un mouvement sec le portrait d'une gamine que Marsden venait d'achever. Il faut choisir ses détails, sur cinquante on en a besoin de cinq : faut les trouver.

— Vous voulez dire que je ne suis pas assez simple ?

— Tu me fais les mêmes questions que Lagarde. Est-ce que je sais moi ? Simplifie si tu veux, mais dans ce sens que tu ne rejettes rien du nécessaire. Une tête, c'est quelquefois un demi-cercle, d'autres fois, trois trous, quatre points ou une ellipse. Va voir les portraits égyptiens, à la cire, au Louvre. Mais ne reste pas trop longtemps devant. Puis, non, ne va plus rien voir du tout ; tu as déjà trop vu. Tu sauras un jour, ou tu ne sauras pas, cela ne dépend pas de toi.

— Si seulement le public voulait comprendre ce que tu viens de lâcher là... dit Barouin.

— Le public, ricanait Abel, pipe au bec, en regardant dans sa tasse à moitié vide.

A ce moment Guiraud entra après un violent coup de sonnette.

— Cela a l'air d'une conspiration, cria-t-il en dénouant son gros cache-nez au milieu de la petite réunion baignée du gris crépuscule de Décembre. Je vous croyais tous malades, dit-il. Voilà huit jours que je ne vois personne ni à la Roseraie, ni chez Thuillier.

— On y étouffe à *la Roseraie;* il y a par trop de monde, en hiver, et surtout trop d'étrangers. Ça devient une tour de Babel sans aucune utilité pour Marsden.

— En a-t-il de la veine d'avoir Abel comme nourrice sèche, ce Transatlantique ! Il faudra changer de café alors, pour monsieur ? Soit, mais ne me laissez pas seul. Quand ma table est vide, des inconnus s'y installent et c'est terrible.

Le sculpteur, sans grande curiosité, regarda les peintures posées contre les murs et les meubles, la plupart sans cadres.

— Il commence à faire noir, dit Stanton.

— Pas mal, ce petit portrait, remarqua Guiraud, levant la toile à hauteur d'œil : je la connais, cette gamine, elle est très amusante comme figure.

— Vous le trouvez bien ? demanda Marsden.

— Oui, pas mal, il y a quelque chose...

— Vous m'en voyez ravi, dit Stanton, car le portrait c'est le vrai gagne-pain de l'artiste chez nous.

— Marsden, Marsden, voilà qui est dangereux, l'avertissait Abel. Ta soudaine confiance en toi-même te pousse vers des préoccupations nuisibles. Tu n'as réellement pas encore le droit d'avoir souci de ce que tu vendras ou non, chez toi ou ailleurs. Du reste, il n'est pas si sûr de lui qu'il veut bien nous le faire croire.

— Ces messieurs sont d'avis qu'on doit plutôt crever de faim que de ne pas pondre continuellement des chefs-d'œuvre ! pérorait le cauteleux Lagarde, voulant pour une fois montrer du toupet. C'est insupportable d'entendre toujours chanter la gloire de la misère.

— Mais, espèce de morveux, je ne chante pas la misère... se défendit Guiraud, tout étonné de l'arrogance du « jeune homme » à qui il n'adressait pour ainsi dire jamais la parole... Je dirai

nême, et j'en donne l'exemple, que celui qui de nos jours fait quelque chose de bien *doit* exiger le prix de son effort.

En appuyant son dire d'un mouvement affirmatif de la tête, le sculpteur fixait Jacques Lagarde, connu pour une avarice sordide aggravée d'une platitude écœurante, qui bredouillait quelques monosyllabes.— Encore faut-il faire attention que le gain n'ôte rien à notre générosité, chose aussi nécessaire, à nous autres, que le pain.

— Attrape, Jacques, rigola Barouin.

— Vous avez des exemples assez rares, heureusement, comme ceux de Millet, de Gavarni ou même dans les sciences : Lamarck, Charles Cros, ou Tellier, génies condamnés à rester pauvres ; mais je suis sûr que s'ils n'ont pas gagné d'argent, c'était parce que leur savoir n'avait pas besoin de richesse ou y était contraire. Cela semble paradoxal, mais imaginez Millet millionnaire, et Wagner, vieux, sans moyens d'existence. Ce sont des contradictions en soi. Un peintre du temps de Louis-Philippe, je ne me rappelle plus lequel, disait qu'on ne pouvait se risquer à faire de la peinture à moins d'avoir, pour toute sa vie, cent francs de rente par mois. Or, les Giotto, les Van Dyck, les Prud'hon, les Rousseau sont sortis de tous les milieux en toutes les époques ; donc il avait tort ; on fait ce qu'on peut sans que la question du profit se pose. On dit de celui-ci qu'il s'est usé en faisant de la caricature pour les journaux, de celui-là qu'il a perdu son talent en illustrant des livres de dix-neuf sous ou des portraits pour épiciers et blanchisseuses. Eh bien, le bonhomme qui vaut mieux ne saura pas contenter l'éditeur, le directeur de journal ou le petit commerçant qui veulent de la marchandise médiocre. On a le succès qu'on mérite, tôt ou tard, et comme on le mérite. Millet n'était pas malheureux à Barbizon et un Verlaine, avec une villa à Valmondois m'est impossible à imaginer. Donc, mon cher Marsden, ne vous appliquez pas plus au portrait qu'à la nature morte, parce que c'est la chose qui, en Amérique, rapporte. Vous êtes comme beaucoup d'Américains : vous voulez ce qu'ils appellent *make a success,* faire un succès.

— Naturellement, reconnut Stanton ; je ne veux pas toute ma vie dépendre de mon vieux.

— Peuh ! pour moi, cela n'a aucune importance et c'est une question qui vous préoccupera peu le jour où vous aurez

une œuvre à réaliser après les tâtonnements de jeunesse ; car, mon cher, vous en êtes encore à tâtonner.

— Il le sait bien, interrompit Abel.

— Qu'il fasse du nu, du genre ou de la décoration, peu importe, reprit Guiraud. Un jour, vous vous sentirez capable de tout sacrifier pour arriver à un but et vous vivrez selon les besoins de votre œuvre. Quand on se sent créateur, on l'est tout à fait et on parvient à se placer au-dessus d'une morale inventée par les radoteurs universitaires de 1830.

— C'est du Nietzsche, s'écria Lagarde. Je voudrais bien savoir quel intérêt a, par exemple, Mojados à être la moitié du temps sans gîte.

— Ce n'est pourtant pas à vous qu'il doit d'en avoir un pendant l'autre moitié. Mais j'ai quand même confiance en cet Espagnol. C'est du Nietzsche? Je vous dis que c'est notre vie!

Et voyant Lagarde se lever de son fauteuil prêt à protester, le sculpteur s'adressa, encore une fois, directement à lui :

— Non pas la vôtre. Je me garderais bien de vous poser en exemple. Il vous a toujours manqué de la vache enragée, à vous et à vos tableaux. En voilà un qui s'y connaît en indépendance, dit-il en montrant Franchemin : en indépendance et en héroïsme, aussi bien que moi; il est vrai que, s'il est né sans fortune, il a l'avantage d'être français : c'est une grande supériorité que vous avez sur Marsden et sur moi qui sortons de pays où tout n'est que mercantilisme. Croiriez-vous qu'un jeune peintre de Cincinnatti, à qui je faisais remarquer un jour le manque d'âme de ses travaux bien dessinés et bien léchés, me répondit : « *To hell with sentiment, I want money...* »? L'art et le négoce se contredisent. Il ne nous reste qu'à nous imposer, de savoir nous imposer.

— Que t'ai-je dit, il y a quelques mois ? demanda Franchemin à Marsden, en versant à boire au sculpteur.

« C'est notre seul devoir après avoir peiné, conclut Guiraud en goûtant au breuvage. Savoir greffer nos éclosions spontanées sur notre patience et faire de l'or avec ces plantes-là, voilà la recette. Mais il faut de la patience et du courage. Cela a l'air d'un lieu commun; en tout cas, sans ces deux qualités, on n'arrive à rien.

(*A suivre.*)

FRITZ-R. VANDERPYL.

REVUE DE LA QUINZAINE

—

HISTOIRE

La Maison de Clio.

En allant revoir, l'autre jour, mon ami le vieux nourrisson de Clio, je me souvins qu'il m'avait parlé des publications du Front. Je lui mis sous les yeux un récent numéro du *Mercure* donnant la liste de ces feuilles. L'ayant parcourue :

— Elle y sont presque toutes. Ajoutez : « L'Echo de l'Argonne », « Le Poilu », « Le Poilu enchaîné », « Le Petit Echo du 18e régiment territorial », « L'Echo du carrefour », « Ah! bath », « Le Petit Voisognard »...

— Et qu'est ce que vous pensez de ces papiers?

— Ecoutez ça...

Et il lut :

Une de nos plus grandes feuilles vient d'ouvrir, paraît-il, un concours entre les journaux du front. Désireux de montrer à notre tour l'intérêt que nous portons à tous nos confrères, nous avons décidé d'organiser un concours entre les journaux de l'arrière.

— Je trouve cela dans « Le Poilu » de Juillet 1916. Ces lignes ne sont-elles pas d'une bonne ironie? Oui, en fait d'objet pour l'intérêt, en fait de « protégés » (ceci, dans toute la force du terme, n'est-il pas vrai?), je vois surtout, ici, les journaux de l'arrière. Aux journaux du front, par conséquent, d'y organiser des concours...

— Des concours de quoi ?

— Soyons discret, Anastase, ne disons pas de quoi...

— .... Et c'est là tout votre avis?

— Sur les journaux de l'arrière?

— Non, sur ceux du front.

— Ceux du front? Excellents! Mine de documents. Voici, par exemple, dans « Le Poilu », des « Scènes de la Vie des Tranchées au jour le jour ». Eh! bien, voilà qui renseigne. Qu'on nous fasse voir ce qu'on a vu, et si peu qu'on ait vu, c'est ce que nous demandons, et c'est ce que nous obtenons aussi, çà et là. Ce serait parfait, si j'étais sûr que ces feuilles sont le moins possible des entreprises littéraires. Nous ne pourrions pas nous intéresser à de la « littérature », même venant du front, — à moins que les littérateurs du

front ne dépouillent le « gendelettre », ce qui peut certainement se faire.

— Mais quelle nouveauté : la presse des tranchées. Et comme il y en a, relativement, de ces journaux!

— Cela tient aux conditions toutes nouvelles de cette guerre longue et grise, devenue une routine de balistique. Il peut arriver qu'on ait le temps d'écrire, hélas!

— On ne voit rien d'analogue dans le passé.

— A première vue, non. Les « Cahiers » des Capitaines Coignet et autres sont autre chose. Les dessins du général Lejeune, ce serait davantage ça. Je ne dis pas, d'ailleurs, qu'en s'armant d'une bonne loupe micrographique on ne pourrait découvrir quelque chose. Vous qui vivez dans des Archives, vous devriez chercher un peu, mon Anastase : moi, à première vue, comme littérature périodique de guerre, autrefois, je ne vois que... « Le Courrier d'Italie », d'un certain Bonaparte; puis aussi, inspirée par le même : « La France », imprimée à Milan, ou encore : « Le Courrier d'Egypte », « La Décade Egyptienne »...

— On n'imprimera plus dans ce goût-là, aux Tranchées !

— Non... Il serait inouï qu'un général, aujourd'hui, ait son Journal, son Journal à lui. Il ne faut pas trop s'en vanter. Il y a connexion entre l'influence, la puissance *en tous sens* d'un conducteur d'armées, et la rapidité, le succès des opérations. Mais, justement, les guerres qui... vont vite, et dans le bon sens,... ça sent l'impérialisme.

— Comme, chez nous, en 1870 ?...

— ... Tandis que les guerres qui vont lentement, dans un sens couci-couça, cela sent la démocratie.

— L'Empire allemand est une démocratie?...

— Je sais tout ce qu'on peut dire, et je sais tout ce qu'on pourrait répondre, Histoire en main. Pourtant les Démocraties, en principe, et elles l'ont définitivement démontré (la plus grande démonstration de tous les temps), sont mal prêtes à la Guerre. Il faut bien se rendre à l'évidence : l'impérialisme, lui, est un principe plus réaliste, plus actif. Vous me direz : parbleu ! le sabre ! Eh ! bien, non ! Non? Non ! — et si l'on me poussait là-dessus, je préciserais, je dirais : l'impérialisme est un principe plus actif, il est l'indice, — l'impérialisme militaire, — de sociétés non achevées, en voie et en mal de s'achever, donc où l'action est un plus grand besoin ; il est le forceps de l'enfantement des Sociétés. Voyez le nôtre, à nous ; celui pratiqué par ce Bonaparte, qui justement faisait, aux « tranchées », le journalisme que je viens de dire, si différent de celui qu'y font nos Démocraties. Voyez notre Bonaparte : il s'est élevé pour parfaire la Société dont la Révolution était en gésine. L'Allemagne aussi est une Société inachevée, c'est-à-dire la seule en Europe (avec la Russie) qui ait à se développer, à

agir encore. Inachevée. Et cela, elle l'était bien plus en 1914 que la France au 18 Brumaire. Deux motifs : sa date même dans l'Histoire, plus récente (sous le rapport civilisation) ; puis les énormes succès de 1870 qui ont chargé son avenir de possibilités nouvelles. Inachevée. L'Allemagne, en 1848 et depuis, essaya de se formuler dans le Libéralisme : mais cela ne répondait pas à son idiosyncrasie, toute faite du sens de la force (identique à son sens du développement) : il lui fallut se formuler dans le fait de Force, et ce fut plus long, parceque c'est plus profond. 1870 n'apparaît plus aujourd'hui que comme une étape. La véritable crise d'enfantement a commencé le 2 août 1914. Crise effroyable : l'irruption anormale par la Belgique, c'est ce que j'appellerai l'opération césarienne. *César*ienne! L'Allemagne en reviendra-t-elle ? Ça la regarde. Ça nous regarde aussi.

— Le diable emporte les peuples qui ne peuvent dénouer les situations que par l'épée !

— Oui : mais qu'y faire (en dehors de certaines choses qu'on à négligé de faire, précisément) ? Ce sont des sociétés très actives par le fait même qu'elles sont incomplètement formulées ; des sociétés *en travail*, justement. Ce travail, en Allemagne, s'est trouvé tellement énorme, qu'il a fallu en venir à l'intervention chirurgicale. Nous, nos révérents idéalismes, nos formulismes décents de confortables Démocrates, nous ont bouché les yeux sur cette menace. C'est fâcheux. Quoi ! l'humanité est en gésine sur un point du monde, c'est là le fait à noter sur votre planète, le fait inquiétant, et vous, pendant ce temps, vous vivez dans un esprit académique, abstrait, aussi peu soucieux de la situation que si elle n'existait pas ! Le résultat ? Une guerre, et que vous vous êtes attirée, parce que, bien entendu, vous vous deviez, vous deviez à votre beauté morale de Libéraux, d'irréprochables et irrésistibles Adonis politiques faits au tour, de négliger tout ce qui eût pu vous prosaïquement prémunir là contre ; et une guerre que vous ne pouvez pas finir parce que, naturellement, ayant dû tout improviser, vous en êtes venus à être trop peu faibles pour être vaincus, — trop peu forts (pendant combien de temps encore, hélas ?) pour être vainqueurs.

— Ah ! vous n'aimez pas les Démocraties, vous !

— Les Démocraties ont besoin de révulsifs ! En ce qui dépend de moi, je les leur administre avec une parfaite sérénité intellectuelle. Ce n'est point seulement passion de ma part ; et, par exemple, voici une vue que je vous livre à titre purement objectif.

— J'écoute.

— C'est que si les impérialismes militaires sont, comme je disais, l'indice de sociétés inachevées, les démocratismes pacifistes, eux, sont l'indice de sociétés achevées. Trop achevées. Finies. (Heureusement, ces événements terribles, transcendantaux, génésiaques les forceront,

les ont déjà forcées à revivre sur nouveaux frais). Avez-vous remarqué comme les Démocraties occidentales coïncident avec un degré très avancé de civilisation ? Là, partout, plus de choses faites qu'à faire; choses acquises, situations établies, la richesse devenue dogme social; le socialisme démocratique détruisant, par en bas, les ingénuités, les fermentations obscures et fécondes de la Cité, en voulant lui aussi des choses faites plus que des choses à faire, des floraisons plus que des germes, du passé plus que de l'avenir. A l'idée de l'effort s'est substituée l'idée de possession, — l'idée du *droit*, positive en soi, mais devenue, de par la fatuité et la paresse possédantes, un abominable venin métaphysique. Eh ! bien, quand les Démocraties opposaient une telle idée du droit à l'idée de la force, de l'effort, elles ne voyaient pas qu'elles accusaient seulement ce qu'il y avait de plus vieux et de plus décrépit, de plus *fait*, dans leurs civilisations. Si ceux qui ont les dents longues veulent manger ceux qui ont le ventre plein, grand merci de leur dire, pour toute défense : Vous n'en avez pas le *droit* ! Le Droit ! le Droit ! Je ne peux plus entendre ce mot sans en avoir comme une rage de dents ! Les Droits de l'homme, du citoyen et du concierge !

— Cependant, ne sommes-nous pas, nous, Latins, par excellence des pays de droit ? Le Droit est notre héritage historique.

— Ah ! oui, le Droit romain ? On s'illusionne là-dessus. Revoyez Vico, si mal compris par Michelet. Ce vieux lazzarone de Vico...

A ce point, je m'avisai qu'en fait c'était moi le lazzarone, moi qui me trouvais là baîllant, quand l'heure du service m'appelait. J'écoutai encore, sans les entendre, quelques phrases de mon ami sur ce Vico, et, au premier joint, filai.

EDMOND BARTHÈLEMY.

SCIENCES MÉDICALES

La chirurgie du cerveau. — Nous avons montré dans notre précédente chronique combien les projectiles à grande vitesse rendaient fréquentes, dans la guerre actuelle, les blessures des troncs nerveux qui, jadis, se dérobaient relativement devant les projectiles peu rapides.

Il est inutile de souligner que la guerre de tranchées, la multiplication des explosifs, ont augmenté singulièrement le pourcentage des blessures du crâne et des lésions cérébrales.

L'Encéphale forme un système complexe avec ses organes de protection osseux ou fibreux ou liquides ; ses organes de nutrition ; son architectonie variée.

Qui étudie l'anatomo-physiologie de l'ensemble est émerveillé de la perfection de cette construction.

Très irrigué chez l'homme dont il est l'organe royal, le cerveau reçoit le sang des carotides. Ces artères sont volumineuses, mais pour éviter que la force du pouls ne traumatise le délicat tissu nerveux — admirablement protégé cependant par le coussinet opportuniste qu'est le liquide céphalo-rachidien — voilà qu'avant d'aborder le Dieu les carotides hésitantes tournent, multiplient les courbes, épuisant ainsi les forces d'un pouls qui va mourir définitivement dans la pie-mère que traversent les ramifications artérielles avant de pénétrer dans l'écorce cérébrale.

De même, pour diminuer les dangers de congestion, la circulation de retour est non seulement très riche, mais encore doublée de véritables réservoirs creusés dans les méninges, de lacs veineux dits « lacs de sûreté », qui, au moment où la face se pourpre, après les copieux repas ou les colères, reçoivent le surplus sanguin et évitent la compression des merveilleuses cellules cérébrales, siège de la pensée.

Les anciens, peu renseignés sur la physiologie cérébrale, devant le mystère de l'organe, avaient donné des noms presque religieux à ses enveloppes : la *dure-mère*, le *pie-mère*. La séreuse qui contient le liquide céphalo-rachidien fut joliment baptisée l'*arachnoïde*...

Qui donc osera dire que les anatomistes ne sont pas parfois des poètes ?

§

Il semble évident, devant cette délicatesse, que toute blessure de la substance nerveuse intracranienne soit d'une gravité exceptionnelle. Pour beaucoup, fracture du crâne signifie mort inévitable.

Il n'en est heureusemement pas ainsi et la guerre aura contribué à démontrer que le cerveau est un organe infiniment plus tolérant qu'on ne le supposait.

Ses blessures ne sont pas définitives comme le sont celles de la moelle épinière, organe adulte phylogénétiquement et ontogéniquement, dont chaque partie est si nettement et si définitivement spécialisée — « systématisée », disons-nous — que, démolie, elle n'est pas remplaçable. Le cerveau, lui, n'a pas cessé d'évoluer. Il est en état d'incessante adaptation. Divisé en substance blanche dont les fibres conduisent l'influx nerveux et en substance grise dont les cellules produisent l'influx, il possède dans cette dernière substance des régions spécialisées qui lui facilitent le travail.

La topographie des centres cérébraux est une des plus hautes questions de l'anatomo-physiologie. On sait que telle lésion limitée engendre l'aphasie et on peut à peu près affirmer que Baudelaire, aphasique, eut un ramollissement de la troisième circonvolution frontale gauche ; une hémorragie localisable crée l'hémiplégie comme chez Pasteur ; il a suffi d'une oblitération de l'artériole qui irri-

gue un pli du lobe pariétal pour que Jules Lemaître — sort tragique — fût atteint de « cécité verbale », c'est-à-dire dans l'impossibilité, lui, le critique exquis, de reconnaître la signification du langage écrit que ses yeux voyaient à merveille et pour lequel son cerveau était désormais aveugle.

Il y a des centres psycho-moteurs, des centres sensoriels, des centres des divers symboles du langage, des centres psychiques. Ceci est indiscutable.

Le centre du langage parlé fut le premier découvert par Broca en 1862. L'autopsie le démontra tellement développé chez Gambetta qu'il fallut décrire chez lui des plis supplémentaires.

De même, le centre du langage musical fut trouvé hypertrophié chez des musiciens allemands.

§

Si l'existence des centres n'est pas discutable, leur localisation précise vient d'être mise en doute, il y a quelques années, par le professeur Pierre Marie.

Nous n'entrerons pas dans les discussions.

Disons seulement qu'il en ressort que la substance cérébrale n'est pas tellement systématisée que la disparition d'une partie de l'écorce entraîne de façon définitive la disparition d'une fonction.

La substance cérébrale voisine de la partie détruite peut la suppléer.

C'est ce qu'a démontré la guerre actuelle.

Choisissons quelques cas parmi les nombreux qui ont été publiés.

Une balle de shrapnell a pénétré dans le lobe temporal. Il y a abcès. Le blessé présente une paralysie faciale droite et une paralysie du membre supérieur droit.

Le chirurgien trépane, extrait la balle. Les symptômes morbides disparaissent et c'est un malade guéri que MM. Baumgartner et Toussaint montrent à la Société de chirurgie le 27 janvier 1915.

Les observations de paralysies guéries (Quénu), d'aphasie disparue (Cazin), d'absence de troubles psychiques dans des fractures du crâne compliquées de hernie du cerveau se multiplient.

M. Gross a rapporté l'observation d'un soldat atteint de plaie de l'hémicrâne droit. Le blessé, entré dans le coma complet, fut opéré dès son arrivée. Dans la suite apparut une hernie cérébrale volumineuse qui s'élimina par fragments. Le coma, la cécité, l'hémiplégie disparurent progressivement. (Société de Médecine de Nancy, avril 1915).

De la lecture des travaux sur les blessures du crâne, présentés aux sociétés savantes des armées, émane une impression générale optimiste.

Les chirurgiens de l'avant qui opèrent vite ou qui, sans trépanation — souvent évitable, — peuvent donner aux blessés des soins immédiats, sont étonnés de la résistance du cerveau aux traumatismes.

Schneider a cité le cas d'un blessé ayant eu une hernie cérébrale grosse comme une mandarine qui s'est progressivement effacée « sans symptômes d'encéphalite ni d'abcès cérébral ».

Un cavalier soigné par Jacques eut le crâne traversé de part en part suivant une direction oblique de gauche à droite, de haut en bas et d'arrière en avant. Les symptômes accusés se réduisirent à une céphalée tolérable et à quelque gêne de la mastication. « Le blessé fut évacué au bout de six semaines, apparemment guéri et cela sans intervention. »

Mosso, dans son livre sur *la Peur*, cite comme étonnant le cas suivant : « Un général français perdit une partie du cerveau à la suite d'un coup de sabre qui lui fendit le crâne. Il guérit et conserva son intelligence et sa vivacité ; seulement il ne pouvait prendre une part active à aucune conversation, ni se livrer, si ce n'est pendant quelques minutes, à un travail sérieux de l'esprit. »

Le cas présenté par Guépin à l'Académie des sciences, le 22 novembre 1915, a été assez impressionnant pour être reproduit par toute la Presse quotidienne. Il s'agit d'un blessé auquel on amputa une portion importante du cerveau (le tiers de l'hémisphère cérébral gauche). Opéré en février 1915 « il reste si bien guéri, dit Guépin, qu'il n'a pu encore être réformé et qu'il est question de le verser dans le service auxiliaire ».

§

Compliqué, délicat, horlogerie divine, le cerveau humain nous étonne chaque jour, tantôt par sa susceptibilité et soudain par son défaut de réaction. Mystérieux comme un Dieu, il meurt parfois d'être à peine effleuré. Une lésion microscopique et tel rouage est définitivement détruit : c'est la disparition de la chanson du langage, d'une des langues que parlait un polyglotte ; c'est la suppression du sens musical ; c'est l'impossibilité de coordonner des gestes, alors que les muscles fonctionnent ; c'est le père qui a perdu la mémoire de son enfant ; c'est l'écrivain qui ne se souvient plus du livre qu'il a écrit ; c'est sous l'influence d'une maladie tel coin de la pensée illuminé comme une grotte par un flambeau ; c'est l'*Emigré* de P. Bourget dévoilant les secrets de son âme ; c'est le général de Claude Bernard qui, blessé, guérit, mais ne peut plus marcher qu'à reculons ; c'est, à la suite d'une affection générale, le cerveau apparemment le plus résistant, celui d'un Maupassant et celui d'un Nietzsche, qui s'effrite misérablement.

Et soudain cet organe si fragile accepte les plus graves blessures

avec une mansuétude miraculeuse. Dans un crâne tout fenêtré, Giacominé peut, de longues années, étudier la physiologie d'un cerveau non troublé; un enfant tombe, s'ouvre le crâne comme une grenade et, dans ce crâne qui ne se referme pas, le cerveau se développe sans incident...

§

Souvent aussi alors que la guérison paraît complète et définitive, le merveilleux et décevant organe s'arrête et s'endort. Le cas du lieutenant Le Gallic, dans le *Sens de la Mort*, est fréquent. Les chirurgiens de l'arrière qui les constatent sont moins optimistes que ceux de l'avant. Pierre Delbet, Le Dentu, Mauclaire, etc.... croient « qu'il faut faire des réserves au point de vue des accidents tardifs. « Il peut en apparaître, au bout de deux ou trois mois, de graves et « même de mortels après une longue période de guérison apparente.»

C'est là un fait d'observation déjà ancienne.

§

Le cerveau, organe de la pensée, est comme la pensée elle-même, une chose admirable et décevante, fragile et résistante, susceptible et atone, offrant toutes les contradictions, tous les imprévus, mettant à côté des motifs de tristesse toutes les raisons d'espérance.

Memento. — Ecrivant la rubrique « *La lutte contre les maladies infectieuses dans la guerre actuelle* » (M. de Fr., 1-IV-1916) dans une cagna de médecin de bataillon devant V..... quelques jours avant que mon régiment n'entrât dans une danse d'où je revins seul indemne des quatre médecins de réserve de ce régiment, j'ai attribué au Pr Widal, sur la foi d'une communication faite à l'académie de Médecine en août 1915, le mérite d'avoir le premier proposé l'emploi du vaccin triple T. A. B.

Je dois à l'amabilité de mon maître et ami le Dr Fr. Helme, du *Temps* et de la *Presse Médicale*, de pouvoir compléter une bibliographie que l'on ne trouve pas affichée sous les rondins d'un poste de secours.

C'est le Pr Vincent, du Val de Grâce, (à qui nous devons tant dans la lutte contre la fièvre typhoïde) qui a, le premier, proposé les vaccins trivalents. Il suffit de parcourir les *compte rendus de l'Académie des sciences* (février 1910); le *Bulletin de l'Académie de Médecine* (janvier et décembre 1911); les *compte-rendus de la société de Biologie* (juillet 1911); *la Presse Médicale* (novembre 1911) pour éclairer sa religion.

« Les vaccins polyvalents, écrivait le Pr Vincent dès 1910, sont préparés suivant un principe fondamental commun : emploi de races multiples de bacilles typhiques (T), ainsi que des bacilles paratyphiques (A et B). »

DOCTEUR PAUL VOIVENEL.

SCIENCE SOCIALE

Victor Cambon : *Notre Avenir*, Payot, 3.50. — Victor Cambon : *La France au travail : Bordeaux, Toulouse, Montpellier, Marseille, Nice*, Pierre Roger, 4 fr. — Biard d'Aunet : *Après la guerre, Pour mettre de l'ordre dans la maison*, Payot,

3.50. — Divers : *Intérêts économiques et rapports internationaux à la veille de la guerre*, Alcan, 3.50. — Probus : *La plus grande France; la tâche prochaine*, A. Colin, 2.50.

Le livre de M. Victor Cambon, **Notre Avenir**, n'est qu'un recueil d'articles ou de conférences déjà connus, mais précieux, par exemple la conférence *Vers l'expansion industrielle*, faite le 25 juin 1915, à la Société des Ingénieurs civils. C'est là qu'a été dite la phrase souvent citée depuis : « J'admire comme des êtres extraordinaires ceux qui prédisent qu'après la guerre l'industrie française n'aura qu'à se baisser pour recueillir l'héritage de l'expansion allemande à travers le monde. » Il est certain que les vainqueurs ne devront pas s'endormir sur leurs lauriers, non seulement parce que les vaincus auront à cœur de prendre leur revanche au moins économique, et que leurs qualités de travail, de méthode et d'opiniâtreté feront toujours d'eux des concurrents redoutables, mais aussi parce que les neutres seront mieux à même de profiter des conditions nouvelles, s'étant démesurément enrichis pendant la guerre et ne devant pas après se trouver écrasés par la surcharge d'impôts que même les vainqueurs auront à subir. J'ajoute que les autres alliés ne nous laisseront pas à nous seuls Français le monopole de l'héritage allemand, si héritage il y a ; la Russie par exemple, une fois libérée de l'emprise tudesque, s'efforcera très légitimement de voler de ses propres ailes, et on peut penser que ce seront des compagnies de navigation russes qui transporteront aux Etats-Unis et ailleurs les marchandises et les émigrants dont les armateurs de Hambourg avaient jusqu'ici le monopole. L'avenir ne se présente donc pas pour nous sous des couleurs d'un rose absolu, mais il n'y a pas là de quoi nous effrayer, et nos commerçants ou industriels ont renoncé, je pense, à leur ancien système d'attendre que les alouettes leur tombent toutes rôties dans le bec ; ils devront travailler sérieusement, améliorer leurs procédés et produire aussi solide, aussi élégant, et aussi bon marché que les autres, ce qui n'est pas « au-dessus des forces humaines ». Ce qu'il faudrait surtout, à un point de vue général, se serait de profiter de cette terrible crise pour mettre enfin de la loyauté dans ce domaine des relations économiques où jusqu'ici il y en avait si peu. Tarde avait raison de se moquer de ces économistes qui abominent la guerre tout en prônant la concurrence effrénée. Celle-ci est une des formes de celle-là, et si on institue à la paix une Conférence internationale permanente pour contrôler les armements, à plus forte raison en devrait-on organiser une pour surveiller les tarifs commerciaux ; leur danger, pour être insidieux, n'en est pas moins réel, et les guerres de tarifs amènent souvent les autres ; celle que nous voyons vient en partie du désir de l'Allemagne de garder asservie la Russie que lui livrait le traité de commerce de 1906, et de

conserver dans le monde sa situation d'artificielle expansion commerciale si habilement machinée aux moyens de ses bons d'exportation et de ses procédés de *dumping*. Cette conférence devrait bousculer toutes ces combinaisons et établir ce que les Anglais appellent le *fair play*, le jeu loyal, en n'autorisant, en fait de droits protecteurs, que ceux qu'elle reconnaîtra vraiment justifiés. Tous nos maux viennent du protectionnisme, et le jour où l'on érigera le libre échange en principe, on préviendra d'innombrables parasitismes et machiavélismes tout en obtenant la vie à bon marché pour tout le monde. Ceci n'empêchera d'ailleurs ni certains droits de protection honnêtes, comme je viens de le dire, ni surtout certaines mesures de surveillance intérieure, car les Allemands se servaient parfois du libre échange aussi bien que de la protection pour arriver à leurs fins sournoises, et il importe que ni eux ni personne ne recommence; mais avec cette double police, internationale et nationale, tout danger sera conjuré.

§

M. Victor Cambon était tout à fait indiqué pour nous conseiller ici. Il a donné des ouvrages très documentés sur *l'Allemagne au travail* et **la France au travail** et je me trouve en retard pour rendre compte du second volume de cette dernière série, qui a paru avant la guerre, sur *Bordeaux*, *Toulouse*, *Montpellier*, *Marseille et Nice* (le volume précédent était consacré à la région lyonnaise). Ce sont les villes du Midi, et l'auteur ne se prive pas dès la première ligne d'un coup de patte, à propos du titre qu'il aurait voulu, paraît-il, donner à ce volume : Le Midi au travail. « Certains esprits prévenus ont objecté qu'il y aurait entre ces deux mots sinon un antagonisme brutal du moins un défaut évident d'harmonie. » Mais comme il est lui-même méridional, étant de Sumène, il faut voir là un peu de *galéjade*. En réalité le Midi travaille, et ce n'est pas de sa faute si le bassin houiller d'Alais ne balance pas celui de Lille, et si le bétail de Provence ne vaut pas celui de Normandie ; de son sol souvent rocailleux et de son sous-sol tout à fait pauvre il tire tout ce qui peut être tiré ; en somme Bordeaux et Montpellier n'ont pas de rivaux dans le monde pour la viticulture, pas plus que Nice et Avignon pour la culture des primeurs et des fleurs; Marseille comme grand port de mer garde sa prééminence sur Gênes et Barcelone ; nulle part n'est négligée la houille blanche des Alpes et des Pyrénées, pas plus que la calamine du Gard ou la bauxite du Var. Que si les exploitants de Saint-Laurent-le-Minier ont manqué de reconnaissance envers le pays qui faisait leur fortune, ce n'est pas au pays qu'il faut en faire le reproche. Et puis, qui sait si des changements profonds ne se sont pas fait dans ce Midi depuis que M. Cambon a écrit son livre, non seulement dans la répartition des usines (que de hautes cheminées qui ont surgi à l'horizon de Toulouse ou d'autres villes

naguère un peu paresseuses!) mais encore et surtout dans la mentalité des habitants? Bien des indices feraient croire que désormais les bourgeois ne seront plus aussi entichés de fonctionnarisme ni les artisans ou paysans de politicianisme. Peut-être que, maintenant, si le Creusot reprenait son idée de créer un grand établissement métallurgique au bord de l'étang de Thau, ce ne serait plus le défaut de personnel ouvrier qui ferait obstacle à la chose; mais d'ailleurs cette raison, donnée par M. Victor Cambon, est-elle bien exacte? Pour m'en assurer, j'avais écrit avant la guerre à la Compagnie du Creusot; le défaut de réponse me fait penser que ce n'est pas précisément la faute des riverains de l'étang si l'établissement en question n'a pas été créé.

§

Cette question de la remise en bon état économique et politique de la France domine toutes les autres, et nombreux sont les volumes qui paraissent sur ce sujet. Tous pourraient avoir pour titre celui que M. Biard d'Aunet a donné au sien : **Pour remettre de l'ordre dans la maison après la guerre**. Il y a en effet beaucoup à faire, et ce n'est pas seulement d'ordre que nous avons besoin, mais de confiance, d'initiative, d'amour du travail, de bienveillance et même de bon sens, tout simplement; l'ordre, en plus, sera d'ailleurs très utile, et dans son double sens de méthode et de discipline, mais à condition de ne pas tomber dans l'excès germanique; la méthode doit être intelligente et souple, et la discipline doit être consentie et légère. Je ne suivrai pas M. Biard d'Aunet dans l'éloge ironique qu'il fait de notre organisation politicienne pour nous prouver que nous ne sommes pas si dépourvus que ça de l'esprit d'organisation, car je crois qu'il y a des raisons moins « techniques » et plus psychologiques au maintien au pouvoir d'un certain parti depuis quarante ans, et, d'autre part, j'estime que toute entreprise d'exploitation et de domination artificielle ne doit pas être imitée, même contre les étrangers (laissons cela aux Allemands) et qu'au surplus la remise en bon état du pays consistera justement à briser d'abord cette emprise artificielle des politiciens et à mettre un peu de self-governement dans notre régime. Mais je ne pourrai, par contre, qu'approuver l'auteur en toutes ses considérations sur la Représentation des intérêts français à l'étranger, la Marine marchande et le commerce maritime et la Réorganisation de notre système colonial. Plus encore souscrirai-je sans réserves à tout ce qu'il dit sur les collaborations nécessaires entre le commerce, l'industrie, la finance et la science. Ce qui nous a fait défaut jusqu'ici c'est la coordination des efforts, la vue d'ensemble. Auguste Comte avait raison de dire que la généralisation est une spécialité, et de tenir en estime secondaire les autres spécialistes plus ou moins infatués de leur compétence technique. N'en déplaise à l'ombre de l'excellent Faguet, l'horreur des compé-

tences est moins dangereuse que leur fétichisme. M. Biard d'Aunet prouve très clairement par exemple que la stagnation de notre marine marchande (à ce propos, les idées de M. Saint Alban sur ce sujet dans le *Mercure* du 16 juillet, page 214, concordent parfaitement avec celles de notre auteur) vient de ce que le problème a été pris par des côtés partiels, au point de vue des armateurs, ou des constructeurs, ou des inscrits, sans voir que tous ces points de vue devraient être embrassés d'un seul coup d'œil ainsi d'ailleurs que ceux des exportateurs, des transporteurs et des spéculateurs. Ce problème de la marine marchande montre combien les collaborations demandées sont en effet nécessaires ; aucune branche ne peut se désintéresser des branches voisines, et le progrès général viendra de leur connaissance et appui réciproques ; en France, il semble que les commerçants ne sont pas à la hauteur des industriels, ni les financiers à la hauteur des savants ; en les faisant tous collaborer ensemble, les retards seront constatés, les infériorités réparées et la prospérité générale décuplée.

§

Un des sujets traités par M. Biard d'Aunet, la représentation des intérêts français au dehors, est aussi étudié dans la série de conférences faites à l'Ecole des sciences politiques en 1914 et publiées sous le titre **Intérêts économiques et Rapports internationaux à la veille de la guerre**. C'est la question de la réorganisation de notre corps consulaire qui s'y pose. Le conférencier, M. Angel Marvaud, proposait de faire des consulats qui dépendent des Affaires étrangères et du commerce extérieur qui relève du Commerce un organisme unique dirigé par le Quai d'Orsay, mais M. Chapsal qui présidait la conférence a montré les inconvénients de cette centralisation et qu'il valait mieux réaliser une collaboration souple des divers départements ministériels intéressés, Affaires Etrangères, Commerce, Finances, Marine, etc. Il est en effet à craindre que tout ce qu'on rattachera au Quai d'Orsay et qui ne sera pas de la diplomatie soit toujours regardé comme secondaire (M. Biard d'Aunet, qui connaît les détours du sérail, insiste vivement sur cette attitude de parent pauvre que les hauts et puissants seigneurs des ambassades imposaient à leurs collègues des consulats), un peu comme ce qui était rattaché à la rue Royale sans être de la flotte de guerre était toujours regardé dédaigneusement par les amiraux, d'où la séparation des troupes coloniales d'abord, de la marine marchande ensuite. La solution logique serait le rapprochement de tous ces services, chacun gardant son autonomie et restant à son ministère, en un groupe des départements de l'Extérieur qui pourrait avoir à sa tête un ministre sans portefeuille. Et j'ajoute qu'à ce groupement en devrait correspondre un autre de l'Intérieur, un autre de la

Défense, un autre du Fisc et les quatre ministres sans portefeuille qui seraient à leurs têtes formeraient, avec le Président du Conseil également sans portefeuille, le véritable Gouvernement de qui dépendraient, chacun pour son compte, les ministres chefs de départements ministériels. — Les autres conférences du recueil, sur les capitaux français à l'étranger et les capitaux étrangers en France, sont très documentées aussi et voient leur intérêt accru par les événements ; M. Guillain, en particulier, avait bien raison d'insister sur le danger de la pénétration économique de certains de nos voisins ; si les choses se passaient loyalement, disait-il, nous pourrions nous y résigner pour faire plaisir aux économistes, mais « l'Allemagne ne lutte pas contre nous à armes égales ». Quatre mois après éclatait une guerre à armes encore plus encore inégales et déloyales, mais dont ce que l'Allemagne espérait voir sortir ne sortira pas.

§

Ce qui en sortira, par contre, à coup sûr, c'est **La plus grande France**, comme dit Probus ; mais sous ce titre, l'auteur s'occupe surtout de la France intérieure et il fait ainsi contre-poids à M. Biard d'Aunet qui, de façon non moins inattendue, s'occupait de l'extérieur. Parlons donc maintenant du dedans. Je ne sais quel est l'écrivain qui se dissimule sous cet adjectif latin (l'empereur Probus vaut mieux que le Kaiser Wilhelm, mais il fit, dit-on, arracher toutes les vignes des Gaules ! Bons buveurs, le lui pardonnerez-vous jamais ?) toujours est-il que c'est un esprit d'une curiosité très étendue, d'une compétence très variée et d'une hardiesse très personnelle. Je ne le suivrais pas d'ailleurs dans toutes les innovations qu'il prône. Les ministres dépendant du Président de la République et non du Parlement, comme en Amérique, cela peut avoir de gros inconvénients, et peut-être vaut-il mieux garder notre parlementarisme, en prévenant, ce qui est facile, ses abus. Instituer une Cour suprême chargée de signaler au Président les lois inconstitutionnelles, c'est créer une bien grosse machine pour bien peu de chose : le Sénat conservateur du second empire n'a jamais servi de rien. Séparer dans le Parlement les législateurs et les représentants, et sous-distinguer parmi ces législateurs ceux qui préparent les lois et ceux qui se bornent à les voter sans pouvoir les amender, tout cela constitue un ensemble de nouveautés d'une excellence bien problématique. Mais à côté de ces bouleversements inutiles abondent chez Probus les vues fines, ingénieuses et sages ; sur le régionalisme, sur le régime financier, sur la réforme administrative, on trouve dans son livre beaucoup à prendre. Chaque député devrait en avoir un exemplaire sous les yeux pour se préparer au prochain travail de reconstruction de la France. Car il faut qu'à cette période de crise guerrière, plus terrible que celle de 1793, succède une sorte de Consulat restaurateur, paci-

ficateur et réconciliateur. Le pays aura non seulement un passé épuisant à réparer, mais encore un avenir digne du présent à préparer. Il lui faudra reconstituer la race par la lutte contre le morbidisme, le malthusianisme, le pessimisme, reconstituer la fortune publique par l'expansion agricole, industrielle et commerciale, reconstituer l'âme nationale par la sagesse, la concorde et la joie. Jamais œuvre plus grandiose et plus féconde ne se sera offerte à une génération. Puisse celle-ci être digne de celle-là !

HENRI MAZÊL.

QUESTIONS MILITAIRES ET MARITIMES

Vers la guerre de mouvement. — Les fronts roumains. — Les Willies-Machines.

Un officier bulgare, le colonel d'Etat-major Marko Mikirovof, disait au lendemain de l'intervention roumaine : « La participation de la Roumanie à la guerre est de haute importance. Les confins roumains offrent de grandes possibilités de manœuvre. Jusqu'à présent, sur tous les théâtres de la guerre, on a eu une trop grande tendance à s'immobiliser dans une guerre de positions. Les nouveaux champs de lutte, par suite des grandes possibilités de manœuvres qu'ils offrent, permettent de prévoir qu'il se livrera de vraies batailles. » Enlevons à cette déclaration le ton de croquemitaine, sur lequel s'exprime le Bulgare à l'endroit de la Roumanie, il reste l'opinion d'un officier ennemi en faveur de la guerre de mouvement. Il semble, d'ailleurs, que l'on se reprenne à désirer sincèrement, un peu de partout, la reprise de la lutte en rase campagne. Les doctrinaires de la guerre de sape se font plus silencieux. L'entrée en scène sur les champs de bataille de Picardie des *Willies-Machines*, sur lesquelles nous reviendrons tout à l'heure, est, dans cet ordre d'idées, d'un heureux augure. Au moins elles se meuvent, elles se déplacent, elles foncent sur l'adversaire, heureuses machines ! Pour une fois, l'art de l'ingénieur nous apporte un engin d'une efficacité réelle ; et après la mitrailleuse, l'arme la plus meurtrière de cette guerre, en voici l'antidote. Un officier de notre armée écrivait récemment : « La guerre de mouvement, c'est le souhait de toute l'armée française (1). » Ah ! oui. Le regretté général Galliéni aimait à répéter la formule, d'une concision si énergique : « Qui dit guerre, dit activité et mouvement. » Malheureusement, des obstacles formidables ont été accumulés aujourd'hui, surtout sur notre front occidental, et rendent difficile la reprise d'une guerre de manœuvres. Nos armées se heurtent à des lignes de défense, puissamment organisées, que l'ennemi a eu tout le temps de perfectionner, en y appor-

(1) Cap. Z. : *L'armée de la Guerre*, p. 147.

tant les ressources d'une prévoyance sans cesse en activité. D'aucuns prétendent même que de telles lignes sont désormais infranchissables. Ils se trompent certainement. Mais à ceux-là, il conviendrait de demander ce qu'ils pensent qu'il nous reste à faire dans une pareille conjoncture ?

Seules, ou à peu près, les frontières de la Roumanie, libres de la pression de l'ennemi au moment de son entrée en action, permettaient la reprise d'une guerre de manœuvre, dont le développement était capable de modifier rapidement la situation stratégique des Balkans. Il y a apparence jusqu'ici que l'occasion a été manquée ; mais peut-être n'est elle pas encore tout à fait perdue ? Il est vain de récriminer à ce sujet. D'autres ont dit assez haut, — une fois n'est pas coutume, — ce qu'il eût été préférable de faire. Il nous paraît inutile d'y insister à nouveau. Si les choses se sont passées comme on l'a vu, c'est sans doute qu'il n'a pas été possible de l'empêcher. Il était difficile, reconnaissons-le, d'exiger de l'armée d'une nation, dans une première entrée en jeu, de renoncer à tenter de réaliser dans le plus court délai possible l'objet même des ambitions nationales. Le débordement des armées roumaines dans les vallées de Transylvanie s'imposait par la nature même des revendications qui avaient déterminé leur entrée aux côtés des alliés. On ne trouvera d'ailleurs, avant peu, que des avantages, au point de vue tactique, à ce que les armées roumaines organisent leurs lignes défensives sur le territoire de l'adversaire, si elles doivent contenir leur avance devant la pression de l'ennemi. Mais l'invasion en Transylvanie n'était pas contradictoire avec une vive action en Dobroudja. La constatation de l'absence de troupes russes, en force, aux confins de la Dobroudja a été, plus que l'erreur supposée de l'Etat-Major roumain, la cause de notre déconvenue. Il y avait dix mois, depuis l'invasion de la malheureuse Serbie, que les agences nous rebattaient les oreilles de la présence de forces russes considérables, massées à Reni, où elles piétinaient d'impatience et n'attendaient que le consentement de la Roumanie pour traverser son territoire et venir prendre à dos les Bulgares, à travers la Dobroudja. Or, le jour où ce consentement se déclarait enfin, ce n'étaient pas des Russes, qui y faisaient irruption, mais des Bulgares, des Allemands et des Turcs (au total 6 à 7 divisions) dont la présence semblait ignorée. L'opinion publique, simpliste, n'a vu que cela. En réalité l'émotion qu'on a montrée en la circonstance n'était pas justifiée. Il aurait fallu tenir compte du temps nécessaire aux troupes russes pour franchir les terrains marécageux qui s'étendent entre Réni et Galatz, pour passer le Pruth et le Sereth, puis gagner Cernavoda, seul point où le Danube est traversé par un pont, soit par la voie de terre, soit par le chemin de fer. Celui-ci fait d'ailleurs un large

détour vers l'ouest avant de se diriger sur Cernavoda. Les Germano-bulgares et les Turcs, massés sur la transversale Roustchouk-Rasgrad-Varna, attaquaient le 4 septembre. A cette date les avant-gardes russes débouchaient à peine à Cernavoda. Une seule mesure eût été capable d'empêcher ce contre-temps : le gouvernement roumain autorisant le passage des troupes russes sur son territoire, avant toute déclaration de guerre de son initiative. C'était le seul moyen de permettre aux corps russo-serbes de prendre une avance suffisante en Dobroudja. Encore la réussite complète n'était-elle pas assurée.

Aujourd'hui, le péril paraît conjuré en Dobroudja. Les événements ultérieurs dépendront du rapport des forces qui s'y trouveront opposées. Les Russes, par les voies ferrées de Czernowitz à Galatz, à travers la Moldavie, et d'Odessa à Reni, aussi bien que par la voie de mer, d'Odessa à Constantza, restent maîtres de faire affluer tous les renforts nécessaires pour provoquer une décision sur la frontière bulgare et reprendre sur ce terrain la guerre de mouvement, qui peut les conduire sur les chemins de Sofia et d'Andrinople.

Sur le front nord de la Roumanie plane une menace plus sérieuse. Nous avons traité dans notre précédente chronique du déplacement du centre de gravité des forces austro-allemandes vers le front sud-oriental pendant les dernières semaines qui viennent de s'écouler. Nul doute pour nous que des masses ennemies n'aient été dirigées vers la frontière roumaine par les voies ferrées, qui, partant de Buda-Pesth, aboutissent l'une aux défilés d'Orsova, par Szegedin et Temesvar, l'autre à Petroceni, au nord de la passe du Vulkan, par Szolnok, Czaba, Alt Arad, Piski. Mais, il y a toute apparence que l'Etat-major roumain a pris suffisamment à temps les précautions nécessaires pour résister avec le maximum d'efficacité à la poussée de l'adversaire. Sur le front Nord-Ouest, les seules voies d'accès à travers la frontière sont à Orsova et aux défilés de Vulkan. Sur ces deux points les Roumains se sont repliés, sans se laisser accrocher par les avant-gardes ennemies, jusqu'aux abords même des passages. Au contraire, sur le frond Nord-Est la ligne de résistance se maintiendrait en Transylvanie, derrière le cours supérieur de l'Alouta (Oltu), l'extrême droite des armées roumaines continuant à agir en liaison avec la gauche des forces russes, engagées dans les défilés des Carpathes, sur la frontière de Bukovine.

Le système ferroviaire de la Roumanie, fort bien distribué et relativement complet, permet, suivant les nécessités, tous les déplacements de troupes, du Sud au Nord, et de l'Est à l'Ouest, avec des durées de trajet assez courtes. La situation n'a donc rien de critique, à priori. Il faut cependant se convaincre que la Roumanie a besoin de l'assistance de ses alliés. Celle-ci peut lui venir sous deux formes :

1° sous la forme directe, par l'arrivée de secours russes sur son propre territoire; 2° d'une manière indirecte, par la pression exercée sur tous les autres fronts pour y retenir les forces ennemies et y obtenir des avantages, capables de servir de compensations au cas d'un succès de l'adversaire en territoire roumain.

Le seul danger gros de conséquences serait si les Austro-Allemands réussissaient à isoler la Roumanie de la Russie. Pour cela, il leur faudrait reconquérir la Bukovine et maîtriser toute la Moldavie jusqu'à Galatz. Il faut bien se persuader que nos ennemis ne reculeront devant aucune entreprise qui pourrait leur assurer le succès. Le vieux sanglier d'Hindenbourg monte silencieusement ses plans. Où prendrait-il les troupes nécessaires ? dira-t-on une fois de plus, Mais partout où les Alliés lui permettront, par leur inactivité et leur passivité, de le faire sans courir de grands risques. Fort heureusement la nature du terrain sur les confins nord est peu favorable à l'action de grandes masses; il est probable que le principal effort des forces ennemies portera sur un seul point. Jusqu'ici, celui-ci paraît être la passe du Vulkan.

Puisse notre offensive, en Picardie, lente mais tenace, venir en aide, d'une manière efficace, à nos amis roumains ! Cette action, doit, d'ailleurs, être considérée comme la préparation d'une action de plus vaste envergure, qui se déclanchera à son heure. Elle ouvre de larges espérances vers la reprise de la guerre de mouvement, qui, seule, libérera notre territoire de la souillure des pires ennemis qu'une nation ait jamais eu à combattre.

§

Avez-vous lu cette nouvelle de H.-G. Wells, qui parut en France quelques mois avant la guerre : *Les Cuirassés de terre* (1), dont le début si curieux évoque d'une manière saisissante telle scène de la guerre actuelle ?

Sa longue-vue à l'œil, le jeune lieutenant, étendu à côté du correspondant de guerre, admirait le calme idyllique des lignes ennemies.

Aussi loin que je puisse voir, — dit-il enfin, — je ne distingue rien qu'un homme.

— Que fait-il ? — interrogea le correspondant.

— Il nous observe aussi avec sa lorgnette.

— Et c'est ce qu'on appelle la guerre !

— Non, — corrigea l'officier, — c'est le blocus....

Les *Cuirassés de terre* ne sont autres que les Willies-machines, dont nous venons de voir l'apparition sur les champs de bataille de Picardie. H.-G. Wells nous décrit leurs évolutions et nous fait assis-

(1) Le *Pays des Aveugles*, trad. de H.-D. Davray et Kosakiewiez, *Mercure de France*.

ter à une de leurs attaques décisives. Voici, en partie, la description qu'il en donne :

Une solide carcasse d'acier, étroite et longue, enfermant les moteurs, était portée par huit paires d'énormes roues. Chacune de celle-ci portait, à chaque jante, des pieds élastiques articulés, qui permettaient un maximum d'adaptation aux accidents de terrain. Les cuirassés avançaient sans secousse sur le sol, un pied haussé sur une butte ou une aspérité, un autre enfoncé dans une dépression de terrain : ils pouvaient ainsi rester d'aplomb et de niveau, même sur un versant escarpé... etc.

Je n'ai pas vu les *Willies-Machines*, et j'ignore si la réalité répond à la description qu'on vient de lire. Il n'en reste pas moins qu'une fois de plus H.-G. Wells se sera révélé l'étonnant visionnaire, que l'on connaissait déjà, des procédés et des méthodes de la *Guerre Moderne*.

JEAN NOREL.

QUESTIONS COLONIALES

Le général Galliéni, par Judith Cladel. (Paris-Nancy, librairie militaire Berger Levrault, 1916).

Le parfait « galant homme » que fut, dans toute l'acception française de ce terme, le général Galliéni eût certainement été charmé d'apprendre que la première notice nécrologique qui lui serait consacrée aurait pour auteur une femme. L'excellent écrivain qu'est Judith Cladel s'est acquitté de cette tâche avec talent et conscience. Je ne parlerai point ici du général, du chef d'armée, de celui que la voix populaire a justement proclamé « le sauveur de Paris ». Mon confrère Norel a traité ce côté de la vie du héros (1). Reste à commémorer l'œuvre coloniale de Galliéni. Elle est grande et Judith Cladel a su mettre en valeur tous les gestes du Pacificateur du Tonkin et de Madagascar. Joseph-Simon Galliéni est fils de soldat. D'origine corse, il naît le 24 avril 1849 à Saint-Béat, au pied des Pyrénées. Il fait ses études au collège militaire de la Flèche où la compagnie de Jean Richepin dut le dégoûter à tout jamais du lyrisme verbal. Entré à Saint-Cyr en 1868, il en sort dans l'infanterie de marine le 15 juillet 1870, le jour même de la déclaration de guerre. Comme sous-lieutenant, il fait partie des défenseurs de Bazeilles, et est envoyé en Allemagne, prisonnier. Rentré en France en mars 1871, il débute dans la carrière coloniale par un séjour de trois ans à la Réunion, « trois ans d'études et de méditation », dit la biographe. C'est possible ! En 1876, il s'embarque pour Dakar. A cette heure, Brière de l'Isle continuait au Sénégal l'œuvre de Faidherbe. Il apprécie l'activité du jeune capitaine Galliéni et le charge d'étudier le

(1) *Mercure de France*, du 16 août 1916.

tracé du futur chemin de fer qui devait relier le Sénégal et le Niger, les deux grandes artères fluviales de l'Afrique Occidentale. De 1879 à 1881, Galliéni effectue sa première mission d'exploration du Haut-Niger dont il a, d'ailleurs, publié lui-même le récit en 1885, mission au cours de laquelle il a à lutter, avec une poignée d'hommes, contre Ahmadou, Almamy de Segou, fils de El Hadj Omar. Quand il regagne Saint-Louis en mai 1881, il rapporte un traité de protectorat signé par l'Almamy. En passant, on ne saurait trop admirer le magnifique « cran » et l'audace vraiment inouïe avec laquelle les grands conquérants coloniaux dont fut Galliéni ont su imposer l'autorité de la France à des souverains noirs ou jaunes qui pouvaient opposer à la frêle cohorte des conquistadors modernes une armée nombreuse, tout un peuple hostile et agressif. Nommé chef de bataillon, Galliéni demeure trois ans à la Martinique, puis, en 1886, il est envoyé de nouveau au Sénégal. Nommé lieutenant-colonel, il part avec le titre de commandant supérieur du Haut-Fleuve. A ce moment, la situation est critique : le marabout Mahmadou Lamine pousse ses razzias jusque sur la rive gauche du fleuve Sénégal ; son fils Seybou ravage la rive droite; Ahmadou, oubliant qu'il a signé un traité, s'agite et Samory commence à se montrer menaçant. Galliéni rétablit l'ordre, des traités sont signés qui étendent notre sphère d'influence de deux à trois cents kilomètres vers l'est, et le soldat qui, déjà, se révèle un administrateur accompli, associe l'œuvre de colonisation à l'œuvre de conquête. Sur les territoires pacifiés, il crée des écoles, des écoles professionnelles, les seules qui vaillent, et il pose en principe que « l'organisation administrative d'un pays doit être parfaitement en « rapport avec la nature de ce pays et de ses habitants et doit suivre « le pays dans son développement naturel ». Excellente conception dont Galliéni va bientôt poursuivre l'application en pays jaune. En effet, promu colonel en 1891 et devenu à Paris chef d'état-major du corps d'armée colonial, il éprouve bientôt la nostalgie des pays d'outre-mer En 1892, il sollicite son envoi au Tonkin. Là, les affaires de la France vont mal. La population indigène est mécontente, la piraterie sévit, l'état de siège doit être proclamé. En avril 1895, après de rudes campagnes, Galliéni en a fini avec la piraterie des descendants des Pavillons noirs. Reste à réduire le Détham qui commande dans le Yenthé. Ce bandit est réduit à la fuite en décembre 1895 et ses compagnons sont dispersés. Alors, comme au Sénégal, quelques années plus tôt, Galliéni, après avoir agi, formule les principes et la philosophie de son action. Quoi de meilleur que ces lignes consacrées à la société annamite ?

Nous sommes ici, dit-il, en pays de féodalité, nous devons nous transporter par la pensée en plein moyen-age. La société ici est classée. Il y a des chefs héréditaires auxquels le peuple est très attaché. Cette société vaut

la nôtre. Le principe d'autonomie y est très paternel. Respectons cette organisation et ne cherchons pas à prêcher ici nos idées égalitaires ; elles ne seraient pas comprises par ces cerveaux asiatiques qui ne peuvent concevoir le progrès de la même façon que nous... En fait d'égalité, il faut tenir l'équilibre entre les races diverses : pas d'égalité individuelle, mais toujours égalité devant les charges imposées. Faisons régner une justice désintéressée, traitons ces gens avec douceur...

Et Galliéni trace encore avec maîtrise le rôle essentiel de l'officier colonial qui doit devenir administrateur, emblème de la paix et de sa prospérité, après avoir été emblème de la force.

En 1896, le général Galliéni a 47 ans. Il est tout nouvellement promu. Il est dans la force de l'âge et du talent, et, remarque fort judicieusement sa biographe, «il a de la chance, il est heureux», comme eût dit Mazarin. Or, la chance, cet élément impondérable, joue un rôle énorme dans la vie des hommes en général et des hommes d'action, en particulier, n'en déplaise aux crétins prétentieux qui nient le déterminisme et attribuent toute leur réussite à leur seul talent. A ce moment, chargé de pacifier Madagascar, Galliéni va pouvoir donner toute sa mesure. Réunissant en ses mains les pouvoirs civils et militaires, il prend la direction de Madagascar qui vient d'être déclarée colonie française avec le titre de Résident général de France, qu'il échangera ensuite contre celui de gouverneur général de Madagascar et dépendances. La grande Ile est en rébellion. La Cour de la Reine Ranavalo conspire. Galliéni a vite établi un plan qui est le suivant : décapiter le parti hostile, ruiner les influences étrangères, réprimer méthodiquement la rébellion et rendre aux populations leurs chefs naturels. Ce plan, il l'applique et le réalise avec sa maîtrise accoutumée. Ranavalo est déposée et déportée à la Réunion. Première mesure radicale. Madagascar était déchirée par des luttes confessionnelles. Galliéni les domine de très haut.

Je suis passé, dit-il, au milieu des catholiques, des protestants, des bouddhistes, des musulmans, des fétichistes, en respectant toujours leur religion, en secondant leurs ministres quand ils travaillaient pour la France, mais en les démasquant quand ils agissaient autrement,

Rendre obligatoire l'enseignement de la langue française dans toutes les écoles, n'admettre aux emplois publics que les Malgaches possédant cette langue, exiger de la part de ceux qui occupent des fonctions dans la colonie la plus stricte neutralité professionnelle et confessionnelle, créer des écoles officielles sous la direction d'un personnel enseignant demandé en France, telles sont, note Judith Cladel, les mesures par lesquelles Galliéni fonda les assises de son œuvre d'organisation dans la grande île.

Comment maintenant Galliéni organisa Madagascar et en fit la grande colonie qu'elle est aujourd'hui, comment il assura sa vie militaire et administrative, comment il assura les droits des indigènes, développa les travaux publics, favorisa l'essor du commerce et

de l'industrie, je ne saurais m'y arrêter longuement. Cette œuvre est, en effet, si complexe, elle est concrétisée sous la forme de tant d'arrêtés, de décisions et de réglementations, qu'un tel exposé, d'ordre exclusivement technique, dépasse le cadre de cette rubrique. Qu'il nous suffise d'écrire qu'à Madagascar, de 1896 à 1905, comme au Tonkin, Galliéni fut le grand administrateur, le pacificateur énergique, le politique avisé qui sut partout faire régner l'activité, la discipline et l'ordre. Ce guerrier était organisateur dans l'âme.

Judith Cladel, à la fin de son panégyrique, après avoir exposé succinctement les actes de l'homme, nous peint son caractère et nous en trace un très séduisant tableau. J'ai connu l'homme. Le tableau est exact autant que littéraire. Aimable, plein de finesse, de malice, et pourtant réservé et même un peu timide dans la causerie, « dans « l'action, Galliéni est tout autre : prompt, autoritaire, intransigeant « et, sans son austérité, passionné. Il y a en lui du moine et du sol- « dat. Froid dans la délibération, il est, au fond, tout brillant d'ar- « deur mystique : sa religion, c'est la France. » Energique, doué d'une prodigieuse résistance au travail, c'est aussi un merveilleux assimilateur. En un mot, « c'est un artiste, un grand architecte de « la colonisation. Il a l'art de construire une œuvre, de découvrir et « de grouper autour de soi les collaborateurs nécessaires à la pleine « exécution de ses plans et il apporte dans le détail cet amour « du fini, cette conscience jamais lasse qui décèlent le véritable « artiste. »

Madame, on ne saurait mieux dire, ni rendre un plus juste hommage à celui qui fut un de nos plus grands coloniaux. Et j'attache à cette épithète « grand colonial », dans les circonstances actuelles, une importance toute particulière. Dans de précédents articles, j'ai montré de quelle façon inattendue (du moins pour les profanes, pour ceux qui ne savaient pas) nos colonies avaient collaboré à la grande œuvre de défense nationale. J'ai exposé notamment, — et, plus tard, j'insisterai à nouveau sur ce point, — comment les colonies, dans le grand drame qui se joue à cette heure, loin de constituer une charge pour la métropole, lui avaient au contraire apporté une contribution précieuse en matières de toutes espèces, en hommes, en ouvriers et en combattants. Les colonies ont puissamment aidé la mère-patrie, il faut le proclamer hautement. Mais, elles ne l'ont pas aidée seulement matériellement. Elles ont été pour elle un soutien moral. J'irai plus loin : à une heure où certains s'endormaient en France au ronron maléfique et criminel (par son absurdité) de la rengaine pacifiste, elles se sont révélées comme un puissant levain d'énergie et d'action, comme un réservoir où se conservaient intactes la force et l'audace d'oser qui sont parmi les plus belles qualités de notre race. A cet égard, Galliéni représente un merveilleux symbole.

Après 1870, après la débâcle ou le désastre, qu'on appelle cela comme on veut, la France continentale fut trop portée à s'adonner à un humanitarisme morbide, champignon néfaste poussé sur le fumier des luttes politiques. Il devint de mode de considérer l'autorité, l'audace, comme des qualités dangereuses et nuisibles au bon fonctionnement d'une démocratie. Les années passèrent. Après la période tendue de l'incident Schnæbelé, et, en dépit des menaces non dissimulées de Guillaume II à la veille d'Algésiras et à l'heure d'Agadir, peu à peu, *on cessa de croire à la guerre.* Les meilleurs esprits, ou, du moins, ceux qu'il est convenu de considérer comme tels, — déclarèrent *la guerre une impossibilité.* Dangereuse mentalité quand elle se généralise dans un pays que guette un ennemi implacable et incapable, lui, de désarmer. Dangereuse mentalité, à la formation de laquelle concoururent grandement, d'une part, l'illusionnisme des classes ouvrières guidées par Jaurès qui croyait à la sincérité des social-démocrates d'outre-Rhin et, d'autre part, l'égoïsme des classes possédantes qui, avec un optimiste béat, écartaient résolument toutes préoccupations susceptibles de troubler la quiétude du moment. Or, à l'instant même où la France métropolitaine s'endormait ainsi et fermait les yeux pour ne point voir et *méconnaissait le fait*, ce qui est la plus grande faute de l'homme, à cet instant, par bonheur, une mentalité autre se développait et s'affirmait dans nos possessions d'outre-mer. Là, dans ces pays nouveaux et difficiles où la vie de chaque jour est une lutte incessante contre la nature hostile, les éléments et les hommes, dans ces pays qu'il fallait conquérir d'abord comme le fit Galliéni, comme le firent Brazza, Francis Garnier, Rivière, Gentil, Marchand, et tant d'autres, et ensuite pacifier et aménager, dans ces pays de charme et d'épouvante, dans ces terres lointaines d'aventures,il ne pouvait être question de quiétude égoïste, de paix amollissante. Là, à tout heure, il fallait lutter et combattre, il fallait attaquer et se défendre. Là, on savait encore *ce que c'est que la force ;* là, on demeurait en contact avec le fait immanent de la vie tissée de rivalités et d'assauts meurtriers; là, on restait convaincu que les terres les plus belles, les plus riches ne s'acquièrent point en dormant et ne se conservent pas en rêvant. Là,une tradition d'audace, de témérité même, se maintint jalousement observée par les héros qui, disséminés à la surface d'immenses territoires, presque seuls parfois contre des peuplades barbares, ou des races entières d'autant plus hostiles que plus civilisées, y portaient haut le drapeau de la France et voulaient intangible son prestige. Dans les vingt dernières années du XIXe siècle, les colonies apparaissent ainsi comme la terre d'élection des énergies survivantes, celle où l'idée de la lutte nécessaire se maintient et réagit contre le mensonge des sophismes humanitaires. Grâce à cette politique coloniale dont j'ai

lit maintes fois le caractère individuel et exceptionnel, politique qui 'imposera parfois malgré l'indifférence et même les résistances du Parlement et de l'opinion publique, nous eûmes des soldats, ceux le l'infanterie de marine, ceux des corps coloniaux, qui savaient ce que c'est au vrai que se battre, nous eûmes des officiers habitués à ommander et fervents de l'action, des chefs entraînés à ordonner et prendre des responsabilités. Dans ces terres lointaines se formèrent insi les vrais chefs, et ces chefs, au lendemain de l'agression allenande, furent ceux qui, tout naturellement, prirent dans la métropole a direction de nos armées. Ce furent Joffre, Mangin, d'Amade, Iarchand, Gouraud, ce fut enfin Galliéni, l'homme qui, à la date du septembre 1914, signait la proclamation fameuse, si belle et si traique dans son laconisme.

« *Armée de Paris*,
« *Habitants de Paris*,

« Les membres du gouvernement de la République ont quitté Paris our donner une nouvelle impulsion à la défense nationale.
« J'ai reçu le mandat de défendre Paris contre l'envahisseur.
« Ce mandat, je le remplirai jusqu'au bout! »

Quelques jours après, c'étaient les batailles de l'Ourcq et de la Iarne, et la France, le monde tout entier, étaient sauvés de la bararie teutonne.

Le soldat qui signait ce manifeste si simple, qui faisait cette proesse solennelle et qui la tenait était bien *un colonial*. C'était l'homme qui tout un passé d'action, d'audace et de luttes avait appris qu'il 'est jamais permis de désespérer même devant l'agression brutale ı nombre, quand on possède en soi un farouche idéal d'indépenınce, un ardent désir de domination et la certitude de la victoire, ıand le but est considéré d'un regard ferme et droit.

Cette certitude, Galliéni l'avait puisée dans toutes ses expériences antan, au Sénégal, au Tonkin, à Madagascar. Lui qui, presque ul, avait conquis des mondes, savait et sentait que la France ne ut pas mourir. Il n'est pas besoin d'ajouter à sa proclamation mme il avait fait jadis dans une adresse aux Malgaches : « Et ous le savez, ce que je dis, je le fais ! » Il se contenta d'agir.

Et son action héroïque, mais non désespérée, simplement résolue, en coloniale, nous sauva !

Il est bon que ceci soit noté et ne soit pas oublié. La politique loniale en France fut si souvent discutée et injustement combattue 'il convient, en toute occasion, d'affirmer ce que notre pays lui ıt. Il lui doit tout simplement d'avoir maintenu les qualités d'au-ce et de décision qui sont le meilleur apanage naturel des Français de lui avoir préparé, pour les heures où son sort allait se jouer finitivement, des hommes incapables de désespérer et d'abdiquer. Il

y a quelque 17 ans, un soir, sous l'Equateur, à Libreville, je parlais de Galliéni avec un homme qui discutait véhémentement ses qualités de soldat et de chef, un homme aveuglé par la conception pacifiste et qui, s'en prenant au gouverneur général de Madagascar, me déclarait : — « Là-bas, il a brossé un décor avec du sang ! » — Dans cette accusation inconsidérée se trahissait cette fâcheuse mentalité qui ne veut voir dans la conquête coloniale que la violence, cette fâcheuse mentalité qui nous valut, il y a dix ans, la triste campagne contre les « Scandales coloniaux ». L'homme qui me disait cela vit encore. J'aime à croire que la triomphale victoire de l'Ourcq, due à la manœuvre énergique de Galliéni, lui a ouvert les yeux et démontré enfin qu'il est parfois nécessaire de brosser un décor avec du sang quand le sort de la patrie, quand la vie et l'idéal de l'humanité sont en jeu.

CARL SIGER.

LES JOURNAUX

La guerre a augmenté la sensibilité aux dépens de l'intelligence (Paris-Midi, 4 septembre). — *Un penseur libre : Bernard Russell* (Le journal du Peuple, 13 septembre).— *Une critique du cinéma* (Le Temps, 10 septembre).

M. Joachim Gasquet, en une série d'articles que publie **Paris-Midi**, essaie d'analyser ce qu'il appelle l'évolution de l'âme populaire française « au contact des sanglantes réalités de la tranchée », et de nous montrer « le triomphe de la raison dans cette guerre ».

L'intelligence est le propre de la France. Je ne crois qu'aux conquêtes de l'intelligence. C'est à elle que je subordonne les bienfaits de cette guerre, comme c'est elle, positivement, sans aucun miracle, qui en a gagné toutes les batailles, — individuelles et collectives, — dans l'ombre intérieure des âmes comme au vent des obus et des drapeaux. Et sans elle, si j'ose aller jusqu'au bout de ma pensée, j'aurais presque peur de la victoire, je fuirais une paix qui ne s'établirait pas sur la seule raison, qui ne fuirait pas elle-même toutes ces « raisons que la raison ne connaît pas ».

. . . .

Voilà pourquoi il m'apparaît dès maintenant dangereux d'essayer de répandre confusément, comme on le fait un peu partout, cette vague notion, dont je découvrirais vite les racines cachées dans le fameux système de M. Bergson et le modernisme qui en est sorti, cette débilitante notion que la guerre, comme toutes les grandes crises, découvre le vrai fond des êtres, que cet état passionné des âmes dépasse infiniment leur raison, leurs habituels et égoïstes motifs de vivre, et d'autant que l'intuition vraiment créatrice l'emporte sur l'expérience, toujours terre à terre et pauvrement adaptatrice.

Et on nous a enluminé ces séduisants aperçus des plus attirantes couleurs. On a voulu montrer une Allemagne épaisse, mécanique, toute de matière et de raison, aux prises avec une France ailée, tout âme et tout

esprit, chez qui l'élan mystique, l'intuition ardente tenaient amplement lieu d'organisation et de matériel. Quelle erreur! Quelles conclusions aussi fausses que hâtives ! On pouvait les présenter avec quelque apparence de justesse au lendemain de la victoire de la Marne, mais depuis ! Depuis deux ans, depuis la ténacité organisée, le labeur tragique, l'expérience des tranchées, depuis la production intensive de tout le pays sous la vigoureuse, l'intelligente, la scientifique impulsion d'Albert Thomas, depuis Verdun ! Non, ce n'est pas un miracle, un élan mystérieux du sang, un mystique sursaut de la race, non, ce n'est pas une sorte de suraide inconsciente qui a creusé et barbelé le fumant fossé des Vosges à la mer, bâti et hérissé le nouveau « seuil » civilisateur en face des nouveaux Barbares : c'est une volonté aussi raisonnée que courageuse, une claire conscience, l'intelligence adaptée des chefs et le travail expérimenté des soldats, c'est la puissante organisation de cette immense armée ouvrière à qui tel général pouvait un jour crier, en terminant la plus noble des proclamations : « Et maintenant, en avant par la pelle et le fusil ! »

Remy de Gourmont lui-même, à ce qu'on m'a dit, ce cerveau d'une lucidité si pénétrante et chez qui toute émotion se résolvait aussitôt en idées, dans un de ses derniers articles, aurait, paraît il, essayé de démontrer, lui aussi,que la guerre augmente la sensibilité au détriment de l'intelligence. Les autres guerres peut-être, mais pas celle-ci. Cet observateur si aigu de tous les mouvements passionnés et cérébraux, des drames de conscience les plus subtils, s'était trop hâté de conclure cette fois, ou bien a-t-il été débordé par l'énormité, la masse de matière, et se trouvait-il trop loin du gigantesque laboratoire, du champ de son expérience. Moi qui y baigne en plein, je ne puis malheureusement pas me procurer ici son article que j'aurais voulu discuter autant dans ses détails que dans sa conclusion.

Sans aller jusqu'à affirmer, comme Treitschke, véritable Allemand en cela, que la guerre est une exigence de la logique, je me refuse à voir dans la dure tâche que nous accomplissons depuis deux ans, un abaissement, si minime ou si louangé soit-il, de notre raison au profit d'une hégémonie quelconque de notre sensibilité, c'est-à-dire de nos sentiments intuitifs, mais inconscients, mais tout religieux, comme on voudrait nous le suggérer. La guerre a augmenté la sensibilité au détriment de l'intelligence ? Chez ceux qui ne la font pas, peut-être. Leurs nerfs sont tellement secoués à vide, leur imagination tellement tendue, exaltée, exacerbée. Très sincèrement, nous, au front, nous plaignons les inutilisés de l'arrière....

Joachim Gasquet, le doux poète aux yeux bleus, sent donc croître son intelligence au bruit du canon. Et pourtant, c'est Remy de Gourmont qui a raison : « La guerre a augmenté la sensibilité aux dépens de l'intelligence », a-t-il écrit le 29 mai 1915, en une pensée pure de tout autre commentaire.

Il lui apparaissait clairement que la littérature depuis la guerre était toute de sensibilité, et que la raison contrôlait à peine ce qu'écrivaient la plupart de ses confrères. Lorsque M. Saint-Saëns refuse tout génie à Wagner parce qu'il est allemand, est-ce une manifestation d'intelligence ou de sensibilité ? Lorsque tel écrivain nie jus-

qu'à la possibilité d'une philosophie allemande, est-ce sa raison qui parle? Il ne s'agit pas ici de notre adaptation intelligente à la guerre, il s'agit d'intelligence spéculative, et toute spéculation vraiment désintéressée n'est-elle pas devenue impossible ? Philosophiquement même, la guerre est-elle une chose raisonnable ?

En réalité nous sommes emportés fatalement dans un courant de sensibilité collective où la vie individuelle, — la seule réalité que nous puissions connaître, — a sombré. Remy de Gourmont écrivait à la même date cette autre observation, que je signale à M. Joachim Gasquet : « L'ironie a disparu de la littérature écrite et l'ironie est le signe de la sérénité intellectuelle. »

C'est une simple constatation, et il est bien logique que notre sérénité intellectuelle ait diminué momentanément. Cependant, qu'on se rassure, nos possibilités de raison et de sensibilité demeurent exactement les mêmes : la guerre n'aura diminué ni augmenté ni l'une ni l'autre. Remy de Gourmont a écrit cette observation de psychologie météorologique, comme il eût écrit : « Un orage formidable a troublé l'atmosphère : il pleut depuis huit jours : il fera à nouveau beau temps demain. »

§

Dans le **Journal du Peuple**, M. Jean Nicod a voulu consacrer une étude à Bertrand Russell, le philosophe mathématicien, une des seules personnalités de l'instant qui ne se laisse pas dominer par sa sensibilité, — la Censure, qui fait aussi de la critique philosophique, ne le lui a pas permis. Parmi les épaves de ce naufrage typographique, je cueille ces quelques phrases :

Ce spécialiste du domaine le plus pur de la raison pure se garde de grossir le rôle de la pensée. Ses écrits laissent apparaître une doctrine, précise et ample, de l'application de la raison à la pratique. Déjà dans ses œuvres sur la logique, la raison n'a pas pour rôle de trancher, mais de débrouiller, de clarifier, d'élargir. Cette conception prend corps dans les réflexions de Russell sur la guerre. « Dans la question de la guerre, comme dans toutes les autres questions morales, des sentiments sont les faits fondamentaux. Harmoniser et clarifier l'expression de ces sentiments, c'est là toute l'œuvre de la pensée. »

Cette œuvre occupe toutes les études de Bertrand Russell sur la guerre. On y trouve une psychologie fine et réelle des forces qui tendent à la guerre et à la paix. Ces articles d'un grand savant sur la morale et la politique sont dignes, par leur simplicité et leur sérieux, de la célébrité de leur auteur. Russell déteste l'esprit dont l'empereur allemand est comme le symbole : « Pour le kaiser, depuis le temps où j'ai commencé à connaître l'Allemagne — et il y a de cela vingt ans, — je le tiens en abomination. Je l'ai constamment regardé, et je le regarde maintenant, comme une des sources du mal dans le monde. »

. . . .

Je souligne seulement ces paroles d'un logicien : « Dans la question de la guerre, comme dans toutes les autres questions morales, des sentiments sont les faits fondamentaux... » Mais nous ne connaîtrons pas davantage aujourd'hui les études de Russell sur la guerre.

Comme Leibnitz, Russell est à la fois mathématicien et logicien. Dans son livre sur la Philosophie de Leibnitz, souvent « l'historien lutte de subtilité avec son auteur, et j'oserai dire qu'il est de taille à se mesurer avec lui. » C'est M. Lévy-Bruhl, le philosophe, qui écrit cela. Parlant de l'œuvre mathématique de Russell, Louis Couturat, emporté par l'admiration, lui appliquait le mot de Thucydide : « Une acquisition pour toujours. » L'année dernière encore, l'Université Columbia, aux Etats-Unis, décernait sa grande médaille d'or à Russell pour l'ensemble de ses travaux. Tel est le savant que les passions d'aujourd'hui viennent de priver de la chaire qu'il occupait à l'Université de Cambridge.

Ce géomètre aristocrate, — il est le frère de lord Russell, et le nom qu'il porte est un des vieux noms d'Angleterre, — est connu de tout le monde savant. Avec l'Allemand Frege et l'Italien Peano, Russell a créé une nouvelle conception des mathématiques. Il est le plus jeune des trois et ses travaux ont le plus d'ampleur constructive. Avançant loin dans une voie que Leibniz avait entrevue, leur œuvre apparaît, malgré le peu de recul, comme un des grands triomphes de la raison, un triomphe inespéré.

Tout en continuant son enseignement sur les principes des mathématiques à Cambridge, qu'il illustrait, Russell avait tourné vers la philosophie son esprit lucide. Il venait de publier ses premiers travaux dans cette direction nouvelle. Il en avait exposé les résultats dans une série de cours à la grande Université américaine de Harvard. Mathématicien comme Leibniz, philosophe de la logique comme son grand devancier, il était réservé à cette guerre de compléter le parallèle par un troisième aspect. Bertrand Russell est, comme Leibniz, un grand Européen,

La guerre atteint ce savant dans le plus profond de son âme. Une assise morale se découvre, créée lentement par les années de labeur scientifique.

On me communique en outre une petite notice manuscrite que je résumerai brièvement pour faire comprendre l'œuvre de Russell. Cependant je renonce à exposer ici comment Russell a pu réaliser l'espoir de Leibniz de « ramener les mathématiques à un édifice de logique pure »; voici sa philosophie : elle s'oppose aux monistes intellectualistes, comme Bradley (néo-hégélien) et non moins aux pragmatistes comme James et Bergson. Bradley se sert de la logique pour prouver que le monde, illogique, est une apparence. Bergson assume de même que la logique ne peut comprendre le réel et le continu; seulement il donne tort à la logique. La logique, dit Russell, peut très bien exprimer le réel à condition qu'on la débarrasse des « préjugés logiques des philosophes ». Le principal de ces préjugés consiste à croire que les propositions affirmant des relations sont moins fondamentales que celles attribuant une qualité à une chose...

Ce préjugé, qui fait inconsciemment le fond de bien des philosophies, mène tout droit au Monisme. Evincer les relations au profit des qualités, tel est « le sophisme du Monisme ». Il n'y a rien d'illogique dans la pluralité, dans le fait que notre monde est « a world of many things ».

Contre la logique paresseuse et rudimentaire que Bergson met en scène pour la déclarer incapable, Russell expose la théorie logique de la continuité de Cantor, qui nous montre comme la structure de la série dense des points d'une ligne. Russell croit que la thèse du réel échappant à la logique repose sur un mélange de malentendu et d'erreur.

Russell, — conclut son jeune disciple qui me communique ces notes — est un esprit puissamment structural, bien baconien, de la réalité libre et de la diversité des choses. Il écrit une très belle langue, et certains passages de ses Essais sont connus pour leur sobre éloquence.

§

Je trouve dans le **Temps** des réflexions très judicieuses sur le Cinéma. On a plus d'une fois ici même, écrit M. V., condamné « l'imprévoyance et la légèreté coupables des éditeurs de films qui gaspillent en réalisations affligeantes une force admirable dont l'influence sociale et éducatrice n'est plus à démontrer ».

Et pourtant le public assiège chaque soir les music-halls et les cinémas, affirmant ainsi ses préférences avec une netteté qui ne laisse place à aucune équivoque. Toutes les dissertations esthétiques ne changeront rien à ce goût impérieux de notre foule moderne pour les impressions rapides, les sensations à fleur de peau que lui donnent ses deux spectacles préférés et à sa crainte des émotions en profondeur et des chocs d'idées ou de sentiments qui troublent les consciences et mettent en mouvement tous les rouages compliqués de la réflexion. Il serait donc chimérique de vouloir entraîner le public vers d'autres formules d'art plus épurées, mais il ne serait pas très difficile d'affranchir la chanson et le film de la déshonorante tyrannie de la sottise.

Car la sottise de ces spectacles est beaucoup plus indiscrète encore que leur immoralité. Le comité de lecture de la préfecture de police a la mission d'exclure des programmes l'hallucinant drame policier qui fait germer la graine d'apache, ou le couplet pornographique d'une grossièreté excessive, mais il ne semble pas avoir reçu de consigne pour limiter les débordements de la stupidité. Et cependant il aurait là un champ d'action illimité. La niaiserie de certains films, dits « comiques », et de certaines scènes de revue devient de jour en jour plus humiliante pour notre esprit national. Et dans une heure comme celle que nous vivons, l'étalage de la niaiserie ne fait-il pas l'effet d'un sacrilège ?

Le cinéma et le music-hall s'enlisent dans la médiocrité, parce qne nous n'exigeons d'eux aucun effort et que nous nous désintéressons de leurs merveilleuses possibilités. Nous affectons de les considérer comme des genres inférieurs et non perfectibles, alors que l'on peut fonder sur eux les plus ambitieux espoirs. L'art de l'écran est encore à l'état embryonnaire ; il n'est que la promesse obscure et lointaine d'un avenir encore insoupçonna-

ble. Nous déchiffrons aujourd'hui, en tâtonnant, les mystères de la lumière et du mouvement, mais un jour viendra où cet art subtil aura ses virtuoses, qui tireront de l'humble thème que nous exposons si modestement des variations éblouissantes.

... Mais comment le music-hall et le cinéma exauceraient-ils ces vœux ? Les avons-nous jamais formulés ? Avons-nous jamais analysé leurs spectacles et souligné les tentatives trahissant un effort ? Ce sont, en effet, les seules réalisations d'art qui échappent à la critique. Les journaux ne publient sur elles que les commentaires enthousiastes qu'elles inspirent... à leurs auteurs. Cette méthode a évidemment l'avantage de les préserver de toute égratignure d'amour-propre, mais elle leur fait perdre le bénéfice de l'émulation. Il ne suffit pas d'écrire le mot *succès*, en lettres lumineuses, sur la porte d'un théâtre, pour obtenir deux cents représentations d'une mauvaise pièce ; il ne suffit pas non plus à un directeur d'allumer une guirlande d'épithètes électriques dans un courrier théâtral pour remplir le public d'admiration et de respect.

Pourquoi ne ferait-on pas — par mesure d'hygiène et de salubrité artistiques — des comptes rendus impartiaux des spectacles dont le public ne connaît la valeur que par des commentaires trop peu désintéressés ? Pourquoi la critique ne viendrait-elle pas, après une « première », déclarer loyalement que tel film est émouvant, que tel autre passe les bornes de l'imbécillité, que la scène comique fait pleurer ou que la scène tragique fait rire ? Elle signalerait la chanson bien faite, la valse élégamment dessinée et citerait les vers incorrects et les fautes de français qui attestent l'insuffisance professionnelle de tel fournisseur de refrains. Croyez-vous que la crainte de cette publicité indiscrète, qui est la seule censure efficace de nos théâtres, ne rendrait pas certains auteurs plus ingénieux, certains directeurs plus circonspects et certains spectateurs moins crédules ?... On pourrait en faire l'expérience !...

Une critique du cinéma aurait-elle une influence sur le public ? Je ne le crois pas. Car si ce genre de spectacle est si médiocre, c'est que c'est le public qui impose son goût, c'est lui qui veut ces drames imbéciles en trois parties, ces films hilarants qui font pleurer de tristesse. Dans les journaux les plus sérieux, il y a des feuilletons idiots que nous nous gardons bien de lire : le gros public des cinémas ce sont ces lecteurs de feuilletons, de même que les fabricants de films sont les fabricants de feuilletons. Le remède serait peut-être d'instituer un cinéma d'où tout drame sentimental, toute stupide drôlerie seraient exclus. On n'y verrait que des paysages, des films de voyage, d'expéditions lointaines comme ce voyage au Pôle Sud du Capitaine Scott, aussi des curiosités scientifiques, et parfois une vraie pièce cinématographique, composée spécialement pour le film. Mais le théâtre cinématographique n'est pas né.

Le moyen d'obtenir un cinéma ? Le rendre, par le prix des places, inaccessible aux lecteurs des « Mystères de New-York ».

R. DE BURY.

MUSIQUE

Les drames wagnériens (1). — Reste *l'Anneau du Nibelung*, auquel se rapporteraient plus légitimement — en apparence — les griefs de M. Daudet. Wagner y aurait voulu, selon lui, « renouer la tradition héroïque des Germains, qui se groupe autour du personnage de Siegfried, au mythe des dieux germaniques et scandinaves dont Odin (en allemand Wotan) est le chef ». Il est réel que, dans ce long poème, Wagner amalgama, en les transformant quelque peu, les versions allemandes et norroises du *Nibelungenlied*. C'est ce qu'ont effectué pareillement sans la moindre malice, quoique certes avec moins d'ampleur et de talent, les honnêtes librettistes du *Sigurd* de M. Reyer, opéra que M. Daudet n'aurait sans doute pas la velléité d'accuser de nous « dénationaliser ». L'aventure de Siegfried et de Brünnhild n'offre à priori rien de spécifiquement « allemand ». On peut y reconnaître les vestiges de certains mythes que la succession du jour et de la nuit, du sombre hiver et de l'été brûlant ont inspirés à tous les peuples et d'où notre conte de *la Belle au Bois dormant* dérive. Siegfried, par sa figure, sa force ou ses exploits, s'apparente à Jason, à Persée, à Hercule; à Achille aussi bien qu'à Tristan de Loonnois et, d'ailleurs, à tous les héros légendaires. Les théogonies primitives où siègent Odin et Wotan sont plus près de notre Teutatès et de notre Hésus celtiques que ce « culte étranger, venu des Syriens de Palestine ». S'il y avait un autre monde, ce serait à côté d'Odin que notre Remy de Gourmont eût salué son vieil aïeul, le roi normand Gormont; c'est chez Wotan que l'actuel descendant des Capétiens de France pourrait espérer retrouver la prime souche de sa race auprès des primordiaux ancêtres des dynasties mérovingienne et carlovingienne. M. Daudet l'aurait-il oublié ? En tout cas, ce n'est pas Wotan qu'invoquent à l'heure qu'il est les deux Kaisers macabres, leurs ministres, leurs pasteurs et non plus leurs évêques qui s'assemblent avec nos cardinaux en des solennités où leur chef suprême préconise et réclame une paix à la Kienthal. Enfin, alors que le hantait la genèse de son œuvre encore indécise, Wagner en voulut fixer pour lui-même « l'idée » et la signification historique et, dans un opuscule intitulé *les Wibelungen*, il le fit à la façon d'une sorte d'épopée mythique où intervient aussi la légende du Graal. Or, ici, les Wibelungen ou Nibelungen sont les Francs, dont la race royale atteint à l'apogée de sa puissance avec Charlemagne, lequel est bien un peu à nous. Et, en effet, Sifrit, Sigofred ou Sigfrid de Morland,(de *moer*, marais,et *land*, terre) (2), le Siegfried de la légende et de la préhistoire est un

(1) Voir le précédent numéro du *Mercure*.
(2) Comp. Moërkerque, (église des marais), dans l'arrondissement de Dunkerque.

roi des Francs et Gunther est le roi des Burgondes. C'est vers la fin du ve siècle, époque où Lavisse et Rambaud nous assurent que « le territoire de la Gaule, presque entièrement soustrait à la domination romaine, était partagé entre trois peuples principaux : les Burgondes, les Wisigoths et les Francs », c'est à ce moment que se dégagea définitivement la légende complète des Nibelungen. On sait que Charlemagne, au témoignage d'Eginhart, avait prescrit de perpétuer par l'écriture « les antiques chants barbares qui célébraient les guerres et les hauts faits des anciens rois ». Il est infiniment probable que les chants de Siegfried et des Nibelungen faisaient partie de ce recueil qui fut détruit, on se doute par qui, l'Eglise s'étant montrée de bonne heure implacable ennemie de tout ce qui rappelait un passé païen, indépendant et belliqueux, et il est remarquable que les vieilles légendes franques ou celtiques ne nous soient parvenues que dûment « christianisées ». M. H. Lichtenberger a noté que « le nom propre de Siegfried se rencontre en pays franc à partir de 625, celui de Nibelunc vers 760, et que dans le même temps il existe en France une maison de Brünhilt (*Brunichildis domus*) ». Mais il y a mieux encore : le *Nibelungenlied*, rédigé au début du XIIIe siècle par un poète autrichien, ne serait qu'une traduction du français. C'est ce que, en 1908, le philologue allemand Gustav Brockstedt a montré dans une étude intitulée *das Altfranzœsische Siegfridlied* (1), qu'il a préfacée en des termes dont je regrette de devoir abréger la citation :

On sait à quel haut degré la culture du moyen âge depuis le XIe siècle a été une culture française... Ce fut un Français qui, à l'aurore du XIIe siècle, ouvrit de nouvelles voies à la scolastique ; ce sont des architectes français qui édifièrent l'œuvre de pierre du moyen âge : la cathédrale gothique ; les premières chansons d'amour sortirent des lèvres d'un troubadour de la France méridionale ; un Français du Nord, Crestien de Troyes, fut le créateur d'une poésie épique qui, faisant de fabuleuses légendes d'inspiration celtique le prétexte d'un brillant tableau de mœurs chevaleresques contemporaines, eut bientôt des admirateurs et des imitateurs dans toutes les cours européennes ; et, à côté de cette poésie courtoise, naquit du sol de la France septentrionale une « poésie épique populaire » qui, par la qualité artistique, est peut-être inférieure à l'autre, mais dont la portée apparaît incomparablement plus vaste...

Et M. Brockstedt constate « qu'aucun pays ne s'inclina avec autant d'empressement que l'Allemagne devant le triomphe du génie français » ; qu'il est notoire et indiscuté que « la lyrique et l'épique de cour allemandes sont de provenance française », mais que, jusqu'à présent, l'Allemagne « se retranchait avec orgueil dans son

(1) Cette étude fut suivie de deux autres ayant le même objet, publiées en 1910 et en 1912 sous le titre : *Von mittelhochdeutschen Volksepen franzœsischer Ursprungs*. (Robert Cordes, éd. Kiel.)

épopée populaire comme dans la glorieuse citadelle du génie national, surgie droit de la terre indigène ». Et il conclut :

Cette opinion n'est pas soutenable. Comme le *Minnegesang* et l'épique de cour, l'épopée populaire allemande est aussi d'origine française. Les poèmes épiques allemands et le *Nibelungenlied* en tête sont des traductions du français. L'épique « nationale » des Allemands a pour auteur un Français.

D'après M. Brockstedt, cet auteur serait notre poète du *Floovent*, — selon Darmesteter, de *Flodovinc*, *Chlodovinc*, descendant de Clovis, lequel descendant est Dagobert. Et rien n'apparaît plus vraisemblable. C'est l'histoire de notre *Chanson de Roland*, qui traversa toutes les péripéties de celle du *Nibelungenlied*: traduction en allemand, puis migration aux pays scandinaves où Roland aujourd'hui est, non seulement plus connu que chez nous, mais *populaire*. Et, si l'original français d'un « Chant de Sifroi l'Encorné » a disparu, peut-être est-ce surtout parce qu'il lui manqua la protection de « Saint Gabriel, Saint Raphaël et Saint Michel du Péril », laquelle ne fut sans doute pas inutile à la *Chanson de Roland* qui nous resta. De tout cela, il s'ensuivrait plausiblement, — quelles qu'aient été d'ailleurs les intentions de Wagner, — que Siegfried, ascendant lointain peut-être de Clovis, nous appartiendrait tout autant, en somme, que Roland, pair de Charlemagne. Et on ne voit guère là de quoi nous « dénationaliser » ; on y discernerait bien plutôt le contraire. L'aube de nos annales, en tant que « nation », remonte à l'*Historia Francorum*. M. Daudet renierait-il Grégoire de Tours ? Et, quand il attribue l'explosion de « la vogue de Wagner en France » à « une réaction spiritualiste contre le matérialisme et l'évolutionnisme (?) », M. Daudet est-il bien sûr qu'elle ne signifiait pas autre chose ? Cet enthousiasme ne jaillissait-il pas soudain du tréfonds de la sensibilité autochtone, remuée jusque dans ses arcanes où sommeillait l'obscure souvenance des atavismes, en découvrant inconsciemment, quoique sous un travestissement postiche, ici son « mythe national », ailleurs la légende humaine et savoureuse de son passé perdu dans la brume des siècles? Car aucun peuple n'a possédé jadis à notre égal le don de l'épopée légendaire. Notre patrimoine en l'espèce est innombrable. Nous en avons ensemencé l'Europe et la moisson fut belle, tandis que nous dédaignions notre poésie « nationale » en l'honneur des Grecs et surtout, hélas ! des Latins. Et ceci fera dresser l'oreille à M. Daudet, qui signale dans le « wagnérisme » un « conflit entre l'esprit germanique et l'esprit latin », lequel, à son avis, serait le nôtre. Mais M. Daudet exagère. Il ne faut pas confondre autour avec alentour et une « nation » avec ses éléments possibles. La « nation allemande » est loin d'être entièrement et authentiquement « germanique » ; au-delà de l'Elbe, la race est de fonds

slave, composée de Lettons et de Borusses. Proclamer notre France une « nation latine », c'est méconnaître son essence autant que la diversité féconde de ses facteurs constitutifs. Et ce serait aussi une étrange manière de justifier nos revendications les plus chères, — à moins toutefois d'exploiter l'élasticité du « latinisme » à l'instar d'un vénérable éditeur réputé pour l'inélasticité de son accent, et que j'entendis un beau jour, parlant à ma personne et à mon ami Van Bever, s'écrier avec conviction : « Noussaudres Lâdins !... » On abuse beaucoup, depuis peu, de notre « latinité » éventuelle. On en a toujours abusé. En traitant justement des vieux *Lais* de Marie de France, de nos contes de fées et de nos légendes celtiques, Remy de Gourmont, il n'y a guère, en marquait son agacement avec quelque impatience :

Ils sont bien absurdes ceux qui enlèvent le mot « celtique » de l'expression qui caractérise notre état ethnographique et qui nous réduisent à la dénomination de Latins. Il n'y a peut-être pas de pire contresens et qui nie davantage les qualités essentielles du mélange de peuples qui est devenu la race française et où il n'est pas douteux que domine l'esprit celtique. Il n'en est pas qui témoigne d'une pire ignorance de soi-même (1).

Non, nous ne sommes pas des Latins : nous sommes bel et bien des Français. M. Daudet en rougirait-il ? Notre langue elle-même, entre toutes analytique, n'a de commun que le vocabulaire, — que nous avons heureusement enrichi, quoique pas encore assez, — avec cette langue massive ou équivoque d'épitaphes, de sénateurs et d'épigones que nous léguèrent les fils de Romulus. Quant à la « culture latine », elle est à la disposition de chacun, et Gœthe la possédait aussi totalement que Voltaire. Nous ne sommes pas plus des Latins que nous ne sommes des Germains. Notre « nation », sur un fonds celtique, est le mélange le plus complexe de l'Europe, en même temps que le plus homogène ; et cette complexité fait la souplesse, l'universalité et sans doute aussi l'objectivité de notre génie propre. Notre personnalité « nationale » a des assises séculaires, et nulle n'a moins à craindre, pour son originalité, d'une action du dehors. Nous avons immuablement assimilé tout ce qui nous en vint, en le transfigurant ou déformant d'instinct à notre usage. Notre art s'est constamment renouvelé, quand que ce soit, par des influences étrangères, et celle de Wagner fut évidemment pour lui l'une des plus précieuses, non seulement au point de vue spécifiquement musical, mais aussi pour ce qu'elle y réveilla d'autochtone gisant en des sortes de limbes d'ingrate indifférence ou d'oubli.

Cela ne veut pas dire que le théâtre de Wagner soit indemne de tous les défauts que M. Daudet lui reproche. Quoiqu'il l'exprime inexactement en présentant Wagner comme « un dramaturge à effets

(1) *Promenades littéraires* (*cinquième série*).

extérieurs », M. Daudet a très nettement ressenti ce qu'il y a, non pas de « germanique », mais d'« allemand » dans ce théâtre, et en quoi il diffère de celui des grands tragiques « où les nœuds et dénouements de crises psychologiques sont commandés soit par la fatalité, soit par les tempéraments » La beauté de la tragédie est a morale et objective : le théâtre allemand est *finaliste*. Aussi les Allemands se méprennent-ils profondément en se réclamant de Shakespeare et en prétendant l'annexer. Notre comédie parisienne et notre Racine lui-même sont, à cet égard, plus près de Shakespeare que toute la dramaturgie allemande. A partir de *l'Anneau*, le théâtre de Wagner devient moral et subjectif, et c'est là sa tare esthétique. Ses drames sont des « pièces à thèse » ni plus ni moins que celles d'un Dumas fils. Métaphysique, éthique, et bientôt mystagogie y submergent une humanité de plus en plus factice et fantômale. Le pessimisme schopenhauerien de *Tristan* devait fatalement et très logiquement conduire le spiritualiste Wagner au christianisme, d'où la religiosité hystérique et les simagrées niaises de *Parsifal*. Y a-t-il là de quoi nous « dénationaliser » ? Il faudrait que cela nous séduisît, tandis que cela nous embête, et M. Daudet lui-même relève fort judicieusement « les formidables steppes d'ennui » dont s'en encombrent les drames wagnériens. Alors ? Il n'est plus depuis bien longtemps, chez nous, même un « littérateur » pour ne sentir le ridicule d'un « Regard sur la Prairie » daté d'ailleurs de 1892, et la traduction d'Alfred-Ernst-le-Petit-Nègre suffirait à soi-seule pour préserver la masse des auditeurs de la moindre contamination. Le public écoute tout bonnement la musique de *Tristan*, contemple assez ahuri *Parsifal* comme il regarderait quelque moyenâgeux Mystère fantasmagorique et un peu rasant, et n'est aucunement gêné que *l'Anneau* ne lui soit octroyé que par tranches, en ordre incohérent, dépouillé de tout sens général. Le drame lyrique wagnérien n'est évidemment pas un idéal intangible : *Boris* et *Pelléas* l'ont prouvé. Il ne s'en atteste pas moins supérieur à tout ce qui l'a précédé dans l'endroit ; il a chassé du temple les benêts amuseurs et les industriels cyniques et il constitue l'armature de chefs-d'œuvres de l'art sonore dont la beauté élève l'âme et la pensée. C'est autant comme instrument de culture purement musicale que pour leur beauté magnifique intrinsèque que la représentation des œuvres wagnériennes est nécessaire. Le théâtre où on les entend est l'antichambre de la salle de concert, et la connaissance de Wagner est indispensable à la compréhension de notre école française contemporaine. L'évolution de l'art ressemble à celle de la science, où tout se tient. Aucun retranchement n'y est loisible. Au surplus, hormis la tare esthétique et un schopenhauérisme retour de l'Inde, M. Daudet eût bien dû spécifier ce qu'on peut aujourd'hui qualifier

d'« allemand » dans les rêves du dramaturge moraliste. Est-ce « la rédemption du monde par l'amour », « la malédiction de l'or », « le respect des contrats » qui lie Wotan lui-même, ou « le renoncement » de *Parsifal?* Les débats sur Wagner s'enchevêtrent d'intérêts mesquins fort étrangers à l'art, de sottes ou basses jalousies, d'erreurs, d'anachronismes, de passions, de malentendus où la bonne foi incompétente ou mal avertie est souvent prise au piège. Il règne une grande confusion, et ce ne sera pas pour nos petits-neveux une mince stupéfaction que, chez le peuple « le plus spirituel de la terre », certains aient découvert sans embarras le symbole des ambitions démentes et des crimes de l'Allemagne actuelle dans l'œuvre d'un artiste de génie mort il y a trente trois ans qui, au soir de sa vie, à propos de « vivisection », traitait ses compatriotes de « brutes sauvages et misérables », songeait à s'exiler en Amérique, et avait publié, dès 1878, au risque de compromettre son entreprise encore précaire de Bayreuth, le jugement suivant sur le traité de Francfort (1) :

Il aurait fallu reconnaître la nécessité et la possibilité d'une régénération véritable de la race humaine, asservie à un permanent état de guerre, par la consécration d'une paix définitive. Il s'agissait, non pas de conquérir des forteresses, mais de les détruire pour toujours, non pas d'exiger des garanties en prévision de guerre future, mais d'en donner pour une paix à jamais assurée, au lieu d'opposer les uns aux autres des droits ou revendications historiques tous basés sur la conquête et sur la force.

Singulière façon de « frayer la voie aux armées ».

JEAN MARNOLD.

LETTRES AMÉRICAINES

Dr. Edward Waldo Emerson et W. E. Forbes : *Emerson's Journals*, 10 volumes, 1 dollar 75 cents chaque; Boston, Houghton Mifflin. — Clark S. Northup : *Representative Phi Beta Kappa Orations*, 3 dollars; Boston, Houghton Mifflin. — Paul Elmer More : *Shelburne Essays*, 10 volumes, 1 dollar 25 cents chaque; Boston, Houghton Mifflin. — Irving Babbitt : *The Masters of Modern French Criticism*, 2 dollars 25 cents; Boston, Houghton Mifflin. — Wallace Buttrick et Abraham Flexner : *The General Education Board*, 2 dollars ; New-York, General Education Board, 61 Broadway. — John Huston Finley : *The French in the Heart of America*, 2 dollars 50 cents; New-York. Scribner. — George Haven Putnam : *Memories of my Youth*, 1 dollar 75 cents; *A Prisoner of War in Virginia*, 1 dollars 25 cents; *Memories of a Publisher*, 2 dollars; New-York, Putnam. — Henry Cabot Lodge : *The Democracy of the Constitution*, 1 dollar 50 cents; New-York, Scribner. — Professeur Paxson, Mac Donald, Howorth, Shepherd et Andrews : *The Home University Library*, 50 cents chaque volume ; New-York, Henry Holt. — Jacob Zeitlin : *Hazlitt on English Literature*, 1 dollar 50 cents; New-York, Oxford Press. — Memento.

Depuis la dernière fois qu'il a été question, dans cette chronique, d'**Emerson's Journals**, le dixième et dernier volume de cet

(1) *Gesam. Schrift. X*, 255.

important travail littéraire a paru. A la fin du volume est un index admirable, presque 70 pages à double colonne, une clef utile pour se retrouver dans toutes ces richesses contenues dans cet ouvrage si exceptionnellement intéressant. Un des auteurs de ces volumes, le Dr. Edward Emerson, fils du philosophe, m'écrit : « J'ai senti une vive satisfaction à voir l'approbation presque universelle avec laquelle cet ouvrage a été reçu. J'étais sûr qu'une certaine catégorie de lecteurs serait ravie, mais je croyais aussi qu'un grand nombre s'écrierait : Pourquoi nous donner davantage que ce qu'Emerson lui-même avait choisi et nous avait présenté sous une forme corrigée?

La société Phi Bêta Kappa est la plus ancienne des « fraternités de lettres grecques », une organisation spéciale aux étudiants des universités allemandes. Mais la Phi Bêta Kappa diffère de toutes les autres fraternités de lettres grecques en choisissant ses membres parmi les plus brillants élèves au point de vue des études. Une autre de ses particularités est le discours qu'un membre, choisi parmi les plus distingués des anciens élèves, est invité à prononcer chaque année sous le patronage de l'université. Il en résulte de cette habitude que durant les derniers cent ans qui représentent à peu près la fraternité, un grand nombre de beaux discours ont vu le jour ; et c'est un choix de ces allocutions qu'on a insérées dans le volume, **Phi Beta Kappa Orations**, qui vient de paraître. Parmi les orateurs qui s'y trouvent représentés est Emerson, dont le portrait, qui le présente est tel qu'il était en 1846, c'est-à-dire une dizaine d'années après qu'il a fait le discours dont il est question dans ce volume, forme le frontispice de ce même volume. Ce portrait se trouve aussi dans le tome V de ses « Journaux » dont je viens de parler plus haut. Le président Wilson offre un important discours prononcé il y a quelques années et dont le sujet est *The Spirit of Learning*. Professeur Clark S. Northup, de l'université de Cornell, qui a rédigé la collection, dit dans sa préface : « Sans aucun doute plusieurs volumes aussi intéressants que celui-ci pourraient être formés de ces discours de la *Phi Beta Kappa*. » Espérons que cela sera fait, car c'est un des côtés les plus curieux de la vie universitaire américaine, et aussi original que beau.

La plupart des **Shelburne Essays**, de Paul Elmer More, parurent dans les meilleurs périodiques littéraires d'Angleterre et des Etats-Unis. L'esprit qui anime toute cette collection se révèle dans la devise d'un de ses dix volumes : « *In libris quaero quid sit hominum vita.* » Les sujets abordés sont très nombreux et sont traités dans un esprit très large et très documenté. La majeure partie des hommes éminents de lettres anglais et américains, surtout les poètes, y sont présentés ; et les grands écrivains de l'Europe continentale ne sont pas oubliés. Les noms de Tolstoï, Sainte-Beuve, Pascal,

Rousseau, Nietzsche — M. More est une autorité aux Etats-Unis en tout ce qui concerne ce philosophe — et un grand nombre d'autres célébrités paraissent dans ces pages, où les penseurs fameux de la Grèce et de Rome — M. More a fait sur eux de profondes études — prennent naturellement une large part. Même la littérature orientale n'est pas inconnue à M. More. Le titre général de cette série vient « du village abrité de Shelburne situé dans la vallée si calme de l'Androscaggin », où, durant deux ans, nous dit l'auteur, il vécut « en ermite »; et l'atmosphère tranquille de cette région est souvent reflétée dans ces charmantes pages, poétiques, fines et pleines de belles pensées,

« Le but que j'ai poursuivi dans ce volume, **The Masters of Modern French Criticism**, nous dit M. Irving Babbitt, professeur de la littérature française à Harvard, n'est pas de critiquer la critique, mais les critiques. » Et à une autre page : « L'étude de Sainte-Beuve et les autres grands critiques du XIXe siècle nous rapproche du centre intellectuel de ce siècle. » Il s'y trouve des chapitres consacrés à Mme de Staël, Joubert, Chateaubriand, Sainte-Beuve, Scherer, Taine, Renan, et Brunetière. A la fin du volume, M. Babbitt nous donne une liste de critiques français avec un court paragraphe consacré à chacun d'eux. Cette liste couvre 25 pages; elle comporte presque 150 noms, y compris celui de Remy de Gourmont, naturellement, et M. Jusserand, l'ambassadeur de France à Washington, si aimé en Amérique, n'est pas oublié. Francisque Sarcey est déclaré être « le critique dramatique le plus influent de son époque ». Je ne connais pas un autre ouvrage américain si complet et généralement si exact dans ses jugements et ses appréciations.

The General Education Board est l'histoire d'une des grandes fondations Rockefeller dont le but est d'avancer la cause de l'éducation aux Etats-Unis. Ce rapport embrasse la période datant de la fondation du General Education Board en 1902 jusqu'à l'année 1914, et c'est un tableau très beau de bonnes œuvres. Des Américains très distingués font partie de ce Board; les noms de l'ancien président de Harvard, le Dr Eliot, cet ami ardent de la France; l'ambassadeur américain à Londres, le Dr Page; M. Audrew Çarnegie, etc, etc., qui s'y trouvent, en sont des exemples. Dans l'introduction du volume, on lit : « Après une période d'un peu plus de dix ans, des résultats tangibles commencent à paraître, et faire connaître ces résultats est le but que se propose ce volume. » Et ces résultats sont magnifiques. Les fonds dont dispose le Board émanent de quatre dons splendides de M. Rockefeller, — $ 1,000.000, $ 10,000,000, $ 32,000,000, et $ 10,000,000, soit l'immense somme de $ 53,000,000, c'est-à-dire plus de 265,000,000 de francs. Actuellement le capital du Board est presque de $ 34,000,000, avec un revenu annuel de $ 2,500,000. Les

allocations faites jusqu'au 30 juin 1914 étaient presque de $16,000,000, distribués parmi des universités, des écoles de médecine, des écoles pour les nègres, des écoles d'agriculture, etc. L'âme de cette grande œuvre est le président du Board, M. Frédéric Gates, bien secondé par les secrétaires, MM. Buttrick et Abraham Flexner, tous deux éducateurs éminents. M. Buttrick vient de publier son Rapport pour 1914-15 qui complète l'ouvrage dont il est question ici. En outre, le Board est éditeur d'une série d'**Occasional Papers** où se trouvent des brochures intéressantes par MM, Gates et Flexner, et le Dr Eliot. M. Rockefeller doit ressentir dans sa vieillesse un grand réconfort lorsqu'il il contemple une grande œuvre comme est la sienne.

The French in the Heart of America, par le Dr John Finley, directeur de l'instruction publique pour l'etat de New-York, nous raconte, et nous raconte fort bien, la part prise par la France avec tant de succès dans l'exploration d'une si grande partie du territoire qui forme actuellement les Etats-Unis. L'auteur insiste surtout sur l'immense vallée du Mississipi, qu'il nomme « la vallée de la démocratie ». La substance de ces chapitres fut donnée en conférences à la Sorbonne il y a quelques années, et il avait été convenu que Mme Emile Boutroux traduirait l'ouvrage en français ; mais la guerre à empêché l'exécution de ce projet. Ces conférences de la Sorbonne furent répétées dans de nombreuses universités de province en France. « Je désirais, dit le Dr Finley, rafraîchir la mémoire des Français sur les grandes œuvres qu'ils ont accomplies de ce côté-ci de l'Atlantique. » L'histoire telle que la raconte le Dr Finley est fort intéressante et très à l'honneur de la vieille France,

Memories of My Youth, par George Havenne Putnam, sont des souvenirs de jeunesse du doyen des éditeurs de New-York, qui séjourna en Angleterre en 1844, 1851 et en 1860, et qui étudia à Paris, Berlin et Gœttingue. Il retourna ensuite dans sa patrie pour prendre part à la guerre de Sécession. Cet épisode de sa vie est raconté d'une façon intéressante dans un petit volume. **A prisoner of war in Virginia**, souvenirs de séjour dans les prisons militaires de Libby et Danville, et autres aventures guerrières éprouvées pendant les années 1864-5 ; le tout couronné par le dernier volume autobiographique du même auteur, **Memories of a Publisher**, qui concerne la période s'étendant de 1865 à 1915. L'auteur note tout ce dont il se souvient concernant les personnes illustres dont il fit la connaissance des deux côtés de l'Atlantique durant un demi-siècle, et termine par une série de lettres d'un grand intérêt sur la guerre actuelle, un des meilleurs exposés favorables aux Alliés que j'aie vu aussi bien en Amérique qu'en Europe. En effet, cet exposé est d'un intérêt si grand que M. Salomon Reinach a publié cette partie du volume dans ses *Voix Américaines*.

The Democracy of the Constitution est du distingué sénateur du Massachusetts, Henry Cabot Lodge. Les cinq premiers essais de ce volume sont une étude sur la constitution des Etats-Unis. Le Sénateur Lodge juge du point de vue conservateur les nombreux amendements à la constitution dont il est question en Amérique aujourd'hui pour rendre l'influence directe des électeurs plus puissante. Il cite avec faveur les paroles de Lincoln prononcées en 1916 : « Les gens du peuple comprennent sans argument que la destruction du gouvernement créé par Washington n'augure rien de bon pour eux »; et le sénateur ajoute : « J'ai foi en ce que le peuple pense aujourd'hui comme alors. »

The Home University Library est une série anglo-américaine de petits volumes traitant en majeure partie des sujets historiques, écrite par des spécialistes anglais ou américains. Parmi les sujets américains se trouvent *The Civil War*, par le Dr F.-L. Paxson, professeur d'histoire américaine à l'Université de Wisconsin ; *From Jefferson to Lincoln*, par le Dr William Mac Donald, professeur d'histoire américaine à l'université Brown en Rhode-Island ; *Reconstruction and Union*, par le Dr P.-A. Howorth, professeur d'histoire à l'université Columbia à New-York ; *Latin America*, par le professeur Shepherd de la même université ; et *The Colonial Period*, par le Dr C.-M. Andrews, professeur d'histoire à l'université de Yale.

Le but et les caractéristiques du livre **Hazlitt on English Literature**, par le Dr Jacob Zeitlin, professeur d'anglais à l'université d'Illinois, sont définis par le sous-titre du volume, — « une introduction à l'appréciation de la littérature ». C'est une sélection des meilleurs essais de William Hazlitt (1777-1830), le distingué critique anglais, duquel le Dr Zeitlin dit : « Il n'y a pas d'autre critique qui par son style agréable et plein de compréhension soit si bien qualifié que Hazlitt pour convaincre le lecteur de la force et de la beauté des grandes œuvres littéraires. » Cette phrase est extraite d'une intéressante introduction biographique et critique de soixante pages.

MEMENTO. — *The New Criticism* (New-York, Columbia University Press, 50 cents), par le Professeur J. E. Spingarn, conférence faite à l'université Columbia par l'ancien professeur de littérature à cette institution de New-York, où il essaye de définir ce que la critique devrait être ; c'est aussi une accusation contre l'esprit général de la critique actuelle. — *The Princess Cicelia* (New-York, Appleton, 1 dollar 30 cents), par Elmer Dàvis, un ancien Rhodes Scholar, est l'histoire d'Américains en Extrême-Orient, éblouissante de couleurs orientales et de contrastes avec la civilisation occidentale. C'est un roman plein d'entrain, écrit par un jeune auteur d'avenir. Le livre est bien illustré par C.-A. Taffs. — *Translations of the Bible* (New-York, American Bible Society, 50 cents), par le Dr Bernhard Pick, curieux petit volume de références, est une chronologie des versions de la Bible depuis l'invention de l'imprimerie : c'est fait par une des plus grandes autorités

sur les questions théologiques, un savant distingué en matière biblique. — *New Brooms* (Indianopolis, Bobbs Merrill, 1 dollar 25 cents), par Robert J. Shores ; c'est une série d'essais sur les faiblesses du temps, surtout aux Etats-Unis ; humoristes, spirituels, satiriques, et doucement cyniques, — voilà les traits caractéristiques du jeune poète, critique et éditeur de New-York. M. Shores a beaucoup d'esprit et d'imagination, et les noms imaginaires qui signent les lettres de ce volume sont parfois très amusants.

THÉODORE STANTON.

OUVRAGES SUR LA GUERRE ACTUELLE

La Guerre en Italie, en haute montagne, vol. I, Fratelli Treves, Milan, 3.50. — Gabriel Mangain : *L'intervention de l'Italie dans la guerre actuelle*, Paris, Champion éditeur. — Henri Charriaut et Amici-Grossi : *L'Italie en guerre*, Paris, Flammarion, 3 fr. 50. — Serge Basset : *l'Italie en armes*, Milan-Paris, Istituto éditoriale italiano. — Francis Charmes : *La Guerre* (2e série), mai 1915-janvier 1916, Perrin, 3 fr. 50. — Antoine Delécraz : *Paris pendant la mobilisation*, Payot, 3 fr. 50. — Philippe Millet : *En liaison avec les Anglais*, Perrin, 3 fr. 50. — Jean Giraudoux : *Retour d'Alsace*, Emile Paul, 2 fr. — Georges Stoffler : *La Prophétie de sainte Odile. Pages complémentaires*, Dorbon, o fr. 50. — André Fribourg : *Les martyrs d'Alsace et de Lorraine d'après les débats des conseils de guerre allmands*, Plon, 2 fr.

La *section photographique de guerre de l'armée italienne* publie un album d'un puissant intérêt documentaire intitulé **la Guerre en Italie** et dont le vol.I : *En haute montagne* vient de paraître. Le caractère principal de la guerre italienne étant l'action en haute montagne,dont la belle armée de Cadorna a bien sujet d'être orgueilleuse, cet album a donc un intérêt de premier ordre. On y voit cette lutte des cimes avec une évidence saisissante. La valeur, l'endurance, l'organisation de l'armée italienne s'y montrent merveilleusement. Bien des aspects de cette guerre en haute montagne sont inattendus. Par exemple les Alpins skieurs pareils à des pierrots blancs dansant sur la neige, les Dolomites, montagnes chères à l'aquarelliste Jeanès,déroulent ici leur chaos harmonieux. Les voies de transport aérien donnent le vertige et on ne saurait trop en admirer l'ingéniosité. Quant à ces canons de gros calibre transportés dans les neiges éternelles à des 3.000 mètres d'altitude,les artilleurs seuls peuvent imaginer les difficultés qu'il a fallu vaincre pour amener à bien des entreprises aussi hasardeuses. Ce volume est bien conçu et d'une merveilleuse netteté de clichés.

Le second album sera consacré au Carso, le troisième illustrera l'Aviation, puis viendront des albums sur la Marine, les terres conquises, les Armes et Munitions, les Prisonniers, etc.

On ne saurait trop louer de telles publications qui aident les Français à comprendre l'effort de leurs alliés. Il faut que la France puisse se rendre compte de quelle façon ses sacrifices éveillent l'émulation chez les peuples qui combattent à ses côtés.

GUILLAUME APOLLINAIRE.

§

Dans *L'opinion italienne* et **l'Intervention de l'Italie dans la guerre actuelle**, M. G. Maugain donne un exposé clair et utile de la politique italienne au début de la guerre. Avec impartialité, il examine les arguments des neutralistes et des interventionnistes. Il a la sincérité de peser, au point de vue purement italien, le pour et le contre de l'intervention de l'Italie dans le conflit. Il arrive à cette conclusion, que le sentiment a été, dans ce cas, pleinement d'accord avec les nécessités politiques.

L'Italie en guerre complète et développe l'étude précédente sur le rôle de l'Italie au début du conflit européen et pendant ce conflit. Le drame de conscience d'abord : la guerre éclate, l'Italie vit dans l'angoisse. Interviendra-t-elle aux côtés de l'Autriche, l'ennemie héréditaire, contre la sœur latine ? L'apaisement momentané : c'est la neutralité. Mais bientôt se dégage le sursaut de révolte, d'indignation devant les attentats contre les peuples, les violations du droit des gens et le sentiment très net que le moment est venu de délivrer les terres irrédentes. A cette heure le peuple force ses destinées. L'Italie entre en guerre. Peut-être les auteurs sont-ils un peu trop optimistes quand ils étudient l'union sacrée italienne, mais leur exposé de la lutte des partis est intéressant.

M. Serge Basset est un trop bon et trop vieux journaliste pour ne pas avoir mis dans sa valise, pendant sa mission journalistique en Italie, un excellent livre. Il a pour titre : **L'Italie en armes**. Peu ou pas de politique transcendante, la curiosité du reporter qui saisit la vie, le pittoresque des tableaux, le trait, l'anecdote, le mouvement de la rue. Tout cela forme un tout amusant à lire et instructif. C'est évidemment le livre d'un homme de presse, mais aussi un document pour ceux qui s'intéressent à ce grand facteur de l'histoire : l'esprit public. Bien des profonds politiques et d'ennuyeux philosophes ont omis de nous signaler des visions, des nuances, des indications que M. Serge Basset, que le journaliste a notées. C'est en plus un livre original et je n'en connais point beaucoup d'autres du même genre sur les jours houleux que traversa l'Italie à l'heure de la décision suprême.

Des derniers articles de Francis Charmes, réunis sous ce titre très simple, **La guerre**, il est difficile de parler ; ce genre d'ouvrage ne comporte en effet aucune unité et n'offre rien d'inédit ou d'inconnu. Mais, d'autre part, l'intérêt réside dans les qualités de ces défauts : on y trouve l'article d'idées, chassé, par l'information, du journal quotidien, le commentaire détaillé des événements, l'étude de leurs causes et de leurs effets. Quand ces études sont entreprises par un homme aussi averti, aussi universellement instruit par sa carrière et sa profession que M. Francis Charmes, elles sortent des limites de la

simple actualité et deviennent un document durable. Je crois qu'on se servira du livre du défunt écrivain comme d'un bon instrument de travail. Les historiens qui s'occuperont de la diplomatie de la grande guerre y auront recours pour éclairer les faits. Tel chapitre, comme, par exemple, celui qui a pour titre « Le grand discours du chancelier allemand » leur sera d'une incontestable utilité. C'est beaucoup pour un journaliste d'avoir laissé des articles qui durent.

MARCEL ROUFF.

§

Paris pendant la mobilisation, de M. Antoine Delécraz, donne le récit d'un journaliste très versé dans le monde des théâtreux et théâtreuses, et le détail des événements auxquels nous avons assisté depuis les débuts de la mobilisation jusqu'à la fin d'août 1914. C'est donc la première période de la guerre, ou plutôt des à-côtés de la guerre, que raconte l'auteur, — avec détail et abondance, — et naturellement son récit met surtout en scène des gens de lettres, des échotiers et des petites cabotines, — dont le quartier général se trouvait à la brasserie Gambrinus, sur l'avenue Trudaine, et à l'angle de la rue des Martyrs. Nous revoyons ainsi le pillage des épiceries de Montmartre, des laiteries Maggi par la crapule des jours d'émeute; on donne les pseudo-nouvelles, les ragots, les commérages qui se colportent dans le monde des journaux et des théâtres, — le Tout-Paris de la rampe et de la presse de café-concert,— les potins, les on-dit des journées d'incertitude, d'attente qui accompagnèrent la mobilisation et les premières hostilités. Il y a d'ailleurs très peu de chose sur la guerre, et cela pour la bonne raison que M. Delécraz ne quitta pas son domicile et que les nouvelles, — surtout défavorables à l'époque, nous le savons maintenant, — le gouvernement les gardait pour lui. Mais il donne les potins de Paris, des histoires d'espionnage qui restèrent surtout dans l'incertitude, — et nous parle de la désolation de « ces dames » qui n'ont plus de clientèle, et dont « les amis » sont mobilisés. Il insère ensuite les affiches et proclamations, annonces; des passages ou même de courts articles de journaux qu'il trouve remarquables, et jusqu'aux nouvelles de la Bourse, au prix des victuailles, —selon l'exemple illustre du *Journal de l'Etoile*.— Mais nous n'avions guère besoin de cette littérature. Lorsqu'on recherchera, sans doute, dans un certain nombre d'années les indications sur la vie et les préoccupations de la capitale durant les premiers mois de la guerre, l'ouvrage de M. Delécraz sera peut-être considéré comme un document précieux. Actuellement et pour nous qui avons vu de si près les choses, il est d'un intérêt secondaire, car il insère surtout des renseignements qui ont déjà traîné.— En lisant

aujourd'hui ces notes vieilles de deux années, on a du reste l'impression, malgré l'optimisme officiel, que les choses n'allaient pas toutes seules, et l'on peut comprendre l'émotion des curieux en apprenant l'évacuation de Mulhouse peu après notre entrée en Alsace ; la consternation qui se répandit lorsque parvint le bruit de la tragique bataille de Charleroi comme de l'occupation de Bruxelles. Le volume s'arrête lorsque se produit la retraite qui devait se terminer avec la bataille de la Marne, — événement-pivot auquel il faut toujours revenir. Parmi les méfaits de l'avant-guerre, l'auteur a noté ce renseignement venu d'un mobilisé, adjoint à la sûreté générale, qui lui affirma avoir passé une journée en automobile pour arracher, dans la région de Paris, toutes les plaques rencontrées du bouillon *Kub*, produit allemand comme chacun peut savoir; sous chaque plaque se trouvaient des indications à utiliser par les troupes d'invasion, et l'auteur ajoute que lui-même avait remarqué de ces réclames truquées dans nombre d'endroits où elles n'avaient aucune chance de servir à la publicité, mais auraient été utilisées bien au contraire à mesure qu'aurait progressé l'ennemi. — Comme témoignage de « l'Union sacrée », M. Delécraz enfin constate que depuis la guerre « les cochers n'engueulent plus le client ». — Dans les premiers mois la chose pouvait être exacte, en effet, — et nous devons convenir qu'elle était bien faite pour causer de la surprise.

On lira sans doute avec plaisir encore le curieux volume de croquis, de tableautins de M. Philippe Millet, **En liaison avec les Anglais**, qui nous reporte avec l'*Entente cordiale* à la guerre de Flandre, dans les vieilles petites villes du Nord et de la frontière de Belgique, — vers la lugubre région de l'Yser où fut enfin arrêtée l'invasion allemande. Le pays est couvert de troupes et d'abord des Hindous : Sikhs aux barbes rondes ; Pathans coiffés de tiares pointues ; Gourkhas pareils à des statues de bronze ; Musulmans du Penjab ; Dogras à fine moustache, au turban frisé. A côté, ce sont nos Marocains qu'on a mis au repos et qui se promènent par les rues, les mains dans les poches, le foulard au cou, ravis d'être regardés. « Leurs faces rondes, aux pommettes saillantes, aux barbes courtes, sont celles d'Auvergnats qui auraient cuit au soleil. » Cependant défilent des troupes anglaises revenant des tranchées après avoir perdu la moitié de leur effectif et qui passent tranquillement « en sifflant la *Marseillaise* sur un rythme de marche qui rappelle Tipperary » et tandis qu'un des leurs joue de l'accordéon. Les habitants d'ailleurs ne savent pas un mot d'anglais, mais « on s'entend tout de même », dit un des tommies, — et les soldats s'amusent avec les gamins, leur montrant les jeux de leur pays. — Le livre de M. Philippe Millet, en somme, ne parle qu'à peine des opérations militaires, mais nous présente admirablement les personnages. Il donne de

curieux types d'officiers anglais, extraordinaires d'humour et de flegme, un intéressant tableau de l'hôpital hindou installé à l'arrière, ou raconte un duel d'artillerie entre les 75 français et les 105 allemands qui finissent presque toujours par avoir le dessous. Ce sont encore des silhouettes nettement tracées de nos chasseurs alpins, de territoriaux, d'artilleurs, dont l'un, un officier alsacien, est le véritable optimiste, qui a fait des hécatombes d'Allemands et, goguenard, indique ainsi les effets du blocus : « Les Allemands ne peuvent se passer de cochon, le cochon de pommes de terre. Mais les Allemands, faute de blé, mangent les pommes de terre. C'est un cercle vicieux : les cochons mourront de faim et les Allemands aussi. » — Le fait est qu'ils ne savent plus quelle injure adresser à la maudite Angleterre, dont le blocus les fait si bien se serrer le ventre, qui a maintenant assez de troupes pour leur tenir tête, les attaquer et les battre, et qu'ils voient venir avec terreur le jour où ils seront forcés d'avouer qu'ils ne peuvent être les plus forts.

Le petit volume de M. Jean Giraudoux, **Retour d'Alsace** (*Août 1914*), donne un curieux récit de la promenade rapide que fit son régiment en territoire annexé aux premiers jours de la guerre. Le livre est d'une écriture bizarre, dont les phrases, pourrait-on dire, ont toutes du raccourci. C'est un véritable kaléidoscope, tant les visions se succèdent, se heurtent, se pressent et même se bousculent, comme si l'auteur avait peur de ne pas avoir le temps de tout dire, et il finit par se résumer avec des rapprochements d'expressions, de mots qui enferment parfois bizarrement la pensée, mais en conservant le ton surtout original : — « Aux carrefours, des plaques tentatrices indiquent Colmar, Strasbourg, Fribourg, avec le nombre de kilomètres le plus réduit, en évitant d'atteindre un chiffre rond comme dans les grands magasins : 59, 99, 119. Nous traversons un ruisseau rapide qui porte son nom sur le pont comme sur son collier ; c'est la Dollar. » Et ailleurs, ce tableau du régiment qu'on met en marche : « Le ciel a pris une décision ; il sera bleu dix minutes et brouillé les dix minutes suivantes. Les nuages au lieu de ressembler à l'Asie, à l'Angleterre, imitent des camarades à nous ; voici Bernard avec sa barbe ; voici le lieutenant Patin avec son œil en tire-lire. Nous suivons un chemin de vallon... Il paraît que nous allons sur Fribourg. Le régiment tourne, serpente, de sorte que nous le voyons en entier, chacun de notre place, comme on voit le train dans la montagne. Un soleil Louis XIV, aux rayons obliques, réserve tout son or pour la compagnie hors rang. Les sapeurs étincellent, les télégraphistes flamboient, l'artificier éclate. Depuis que le colonel m'utilise comme interprète, je me place pendant la marche au premier rang de la compagnie de jour, en serre-file aux quatre hommes de tête. Comme il y a huit compagnies et que les soldats ne changent

jamais de conversation, je reprends à chaque marche la conversation interrompue voilà huit jours », etc. — Le régiment après avoir occupé des villages : Soppe-le-Bas, Soppe-le-Haut, Spechbach-le-Haut et le Bas, dont les Allemands ont déguerpi, apprend qu'on se bat du côté de Flaxlanden et gagne Bernviller où il attend sur une route, debout dans la nuit. Un ordre arrive d'attaquer Enschingen, à 2 kil. ; mais tandis que les troupes défilent, le groupe dont M. Giraudoux fait partie à la suite du colonel s'égare et ne rejoint qu'à Spechbach. A Enschingen il loge chez des Allemands et les troupes tombent dans la propriété du peintre Henner. On gagne ensuite Ammerzwiller, et il y a beaucoup de réflexions au cours de ces promenades en Alsace qui ont tournure d'anecdoctes. En pays annexé, les troupiers changent l'heure des horloges, grattent les mots allemands sur les murs et s'étonnent de ne pas trouver plus de souvenirs français, de choses françaises, sur une terre que l'Allemagne détient depuis 1870. — Après nombre de marches et de contre-marches, le régiment doit reprendre le chemin de France. Il passe à Thann, dont la traversée fournit un des plus curieux récits du volume, et l'auteur peut voir enfin des Alsaciennes, qu'il n'avait pas encore aperçues. — Comme cocasserie, je signale la discussion du groupe des sergents, à propos d'une photographie de baigneuse que possède l'un d'eux : savoir si la dite photographie s'est trouvée prise avant le bain ou après ; et l'anecdote de l'adjudant qui se lamente, ayant été retoqué à Saint-Maixent, parce qu'on lui a demandé à l'oral ce qu'il pensait de Benserade. — Posée à brûle-pourpoint, le fait est qu'une question aussi inattendue, — pour n'en pas dire davantage, — dut en estomaquer plus d'un.

A propos de **la Prophétie de sainte Odile**, qui semble avoir intéressé au moins les curieux, M. Georges Stoffer a donné quelques pages complémentaires où il a inséré, — mais peut-être aurait-il dû commencer par là ! — la relation latine de la vision et sa traduction en français. On pourra ainsi discuter sur le document même et en tirer des conséquences aux souhaits de chacun. — L'auteur fait remarquer entre temps qu'il y a eu bien d'autres prophéties du même genre en Allemagne, — à peu près aussi obscures, le caractère général de ces productions étant surtout leur ambiguïté. Il cite ainsi celle de sainte Hélène, qui viendrait également de « la vierge de Hohenbourg », soit la même sainte Odile. Cette prophétie nous annonce non seulement la victoire sur l'Allemagne, mais, après la défaite du Turc, la libération de Jérusalem, — « dont la délivrance sera chantée sur les montagnes bénies dont Montmartre est le symbole et la synthèse ». — C'est égal, le Diable nous retourne si nous pensions voir arriver la bâtisse du Sacré-Cœur dans cette affaire.

CHARLES MERKI.

§

Le livre de M. André Fribourg, **Les Martyrs d'Alsace et de Lorraine d'après les débats des conseils de guerre allemands**, mériterait de rester classique au vrai sens du mot, c'est-à-dire d'être un de ces livres que les écoliers devront indéfiniment se repasser les uns aux autres pour savoir ce dont l'Allemagne kaisériste était capable. Si donc la Kultur garde ses admirateurs, du moins ce ne sera pas en Alsace-Lorraine, pas plus qu'en Belgique, en Pologne, en Serbie, en Arménie, dans tous les pays qui ont pu savourer ses fruits. Depuis le commencement de la guerre, les Allemands ont infligé aux Alsaciens-Lorrains plus de trois mille années de prison, et les condamnations à mort, dont on saura le chiffre plus tard, ont été plus nombreuses que dans n'importe quel autre pays d'Europe ! « On en parlera dans l'histoire, on en parlera bien longtemps », comme chantait Béranger.

Cette question de l'Alsace-Lorraine, disais-je ici même bien avant la guerre, est une bonne pierre de touche pour juger de la sagesse et de l'énergie des âmes, et en relisant toutes mes chroniques de ces dernières années, je me réjouis de n'y trouver rien à reprendre. A propos du pacifisme de M. Normann Angell, je m'étonnais qu'on pût « croire que la force du crédit universel musèle les canons et que peut-être il aurait suffi à la Pologne d'avoir un compte ouvert chez tous les banquiers du temps pour arrêter les grenadiers du grand Frédéric, les pandours de Marie-Thérèse et les cosaques de Catherine... Une guerre comme celle de la Triple Alliance contre la Triple Entente, l'intérêt des Rois de l'or serait de la prévenir, mais l'accord est parfois aussi malaisé à établir entre ventres dorés qu'entre poitrines cuirassées, et si la finance germanique voyait le moyen d'étrangler en quelques semaines la finance anglaise pour s'engraisser de ses dépouilles, croit-on qu'elle hésiterait à la faire ? » A propos d'un autre livre paru en 1912, je disais encore : « Il est bon qu'envisageant une guerre contre le Kaiser, on le fasse avec confiance. Nous avons pour nos voisins une rancune effrayée et haineuse vraiment bien sotte. Ils nous ont battus, la belle affaire ! La prochaine fois, c'est nous qui les battrons, voilà tout..... Réjouissons-nous donc de tous les indices qui nous font croire que, le cas échéant, nous flanquerions une trempée formidable à ceux qui viendraient nous chercher noise ! Tôt ou tard, l'Allemagne nous reservira un « coup d'Agadir » et il faudra nous regarder les yeux dans les yeux. Le véritable auteur de la prochaine guerre, ç'aura été le ministère Caillaux dont l'ignominieuse lâcheté a autorisé d'avance toutes les arrogantes provocations de nos voisins (M. Briand disait, en fait, la même chose il y a quelque temps). Mais rien ne dit qu'en dépit de sa supériorité d'effectifs, de discipline politique et peut-être même de richesse, l'Allemagne aurait le dessus ;

bien des raisons, et nullement enfantines, feraient croire le contraire. »

Sur l'Alsace-Lorraine même, voici ce que j'écrivais justement un an avant la guerre : « Nous ne pouvons pas, nous, oublier le passé, ne serait-ce que pour cette raison que les Alsaciens-Lorrains ne l'oublient pas. Tant qu'ils n'auront pas tendu le col au joug prussien, nous aurons le droit de nous considérer comme des Balkaniques tenus d'honneur à délivrer leurs frères de la servitude turque... Je ne peux pas croire que nos frères séparés se contentent de ce minimum déshonorant (l'autonomie). A défaut d'un retour à la France, qui seul serait légitime, nous ne pouvons admettre, sans nous déshonorer nous-mêmes à notre tour, qu'une seule solution, l'indépendance comme la Belgique ou la Suisse. » Et un mois avant la guerre, à propos d'un livre lamentable qui prétendait, au nom des générations nouvelles, renoncer à tout idéal de retour de l'Alsace-Lorraine, je disais : « Voici, ô nos frères cadets, comment la question d'Alsace se pose : En 1871 la France qui, douze ans auparavant, ne s'était annexé des populations étrangères que de leur plein et libre consentement, avait le droit moral d'exiger que d'autres populations ne lui fussent arrachées que de leur plein et libre consentement. L'annexion allemande a donc été pour nous viciée dans son origine, et même si, un jour, les descendants de ceux dont le droit fut violé se résignaient à leur tour, nous aurions, nous, avec tous les défenseurs du juste, le devoir de dire : Le vice persiste ! »

Ceci me valut alors des paroles ou des lettres un peu vives, dont les auteurs auront, je pense, peu après changé de sentiments. S'il en était besoin, un livre comme celui de M. Fribourg les éclairerait. Le régime d'espionnage et de délation auquel était soumis l'Alsace-Lorraine avant la guerre a été odieusement aggravé depuis. Les listes noires, qui par suite de l'emprisonnement de tous ceux qui y étaient portés étaient devenues blanches, se sont retrouvées *schwarze* par d'innombrables inscriptions nouvelles. Les immigrés ont fait ici merveille ; un d'eux a fait condamner à huit mois de prison un Alsacien, l'avocat Burger, son ami, qu'il tutoyait : « Tu m'as déclaré que l'Allemagne ne pouvait nier cependant qu'elle était entrée en pays neutre ! » C'est en pensant à de pareilles félonies qu'on souhaiterait qu'après le retour à la France des provinces perdues, une statistique *publique*, donc parfaitement loyale, fût dressée des immigrés et des indigènes, ou mieux des Alsaciens de cœur français et des Alsaciens de cœur allemand. Et beaucoup de ces derniers seraient bien capables de réclamer hypocritement leur inscription parmi les autres, mais ennemi connu n'est qu'à moitié dangereux. Et puis qui dit que ces cœurs allemands ne deviendront pas de bonne foi des cœurs français ? C'est parce qu'ils y avaient intérêt que les Allemands se réclamaient

jusqu'ici de la loi Delbrück. Qui sait si un patriotisme rhénan anti-prussien ne finira pas par naître, par renaître, puisqu'il existait du temp de Heine pour ne pas remonter jusqu'à Adam Lux ? Il y aurait même élégance à aller jusqu'à conserver sur son siège l'évêque Benzler ; ce plat valet du Kaiser sera capable de devenir du coup un républicain à tous crins ! Et d'ailleurs ses curés le feront marcher au pas. Donc, châtiment à part des iniquités commises, pas de représailles, une fois l'Alsace redevenue française, et pas de suspicions, et presque pas de précautions même, car on ne sait jamais où la police s'arrête quand elle en prend. La meilleure précaution sera encore d'apprendre à lire aux petits Alsaciens dans des livres comme celui de M. André Fribourg, qu'on aura soin de traduire d'ailleurs en allemand et en dialecte d'Alsace : il faut que se conserve toujours le souvenir de l'odieux régime auquel ont été soumis leurs pères pendant le demi-siècle presque écoulé entre les deux guerres ! Il faut que des livres, des poésies, des romans, des pièces de théâtre, des inscriptions murales, des monuments, des statues commémorent l'héroïsme des martyrs et stigmatisent la brutalité et l'arrogance des bourreaux ! *Memento quia Germanus fuisti ne Germanus revertas !*

HENRI MAZEL.

A L'ÉTRANGER

Suisse.

LES GERMANOPHILES EN SUISSE ROMANDE. — L'AFFAIRE DE LOYS ET LE « JOURNAL DE GENÈVE ». — Qu'il y ait un certain nombre de germanophiles en Suisse romande, — et je ne parle ni des Allemands ni des Suisses alémaniques, ni des récents naturalisés qui y sont établis ou y circulent, mais bien d'authentiques Romands de bonne souche, — qu'il y ait parmi ces derniers, titulaires de noms à consonance irréprochablement latine, d'invraisemblables amis de l'Allemagne, c'est ce qu'il est malheureusement impossible de dissimuler. Ces messieurs n'ont pas toujours su cacher les mouvements d'humeur qu'ils subissaient au contact d'une ambiance trop francophile. On n'est pas sans se souvenir de l'accès de germanophilite aiguë qui prit un jour le professeur Hugo de Claparède dans sa chaire de l'Université de Genève et des divagations non moins tudesques qui saisirent l'honorable M. de Candolle en pleine Société des Arts. Les germanophiles romands sont peu nombreux, mais ils font quelque bruit. Ils se recrutent de préférence dans les cantons de Genève et de Neuchâtel ; les milieux cléricaux de Fribourg et du bas-Valais en fournissent quelques-uns ; on n'en rencontre plus que de rares spécimens dans le pays de Vaud, et l'on en chercherait vainement un seul exemplaire

dans le Jura bernois. Le germanophile romand est presque toujours un aristocrate ou un financier ; il est volontiers l'un et l'autre ; il se manifeste souvent momier ou cagot ; quand, par surcroît, il est officier, le type est complet.

Si le germanophile est rare en Suisse romande, le neutral ou neutraliste l'est moins. Ce dernier n'est d'ailleurs parfois qu'un germanophile honteux, qui n'ose pas ou ne croit pas devoir s'avouer. Le neutral ne souhaite pas ostensiblement la victoire de l'Allemagne, mais il ne veut pas non plus sa défaite. Ce qu'il redoute surtout, c'est sa ruine. Il demande à pouvoir reprendre ses affaires avec l'Austro-Allemagne au point où elles étaient avant la guerre. La paix blanche lui suffit ; la partie nulle lui sourit, partie où la Suisse aura su conserver heureusement sa mise. D'un neutral à un germanophile, la distance, comme l'on voit, n'est pas grande, en fait ; mais elle est immense en apparence, car le neutral, qui ne se défend de rien, se défend au moins résolument d'une chose : c'est qu'on dise de lui qu'il est germanophile. Neutral, il est neutral.

Si l'importance sociale des germanophiles romands, — qu'on leur adjoigne ou non les neutraux, — est appréciable, leur nombre, comme je l'ai dit, ne doit pas être exagéré. Il doit l'être d'autant moins que, souvent, la famille du germanophile ne partage nullement ses passions. Jusque dans son clan, notre monstre reste seul de son espèce. C'est ainsi que le fantasque colonel de Perrot — qui, tout roidi d'orgueil de ses neuf ans passés au service militaire de son ancien suzerain, le roi de Prusse, a prétendu faire mettre en état de siège le district de Porrentruy, bien que ce régime n'existe pas en Suisse, — c'est ainsi que cet insolent junker appartient à une excellente famille neuchâteloise dont, à l'exception toutefois de son beau-père, la francophilie est notoire. C'est ainsi encore que la famille vaudoise du colonel de Loys, marié à une Française, a été tout entière douloureusement scandalisée de l'incartade du commandant de la 2e division, si bien que le fils même du divisionnaire factieux, officier lui-même, n'a rien trouvé de mieux, dans son indignation, que de passer immédiatement la frontière, aux fins de contracter un engagement dans l'armée française. Pour ce qui concerne ces deux colonels, l'un neuchâtelois, l'autre vaudois, on peut donc presque dire qu'ils ne sont germanophiles que parce qu'ils sont officiers supérieurs. Il est vrai qu'il serait peut-être encore plus juste de dire qu'ils n'ont pu devenir officiers supérieurs que parce qu'ils étaient germanophiles (1).

L'affaire de Loys a vivement ému l'opinion dans les pays alliés

(1) Le prédécesseur du colonel de Loys au commandement de la 2e division était un Genevois, le colonel Galiffe, officier remarquable auquel on a brutalement fendu l'oreille un peu avant la guerre, parce qu'il ne présentait pas les garanties de servilisme prussolâtre aujourd'hui requises pour exercer un haut commandement en Suisse.

habitués à considérer la Suisse romande comme sûre. Quoi! entend-on dire, voilà le chef d'une des deux divisions romandes, de la moitié des troupes de langue française, qui se manifeste germanophile! Mais alors? Qu'arriverait-il en cas de rupture, par trahison ou pour telle autre cause, de la neutralité helvétique? On a vu le général, après s'être tout d'abord refusé à punir, accorder, sur les instances du Conseil fédéral, un blâme dérisoire qui a dû se traduire, dans la réalité, par quelque colloque cordial, accompagné de poignées de mains et de félicitations, autour d'une table de jass de l'hôtel Bellevue; on a vu la division compromise par son chef (« la division sera debout sitôt que vous l'appellerez... mon sentiment est partagé par les officiers, sous-officiers et soldats que j'ai l'honneur de commander ») accepter le compliment sans sourciller: on est très inquiet en France et ailleurs.

Ce qui n'a pas peu contribué à alimenter l'inquiétude, c'est l'attitude adoptée en cette affaire par un grand organe de la Suisse française, qui passe pour représenter une portion importante de l'opinion romande, le *Journal de Genève*. Ce n'est pas la première fois, depuis le commencement de la guerre, que le *Journal de Genève* tient une conduite étrange; mais, cette fois, il a franchi les bornes de son hypocrisie coutumière. Contrairement à tout le reste de la presse romande, contrairement même à la plupart des feuilles alémaniques, qui n'ont pas osé approuver l'appel aux armes de la *Solothurner Zeitung* et l'adhésion enthousiaste du fougueux divisionnaire, et d'accord seulement avec les plus germanophiles de ces dernières, on a vu avec étonnement le *Journal de Genève* assumer la défense du colonel de Loys.

Alors que nulle part on ne mettait en doute la signification de l'article de la *Soluthurner Zeitung* et par conséquent de l'approbation que lui apportait le commandant de la 2e division, le *Journal de Genève* niait que l'article incriminé, dont il se gardait de donner le texte complet, présentât le sens qu'on lui attribuait partout, celui d'une diatribe violente contre l'Entente, accompagnée d'une invitation aux pouvoirs fédéraux à intervenir militairement aux côtés de l'Allemagne. Selon la feuille sinueuse de la « ville de Calvin » (pour parler le langage du major Bircher), il n'y avait pas là de quoi fouetter un chat. Le major comme le colonel ne réclamaient qu'un peu plus de fermeté dans la politique helvétique, ce qui n'avait certes rien de répréhensible.

Comme il fallait s'y attendre, plaide le *Journal de Genève*, la presse étrangère juge la lettre du colonel de Loys non d'après son texte même, mais d'après les commentaires des journaux, en lui donnant un sens qu'elle n'a nullement et qu'elle ne doit pas avoir. On dit que le colone prône l'entrée en guerre de la Suisse contre les puissances de l'Entente.

Le colonel n'a rien dit de pareil. Il ne visait pas un pays plutôt qu'un autre. Dans sa lettre, qui n'était pas destinée à la publicité, il entendait approuver une attitude ferme et énergique de la Suisse dans ses négociations avec les puissances.

Pour mieux donner le change et faire croire que si la *Soluthurner Zeitung* et le colonel étaient disposés à faire pencher d'un côté plutôt que de l'autre la balance de « l'énergie » fédérale, ce n'était pas du côté de l'Entente, il ajoutait :

Il ne faut pas oublier que c'est avec l'Allemagne que nous négocions à cette heure.

Puis, s'élevant aux considérations morales, selon sa coutume, la feuille bien pensante écrivait :

Nous devons nous élever contre ceux qui cherchent à dénaturer cet incident de façon à nous créer des difficultés extérieures. Le geste du colonel de Loys n'était dirigé contre personne, pas plus que ne l'a été la mobilisation de 1914. Prétendre qu'il peut se trouver un chef supérieur de notre armée prêt à jeter le pays dans la guerre est une suspicion extrêmement grave et injuste qui ne peut que répandre le trouble dans notre vie intérieure et compromettre de la façon la plus dangereuse notre situation à l'étranger. Faire dire au divisionnaire autre chose qu'il n'a dit, grossir les faits et les représenter d'une façon tendancieuse, c'est mal servir la patrie dans un moment où, plus que jamais, elle a besoin de calme et d'union.

Enfin, abusant de la naïveté de cette presse étrangère qu'elle s'efforçait ainsi de tromper, la feuille genevoise citait avec complaisance un article de *l'Œuvre*, fondé manifestement sur une erreur, à savoir la lecture seule de la lettre du colonel qui ne prend son sens que rapprochée du texte qu'elle approuve, article qui se terminait ainsi :

Relisons la fâcheuse lettre : « Pourquoi avoir une armée ? s'écrie le bouillant colonel. Pourquoi exercer des troupes si, devant l'étranger, on s'incline comme des lâches ? » *Devant l'étranger*... Rien ne prouve que cet « étranger », ce ne sont pas précisément les Boches dont les insolentes exigences, dans les négociations en cours, ont exaspéré les Suisses les plus longanimes. Ou plutôt si, quelque chose le prouve : c'est que le lieutenant de Loys, fils du colonel, vient s'engager dans l'armée française.

Et le *Journal de Genève* de triompher :

L'Œuvre était de nos ennemis. Mais son directeur est allé sur place, et *ne s'est pas soustrait à l'évidence.*

L'évidence, pour le *Journal de Genève*, est donc que si le colonel de Loys veut faire marcher l'armée suisse, c'est contre l'Allemagne.

On ne peut pousser plus loin la duplicité, la mauvaise foi et le mépris de la vérité.

Malheureusement, le résultat de ces manœuvres a été non pas de blanchir le colonel de Loys dans l'opinion française (car, à part M. Gustave Téry, je crois bien que personne n'a donné dans le pan-

neau), mais de jeter la suspicion sur la Suisse romande toute entière.

Comment, se dit-on, non seulement voilà un colonel romand germanophile, mais voilà encore un des principaux journaux de la Suisse romande qui le défend ! Ce journal est donc germanophile, sous ses apparences francophiles? Et si le journal, qui a à compter avec l'opinion de nombreux lecteurs, se permet de laisser transparaître des dessous germanophiles, c'est donc qu'on se trompe en croyant la Suisse romande acquise entièrement aux Alliés? Méfions-nous.

Tel est le tort que nous porte le *Journal de Genève*, à nous, Suisses romands. Son attitude louche et énigmatique dans certaines questions fait présumer, à l'étranger, que l'influence allemande est encore puissante en Suisse romande et que les germanophiles y sont plus nombreux qu'on ne croit. C'est déjà trop de ceux que nous avons!

Les Genevois, eux, qui savent à quoi s'en tenir sur ces fameux « dessous » du *Journal de Genève*, ne s'en émeuvent pas plus qu'il ne faut, bien qu'ils y trouvent souvent un juste sujet d'irritation. Ils savent que le *Journal de Genève* est entre les mains d'un comité d'actionnaires où se rencontrent précisément quelques-uns des rares germanophiles et plusieurs des principaux « neutraux » de leur bonne ville. Ces messieurs sont puissants, autoritaires, le journal est à eux : il faut les satisfaire. Mais comme, si on les satisfaisait entièrement, le journal ne compterait bientôt plus que quelques douzaines d'abonnés et n'aurait plus pour acheteurs que les agents de M. le consul général d'Allemagne, il faut pactiser. Et ces messieurs le comprennent si bien, que, quelque déplaisir qu'ils y trouvent, ils sont les premiers à vouloir ménager leurs intérêts.

On est donc arrivé à un compromis. Pour le public, on présente une rédaction nettement favorable à l'Entente, composée de trois ou quatre brillants journalistes, auxquels on abandonne généreusement les grandes rubriques, la politique internationale, la guerre sur terre, la guerre sur mer, celles qui intéressent l'étranger, où il faut être lu et considéré. Cette rédaction, qui, seule, fait le succès de la feuille, s'acquitte à merveille de sa fonction. M. Albert Bonnard, le colonel Feyler jouissent d'une réputation européenne, et, pour le grand public, c'est eux qui représentent le *Journal de Genève* et lui assurent son crédit.

Mais, à côté de la rédaction, il y a la direction. Autant la première est large, libérale et intransigeante à l'égard de l'Austro-Allemagne, autant celle-ci est circonspecte, étriquée, veule, chercheuse de juste mesure et rétablisseuse d'équilibre, germanophile, on le dirait, ententophile, elle le laisse espérer, pour tout dire en un mot, « neutrale ». Cette direction, qui a son équipe, s'est réservé les

questions suisses (1), lesquelles, avec quelques annexes, constituent sondomaine propre. Elle y exerce sa mauvaise humeur ; elle y répand son fiel et y distille sa perfidie ; elle y moralise avec des airs pharisiens, y épanche ses conciliations, y pallie les fautes, y excuse les trahisons et y couvre les scandales d'un silence prudent ; elle y surveille enfin ses intérêts de caste, car bien plus que l'organe d'un parti, le *Journal de Genève* est l'organe d'une caste (2). Or, comme tous les germanophiles romands appartiennent à cette caste, ils sont, tout naturellement, protégés et défendus par le *Journal de Genève*.

Il y a donc au *Journal de Genève*, et c'est l'explication de ses bizarreries, il y a dans cette maison déconcertante, comme j'ai déjà eu une fois l'occasion de l'indiquer, deux tendances très différentes, il y règne deux esprits parfois diamétralement opposés. La preuve, c'est que quand ses plus éminents rédacteurs, dont son rédacteur en chef, M. Albert Bonnard, désirent traiter des questions suisses,— ce qu'ils ne peuvent faire que dans d'autres organes, le colonel Feyler à la *Revue militaire suisse*, M. Albert Bonnard à la *Semaine Littéraire*, — ils prennent généralement la position directement contraire à celle du *Journal de Genève*. Exemple, l'affaire de Loys elle-même, dont M. Albert Bonnard s'est occupé dans la *Semaine Littéraire* (2).

Alors que le *Journal de Genève* niait le caractère interventioniste de l'article de la *Solothurner Zeitung*, approuvé par le colonel de Loys, et son appel aux armes en faveur de l'Allemagne, M. Albert Bonnard, rédacteur en chef du *Journal de Genève*, écrivait :

Dès le milieu de l'article, l'auteur laisse tomber les voiles légers qu'il jetait sur sa pensée, et il est facile de constater que l'article de la *Solothurner Zeitung* menace l'Entente seule. C'est d'elle que le major Bircher se plaint avec amertume. C'est elle qui nous opprime. C'est elle qui nous maltraite. Tout le monde sait cependant qu'elle nous nourrit sans nous demander, elle, aucune compensation et que, grâce à elle, nous n'avons manqué, fût-ce une heure, ni de viande, ni de pain, ni de rien de ce qui nous est nécessaire. Mais comme elle n'a pas asquiescé aux exigences inacceptables de l'Allemagne, nous voici offensés gravement et nous aurons à rougir devant nos arrière-neveux de ce que nos six divisions ne sont pas encore sous les ordres du kaiser. S'il pouvait rester le moindre doute sur le sens de ces textes, voici qu'un témoin le lève : M. Henri Chenevard, l'initiateur de la collecte nationale en faveur d'Uri, imprime sous son nom, dans la *Feuille d'Avis des Montagnes*, que l'auteur de l'article de la *Solo-*

(1) Il faut faire une exception en faveur des trop rares articles de M. Horace Micheli, ancien directeur du *Journal de Genève*, aujourd'hui conseiller national, à Berne et dont l'attitude, bien que très modérée, est toujours irréprochable.

(2) Exemple, entre cent autres, l'affaire Hugo de Claparède, dont le *Journal de Genève*, seul, peut-on dire, dans la presse du monde entier, ne souffla mot, bien que ce soit un député de son parti qui ait porté l'affaire devant l'assemblée législative genevoise et réclamé du gouvernement la suspension du professeur germanophile. Mais M. de Claparède appartenait à la caste, il était tabou.

(3) Numéro du 9 septembre.

thurner Zeitung a dit à ses officiers que c'était une honte pour la Suisse de n'être pas tombée dans le dos des Français lors de la bataille de la Marne.

Là où le *Journal de Genève*, voulant désolidariser le colonel de Loys des calomnies adressées par le journal soleurois à la Suisse romande, au *Journal de Genève* lui-même et au colonel Feyler, accusés d'être à la solde de la France, déclarait que le colonel n'avait entendu approuver que la partie générale de l'article, M. Albert Bonnard rédacteur en chef du *Journal de Genève*, disait :

Quand il a vu l'opinion se soulever, le correspondant de la *Solothurner Zeitung* a fait dire qu'il ne pensait pas que sa lettre serait publiée. Cela ne change rien aux sentiments qu'elle exprime et les tentatives pour alléguer aujourd'hui que le commandant de la deuxième division approuvait dans la lettre du major Bircher ceci, mais non cela, sont vaines, puisque, reportez-vous au texte, il ne renferme aucune restriction à l'approbation enthousiaste, à la « profonde émotion » de son signataire...

On voit maintenant sous quel angle il faut apprécier, en France et ailleurs, l'attitude du *Journal de Genève*. Là où il ment à la grande ligne directrice de son parti et de toute l'opinion de la Suisse romande, il faut se rappeler qu'il n'est que le truchement d'une caste, pouvant se monter au maximum à deux cents personnes, lesquelles sont même loin d'être toutes germanophiles comme le colonel de Loys ou M. de Claparède.

Conclusion : 1° il y a infiniment moins de germanophiles en Suisse romande qu'il n'y a, sûrement, de francophiles en Suisse allemande ; 2° le colonel de Loys a beau se porter garant de sa division, il est certain que si l'on consultait celle-ci (qui se tait par discipline), on n'y trouverait que deux ou trois officiers et pas un homme pour consentir à se battre pour l'Allemagne ; 3° quant aux aménités spéciales que le *Journal de Genève* décoche par accès périodiques aux patriotes romands, il n'y a pas plus à s'en soucier que si elles partaient du *Bund*, du *Berner Tagblatt* ou des *Neue Zurcher Nachrichten*.

Il serait cependant bon que l'on comprenne enfin, à Genève, que l'attitude déplorable de la direction du *Journal de Genève*, sans réussir aucunement à combler le fossé qui nous sépare des Suisses allemands, neutralistes ou germanophiles, et des autorités fédérales (témoin le factum de la *Solothurner Zeitung* dirigé contre le *Journal de Genève* lui-même), nous compromet gravement aux yeux des puissances alliées qui combattent pour le droit des peuples et le respect des traités internationaux.

LOUIS DUMUR.

§

A travers la Presse.

LA PRESSE ALLIÉE. — Dans une réunion tenue au Winter Garden

de Londres, sous la présidence du maire de Bournemouth (Alderman H. Robson), le général Page Croft, M. P., a prononcé un vigoureux discours sur de nouvelles mesures à prendre en vue de la guerre présente et de la paix future. L'*Observer* nous en donne un extrait des plus intéressants :

La perspective d'une terminaison victorieuse a pris la place d'une situation jusqu'ici douteuse, mais nous devons continuer à combattre comme s'il était possible que nous perdions. Notre blocus doit se resserrer jusqu'à ce que l'Allemagne soit étranglée. Il est pitoyable de voir notre timidité dans l'exercice de nos droits légitimes sur mer, par crainte d'offenser les neutres, alors que nos ennemis coulent tout navire neutre en vue. Il n'est pas nécessaire que nous imitions la piraterie de nos adversaires, mais permettre délibérément aux neutres d'approvisionner nos ennemis est une couardise morale.

Puis, au sujet des zeppelins, nous devrions prendre des mesures pour punir l'Allemagne après la guerre ; toutes les fois, par exemple, que s'effectuera à l'avenir un raid de zeppelins, nous imposerions par une loi particulière une période additionnelle de prohibition des produits allemands. C'est la guerre, et la guerre est l'unique argument que comprennent les Allemands.

Que tout soit rejeté de côté dans un puissant effort pour prévaloir, et avant tout exhortons nos gouvernants à agir avec plus d'énergie. Disons-leur que nous n'acceptons plus d'atermoiements ni de demi-mesures. Lorsque nous nous rappelons les grands sacrifices de nos hommes et l'œuvre admirable de nos femmes, nous nous demandons : « Se peut-il que tout cela soit en vain ? » Tous ces sacrifices seront sans valeur, à moins que l'ogre ne soit étranglé, à moins que la victoire ne soit une victoire réelle et la paix une paix durable.

Bien plus, tout sera vain, à moins que la renaissance spirituelle de notre peuple ne se maintienne, à moins que nous ne saisissions l'heure précieuse pour édifier sur les ruines, plus beau et plus magnifique, le palais de notre race. L'heure est favorable pour la paix entre les partis qui se combattent dans notre pays, mais le grand problème ne peut être résolu que si ce pays réclame une tête de file.

Pensez au retour de quatre millions d'hommes et au problème du travail, particulièrement du travail féminin. Est-ce que la nouvelle armée des travailleurs retournera dans la rue, cédant sa place à l'ancienne, ou bien les soldats et les femmes entreront-ils en lutte, guerre plus grande encore pour la vie, l'un acceptant de travailler pour moins cher que l'autre ? Impossible ! Il faut du travail pour tous, et il faut que l'énergie productive de nos ennemis, qui jusqu'ici ont exploité nos marchés dans tout l'empire, soit transférée à notre propre peuple. Un mur doit entourer les ateliers anglais, qui protégera notre peuple. Quelques briques pourront en être détachées à l'avantage des neutres, un plus grand nombre pour nos alliés, et tous les nôtres seront les bienvenus avec le moins de difficultés possible devant eux. Si nous adoptons une politique intrépide d'après guerre, refusons de nous laisser submerger par nos ennemis : si nous leur facilitons de se remonter pour une guerre future à nos dépens, alors

les prix pourront rester, pour un temps, suffisamment élevés, jusqu'à ce que nos moyens de production aient atteint leur maximum de rendement. Les bénéfices peuvent être importants et je crois profondément que, dans l'accroissement des bénéfices que fera notre industrie, les ouvriers anglais qui, durant cette guerre, ont prouvé leur patriotisme auront leur part, sous la forme d'une élévation des salaires.

Il faut que, là où c'est possible, nous plantions nos soldats dans la terre et que nous pratiquions en même temps une politique agraire qui leur donne racine et propriété dans ce sol qu'ils ont contribué à sauver.

Qui résoudra ce problème ? Le pays demande des territoires de privilèges pour les combattants. Ceux qui nous ont sauvés doivent contribuer à décider de notre sort, aux fins que nous gagnions une Angleterre plus heureuse et plus grande. Nous voulons voir les Canadiens, les Anzacs, les Africains du Sud entrer dans la famille. Je veux que l'union des champs de bataille — l'union de la mort — se change en une union impérissable de vie. Notre désir est qu'à l'avenir ces jeunes et belles contrées, qui ont versé pour nous leur plus précieux sang, soient, non pas une association d'Etats sympathisant entre eux unis par le hasard, mais une race fortement fédérée, fondée sur les idéals pour lesquels nous nous battons unis à la face du monde. L'heure est propice. Nul jour désormais ne sera aussi favorable pour cette grande transformation, et c'est là la signification digne de tous les sacrifices que nous avons faits.

LA PRESSE ENNEMIE. — (*Supprimé par la Censure.*)

LA PRESSE NEUTRE. — M. Paul Seippel, dans le *Journal de Genève*, nous apprend le « réveil intellectuel de la Jeune-Allemagne » :

M. F. W. Förster aura, dans l'histoire, l'honneur d'en avoir, en pleine guerre, donné le signal. A la meilleure jeunesse allemande, avide d'une vérité rédemptrice, il a fourni un mot d'ordre : *Umlernen !* Comment le traduire ? Désapprendre et apprendre à nouveau. Désapprendre un enseignement frelaté qui, durant un demi-siècle, en versant à la nation allemande le vin mauvais de l'orgueil, lui a donné le culte de la force et des ambitions démesurées. Apprendre à nouveau, d'abord le pur idéal de l'ancienne Allemagne, laquelle ne séparait pas ses destinées de celles de l'humanité, ensuite, selon M. Förster, l'évangile fraternel du Christ.

Pour en venir là, M. Förster n'avait pas attendu les leçons de la guerre. Depuis longtemps il luttait, de tout son pouvoir, contre le positivisme brutal de l'Allemagne nouvelle et contre le pangermanisme, dont il pressentait le danger. En mars 1913, prenant congé de ses étudiants de Vienne, il leur avait conseillé de ne pas fomenter des haines de races, de travailler à la conciliation des éléments germaniques et slaves, de ne plus chanter la *Wacht am Rhein* et de remplacer cet hymne allemand par le beau chant : *Brüder, reicht die Hand zum Bunde.* Et cela avait soulevé, déjà, un tolle dans la presse nationale allemande.

Depuis le début de la guerre, M. Förster a poursuivi sa campagne, avec un courage, une persévérance, une indépendance d'esprit auxquels nul ne

…ut refuser de rendre hommage. Il vient de réunir en un volume (1) les …ticles et les discours par lesquels il a manifesté, envers et contre tous, …s ardentes convictions, depuis l'automne de 1914, jusqu'à ses retentissants …mêlés avec la Faculté de philosophie de l'Université de Munich, au prin…mps dernier.

… Ce qui nous importe surtout, c'est de savoir quelle action ces idées …t sur l'élite de la jeunesse allemande. Cette action paraît être de plus en …s forte. M. Förster, qui a été mon collègue à Zurich, m'affirmait, un …ur, qu'avant la guerre déjà, il y avait une séparation nette entre la nou…lle génération et les hommes âgés de plus de trente ans. La jeunesse in…llectuelle s'orientait dans le sens de cette réaction contre la politique bis…arckienne que ne cesse de préconiser M. Förster. L'école historique de …reitschke n'avait plus guère de prise sur elle. Cherchant d'autres maîtres, …le regardait vers les grands et libres esprits du passé, vers Gœthe sur…ut.

Il semble que la guerre n'ait pas interrompu ce courant, bien au contraire. …u moment où M. Förster fut mis à l'index par ses collègues et menacé …e mesures de rigueur, deux cents étudiants munichois (chiffre considéra…le pour le moment actuel) eurent le courage de lui envoyer une adresse …e sympathie. Plus récemment les étudiants de Berlin voulaient convoquer …ne assemblée pour discuter le « cas Förster ». Le recteur, von Wilamo…itz, interdit cette réunion. La *Freistudentenschaft* berlinoise avait déjà, …uparavant, édité en brochure le mémorable article dans lequel M. Förster, …n pleine guerre, a osé s'en prendre directement à l'éducation militariste.

Il faut noter que dans la jeunesse universitaire allemande les *Corps* …carnent l'esprit féodal et militaire, tandis que les sociétés d'étudiants …bres — ne portant pas couleurs — s'orientent dans le sens des idées libé…ales. C'est tout d'abord dans ces milieux-là que se recrutent les partisans …e M. Förster et ensuite dans l'armée en campagne. A la fin de son volume …auteur a reproduit des passages de plusieurs lettres reçues du front. Ses …rrespondants ne sont rien moins que des antimilitaristes. Ils manifestent … ferme volonté de faire tout leur devoir, et jusqu'au bout. Mais ils lui …moignent une profonde reconnaissance d'avoir prononcé « la parole de …élivrance » en leur montrant, au delà de l'horreur du moment actuel, un …éal auquel ceux qui seront épargnés pourront vouer leur vie.

Tous répètent le mot de ralliement : *Umlernen ! Umlernen !* Nos maîtres …us ont leurrés, nous voulons la vérité. Dites-la jusqu'au bout, quoi qu'il …n puisse coûter. Et nous serons derrière vous pour vous soutenir. Et quel …épris pour les civils, qui, dans leurs demeures bien closes, prêchent la …ligion de Wotan, Dieu de la guerre ! Elle n'est pas belle, à voir de près, … guerre. Un juge, lieutenant de réserve, écrit : « Celui qui, de son bon …uteuil, loin des atrocités de la lutte, écrit des hymnes en l'honneur de la …uerre, considérée comme à jamais indispensable, je lui souhaiterais seule…ent une des nuits que nous passons ! »

Un volontaire, sous les armes depuis bientôt deux ans, témoigne de l'ac…ueil que rencontrent les idées de M. Förster auprès des hommes du peu…le :

(1) *Die Deutsche Jugend und der Weltkrieg*. Verlag « Naturwissenschaften », …eipzig.

« Le simple soldat, dit-il, libre de tous les préjugés historiques et politiques inculqués jusqu'ici par l'éducation, sait apprendre la valeur de vos idées mieux qu'on ne pourrait le croire. Lorsque, comme moi, on a appris à connaître de près pendant dix-neuf mois la fureur et le poids de la guerre, on se réjouit de penser que, au pays, il est des hommes qui n'ont pas encore oublié qu'il y a de meilleures victoires à espérer que celles qu'on remporte par le sang et le fer. »

Et enfin, ce témoignage qui les résume tous : « Merci d'être intervenu pour dire que le fondement de la vie publique et politique doit être le droit et la morale. Si cette manière de voir devenait le bien commun de notre cher peuple allemand, ce serait le plus beau résultat de cette sanglante lutte des peuples... »

Qu'il n'en ait pas été ainsi, jusqu'à présent, en Allemagne, M. Fôrster le reconnaît avec toute la franchise désirable. Comme nous l'avons dit précédemment, il procède à l'examen de conscience de sa nation, attendan d'ailleurs que des esprits libres d'autres nations suivent son exemple.

Bien entendu on l'a accusé de décourager les soldats, de leur « tirer dans le dos ». Et pourtant son loyalisme envers sa patrie allemande ne s'est pas démenti un instant. Mais il est du petit nombre des esprits qui songent à l'avenir et veulent, pendant la guerre, préparer la paix. Cette paix, il ne l'attend que d'une régénération religieuse et morale.

C'est le règne de l'Esprit et son triomphe sur la Force brutale qu'appelle de ses vœux M. Fôrster.

« Dans cette lutte de géants, dit-il en terminant, le peuple qui, aveuglé jusqu'à la fin, restera attaché à l'idée de Force, et sera tout rempli de cette idée, apportera plus tard à tous ses conflits intérieurs les instincts grossiers et myopes d'un égoïsme brutal et finalement il ira à sa perte. Mais le peuple qui, par l'ébranlement des expériences de la guerre, aura été amené à reconnaître la seule politique mondiale vraiment saine dans l'idée du droit et de la volonté de conciliation, ce peuple trouvera dans un tel relèvement moral les résultats les plus heureux pour tous ses conflits et problèmes sociaux ou économiques et par là, de mille manières, il guérira les blessures de la guerre, chez lui et chez les autres. »

En terminant, M. Fôrster évoque le principe fédératif qui nous est cher en lui donnant une portée universelle. Seul ce principe, selon lui, pourra mettre fin à l'anarchie internationale et fonder un ordre nouveau : l'*imperium* de l'idée de droit. Que nous sommes loin du *Not kennt kein Gebot !* Voici, certes, des paroles bien nouvelles en Allemagne. Qu'elles trouvent de l'écho, c'est un symptôme réjouissant. Et, avec une lueur d'espoir, on se demande : « Sera-ce le commencement de la sagesse ? »

Espérons avec M. Paul Seippel.

PAUL MORISSE.

VARIÉTÉS

L'Histoire au Cinéma. — Dans un numéro récent du *Mercure*, M. Jacques Dyssord publie, sur le Cinéma, une étude d'art pleine d'aperçus ingénieux et de constatations substantielles. Chacun

peut faire son profit de ces lignes, entrepreneurs, librettistes, acteurs et public. M. Dyssord a touché à bien des choses; en ce qui concerne notamment ce qu'on pourrait appeler le répertoire moderne du Cinéma, ses remarques sont précieuses. Sans prétendre aucunement compléter son article, je voudrais seulement dire mes impressions sur quelques spectacles cinématographiques dont l'Histoire faisait les frais.

Je l'avoue tout de suite : elles pourraient être meilleures.

Pour parfaire sa réussite mécanique, le Cinéma doit encore, semble-t-il, réaliser certains progrès. Quelque vacillement persiste sur l'écran. Ce vacillement est surtout sensible lorsque les objets, en s'avançant depuis la ligne d'horizon, se rapprochent du premier plan, c'est-à-dire du bord inférieur du cadre. Avant de disparaître, ils se décomposent alors véritablement sous les yeux du spectateur. Il faudrait aussi diminuer la rapidité des mouvements. Pour le cinéma en couleurs, je ne sais où en est la tentative, et si l'on a pu remédier aux tons plâtreux des chairs : elle est fort intéressante. On a voulu aussi établir la simultanéité de la parole phonographiée et du geste : mais ce progrès-ci ne serait vraiment à souhaiter que si la Mimique, bien plus essentielle au Cinéma que la Parole, était démontrée insusceptible de perfectionnement, ce qui n'est pas.

Tel qu'il est, cependant, le Cinéma pourrait offrir de vraiment beaux spectacles. Je dis : pourrait, car, dans les spectacles historiques du moins, il me semble encore loin de compte. La difficulté, d'ailleurs, est sérieuse, attendu qu'elle gît, ici, beaucoup moins dans les conditions matérielles que dans les insuffisances du goût.

Ce sont des insuffisances de cet ordre qui m'ont toujours gâté le plaisir que j'étais tout prêt à prendre à des spectales où mon amour de l'Histoire pouvait trouver son compte. J'assistais, il n'y a pas longtemps, au déroulement d'un film où l'on avait voulu enregistrer l'époque des Cent-Jours. Ma bonne volonté fut bientôt mise à l'épreuve, lorsque je vis de grossières inventions mélodramatiques prétendre corser la narration cinématographique des événements. Les auteurs du livret, pressés sans doute par les entrepreneurs, qui, souvent, croient le public plus bête qu'il n'est, avaient inventé de toutes pièces un certain général traître en qui la Restauration avait mis tous ses espoirs. Il paraît que Bourmont ne suffisait pas. Le « traître » s'appelait « Gérard » (!) Et depuis le golfe Juan jusqu'au soir de Waterloo, Napoléon, — oh ! le geste saccadé et vertigineusement rapide de la légendaire prise de tabac ! à chaque fois le public riait, — passait son temps à défaire les trames dudit Gérard. Ainsi les « effets » qui résultent et sortent du fonds même de l'Histoire, — effets autrement saisissants que toutes les inventions, — n'étaient pas jugés suffisants. On continuait à traîner l'éducation du

goût public dans la vieille opposition guignolesque du « grand premier rôle » et du « troisième rôle ».

Cette falsification mélodramatique est d'autant plus regrettable que le spectacle, on le sentait, aurait pu présenter du naturel, de la vérité, et devoir à ce seul mérite son intérêt. Quand les acteurs ne se trémoussaient pas, quand on avait simplement la vue *des choses*, alors l'illusion devenait acceptable. Ainsi le débarquement au golfe Juan : on voyait un brick authentique, et un va-et-vient de barques chargées de grenadiers : c'était véritablement impressionnant. D'autre part, l'agencement de certaines scènes, trop rares, atteignait presque à l'art. Napoléon, à Sainte-Hélène, malade, dans un fauteuil, caressant les enfants de ses compagnons venus lui offrir des souhaits d'anniversaire, et puis pensant à un autre enfant, au roi de Rome, dont il se met à contempler le buste, douloureusement, tandis que les femmes, Mme Bertrand, Mme de Montholon, avec piété, écartent leurs fils du poignant tête-à-tête : j'avoue que cela m'a ému comme une chose simple et grande bien mise en valeur. Que le cinématographe, quand il s'agit d'historiques spectales, ne se maintient-il dans cet ordre d'effets véridiques !

Je répéterai cette remarque à propos d'un autre film sensationnel, — « Néron et Agrippine ». La manière mélodramatique, ici, avait des comportements de la plus basse grossièreté. C'était l'Histoire mise au point par des courtiers d'assurances. Un chambardement goujat et gaudissardesque de l'Histoire. Et pourquoi ? Car ça n'était pas forcé ! (Non pas même par la question d'argent !) Quel intérêt prétend-on éveiller au moyen de « tripatouillages » dans le goût, par exemple, de ceux-ci : Néron, amoureux d'une danseuse et l'egorgeant après le déduit, ce qui ne se trouve dans aucune histoire ni dans aucune légende, et, d'ailleurs, est'on ne peut plus gauche, pauvre et plat comme notation sadique ; ou encore, Agrippine précipitée du haut d'une terrasse dans la mer (c'est tout ce qu'on a trouvé pour évoquer la tragédie azurée et funèbre du golfe de Baïes), puis définitivement occise par un voyou sur un escalier, et là-dessus Néron venant se longuement tortiller devant le cadavre, pour exprimer — on ne sait au juste — sa colique ou ses euménides ! Pourtant, s'il est un cas où la besogne se trouve toute mâchée dans l'Histoire, c'est bien le meurtre d'Agrippine, avec les circonstances qui l'entourèrent. On n'avait qu'à traduire en tableaux des textes archi-connus, archi-célèbres. Cela n'eût pas coûté un sou de plus.

Les « tripatouillages » que je viens d'indiquer ne sont pas les pires. En voici qui font de l'Histoire, au cinéma, une caricature, une caricature, hélas, sans esprit. On prétend me montrer l'incendie de Rome... Notons, tout d'abord, que, comme réalisation visuelle, c'était très au-dessous de l'insuffisant et de l'excusable : on voyait un

temple, au bout d'une rue, et, de chaque côté de ce temple, une colonne de fumée s'élevant, bien sagement, comme la bouffée d'un pot-au-feu. Encore ne chicanerait-on pas là-dessus : il faut se rendre compte que les difficultés, ici, étaient insurmontables, et qu'on ne pouvait pourtant pas bouter le feu à un quartier de ville pour rester dans la réalité pittoresque. Mais rien n'empêchait de donner une version moins puérilement grotesque de l'événement. Je n'exigeais pas, certes, qu'on s'en tînt à la vérité, qui est l'innocence de Néron dans l'incendie de Rome. Vous ne voudriez pas ! Mais que Néron ait brûlé Rome... Vous ne devinez pas pourquoi ? Mais pour complaire à Poppée, donc ! à cette gueuse de Poppée voulant « éprouver le pouvoir de ses charmes » (suivant le truchement de l'annonce lumineuse) ! Néron semblait, comme moi, trouver la chose tout de même un peu bien forte ; puis, « après tout c'est faisable », avait-il l'air de se dire. Et, du haut du balcon où s'accomplissait cette mémorable scène « historique », il donnait l'ordre à de zélés drilles, leur montrant la ville, d'aller craquer quelques allumettes çà et là. Ça n'était pas long ; de chaque côté du temple, au fond de la rue, deux feux de paille humide s'élevaient, tandis que des figurants envahissaient la rue, s'y dandinant sur place, et que Poppée, en un geste mignard, mimait des sentiments d'admiration : « Ah ! c'est gentil tout plein ! »

Il fallait s'attendre à ce que entre autres balourdises pseudo-historiques, on reprît la légende des rapports de Sénèque et de saint Paul. Cela n'a pas manqué : et je ne songerais pas à m'en plaindre, si l'on avait mis en scène la chose avec quelque goût. Mais qu'on en juge. Saint Paul, nanti d'une fière prestance et orné d'une immense barbe (on connaît cependant les traits du « laid petit Juif », on connaît ce pauvre maigre barbichet de génie ; passons), vient trouver Sénèque, lequel s'est fait, lui, reconnaissons-le, une assez bonne tête de stoïcien, et lui demande d'intercéder auprès de Néron en faveur des chrétiens. Sollicité par Sénèque, Néron refuse, et envoie rouler à terre le gêneur, qu'il foule aux pieds ; et ce n'est même pas ça : il pose, en plastronnant, sa semelle sur l'échine du malheureux précepteur déconfit, tel le dompteur appuyant sa botte sur le lion Brutus. En voyant cette pauvreté sans orthographe, je songeais à la terrible scène élégante et sournoise où Néron, avec de doucereuses paroles empoisonnées, refuse de reprendre les richesses de Sénèque, ivre de lassitude et d'angoisse ; « Si je peux improviser ma réponse aux phrases que tu as consciencieusement préparées, Sénèque, c'est à tes bonnes leçons que je le dois... » Il y a comme cela, dans l'Histoire, de ces détails qui donnent le ton : celui-ci est célèbre. On aurait pu l'indiquer à l'acteur chargé de mimer Néron, et qui eût pu s'en inspirer pour composer son rôle

d'une façon moins grotesque. Mais l'on se soucie bien de cela ! Si cependant Sénèque n'était que le protecteur des Chrétiens ! Mais les gens qui, par le cinéma, se chargent d'enseigner l'Histoire au peuple ont fait servir le philosophe à des usages autrement imprévus, — par exemple en le ressuscitant, cinq ans après sa mort, pour être le chef de la révolte qui détrôna Néron !!! J'ai beau chercher, je ne trouve pas de raison à cette sottise, ni la commodité (il eût été aussi facile de montrer Vindex, — hein ! le beau nom pour un public ! — ou même, au besoin, le préfet du prétoire), ni l'amusement (même dans le genre tintamarresque, il y a la manière, et on ne l'a pas), ni l'économie d'argent (il se trouve, par ailleurs, des superfluités), ni rien. C'est l'amour du bousillage pour le bousillage.

Amour bien fort, car il ne regarde pas à la dépense, même inutile : et par exemple (citons encore ce tripatouillage), on a payé, sans nul besoin, une actrice pour venir mimer, au moment de la mort de Néron, un rôle d'amante qui se tue sur le cadavre du pauvre chéri. Une amante ? Oui, elle surgit comme ça, tout d'un coup, sans qu'on l'ait encore jamais vue dans la pièce, cette héroïne du dévouement amoureux ! Y a-t-il la moindre trace dans l'Histoire, la Légende, ou le Tintamarre? Pas la moindre, je vous le garantis. Mais tout arrive, et la preuve c'est cette demoiselle que voici soudain dans le bois où se passe la chose (car cela se passe « au fond des bois » ; qu'est-ce qui empêchait de « tourner » quelque chambre basse ou quelque cellier dans une ferme ?) — et qui tombe au pied d'un arbre, auprès du gisant Néron, imaginant ce dernier moyen de voir en sa compagnie les feuilles à l'envers.

Je ris ; et, évidemment, il ne faut pas se frapper. Puis, l'on me dira : « Qu'est-ce que ça fait ? le public ne s'en aperçoit pas ! » Mais il ne s'en apercevrait pas davantage, si l'on se souciait de quelque bon sens, je veux dire, il ne protesterait pas davantage (du moins j'aime à le croire !) Voyons ! Des gens de quelque savoir ont mis la main, ne fût-ce qu'en passant, dans la préparation de ces spectacles : les érudits qui se sont occupés du décor, les artistes qui ont dessiné les costumes. Ce sont gens qui ne manquent pas d'apporter avec eux quelque atmosphère historique, quelque sens critique, tout au moins quelque goût. En général, ils sentent et détestent la gaucherie, l'inélégance, et l'impropriété. Ils supportent mal le sans-gêne en fait d'art. Les auteurs du livret auraient-ils si peu profité de leur influence ? Ces auteurs sont peut-être gens de goût : mais alors c'est qu'ils sont brimés par les entrepreneurs. A ces derniers, donc, on dira :

Bonnes gens qui, pour établir un film sensationnel, faisant recette, n'hésitez pas à dépenser un million, nous dit le prospectus, mettons cinq cent ou trois cent mille francs, en tenant compte du bluff, — pourquoi ne pas écouter les personnes qui s'y connaissent et ne pas

respecter un peu plus les choses auxquelles vous touchez ? Prouvez-moi que cela augmenterait vos frais généraux, je retire immédiatement mon exigence. Si c'est une question d'argent, rien à dire ; les affaires sont les affaires. Mais je vous en réponds, l'exactitude, le goût ne vous coûterait pas un sou de plus. Au contraire. Un exemple : si vous aviez consulté quelques historiens, vous auriez fait l'*économie* de la scène d'orgie sous Claude. Claude était livré à ses affranchis et à ses femmes, mais il n'eut point la manière sardanapalesque de Caligula et de Néron. C'était assez des orgies de celui-ci. Etc., etc. Avez-vous eu peur, d'autre part, d'indisposer le public par quelque souci de style, avez-vous craint une protestation silencieuse se traduisant par des salles désertiques? Ah! ça, ce serait plus sérieux. Je comprendrais. Je disais que le public ne s'aperçoit pas de la trivialité ; mais il *s'aperçoit* de la beauté, hélas ! (car j'étais, peut-être, trop optimiste, plus haut) ; et on ne sait jamais comment ça tourne. On l'a dit : il y a des gens à qui quelque chose de beau fait toujours l'effet d'une insulte personnelle. Cependant, ne croyez pas non plus le public plus bête qu'il n'est. Cela s'éduque, le public. On arrive, — et sans grands frais, peut-être, — à faire passer la beauté. Je suis de l'avis de Gœthe : faisons toujours comme si tout était bienveillance, esprit, sincérité. Laissons — volontairement — fonctionner notre candeur à toute allure. C'est un hameçon confiant dans une eau profonde et mystérieuse. Ça peut mordre, ça mord. Pourquoi, du reste, entrepreneurs, vous aliéner les connaisseurs ? Ils ont des moyens de se faire entendre.

Après Napoléon, après Néron, on voulut me mener, sachant mon adoration pour Flaubert, à un film représentant « Salammbô ». Mais cette fois, rien que la vue de l'affiche me mit en fuite ! THE IRON MAN (Mâtho !), dans un bel effet de biceps, levait à bout de bras au-dessus de sa tête et précipitait par la fenêtre un autre drille, très frisé, on ne sait quel assyrien des Batignolles ou de Brooklyn. O Flaubert, ce n'était pas assez de M. du Locle : il te fallait Barnum !

On demandait un jour à Mounet-Sully son avis sur un film : Œdipe-Roi :

— « Heu ! fit-il, il y a beaucoup à faire encore ! »

Beaucoup !

EDMOND BARTHÈLEMY.

LA VIE ANECDOTIQUE

La nouvelle religion de la vélocité. — La science futuriste. — Umberto Boccioni. — Futurisme italien.

Je signale à ceux qui se demandent si la guerre à développé le sentiment religieux le nouveau manifeste futuriste où Marinetti fonde **la nouvelle religion de la vélocité.**

Cette curieuse amplification, révélatrice d'un curieux état d'âme au sein d'une époque qui ne me semble pas moins curieuse, a paru dans le premier numéro de *l'Italia futurista* qui paraît à Florence.

Où est le temps, mon cher Marinetti, où vous m'annonciez la publication d'un autre manifeste futuriste intitulé *l'irréligion futuriste* que vous n'avez jamais fait paraître ?

Mais je me suis demandé en lisant le manifeste que vous venez de « lancer » s'il ne s'agit point du premier manifeste irréligieux dont vous aviez tout simplement changé, avec le titre, quelques termes dont le sens allait à l'encontre de votre tendance nouvelle.

Fondateur de religion ! vous voilà fondateur de religion ! C'est une situation sociale par le temps qui court ! Car il ne s'agit pas là d'une hérésie plus ou moins chrétienne, ou de nouvelles pratiques superstitieuses purement extérieures. Non, vous, Marinetti, vous fondez une religion nouvelle établie sur le développement des moyens de locomotion. Au lieu de Divinité vous dites Vélocité ; sans le savoir les Allemands ont bien fondé la religion de la Férocité. Mais, comme vous, je préfère la vélocité qui est une déité plus moderne, bien qu'elle paraisse peu se soucier de la durée de la guerre. Nul doute qu'au cours de votre campagne comme volontaire cycliste, Dieu que l'on a figuré comme un triangle ne vous soit apparu sous la forme d'une bécane et vous vous êtes écrié : « Véloce », c'est-à-dire « ce vélo ! » et cette exclamation quasi pantagruélique éveilla en vous je ne sais quel sentiment religieux qui transfigura la bécane en en faisant tourner les roues avec cette vitesse fulgurante qui était jusqu'ici l'apanage de cette classe d'ange appelée ofaninim qui dans l'angéologie hébraïque sont les roues du char céleste.

Fondateur de religion ! vous êtes le premier du XXe siècle. Et au XIXe je n'en connais qu'un seul : Joseph Smith, fondateur du mormonisme, sorte de paganisme idéaliste, tiré des superstitions des Indiens peaux-rouges et que caractérise la polygamie anthume et posthume des fidèles.

Vous, dans le but d'honorer « la beauté de la vélocité », vous faites naître « la nouvelle religion morale de la vélocité » de votre « grande guerre libératrice ».

« La morale chrétienne, est-il dit dans le Manifeste, défendit la structure physiologique de l'homme des excès de la sensualité. Elle modéra ses instincts et les équilibra. La morale futuriste défendra l'homme de la décomposition déterminée par la lenteur, le souvenir, l'analyse, le repos et l'habitude. L'énergie humaine centuplée par la vélocité dominera le temps et l'espace. »

Et, après un tableau historico-lyrique de la vitesse, le manifeste en vient à la naissance de *la ligne droite*, « un des caractères de la divinité ».

Un parallèle entre la vélocité qui est « pure » et la lenteur qui est « immonde » amène le fondateur de religion à indiquer quelques saints de la nouvelle religion Ce sont particulièrement les astres et les ondes lumineuses. Et il annonce que « les sportmen sont les premiers catéchumènes de cette religion dont le résultat prochainement attendu sera la destruction des maisons et des cités remplacées par des rendez-vous d'automobiles et d'aéroplanes. »

Et les demeures de cette divinité ce sont « les wagons-restaurants (manger en vélocité). Les gares de chemin de fer de l'Ouest-Amérique, où les trains lancés à 140 kilomètre à l'heure passent buvant sans s'arrêter l'eau nécessaire et les sacs de la poste. Les ponts et les tunnels. La place de l'Opéra à Paris. Le Strand à Londres. Les circuits d'automobiles. Les films cinématographiques. Les stations radiotélégraphiques. Les grands tubes qui précipitent des colonnes d'eau alpestre pour prendre à l'atmosphère l'électricité motrice. Les grands couturiers parisiens qui, au moyen de l'invention véloce de la mode, créent la passion du nouveau et la haine pour le déjà-vu. Les cités modernissimes et actives comme Milan, qui selon les Américains, a le *punch* (coup net et précis par lequel le boxeur met son adversaire *knock-out*). Les champs de bataille. » A l'énumération de quelques choses divines succède celle de quelques vélocités : « L'héroïsme est une vélocité que dirige une nation. »

L'exagération est aussi sans doute une vélocité. Et il y a quelque prétention choquante à vouloir tout de go fonder une religion dont le besoin ne se fait pas sentir. Mais il n'en reste pas moins que les moyens de locomotion, le mouvement pour tout dire, ont modifié notre façon de sentir, lui ont donné un prétexte excellent pour se renouveler, et il y a quelque chose de juste et de touchant dans ce désir de nouveau qui, né en France, s'exprime si violemment en Italie. Il y a là sinon une religion, du moins comme une morale de la nouveauté qui a quelque sens, dès qu'on la débarrasse, des concetti marinettiens. Et puis comment ne pas regarder avec sympathie un homme qui ne cesse d'insuffler le courage au cœur de ses compatriotes?

Aujourd'hui règne une nouvelle morale de guerre. Toute lâcheté, si petite soit-elle, tout acte de tolérance est un délit immonde. Toute critique est aujourd'hui une trahison. Italiens! imposez violemment silence dans les rendez-vous publics et privés à ceux qui n'ont pas une confiance absolue en Cadorna et dans la force italienne. Bâillonnez et arrêtez les alarmistes de toute espèce.

Cette morale n'est pas si mauvaise et il n'y a pas un Français qui ne la trouvera de son goût.

§

Tandis qu'il se fait pape et pape de la vélocité futuriste, d'autres

futuristes s'en prennent à la science et donnent en plein dans l'absurde. Leur manifeste « **la science futuriste** » s'intitulerait plus justement *la curieuse ignorance futuristes*, car le but qu'ils assignent aux recherches désordonnées, aux intuitions contradictoires des adeptes de cette bizarre science, c'est l'ignorance absolue : « La fin suprême de la science serait, hypothétiquement, de ne nous faire plus rien comprendre, de ramener l'humanité vers le mystère total. » Fatalement, ils tombent dans le spiritisme. Ce sont des esprits religieux qui se groupent. Les Futuristes vont vite, car il adorent la vélocité, et même ils vont fort. Ces cinématolâtres n'ajoutent-ils pas : « Nous attirons l'attention de tous les audacieux vers cette zone moins battue de notre réalité qui comprend les phénomènes du médianisme, du psychisme, de la rhabdomancie, de la divination, de la télépathie... » Certes ces recherches ne sont pas indignes d'intérêt, mais c'est une conclusion bizarre à un manifeste scientifique et ce n'est pas là un programme à recommander à l'activité d'une jeunesse studieuse. Marinetti s'amuse à avoir du bon sens hors de la raison. Les signataires de ce manifeste manquent même de bon sens.

C'est la tendance la plus fâcheuse vers laquelle des esprits puissent s'orienter. S'ils sentent un besoin impérieux de piété, les Français qui se souviennent de Pasteur et pas mal d'Italiens trouveront plus simple, plus sérieux, sinon plus profitable d'aller, sans négliger les études scientifiques sérieuses, s'agenouiller dans un sanctuaire, Sacré-Cœur, Lourdes ou Sainte maison de Lorette, que de marier la religion avec la science dans le cabinet d'une voyante.

§

Umberto Boccioni est-il le premier futuriste qui soit mort, semblable à Godeau qui fut le premier Académicien à trépasser ? Je ne sais. Il est en tout cas le premier mort d'entre les futuristes dont le nom est un peu connu. Peintre tout d'abord, il montra ses ouvrages dans cette exposition annoncée à grand tapage qui eut lieu chez Bernheim, à Paris. Les seuls peintres viables y étaient Sévérini et Carrà, tous deux influencés par nos écoles d'avant-garde. Séparés de Marinetti, ils sont encore ce que cette école plastique offre de plus remarquable. Plus tard Boccioni abandonna l'esthétique plus verbale que plastique, des états d'âmes pour une sculpture cette fois plus neuve et plus plastique, dont il avait trouvé la source dans les ouvrages de Rosso et dans l'atelier de Picasso. Au reste, le labeur opiniâtre de Boccioni conserve son importance dans l'histoire de la jeune sculpture, dont il est incontestablement un des novateurs.

Il périt, tandis qu'il faisait ses classes de canonnier-conducteur. Il tomba du porteur d'avant qu'il montait et se brisa dans cette chute.

§

A la suite de cette mort, il ne reste plus guère autour de Marinetti que de nouveaux futuristes. En effet, Boccioni était pour ainsi dire l'unique de ses compagnons de la première heure qui ne se fussent un peu écartés de lui.

Je parle bien entendu de ceux qui avaient de la valeur. Et ceux qui, étant venus au futurisme après les premières luttes, Soffici, Papini, Polazzeschi, sont peut-être les meilleurs de la jeune Italie littéraire, sont encore futuristes sans doute, mais ne veulent pas demeurer sous l'autorité un peu étroite du pape Marinetti.

C'est ainsi du moins, que j'ai cru comprendre ce qui se passe au sein du **futurisme italien.**

C'est ainsi que, cessant d'être une école tapageuse, il peut devenir un mouvement.

Marinetti, qui a en Amérique la réputation d'être un remarquable politicien, ferait peut-être bien de laisser de côté, dans la conduite des affaire spirituelles de son école, cette intransigeance encyclopédique qui devient plus démodée à mesure que les affaires de l'Italie et de l'univers deviennent plus sérieuses.

Il n'est pas sans talent. Il est peut-être temps pour lui d'asseoir sa réputation sur une œuvre solide. A moins qu'il ne considère que ses « manifestes » sont l'œuvre importante de sa vie. Il y excelle, en effet. Et s'il lui plaît, qu'il manifeste tant qu'il voudra, ce gentil mais trop peu voluptueux adepte de la sagesse cinématique d'Epicure !

GUILLAUME APOLLINAIRE.

PUBLICATIONS RÉCENTES

Folklore

R. P. A. Giacobetti : *Recueil d'énigmes arabes populaires*; Carbonel, Alger. 7 50

Histoire

Edouard Driault : *Les traditions politiques de la France et les Conditions de la paix;* Alcan. 3 50

Linguistique

G.-A. Buisson : *Guide militaire français-allemand à l'usage des armées en campagne;* Berger-Levrault. 1 25

Littérature

Divers : *Les chansons de la guerre;* Rondeau.— Préface de Hugues Delorme ; Berger-Levrault. 1 25

Ouvrages sur la guerre actuelle

Ernest Gaubert : *Voix de femme;* Crès. 1 75

La Guerre. Documents de la section photographique de l'armée; Colin. Fascicule XV. 1 25

Fascicule XVI. 1 25

Abbé Felix Klein : *Les Douleurs qui espèrent;* Perrin. 3 50

André Liesse : *Les Emprunts de guerre de l'Allemagne;* Berger-Levrault. 0 60

Paul Meunier : *Le Droit des blessés;* Ollendorff. 1 50

Capitaine Raimbault : *Journal de campagne d'un officier de ligne*. Préface de Maurice Barrès. Avec 8 illust. et

3 cartes; Berger-Levrault. 3 50

Jean Renaud : *La Tranchée rouge;* Hachette. 3 50

Octavian C. Taslanau : *Trois mois de campagne en Galicie;* Attinger. 3 50

Humphry Ward : *L'Effort de l'Angleterre;* Préface de M. G. Hanotaux; Hachette. 3 50

Poésie

Marie Louise Deperrois : *D'ici... là-bas!* Figuière. 2 »

Philippe Gonnard : *Mon Pays;* Lardanchet, Lyon. 2 »

Constantin Maréchal : *Visions de guerre;* Berger-Levrault. » »

Albert Pellier : *Le Sol sacré;* Figuière. » »

Publications d'art

Georges Turpin : *Le peintre graveur A. Dallemagne;* avec un portrait par Eugène Damblang; Revue litt. et artist. 2 »

Questions militaires.

P. de Lanux et R. Castro : *Essai de jeu de guerre;* Berger-Levrault. 0 60

Roman

Louis Arraou : *L'héroïque sacrifiée;* Plon. 3 50

Julien Flament : *Sur l'air de Tipperary;* Lettre préface de Emile Verhaeren; Berger-Levrault. 0 75

Sciences

P. Chalmers Mitchell : *Le Darwinisme et la guerre.* Trad. de l'anglais par Maurice Solovine. Lettre préface de M. Emile Boutroux; Alcan. 2 50

Fleurent : *Les industries chimiques en France et en Allemagne.* Avec 4 pl. h. t.; Berger-Levrault. 2 »

Sociologie

B. Fayolle : *Les forces économiques des puissances belligérantes avant la guerre;* Berger-Levrault. 0 60

Albert Pingaud : *Le Développement économique de l'Allemagne contemporaine;* Berger-Levrault. 0 75

MERCVRE.

ÉCHOS

Les écrivains tués à l'ennemi. — Une lettre de M. Emile Janvion. — Contrebande de guerre. — Une grande première représentation au théâtre de Lille. — En Roumanie. — Gœthe à Verdun. — Le Prince Poète. — Les nouveaux chants militaires allemands. — Mode nationale. — Un cours d'histoire de la Poésie française, par Charles Morice. — « Ich dien » est-il gallois? — Rousseau, traducteur de Tacite. — L'esprit d'Henri Beyle. — Adultère ou atavisme. — Sympathies américaines. — La Société Frédéric Chopin. — Association corporative des écrivains français. — Le musée de Province.

Les Ecrivains tués à la guerre. — A la liste des écrivains tués à l'ennemi, il faut ajouter les noms du jeune poète Joseph Gravier, mort aux Eparges, le 11 juillet dernier; Auguste Cochin, historien, l'auteur de *la Crise de l'Histoire Révolutionnaire*, a été tué le 8 juillet; Raoul Monier qui collaborait à la *Revue Critique*, aux *Guêpes*, au *Divan*, est mort le 4 juillet des blessures qu'il avait reçues devant Thiaumont; Louis de la Salle et le jeune poète Charles Crésy. Ce qui porte à 257 le nombre des morts.

§

Une lettre de M. Emile Janvion.

Monsieur,

Les deux réponses parues dans le numéro du *Mercure* du 15 septembre

sont venues renforcer singulièrement la réfutation que je m'étais permis d'opposer aux singulières allégations émises par un « érudit » docteur — et que le *Mercure* avait osé prendre à son compte.

Souvenons-nous que l'écho du *Mercure* (1er août) portait pour titre : *Shakespeare et Cervantès ne savaient pas le latin.*

En ce qui concerne Shakespeare, je suppose que si le Dr Callamand a d'aussi précises notions sur sa personnalité (*hic, nunc et semper* controversée), toutes les Académies, chambres réunies, sont disposées à l'attendre pour déguster sa précieuse communication.

Quant à Cervantès, j'ai administré la preuve absolue que non seulement l'auteur de don Quichotte « n'ignorait pas le latin », mais que son œuvre était lubrifiée de latinité.

Ce n'est pas tout. Dans l'écho initial du *Mercure*, il était écrit, sur un ton badin, ceci : « Vous plaît-il de savoir les noms de quelques écrivains *qui ne connurent jamais le latin* (sic) ? Voici, *toujours d'après le Dr Callamand*, qui *établit la liste* : Joinville, Froissard, Commines, La Rochefoucauld, Vauvenargues, J.-J. Rousseau, Béranger, George Sand, Mme de Girardin, F. Coppée, Loti et enfin Brieux. »

Je me suis immédiatement inscrit en faux, avec preuves à l'appui (n° du 1er septembre), en ce qui concerne Coppée. Et j'émettais un doute, universitairement motivé, relativement à Loti. Quant à Joinville, Froissart, Commines, La Rochefoucauld, Vauvenargues, je suis, aujourd'hui, en mesure de prouver que, pour ceux-là encore, l'opinion de l'érudit Dr Callamand est erronée. Mais pas de diversion.

Dans le dernier n° du *Mercure*, nous avons eu deux réponses. La première, signé du Dr Labonne, affirme et prouve que George Sand « avait cultivé le latin ». Dont acte.

La deuxième, signée « un ancien élève du Borda (promotion 1867) », prouve, d'irréfutable façon, que non seulement Loti connut le latin, mais que les candidats au Borda, de sa génération, devaient subir une épreuve de version latine. Les « pédants jaloux » n'en demandaient pas tant. N'en jetez plus.

Deux timides observations cependant. L'écho initial du *Mercure* avait proclamé : Loti *n'a jamais connu le latin* (sic). Et l'ancien condisciple de Loti de confirmer mon opinion, en déclarant : « Le programme d'admission au Borda comprenait une version latine. » Mais pourquoi m'apporte-t-il ce décisif appui sur un ton pseudo-contradictoire, alors qu'il devrait être totalement approbatif ? J'ai l'habitude de discuter honnêtement, je voudrais bien qu'on réponde de même.

Deuxième observation. En apportant son témoignage au sujet de George Sand, le Dr Labonne commence par déclarer : « Le Dr Callamand, certainement érudit, mais non *infaillible...* »

Infaillible ? Pourquoi ce mot ? Dans une discussion semblable, les mots doivent garder leur valeur. Pour être peu actuelle, elle est combien profonde la délicate formule exprimée par Remy de Gourmont : « Les mots mal employés ont fait plus de mal aux hommes que les épidémies et les guerres. » Ceci, pour déclarer succinctement que l'expression *non infaillible*, employée par le Dr Labonne, est impropre.

Qu'un quelconque passant déclare, en baguenaudant, que Cervantès igno-

rait le latin, soit. Mais qu'un « érudit » prononce, du haut de son érudition, une aussi ignorante affirmation, voilà qui a un autre nom. Et si cet érudit se permet de renouveler des allégations de même farine — comme à plaisir — pour un, deux, trois, quatre... dix auteurs, dont son « érudition » transmet *la liste* pour la postérité, on est en droit de se demander où il veut en venir, à quoi tend cette entreprise absurde de démolition. Oui. Pourquoi toutes ces affirmations purement gratuites, ne reposant sur aucune preuve, et qui allaient faire leur chemin, si ma modeste plume — qui est loin d'être celle d'un érudit — n'avait grincé pour la réfutation ? Pourquoi ?

C'est la question que le *Mercure* me permettra de poser humblement, avant de conclure (conclusion qui pourra être intéressante), à l'érudit Dr Callamand.

Agréez, etc.

EMILE JANVION.

§

Contrebande de guerre. — A Londres, on inaugurait récemment une très intéressante exposition. Il s'agit de différents objets trouvés par la censure militaire anglaise dans les lettres et les colis adressés en Allemagne des pays neutres et saisis par les soins de la flotte anglaise. On voit dans ce nouveau musée les spécimens les plus curieux d'une nouvelle industrie, née de la guerre, dont le seul but est de tromper la surveillance des autorités et permettre la livraison à l'Allemagne de produits et d'objets dont elle a le plus grand besoin.

Avec une habileté et une ingéniosité qui imposent l'admiration, ces artisans d'une nouvelle industrie s'appliquent à donner aux objets qu'ils exportent l'aspect le plus innocent et le plus éloigné sous lequel on est habitué de les voir. Par exemple, vous aviez le dernier numéro d'une revue américaine pour enfants : c'est l'enveloppe innocente qui dissimule une livre de graisse. A côté, voilà une botte d'oignons de tulipe : c'est un paquet de caoutchouc. Examinez attentivement ces journaux soigneusement roulés, les extrémités de chaque rouleau sont habilement obturées par des boutons de bois ou de papier ; retirez ces bouchons et à l'intérieur des rouleaux vous trouverez soit du jambon, soit du caoutchouc, ou du riz, du cacao, du tabac, etc. Enfin dans beaucoup de lettres on a glissé une feuille de caoutchouc pur, dans d'autres de minces feuilles de métal.

§

Une grande Première Représentation au Théâtre de Lille. — Allons, décidément, les Allemands ont le don de l'organisation jusque dans le plaisir. A peine étaient-ils en possession de Lille qu'ils entreprenaient d'achever la construction du Grand Théâtre commencée par les Lillois et interrompue par la guerre. Le bombardement respecta la construction, et eux-mêmes respectèrent le plan des architectes français. C'est ainsi que Lille possède, à côté des quartiers détruits, presque au milieu des ruines, un théâtre modèle, spacieux, dernier mot du confort.

Le théâtre achevé, c'est par une grande représentation de gala qu'il fut inauguré. On choisit, pour cela, l'œuvre considérée comme la plus alle-

mande : les *Maîtres Chanteurs* de Richard Wagner. Or, voici, d'après un spectateur *allemand*, le récit de cette soirée mémorable :

Un ami prévoyant m'avait procuré une bonne place, chose assez difficile, car tous les billets, pour toutes les séries de représentations de ce chef-d'œuvre, étaient retenus longtemps à l'avance.

Quelle étrange sensation d'entendre un opéra de Wagner à quelques kilomètres du front ! Donc, j'entre au théâtre. Partout des soldats : à la caisse, dans l'atrium, au vestiaire, devant les loges. Je n'ai découvert qu'une seule employée du sexe féminin : c'était la directrice du restaurant se trouvant dans le splendide foyer.

En peu de temps, la salle et les galeries étaient remplies ; les yeux des généraux et des simples soldats luisaient d'une même attente.

Je jetai un regard sur le programme. C'est le Théâtre Royal de Stuttgart qui a envoyé ses artistes, je crus d'abord que l'orchestre était aussi le fameux orchestre de Stuttgart. Mais non, tous ces musiciens étaient en « *feldgrau* ». Mais ces soldats jouaient avec une fougue, un enthousiasme et une telle pureté de son, qu'on pouvait se croire au Théâtre Royal même.

Je bornerai ma critique musicale à la seule constatation que la représentation fut de tout premier ordre. Plus merveilleuse encore était l'attitude du public. Naturellement, elle ne rappelait point les grandes soirées à Berlin, Vienne ou Paris. Les toilettes des dames, tout le gala, l'élégance y faisaient défaut. Mais le silence religieux de tous ces hommes devant cette divine musique, ce silence vous montrait que l'idéalisme allemand reste vivant, que l'adoration de la beauté n'a point souffert par la guerre.

Aux entr'actes, on voyait des visages rayonnants ; c'était l'œuvre la plus allemande qu'on entendait ; texte et musique, — quelle admirable harmonie !

Les applaudissements furent frénétiques. La représentation avait duré quatre heures et demie et l'on pouvait voir, à la sortie, des trains spéciaux dans toutes les directions, qui ramenèrent vers le front ou vers leurs garnisons d'étape les heureux amateurs de musique.

Nous laissons à ce spectateur la responsabilité de son enthousiasme et de son style.

§

En Roumanie. — On sait que la résidence d'été du roi de Roumanie est à Sinaïa. Le nom de cette charmante et pittoresque localité roumaine viendrait de Sinaï, ou plutôt du nom du couvent fondé vers le commencement du XVIIe siècle, dans la merveilleuse région de Prahova. Le fondateur, un grand et pieux boyard de la famille des Cantacuzène, entreprit la construction de ce monastère au retour d'un voyage en Palestine, aux Lieux Saints et probablement aussi au Mont Sinaï.

§

Gœthe à Verdun. — Il y a plus d'un siècle... Gœthe faisait partie de l'Armée alliée. Tandis qu'elle bombardait Verdun, le poète se promenait dans les vignes avec le prince de Reuss et l'entretenait...

De quoi ? De la tactique de Dumouriez ? Non.

D'un phénomène de réfraction observé le matin même et tous deux s'émerveillaient de ce que « l'atmosphère, les vapeurs, la pluie, l'eau et la terre nous offrent incessamment des teintes changeantes, et dans des circonstances si diverses qu'on doit désirer d'apprendre à les connaître d'une manière précise. »

§

Le Prince-Soldat. — Où est le Prince ? On lit ses dernières œuvres poétiques jusque dans les tranchées. Mais, lui, où est-il ? que fait-il ?

Le Prince est soldat. En bleu horizon, bonnet de police planté quelque peu

sur l'oreille, cheveux raccourcis, moustache conquérante, le Prince a grande allure.

Affecté au service de l'intendance, section de l'habillement, le Prince a pour mission de compter les effets militaires. Un de nos confrères, qui a de l'esprit, affirme qu'on l'a entendu murmurer en cadence : Six paires de chaussettes = douze pieds : Un Vers !

§

Les Nouveaux chants militaires allemands. — Le personnel militaire qui s'occupe des prisonniers allemands a remarqué des interpolations caractéristiques dans les recueils de chants (*Des deutschen Kriegers Liederbuch*) dont chaque soldat emporte un exemplaire dans son sac.

Ceux du début de la guerre contenaient une centaine de chansons patriotiques, auxquelles s'ajoutaient l'hymne national, le choral de Luther, *Deutschland über alles*, la *Wacht am Rhein*, *Ich bin ein Preusse*, et même la *Lorelei* de Heine : *Ich weiss nicht was soll es bedeuten*... Puis quelques couplets gais, mais décents, où il était question de baisers échangés avec de jolies filles rencontrées *bei Châlons und vor Paris*. Cet ensemble se distinguait par un esprit offensif, un esprit de conquête qui perçait à chaque vers.

Peu à peu, le recueil s'est augmenté de chants inspirés par les circonstances. D'abord c'est l'hymne au *Vieux Zeppelin, le maître des airs aux cheveux blancs comme neige*, une poésie des plus médiocres d'ailleurs :

Man schauet in London voll Sorgen darein,
Man blendet des Lichtes helleuchtenden Schein,
Wie schaut man so bange am Himmel umher,
Ob nicht der Verhasste kam Nachts über's Meer,
Und sich mit Granaten zum Frühstück lœd,
Mit DUMDUMEN Bomben zum Angriffe geht.
Hoheia ! Hoch Zeppelin (ter) Hurrah !

(A Londres, on a le visage soucieux, on masque les lumières éclatantes. Ah! comme on fouille le ciel d'un regard angoissé pour voir si, pendant la nuit, l'être haï n'a pas survolé la mer, s'il s'invite à déjeuner avec ses obus et se dispose à attaquer avec ses *bombes dumdum*. Hoheia ! Vive Zeppelin. Hourra !

Et plus loin :

Combien Liége se croyait en sûreté ; mais Zeppelin a doucement laissé tomber une bombe. Voici que jaillissent les flammes, que tout saute et que la fière confiance s'est envolée... Et le vieux Zeppelin fait son entrée à Liége. — Anvers, l'orgueilleuse, fait son importante et dit : « Nous ne craignons ni les obus, ni Zeppelin. Nos murs sont solides et les Anglais nos amis ; l'ennemi le plus féroce ne nous fait pas peur. » Mais, nous sommes venus, les Allemands, et la bataille s'est engagée. Il nous fallut douze jours et tout fut fini...

L'auteur de cette œuvre bien faible signe Paul Schrœder. Un chant nouveau composé par W. Busch, sur un air de Gustave Wohlgemuth, fait assez maladroitement entendre que le grand enthousiasme du début s'est apaisé et que les soldats allemands redoutent le théâtre des Flandres :

Notre capitaine part pour la Flandre, chante-t-il. Qui veut y aller avec lui ? La course est longue, très longue, pour y arriver... Beaucoup des nôtres tomberont en Flandre. Qui veut y mourir avec nous ?... Un monticule s'ajoute aux autres, une mort honorable est conforme à l'usage allemand. Qui veut mourir avec nous ?... Avant que l'Allemagne tombe en ruines, nous tomberons avec elle (*bis*).

Ce n'est pas là une chanson bien gaie. En voici une autre plus lugubre encore :

Debout, Allemands, le pays est en danger, saisissez vos armes, protégez l'aigle allemand. Tenez solidement ce que vos pères ont conquis au prix de leur existence. Debout, Allemands, debout, protégez votre aigle. Les rangs allemands s'alignent et résistent à l'est et à l'ouest. Nous ne voulons pas vaincre ou mourir, non. Nous voulons vaincre, nous sommes obligés de vaincre. Que tel soit le mot d'ordre allemand !

M. August Ploehn qui la composa et la mit en musique semble avoir compris la nécessité de réchauffer l'ardeur guerrière de ses compatriotes et de ranimer une confiance en la victoire quelque peu ébranlée.

§

Mode nationale. — Il existe à la Collection Leblanc, avenue Malakoff, dans la salle allemande, un petit document très curieux, car il est révélateur de l'effort fait en Allemagne dans le but de créer une mode nationale indépendante des modes parisiennes. C'est une photographie représentant l'impératrice visitant des blessés et accompagnée de dames de la cour et de la haute société berlinoise. Toutes sont vêtues de robes simples, d'envergure moyenne, ensemble correct et sobre, tous les vains ornements bannis. Ces dames sont habillées un peu selon la mode anglaise qui régna chez nous, il y a une dizaine d'années. On le voit, rien des actuelles modes parisiennes surchargées de détails et de falfalas. Temps perdu, argent, étoffe gaspillés. La mode de guerre, en France, n'est pas à l'honneur des femmes. Mais qui songe à réagir contre un tel état de choses ? Que n'avons-nous une souveraine et quelques grandes dames intelligentes pour donner le « la » à la mode et ramener la coquetterie féminine à un sens plus juste des dures réalités !

§

Un cours d'Histoire de la Poésie française par Charles Morice. — Des vues indépendantes et autorisées sur la Poésie viennent à propos, dans le moment où nous allons avoir à faire la révision des vraies valeurs.

La définition de la pure tradition française, le sens des actions et des réactions selon lesquelles se dessine l'arabesque de cette tradition, les relations de l'art poétique avec l'art plastique et l'art musical, le parallélisme de leurs développements, l'état présent de la Poésie : tels sont les chapitres principaux de cette Histoire.

Elle comporte dix leçons, qui auront lieu, — en la salle de cours de M. Jean d'Udine, 11, avenue des Ternes, — le samedi à 4 heures, les 4, 11, 18 et 25 novembre, 2, 9 et 16 décembre 1916, 13, 20 et 27 janvier 1917. (Le prix de l'abonnement aux dix leçons est de 25 fr. Ecrire à M. Charles Morice, 2, rue Saint-Sulpice, Paris VIe.)

§

« Ich dien » est-il gallois ? — Mais non, mille fois non. *Ich dien* fut la devise, comme les plumes d'autruche étaient les armes, de Jean, roi de Bohême, qui, comme duc de Luxembourg, était vassal du roi de France, et tint, bien qu'aveugle, à le *servir* jusqu'à la mort. En effet, il fit attacher son cheval entre ceux de deux de ses chevaliers, qui les menèrent tous trois à un trépas dont l'héroïsme emporta l'admiration du Prince Noir, ce pour-

quoi, et en hommage, il fit siennes armes et devise. L'anecdote est bien connue. — FAGUS.

§

Rousseau traducteur de Tacite. — Nous recevons les deux lettres suivantes :

La lettre de Madame R. Albert donne maintes bonnes preuves des connaissances en latin de J.-J. Rousseau, mais elle omet la principale.

Nous possédons de ce merveilleux écrivain une traduction du premier livre de l'histoire de Tacite et, comme il le fait remarquer, « tout homme en état de suivre Tacite est bientôt tenté d'aller seul « en latin ».

Au surplus il nous dit encore, et cela tranche la question : « Il faut étudier le latin pour bien savoir le français, il faut apprendre et comparer l'un à l'autre pour entendre les règles de l'art de parler. » (*Emile*, Livre IV).

Le jour où j'envoyai ma lettre à Monsieur Valette au sujet du latin et de G. Sand, le maître ès lettres Laurent Tailhade me vint voir et, lui ayant soumis le cas, il me répondit : « Je mets au défi un ignorant total du latin de bien écrire en français. »

Il n'est besoin d'insister sur la valeur de l'opinion de Jean-Jacques Rousseau et de ce dernier. — HENRY LABONNE.

Je me permets de vous signaler une traduction qu'a faite Jean-Jacques du premier livre des Histoires de Tacite figurant dans une même édition complète des œuvres de Rousseau, datant de 1815 ou 17. Ne l'ayant malheureusement pas sous la main, je ne peux préciser. En tête de la traduction, une note, peut-être de Rousseau lui-même, spécifie que l'auteur du contrat social a appris le latin, sans maître et assez tard. Je signale le fait à M. Emile Janvion qui, je pense, en pourra facilement vérifier l'exactitude. — GUILLEMIN.

§

L'esprit d'Henri Beyle. — Je lisais dernièrement dans un journal du soir à propos du Stendhal Club : « Le peintre Signac ne sacrifie plus rien de ses précieux papiers à aquarelle pour l'impression d'aucun aide-mémoire beyliste. » Si le rédacteur entendait par là que M. Paul Signac est inactif et qu'il renonce « à Beyle et à ses œuvres », il se trompe singulièrement. Il ignore que lorsqu'on a été *mordu* par Stendhal, selon la plaisante expression de Sainte-Beuve, on en a pour longtemps! Loin d'avoir abandonné l'auteur de *La Chartreuse de Parme*, et ses fidèles auxquels il a déjà rendu un si grand service par sa première publication, M. Signac s'est attelé à une tâche aussi laborieuse qu'intéressante, au sujet de laquelle il m'écrit :

« Je ne peins pas ; la pensée est là-bas, avec les pauvres petits gas qui nous défendent. Mais j'ai trouvé un grand secours, comme toujours, dans notre Maître. Vous ai-je dit que j'ai commencé un travail, heureusement fort absorbant, sur les mots, les goûts, les idées, les manies préférés du cher homme? J'ai déjà glané, dans une dizaine de volumes, des feuilles de quoi remplir la cantine réglementaire d'un sous-lieutenant au 6e dragons! Des résumés analytiques, des tables de matières, permettraient de trouver immédiatement ce qu'il pensait du café au lait, du Corrège, de l'opéra Buffa, de la clarté, de la province et des guides en voyage, de la haine impuissante, des académiciens, de l'éducation des femmes, de Dieu et de Chateaubriand, etc., etc. Lui seul aurait la parole ; on le connaîtrait mieux ainsi que d'après Ed. Rod qui l'affirme insensible... Qu'en pensez-vous? »

Il est certain que nous aurions là un recueil attrayant qui achèverait de mettre en lumière la physionomie si attachante d'Henri Beyle. Cela serait,

en quelque sorte « *L'Esprit de Stendhal* », comme celui de Barbey d'Aurevilly, édité par *le Mercure de France*, et, avec M. Paul Signac, nous pouvons être sûrs d'un choix judicieux dans sa moisson qui s'annonce déjà très abondante. — AD. PAUPE.

§

Adultère ou atavisme. — Un procès peu banal est en ce moment en instance devant le Saint Synode de Pétrograd. Un riche propriétaire de la province de Kazan, M. K..., épousait, il y a quelques années, une jeune fille de très bonne famille. Le couple fortuné possédait plusieurs automobiles et avait à son service deux chauffeurs : l'un anglais, blond et rose, et l'autre du plus beau noir ; c'est ce dernier que Mme K... prenait toujours pour conduire sa voiture. Mais la dame perdit assez vite son chauffeur préféré, qui mourut.

Trois mois après sa mort, Mme K... mettait au monde un superbe négrillon. M. K... conçut aussitôt des doutes en la fidélité de son épouse et lui intenta devant le consistoire de Kazan un procès de divorce pour cause d'adultère. Mme K... répliqua qu'elle n'avait jamais été la maîtresse de son chauffeur, et que l'enfant était bien de son mari. Du reste, dit Mme K..., l'enfant né d'une blanche et d'un noir serait mulâtre et non pas nègre, et la couleur de cet enfant est imputable à l'atavisme, mon grand-père, homme de confiance de Potemkine, était un nègre. A l'appui de cette thèse Mme K... a présenté au Consistoire une consultation scientifique des plus sérieuses qui a convaincu ses juges, et M. K... a été débouté de sa demande en divorce.

Malgré cela, M. K... persiste à croire à son infortune conjugale et s'est pourvu en appel contre ce jugement devant le Saint-Synode.

§

Sympathies américaines. — Un comité s'est créé à New-York dont le but est de venir en aide aux écrivains français éprouvés par la guerre. Une femme de sculpteur est à la tête de ce comité : Mlle Jane Scudder, dont le musée du Luxembourg possède une des œuvres. M. Jules Bois eut l'initiative de cette entreprise qui donna tout de suite d'appréciables résultats. Mlle Jane Scudder est arrivée à Paris, porteur d'un chèque Morgan. Elle a remis aux présidents de la Société des Gens de Lettres et de la Société des Auteurs dramatiques la part qui revient à chacune de ces deux sociétés pour sa caisse de secours.

§

La Société Frédéric-Chopin célébrera, le 15 octobre, le 67e anniversaire de la mort du célèbre compositeur et patriote polonais. Des discours seront prononcés par MM. Camille Le Senne, Edouard Ganche, président de la société, et W. de Gasiorowski, directeur du journal *Polonia*. Des artistes de la Comédie-Française et de l'Odéon diront des poèmes.

Tous les admirateurs de Chopin sont invités à se trouver à dix heures et demie devant l'entrée principale du cimetière du Père-Lachaise. (*Communiqué.*)

§

Association corporative des écrivains français. — Il vient de se fonder une Association corporative des écrivains français, dont le but,

uniquement pratique, est la diffusion des œuvres littéraires d'écrivains nouveaux.

L'association publiera des catalogues d'ouvrages recommandés ; ces catalogues seront envoyés aux amateurs de livres connus des membres de la société.

Des bureaux littéraires indépendants assureront les rapports de l'association avec les pays étrangers.

Les premiers membres de l'Association corporative des écrivains français sont :

Mmes Aurel, Marguerite Burnat-Provins, MM. Guillaume Apollinaire, Barzun, Andre Billy, Canudo, Blaise Cendrars, Guy-Charles Cros, Fernand Divoire, Louis Mandin, Eugène Marsan, Alexandre Mercereau, O.-W. Milosz, Francis de Miomandre, Eugène Montfort, Edmond Pilon, Georges Polti, André Salmon, André Spire, Henri Strentz, Jérôme et Jean Tharaud, Charles Vildrac, Sébastien Voirol.

§

Le Musée de Province.

Nous avons relaté, dans notre dernier numéro, une affaire de mœurs et de coups, dont la victime Mme R... d'Alluyes, s'était plainte à la gendarmerie.

L'auteur de ces violences, le jeune B..., 18 ans, domestique dans une ferme de Saumeray, interrogé depuis, a nié avoir brutalisé la plaignante.

Il a déclaré toutefois que le 26 avril, ayant vu Mme R... dans un champ de blé, il l'avait invitée à s'en aller, et que cette dernière, au lieu de quitter le terrain, l'avait taquiné.

C'est alors qu'il l'aurait pris à bras-le-corps et que tous deux auraient roulé à terre, mais qu'il n'avait pas tenté d'abuser d'elle, Mme R..., n'ayant pas accédé à ses propositions.

Il a nié, d'autre part, lui avoir enlevé son pantalon, pour cette raison qu'elle n'en avait pas.

(*Le Patriote de Châteaudun*, 4 mai 1916.)

MERCVRE.

Le Gérant : A. VALLETTE.

Poitiers. — Imp. du Mercvre de France (G. ROY), 7, rue Victor-Hugo.

BULLETIN FINANCIER

On est un peu plus hésitant et les transactions sont toujours assez rares. Il s'est pourtant traité quelques grosses affaires en valeurs métallurgiques françaises. Mais d'une façon générale, les titres qui n'ont pas perdu un peu de terrain se sont bornés à reproduire leur niveau antérieur.

Les rentes françaises sont diversement traitées. Le 3 o/o recule à 61 fr. 80 et le 3 1/2 o/o à 90 fr. 75, tandis que le 5 o/o se maintient à 90 fr.

Les rentes russes sont plutôt faibles : 3 o/o 1891, 60 fr. 50 ; 5 o/o 1906, 87 fr. 50 ; 4 1/2 o/o 1909, 79 fr. — Les fonds balkaniques sont sans changement.

Les chemins de fer français fléchissent : Est 810 fr. ; Ouest 700 fr. ; Orléans 1101 fr. ; Paris-Lyon-Méditerranée 1040 ; Nord 1381 fr.

Les Banques retrouvent quelque activité et leurs cours s'en ressentent : Banque de France 5200 fr. ; Banque de Paris 1090 fr. ; Crédit Lyonnais 1200 fr. ; Union parisienne 685 ; Crédit foncier 710 fr.

Au marché en Banque, les cours sont généralement bien tenus, et les valeurs de pétrole sont en nouveau progrès.

Bakou, 1592 fr., Maltzoff, 798 fr. ; Toula 1583.

Les valeurs de cuivre restent soutenues : Rio, 1740 fr.; Boléo, 840 fr.; Tharsis, 144 fr.

Le deuxième emprunt de la défense nationale dont la souscription est ouverte depuis le 5 octobre semble appelé à obtenir un succès au moins égal au premier, tout le monde en France tenant à honneur à y participer dans la limite de ses moyens. Rappelons brièvement que la nouvelle rente du type 5 o/o est exempte d'impôts et garantie contre toute conversion avant le 1er janvier 1931. — Elle est émise à 88 fr. 75 payable en quatre termes : 15 francs en souscrivant ; 23 fr. 75 le 16 décembre 1916 ; 25 fr. le 16 février 1917 ; 25 fr. le 16 avril 1917.

Les souscripteurs qui se libèrent en une seule fois ont droit au coupon venant à échéance le 16 novembre 1916 ce qui fait ressortir :

Le prix d'émission à 87 fr. 50.

Le rendement net à 5 fr. 70 o/o.

LE MASQUE D'OR.

MERCVRE DE FRANCE

26, rue de Condé, Paris

Paraît le 1er et le 16 de chaque mois
et forme dans l'année six volumes

Littérature, Poésie, Théâtre, Beaux-Arts
Philosophie, Histoire, Sociologie, Sciences, Voyages
Bibliophilie, Sciences occultes
Critique, Littératures étrangères, Revue de la Quinzaine

La Revue de la Quinzaine s'alimente à l'étranger autant qu'en France. Elle offre un nombre considérable de documents et constitue une sorte « d'encyclopédie au jour le jour » du mouvement universel des idées.

Les Poèmes : Georges Duhamel.
Les Romans : Rachilde, Henriette Charasson.
Littérature : Jean de Gourmont.
Histoire : Edmond Barthèlemy.
Philosophie : Georges Palante.
Le Mouvement scientifique : Georges Bohn.
Sciences médicales : Docteur Paul Voivenel.
Science sociale : Henri Mazel.
Ethnographie, Folklore : A. van Gennep.
Archéologie, Voyages : Charles Merki.
Questions juridiques : José Théry.
Questions militaires et maritimes : Jean Norel.
Questions coloniales : Carl Siger.
Géographie politique : Fernand Caussy
Esotérisme et Sciences psychiques : Jacques Brieu.
Les Revues : Charles-Henry Hirsch.
Les Journaux : R. de Bury.
Théâtre : Maurice Boissard.
Musique : Jean Marnold.
Art : Gustave Kahn.
Musées et Collections : Auguste Marguillier.
Chronique belge : G. Eekhoud.
Chronique suisse : René de Weck.
Lettres allemandes : Henri Albert.
Lettres anglaises : Henry-D. Davray.
Lettres italiennes : Giovanni Papini.
Lettres espagnoles : Marcel Robin.
Lettres portugaises : Philéas Lebesgue.
Lettres américaines : Théodore Stanton.
Lettres hispano-américaines : Francisco Contreras.
Lettres brésiliennes : Tristao da Cunha.
Lettres néo-grecques : Démétrius Astériotis.
Lettres roumaines : Marcel Montandon.
Lettres russes : Jean Chuzewille.
Lettres polonaises : Michel Mutermilch.
Lettres néerlandaises : J.-L. Walch.
Lettres scandinaves : P.-G. La Chesnais.
Lettres tchèques : Janko Cadra.
La France jugée à l'Étranger : Lucile Dubois.
Variétés : X...
La Vie anecdotique : Guillaume Apollinaire.
La Curiosité : Jacques Daurelle.
Publications récentes : Mercure.
Échos : Mercure.

VENTE ET ABONNEMENT

Les abonnements partent du premier des mois de janvier, avril, juillet et octobre. Les nouveaux abonnés d'un an reçoivent à titre gracieux le commencement des matières en cours de publication.

FRANCE		ÉTRANGER	
Le numéro..... *net*	1.50	Le numéro.........	1.75
Un an..............	25 fr.	Un an..............	30 fr.
Six mois...........	14 »	Six mois...........	17 »
Trois mois.........	8 »	Trois mois.........	10 »

ABONNEMENT DE TROIS ANS

France : 65 fr. | **Étranger : 80 fr.**

Envoi franco, sur demande, d'un numéro spécimen et du catalogue complet des Editions du *Mercure de France*.

Poitiers. — Imprimerie du Mercure de France, G. ROY, 7, rue Victor-Hugo.